

L'ABBITTIBBI ET LE TEMISKAMING
HIER ET AUJOURD'HUI

Ouvrage publié sous la direction de
MAURICE ASSELIN et BENOIT-BEAUDRY GOURD



COLLEGE DU NORD-OUEST
ROUYN
1975



Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Mise en garde

La bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a obtenu l'autorisation de l'auteur de ce document afin de diffuser, dans un but non lucratif, une copie de son œuvre dans Depositum, site d'archives numériques, gratuit et accessible à tous.

L'auteur conserve néanmoins ses droits de propriété intellectuelle, dont son droit d'auteur, sur cette œuvre. Il est donc interdit de reproduire ou de publier en totalité ou en partie ce document sans l'autorisation de l'auteur.

Couverture: les débuts de Noranda

Maquette de Nicole Perron

DEPOT LEGAL - 4^e TRIMESTRE 1975

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU QUEBEC

1

Cet ouvrage est publié grâce à des subventions du Conseil de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Direction des Etudes universitaires dans l'Ouest québécois de l'Université du Québec et du Collège du Nord-Ouest.

PRESENTATION

En septembre 1974 le Département d'Histoire et de Géographie du CEGEP de Rouyn-Noranda publiait le premier ouvrage de la collection "Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie". En lançant cette collection, le Département voulait fournir aux chercheurs un instrument de diffusion pour les recherches entreprises sur l'Abitibi-Témiscamingue. Le Département vise également par les "Cahiers" à mieux faire comprendre la dynamique du développement de l'Abitibi-Témiscamingue. Il espère aussi stimuler la recherche régionale.

Ce recueil d'études, tout comme le premier d'ailleurs, n'offre qu'un aperçu fragmentaire du développement passé et présent de la région. Les différents sujets abordés par les auteurs et les manières d'interroger demeurent encore passablement disparates. Le Comité de la collection pense toutefois publier dans un avenir assez rapproché des ouvrages thématiques. Le Département croit malgré tout opportun et utile de regrouper en un recueil les travaux récents de certains chercheurs, de les faire connaître, et ainsi enrichir à chaque étape nos connaissances sur l'Abitibi-Témiscamingue.

Nous voulons remercier ici les autorités du Collège du Nord-Ouest pour leur aide dans la réalisation de ce second numéro des "Cahiers". Nous sommes particulièrement reconnaissants à MM. Yvon Lafond, Jacques Tripanier et Pierre Falardeau. Nous tenons également à remercier Mmes Bernadette Célina Richard, Lise St-Hilaire, Jacqueline Lemay et Béatrice Lafontaine du Bureau des secteurs du Collège qui ont préparé le manuscrit de cet ouvrage.



Maurice Asselin
Benoît-Beaudry Gourd

TABLE DES MATIERES

Présentation	p. iv
Table des matières	p. v
Benôit-Beaudry Gourd	
La colonisation et le peuplement du Témiscamingue et de l'Abitibi 1880-1950. Aperçu historique.	p. 1
Jean Laflamme	
Un camp de concentration en Abitibi durant la grande guerre.	p. 52
Roger Barrette	
Le plan Vautrin et l'Abitibi-Témiscamingue 1934-1936.	p. 92
Gilbert Saint-Laurent	
Prémices du transport d'écopliers du Québec. L'exemple de la Commission scolaire de Guérin, Comté de Témiscamingue, 1909-1950.	p. 156
Yves Côté	
L'évolution et la régression d'une ville minière: Duparquet.	p. 173
Jacques Meunier	
Réflexion en marge de la marginalité.	p. 202
Laurent Deshaies	
Le développement économique de l'Abitibi- Témiscamingue. Essai de Prospective ou esquisse d'une géographie du futur de la région. Première partie.	p. 220
Bibiane Plourde-Savard et Noël Savard	
L'industrie manufacturière du Nord-Ouest québécois.	p. 252
Jean de Denus	
Le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue. Un organisme-tampon?	p. 312
Michel Poudrier	
Classes sociales des étudiants du CEGEP du Nord-Ouest.	p. 329

LA COLONISATION ET LE PEUPEMENT
DU TEMISCAMINGUE ET DE L'ABITIBI
1880-1950. APERCU HISTORIQUE 1-

BENOIT-BEAUDRY GOURD

Projet de recherche Bibliographie
de l'Abitibi-Témiscamingue

Université du Québec
Direction des Etudes universitaires
dans l'Ouest québécois

- 1- Document préliminaire de travail préparé pour les Productions
Abittibi Blue Print, janvier 1975. Nous remercions Roger
Barrette de l'Université du Québec à Rouyn pour ses conseils
lors de la révision du texte.

INTRODUCTION

Abitibi-Témiscamingue. Pour beaucoup la connaissance de ce pays du nord du Québec se limite à quelques formules: pays isolé et éloigné, pays de colonisation, pays des mines d'or et de cuivre. Le développement et le peuplement de l'Abitibi-Témiscamingue sont pourtant intimement liés à l'histoire du Québec, et par surcroît à une période particulièrement active de cette histoire. Le Nord-Ouest québécois se peuple à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, époque où le Québec amorce son passage d'une société rurale à une société industrielle et urbaine intégrée économiquement à l'ensemble nord-américain.

Aucune synthèse historique n'a encore vu le jour pour décrire et expliquer le développement de la région. (1) Cependant ceux qui s'intéressent à la question ne sont pas totalement démunis. L'Abitibi-Témiscamingue a tout de même fait parler d'elle. Beaucoup de groupes et

1. Les seules synthèses valables sont l'oeuvre de deux géographes français: R. Blanchard, L'Ouest du Canada français. Province de Québec, 2 vol., vol. 2 : Les pays de l'Ottawa et l'Abitibi-Témiscamingue, Montréal, Beauchemin, 1954, 325 p. et P. Biays, Les marges de l'oekoumène dans l'Est du Canada, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964, 760 p. Nous nous sommes largement inspirés de ces deux ouvrages pour l'élaboration de cet aperçu historique.

d'organismes ont cherché à des moments divers à connaître les principales coordonnées de la région. La documentation existante apparaît suffisamment volumineuse et diversifiée pour tenter un essai de synthèse. (2)

I. L'INACCESSIBILITE, CAUSE DU RETARD DU PEUPEMENT

Au départ la géographie de la région explique le retard du développement. Le peuplement du Témiscamingue, rappelons-le, ne date guère d'avant 1885. C'est donc 40 ans de retard sur le Lac Saint-Jean. Dans le cas de l'Abitibi, ce retard est encore plus prononcé. Les premiers établissements permanents remontent à 1912. La géographie particulière de l'Abitibi - Témiscamingue explique ce phénomène. On n'a pas fréquenté ces régions parce qu'elles étaient très éloignées et qu'il était d'une extrême difficulté d'y parvenir faute de moyens de communications explique Raoul Blanchard dans sa monumentale géographie de la Province de Québec. (3)

Le plateau laurentien dans son secteur le plus massif, le moins aéré, isole au Sud-Est l'Abitibi-Témiscamingue des régions préalablement aménagées du Québec.

2. A ce sujet voir B.B. Gourd, Bibliographie de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn, Université du Québec, Direction des Etudes Universitaires dans l'Ouest québécois, 1973, X - 270 p. Un supplément doit paraître en septembre 1975.

3. R. Blanchard, L'Ouest du Canada français... p. 209

On s'avisa donc de bonne heure de tourner l'obstacle et d'emprunter vers l'ouest la voie du lac Témiscamingue. L'antichambre de cette voie n'était pas exempt d'obstacles avec les rapides du Bas Outaouais. Mais avec le lac Témiscamingue commençait une longue avenue d'eau menant vers la Baie d'Hudson: lac Témiscamingue, rivière des Quinzes, lacs des Quinzes et Barrière, rivière Solitaire et lac Opasatica. Un bref portage permettait de sauter la ligne de partage des eaux et de continuer la course sur le versant de la Baie d'Hudson par les lacs Dasserat, Duparquet et Abitibi. De là s'effectuait la descente des rivières menant du lac Abitibi à la Baie James. Des blancs ont utilisé ce passage de bonne heure. (4) Aux XVIIe et XVIIIe siècle cette route demeure essentiellement liée au commerce des fourrures (5) et à l'oeuvre des missions. (6)

-
4. Voir I. Caron, éd. Journal de l'expédition du Chevalier de Troyes à la Baie d'Hudson en 1686, Beauceville, Compagnie de l'Eclaireur, 1918, 138 p.; G. Frégault, Pierre Lemoine d'Iberville, Montréal, Fides, 1968, pp. 51-92; G. Fraser, Canoe Routes to Hudson Bay, Ottawa, Department of the Interior, s.d. 17 p.
5. Voir J.W. Anderson, Fur Traders' Story, Toronto, Ryerson Press, 1961, 245 p.; A. Heming, "The Abitibi Fur Brigade" Beaver, été 1967, pp. 32-39; A. Hamilton, "The Last Brigade from Abitibi", Beaver, septembre 1935, pp. 8-9, 16; T.E. Lee, The Fort Abitibi Mystery, Québec, Université Laval, Centre d'Etudes Nordiques, 1974, 172 p.; D. Martineau, Le Fort Témiscamingue, Rouyn, Société Saint-Jean Baptiste de l'Ouest québécois, 1969, 76 p.
6. Voir Rapport de l'Association de la propagation de la foi de Montréal, 1839 -; Rapport sur les missions du Diocèse de Québec, 1839 -; Missions de la congrégation des missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, 1862 -; Consultez aussi B.B. Gourd, Bibliographie..., nos. 184-194, 227-230, 240-245, 248.

Des postes de traite et des missions s'établissent le long de cette voie d'eau, principalement aux lacs Témiscamingue et Abitibi et à la Baie James. La pénétration de l'Abitibi-Témiscamingue est donc largement tributaire de la conjoncture de l'époque. Seules l'ardeur missionnaire et la fourrure, élément important de l'économie coloniale, attirent les blancs hors des territoires organisés du Québec vers les immenses solitudes boisées du Nord-Ouest.

LE PEUPELEMENT DU TEMISCAMINGUE: COLONISATION FORESTIERE ET COLONISATION AGRICOLE 1880-1925

Avec le passage de l'économie de fourrure vers l'économie de bois qui s'effectue au milieu du XIXe siècle, les compagnies forestières vont faire leur apparition au Témiscamingue (7) et ainsi ouvrir la région au peuplement. Dès 1853 des petits chantiers opèrent au sud du lac Témiscamingue et dans la région du lac Kipawa. On en dénombre cinq en 1863. C'est vers 1872 que les marchands de bois s'introduisent définitivement au Témiscamingue. Dans la foulée de Philimon Wright, magnat du bois dans l'Outaouais et fondateur de Hull, des compagnies forestières (Colonial Lumber Co., Gillies Bros., Hull Lumber Co.) obtiennent de larges concessions du gouvernement provincial dans les secteurs des lacs Témiscamingue

7. Sur les débuts de la colonisation forestière au Témiscamingue, consultez A. Lienert, The Story of Kipawa Noranda Wood Division, s.l. Canadian International Paper, 1966, 98 p.; International Paper Co., International Paper Company. Cinquante ans après 1898-1948, s.l. 1948, pp. 43-62; R. Blanchard, L'Ouest du Canada français..., pp. 217-220

et des Quinzes. Disposant de moyens puissants, ces compagnies vont se lancer activement dans l'exploitation de la forêt. Elles ouvrent des sentiers forestiers à l'intérieur des terres, aménagent des scieries près des cours d'eau pouvant fournir une force motrice. En 1900 pas moins de 10 compagnies oeuvraient au Témiscamingue employant 5,000 ouvriers forestiers.

Derrière les marchands de bois vont s'infiltrer les colons. (8)
 Dans le cas du Témiscamingue, nous avons affaire à l'antique mode d'occupation des terres vierges tel qu'il s'est déchainé depuis le début du XIXe siècle à travers toutes les Laurentides. Blanchard nous décrit bien le processus:

En avant-garde s'avancent les ravageurs, sous les espèces des compagnies de bois et de leurs chantiers; à grand renfort de destructions, coupes sauvages, feux de forêts, ils font place nette, ou du moins ouvrent de larges trouées qui ajournent la masse forestière. Derrière eux, dans les espaces dégagées, progressent les véritables colons, travaillant chacun à leur défrichement, l'élargissant patiemment; peu à peu ces clairières d'exploitation se rejoignent, l'occupation se dilate le long des terrasses lacustres, et aboutit à la fondation de solides paroisses. (9)

-
8. Entreprises forestières et colons ne feront pas toujours bon ménage, s'opposant souvent au sujet de l'utilisation du territoire. A ce sujet voir B.B. Gourd, Bibliographie..., nos. 575, 576, 657, 658.
9. R. Blanchard, L'Ouest du Canada français..., p. 216

Au départ il s'agit de colonisation spontanée. (10) Des ruraux de l'Outaouais venus travailler en forêt l'hiver, et, qui apprécient les qualités du territoire, les font connaître et souvent s'y installent. Mais déjà dans le cas du Témiscamingue se dessine l'influence du clergé et des "élites" du Canada français. A la fin du XIXe siècle, le Québec subit de profondes mutations économiques. A partir de 1896 on peut parler pour le Québec de démarrage industriel. Ces transformations (industrialisation et urbanisation) inquiètent. On craint que cette lente mais inéluctable intégration économique au continent américain n'altère la spécificité de la nation canadienne-française qui doit demeurer agricole, française et catholique. On ne sonne pas encore l'alerte générale, mais on prône déjà le retour à la terre comme remède à cette "crise de civilisation". La Société de colonisation du Témiscamingue, fondée en 1884 sous l'initiative des Oblats, mène une vigoureuse campagne de propagande appuyée par le Ministère de la Colonisation. La Société recrute des colons et facilite leurs installations. Elle se charge même d'améliorer les communications entre le Bas de l'Outaouais et le Témiscamingue (tramway Gendreau). Les premiers colons venant des vieilles paroisses des comtés de l'Assomption, Terrebonne et Montcalm s'installent dans le canton Duhamel sur les bords du lac Témiscamingue. On compte 11 familles en 1882, 37 en 1885.

10. Sur la colonisation agricole du Témiscamingue voir R. Blanchard, l'Ouest du Canada français..., pp. 216-222; P. Biays, Les marges de l'œkoumène..., p. 254-258; A. Chenier, Notes historiques sur le Témiscamingue. Ville-Marie, Québec, L'action catholique, 1937, 133 p.; voir aussi la documentation compilée dans B.B. Gourd, Bibliographie..., pp. 1-23, 40-59.

Puis les colons essaient dans les cantons voisins: Guigues, Lorainville, BÉarn et Fabre. La population du Témiscamingue passe de 222 habitants en 1885 à plus de 3,000 en 1906. De 1907 à 1914, les cantons de Guérin, Nédélec et Latulippe sont occupés par des colons venus surtout des comtés de Portneuf et Champlain. Le Témiscamingue compte 8,500 habitants en 1911.

La région durant ces années de peuplement s'est organisée. Une ligne du Canadien Pacifique relie dès 1896 la vallée de l'Outaouais au sud du lac Témiscamingue. La région bénéficie aussi à partir de 1905 du Temiskaming and Northern Ontario Railway. Il suffit aux colons de traverser le lac pour l'emprunter. Un réseau de routes relie entre eux les différents cantons de colonisation. Puis la région se pourvoit des cadres qui lui sont nécessaires. Les paroisses, structure à la fois sociale et religieuse, sont érigées. Ville-Marie en 1887, St-Bruno de Guigues en 1905, Lorainville, Fabre et Laverlochère en 1909, BÉarn en 1911 et St-Eugène de Guigues en 1912. Puis apparaissent au nord Guérin en 1911, Nédélec en 1914 et Notre-Dame du Nord en 1918. Certaines de ces localités, Ville-Marie, St-Bruno et Lorainville, deviennent des centres administratifs et de services, et, peu à peu, prennent une physionomie urbaine. On y retrouve des petites industries de bois et de transformation des produits agricoles, des forges, des magasins et des institutions civiles, religieuses et culturelles. A défaut de débouchés extérieurs, l'agriculture témiscamiennne disposait de marchés locaux dont l'importance ne fut pas négligeable au cours de la période de développement rural. Les paroisses proches du lac écoulaient leurs produits dans les villes de l'Ontario voisin. (11)

11. La colonisation agricole fut plus lente du côté ontarien, ne s'amorcent qu'au début du XXe siècle. On se tourna de plus très tôt vers les mines et l'industrie. Aussi New-Liskeard, Haileybury et Cobalt absorbent à cette époque une importante partie de la production agricole du Témiscamingue québécois.

Quant aux colons de l'intérieur, ils trouvaient dans les chantiers forestiers une clientèle permanente. A partir de 1921 le Vieux Témiscamingue a fait son plein de population. En effet le recensement de cette année indique un ralentissement de la croissance démographique. A cette date la population est de 10,500 habitants. Et encore le gain décennal est en grande partie dû à la naissance de l'agglomération industrielle de Témiskaming où la Canadian International Paper érige une usine en 1920. Le Vieux Témiscamingue se trouve ainsi constitué en attendant les nouvelles grandes vagues de peuplement de 1925 et 1932, qui vont ouvrir sa partie nord et ainsi le souder à l'Abitibi.

Soulignons de nouveau le caractère traditionnel du peuplement du Témiscamingue et de la société qui en est issue: Une avant-garde de risque tout derrière les chantiers, puis une Société de Colonisation qui applanit les premières difficultés; sitôt amorcé le flot de colons coule tout seul, spontanément. Une nouvelle région rurale naît alors, largement semblable aux autres régions agricoles de la Vieille Province. Elle se compose principalement de défricheurs venus des vieilles paroisses du Québec. Ceux-ci deviennent peu à peu de prospères agriculteurs grâce à la qualité des terres, et aux marchés ontariens. Cette population française et catholique demeure socialement, culturellement et idéologiquement dominée par le clergé et les professions libérales. Cette "élite" s'alimentent généreusement aux grands courants de la pensée canadienne-française et catholique. (12)

12. Voir F. Dumont, dir., Idéologies au Canada français 1850-1900, Québec, P.U.L., 1971; F. Dumont, dir., Idéologies au Canada français 1900-1929, Québec, P.U.L., 1974 et M. Brunet, "Trois dominantes de la pensée canadienne-française: l'agriculture, l'anti-étatisme et le messianisme", La présence anglaise et les Canadiens, Montréal, Beauchemin, 1958, pp. 113-136.



Pendant ce temps les compagnies forestières, à capitaux anglo-canadiens et américains, ont pénétré profondément à l'intérieur des terres vers le Nord-Est, en direction des sources de l'Outaouais. Elles exploitent intensivement les forêts du Témiscamingue ramenant vers le sud (Témiskaming, Pembroke, Hull, Ottawa) la matière première pour la transformer et écouler leurs produits sur le marché nord-américain. En somme par la colonisation de type classique, se trouve recréer sur les bords du lac Témiscamingue la société traditionnelle du Canada français gravitant autour du clocher paroissial.

LE PEUPEMENT DE L'ABITIBI ET DU HAUT-TEMISCAMINGUE: COLONISATION
AGRICOLE ET COLONISATION MINIERE 1910-1950.

Rien de semblable dans le cas de l'Abitibi et du nord du Témiscamingue. Il faut cesser de parler dès maintenant de colonisation spontanée, de phase préliminaire des chantiers et de mode de peuplement traditionnelle. Le pays est brusquement ouvert en quelques années par le chemin de fer. Il se peuple par bonds vigoureux mais espacés grâce à une colonisation agricole de type nouveau et une colonisation minière qui prend la forme d'une ruée vers l'or et qui présente de nombreuses analogies avec l'épopée minière du nord ontarien. La croissance démographique de la région est impressionnante. Quelques chiffres illustrent bien le phénomène. L'Abitibi passe de quelques centaines d'habitants en 1911 à 86,336 en 1951, et la population du Témiscamingue atteint 55,102 habitants à la même date. La population du Nord-Ouest québécois grimpe ainsi de 10,336 habitants en 1911 à 141,458 en 1951. (13)

13. Canada, Bureau fédéral de la Statistique, Recensement du Canada, 1911-1951.

Ces quarante ans de peuplement intensif ne peuvent se comprendre que par l'appartenance de l'Abitibi-Témiscamingue à un réseau complexe de relations économiques, politiques et culturelles l'insérant dans des espaces qui débordent ses limites, et dont les transformations pèsent lourd sur son développement. Durant les décennies 1901-1911 et 1911-1921, le Québec s'industrialise définitivement. La population urbaine du Québec passe de 33,5% en 1891 à 56,01% en 1921. Et elle est de 63,1% en 1931. Cette urbanisation s'accompagne d'un dépeuplement des campagnes. Le monde rural québécois perd de 1891 à 1921 172,000 personnes. (14) Durant cette même période, qui s'étend de la fin du XIXe siècle à 1929, l'économie québécoise s'insère dans le marché nord-américain. Les ressources naturelles du Québec vont être appelées à remplir une fonction définie à l'intérieur du continent. Stimulé par les besoins du marché continental, le secteur secondaire québécois va se développer rapidement. Le secteur primaire va connaître une croissance parallèle, particulièrement dans le domaine du bois, des pâtes et papier et des minerais. (15)

La politique des chemins de fer est au centre de la politique économique du gouvernement canadien de l'époque. Par le rail, on espère alors unifier économiquement le pays en développant les échanges Est-Ouest. Le développement ferroviaire est aussi considéré comme le moteur de l'économie canadienne entraînant dans son mouvement les autres secteurs industriels.

14. L. Maheu, "Développement économique du Québec 1896-1920", Economie québécoise, Montréal, P.U.Q., 1969, pp. 143-174.

15. J. Hamelin et J.P. Montminy, "Québec 1896-1929: une deuxième phase d'industrialisation", dans F. Dumont, Idéologies au Canada français 1900-1929, Québec, P.U.L., 1974, pp. 15-28.

De 1880 à 1885, on construit le premier transcontinental au sud. Puis de 1900 à 1914, on en construit deux autres, dont un de Winnipeg à Québec qui traverse tout le Nord ontarien et le Nord-Ouest québécois. (16) L'Abitibi devient désormais un territoire ouvert au peuplement, mais, et il faut le souligner, un territoire complètement vierge puisqu'il n'a pas été entamé par les chantiers. Les compagnies forestières en poussant leurs exploitations vers le nord du Témiscamingue s'étaient heurtées à un obstacle physique de taille, la ligne de partage des eaux. Il devenait inutile de continuer la coupe du bois plus au nord, les entreprises ne pouvant ramener par le système des eaux le bois vers les centres de transformation du sud. Et comme aucun autre moyen de transport n'était rentable la forêt abitibienne conserva toute son intégrité.

C'est donc une immensité boisée qui devient accessible en quelques années par le Transcontinental. Les travaux de construction procédant de l'Ouest vers l'Est commencèrent en 1906. Le premier train venant de l'Ouest atteignit l'emplacement d'Amos à la fin de 1911, et la ligne fut achevée dans les derniers mois de 1913. Le Gouvernement du Québec pendant la construction du chemin de fer effectua les premiers travaux d'arpentage et la reconnaissance des richesses agricoles, minières et forestières de la région. De même la Commission géologique du Canada procéda à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle à des relevés géologiques et miniers de l'Abitibi et du Témiscamingue. (17)

16. A. Dubuc, "Développement économique et politiques de développement: Canada 1900-1940", Economie québécoise, Montréal, P.U.Q., 1969, pp. 175-218.
17. Sur l'arpentage et les reconnaissances des richesses naturelles, voir la documentation inventoriée dans B.B. Gourd, Bibliographie..., pp. 124-141, 144-151, 158-173.

On peut ainsi avancer l'hypothèse que ceux qui se préoccupèrent du développement du Nord-Ouest québécois au début du siècle possédaient une connaissance approximative de ses diverses ressources naturelles et de leur importance. (18) Partant d'interprétations différentes de la conjoncture socio-économique du pays et du Québec et des postulats idéologiques opposés, privilégiant chacun l'exploitation de ressources déterminées, deux groupes organisés vont faire des projets de développement pour l'Abitibi-Témiscamingue et les mettre en application. Les Canadiens français, inspirés, guidés et encadrés par l'Eglise catholique du Québec, et appuyés par les autorités provinciales, se lancent dès 1910 dans la colonisation agricole de l'Abitibi. D'autre part, des groupes de financiers, d'entrepreneurs et de prospecteurs vont au début des années 1920 mettre en valeur les ressources minières de la région, concentrées le long d'une étroite faille géologique minéralisée. Cette faille, la "Faille de Cadillac", s'étend de la frontière ontarienne jusqu'au secteur aurifère de Val d'Or.

18. Il reste à vérifier ce degré de connaissance. Mais chose certaine les richesses de la région étaient suffisamment connues à l'époque pour qu'un groupe de financiers belges fasse jouer ses relations politiques à Québec pour obtenir le monopole de l'exploitation des ressources le long du Transcontinental, de la frontière ontarienne à Senneterre. A ce sujet voir B.B. Gourd et M. Normandin, "Un scandale dans le gouvernement Gouin: le scandale de l'Abitibi en 1907", La Frontière, vol. 34, no. 25, décembre 1971, pp. 12-14; consulter aussi B.B. Gourd, Bibliographie..., nos 7,39-41,115,130-132,137

Cette colonisation minière donnera naissance à un axe industrialisé et urbanisé, longtemps véritable tête-de-pont ontarienne en terre québécoise, et séparant le Vieux Témiscamingue de l'Abitibi de colonisation. (19) Ces deux types de colonisation et de peuplement se dérouleront à partir de 1925 parallèlement dans le temps et l'espace, subissant chacun à sa façon les effets de la conjoncture. Deux sociétés naîtront. La société rurale abitibienne, largement traditionnelle mais aussi très nouvelle sous maints aspects (esprit communautaire, importance du mouvement coopératif), sera dépendante du patronnage religieux et politique. Entre cet Abitibi et le Vieux Témiscamingue, le foudroyant développement minier donnera vie à une société industrielle, urbaine et cosmopolite, qui sera économiquement, socialement et culturellement dominée par les grandes sociétés minières. Les plans de colonisation des années de crise établiront autour des villes minières des noyaux de colonisation soudant ainsi entre elles les diverses parties du Nord-Ouest québécois. Lentement, ces deux sociétés, très différenciées au départ, se rapprocheront par l'unification des communications régionales et par le jeu des interactions économiques.

19. Le projet de colonisation agricole s'appuie sur une imposante littérature marquée par un monolithisme assez remarquable. Il a donné naissance à des mots d'ordre caractéristiques: "La colonisation, notre salut!", "Emparons nous du sol". La colonisation minière, quoique moins "doctrinale", n'en demeure pas moins un projet cohérent nettement tributaire des besoins de matières premières de l'industrie nord-américaine en pleine expansion. Nous faisons abstraction ici de l'exploitation forestière qui n'a pas engendré de peuplement permanent comme dans l'Abitibi ontarien (Iroquois Falls) ou le Témiscamingue (Temiskaming) .

LA COLONISATION AGRICOLE DE L'ABITIBI ET DU HAUT-TEMISCAMINGUE 1910-1950 (20)

Les idéaux de la colonisation

Le Transcontinental ouvre donc vers 1910 l'Abitibi à la colonisation et au peuplement. Toutefois le laisser-faire n'était plus de mise pour la colonisation de ce nouveau territoire. On assiste dès lors au phénomène de la colonisation officielle, colonisation assistée et encouragée de 1910 à 1930, et colonisation dirigée et organisée à partir de 1930. Deux ordres de raisons expliquent ce tournant dans l'histoire du peuplement agricole au Québec. Le premier tient à l'ouverture tardive et soudaine de la région et à l'absence de la phase des chantiers. L'Abitibi, n'ayant pas été préalablement touchée par l'exploitation forestière, demeurait inconnue des futurs défricheurs. Une vaste besogne d'information et de recrutement s'avérait donc nécessaire. Par ailleurs le territoire restait éloigné et n'était accessible qu'au prix d'un long transport. Sur place, il fallait accueillir les nouveaux colons et les orienter vers les différents cantons de colonisation. On devait également les assister durant la période initiale de défrichement. Bref une direction et une organisation s'imposaient. D'autant plus qu'avec

20. Pour la colonisation agricole consulter principalement R. Blanchard, l'Ouest du Canada français..., pp. 223-248 et P. Biays, Les marges de l'oekoumène..., pp. 258-276, 287-299. Voir aussi B.B. Gourd, Bibliographie..., nos 517, 519, 526, 529, 589, 593-596, 602-604, 617-621, 643-645, 676, 725, 726, 732.

l'industrialisation rapide du Québec et la désertion des campagnes, les "guides" du Canada français sonnent l'alarme vers la même époque: la nation canadienne-française est menacée dans son existence même. Nous tenons là le second volet de raisons qui firent de l'Abitibi la plus belle réalisation de la volonté colonisatrice du Canada français au XXe siècle. Le Canada français avait conservé son identité dans son retrait, dans le réseau étroit de ses coutumes et de ses relations sociales. Face à l'industrialisation et à l'urbanisation, les Canadiens français vont se replier sur eux-mêmes, sur leur passé et sur la terre.(21) Seule l'exploitation de la terre, activité économique par excellence, permet de maintenir les vertus de la race selon les définisseurs de situation de l'époque. Le peuplement des terres neuves du Québec est donc considéré comme une tâche nationale et religieuse. Mais la terre fait défaut en ce début du XXe siècle. Et voilà que le Nord-Ouest de la Province, que l'on dit d'une grande fertilité, s'ouvre à la colonisation avec la construction

21. F. Dumont, "Du début du siècle à la crise de 1929: un espace idéologique", dans F. Dumont, dir., Idéologies au Canada français 1900-1929, Québec, P.U.L., 1974, pp. 1-14.

du Transcontinental. L'Abitibi devint rapidement dans ce contexte la terre promise où tous les espoirs sont permis. (22)

C'est dans un esprit communautaire que s'opère la prise de possession du sol. Les départs de colons se font par petits groupes sous la conduite d'un missionnaire-colonisateur. Les terres ne sont concédées qu'aux membres des collectivités en constitution. La paroisse, rouage essentiel de la vie sociale, est organisée très tôt. Les premières tâches de construction et de défrichement sont accomplies collectivement. Peu de place ici pour les tentatives individuelles. Ce n'est qu'une fois les paroisses

-
22. Cette vision québécoise de la colonisation explique dans une large mesure les différences qu'on peut noter avec la colonisation du secteur ontarien de l'enclave argileuse (Great Clay Belt). A ce sujet consulter A.R.M. Lower et H.A. Innis, Settlement and the Forest Frontier in Eastern Canada. Settlement and the mining Frontier, Toronto, MacMillan, 1936, 424 p.; G.L. Mc Dermott, Advancing and Retracting Frontiers of Agricultural Settlement in the Great Clay Belt of Ontario and Quebec, Madison, Thèse de Ph. D. présentée à l'Université du Wisconsin, 1959, 160 p.; A. Gosselin et G.P. Boucher Settlement Problems in Northwestern Quebec and Northeastern Ontario, Ottawa, Department of Agriculture, 1944, 54 p.; P. Biays, Les marges de l'oekoumène..., pp. 258-279; J.R. Sunderland, Settlement of the Clay Belt of Northern Ontario and Quebec, Berkeley, Thèse de M.A. présentée à l'Université de Californie, 1955, 198 p. Sur le rôle de l'Abitibi dans la colonisation au Québec lire B.B. Gourde, "la colonisation des Clay Belts du Nord-Ouest québécois et du Nord-Est ontarien", dans B.B. Gourde, dir., Abitibi-Témiscamingue. Quatre études sur le Nord-Ouest québécois, Rouyn, Presses du Cegep de Rouyn-Noranda, 1974, pp. 1-35.

formées que des terres sont accordées à des colons isolés. (23) La colonisation de l'Abitibi relève donc d'un certain mysticisme et s'effectue dans un esprit communautaire sans précédent au Canada. (24) Les principaux leviers de cette action sont constitués par l'Etat (Ministère de la Colonisation) et les organismes de soutien (Sociétés de colonisation dominées par le clergé et subventionnées par l'Etat). Le Gouvernement et ces organismes s'occupent des principaux aspects de l'entreprise de colonisation: propagande, recrutement, encadrement et transport du côté des Sociétés de colonisation et du clergé; arpentage, classification des terres, construction des chemins, plans de paroisses, drainage, assistance technique (agronomes et inspecteurs de colonisation), primes et subventions du côté du Ministère de colonisation. Evidemment tout ce système d'aide à la colonisation s'est développé lentement au cours des années. Ainsi la tâche du colon de l'après-guerre fut singulièrement moins rude que celle du pionnier de 1912 ou celle du chômeur montréalais amené en Abitibi par le plan Vautrin. De même la vigueur de l'intervention étatique et le degré de participation des Sociétés de colonisation varient selon les différentes phases du processus de colonisation agricole de l'Abitibi. (25)

-
23. Les entreprises individuelles dans ce contexte prennent vite l'allure d'une aventure. Voir ainsi l'Odyssée des Turcotte dans P. Trudelle, On va frapper. L'Odyssée de Bartine. Histoire vécue et glanures historiques, Montréal, Ateliers des Sourds-Muets, 1962, 88 p.; P. Trudelle, L'Abitibi d'autrefois d'hier et d'aujourd'hui, Amos, Imprimerie Modèle Ltée, 1937, pp. 44-51
24. Ce caractère communautaire est si profond et si particulier au Québec et à l'Abitibi que l'historien canadien Lower le qualifie de communisme. A.R.M. Lower, Settlement and the Forest Frontier..., p. 84 ss
25. Sur les modalités de l'aide à la colonisation, consulter P. Blays, Les marges de l'oekoumène..., pp. 261-276; B. Blanchard, l'Ouest du Canada français..., pp. 223-248; J.E. Garon, Historique de la Colonisation dans la Province de Québec de 1825 à 1940, Québec, Ministère de la Colonisation, 1940, 136 p.

La colonisation assistée et l'ouverture de l'Abitibi 1910-1930

En fonction de cette urgence nationale de la colonisation, les événements vont se précipiter dès la construction du Transcontinental. Venant de Cochrane en Ontario, le chemin de fer atteint Amos au début de 1912 et Senneterre à la fin de 1913. Toutefois les services du chemin de fer seront irréguliers et souvent interrompus jusqu'au printemps 1915. De plus jusqu'à cette date il n'y a pas de liaison avec Québec. Les colons venant des vieilles paroisses du Saint-Laurent doivent faire un long détour par North Bay et Cochrane en empruntant les lignes du Temiskaming and Northern Ontario Railway. Malgré ces nombreuses difficultés, les premiers convois de colons arrivent avec armes et bagages à l'été 1912. (26) Déjà Hector Authier, le premier agent des terres, les attend, et les premières routes à partir du Transcontinental sont en construction depuis le printemps. A partir de 1912 les convois se succèdent, amenant surtout des fils d'agriculteurs des paroisses peuplées du bord du fleuve (comtés de Portneuf, Champlain, Nicolet, Montmagny). Ces colons s'installent d'abord dans les cantons de l'Abitibi-Ouest autour des trois premiers centres de colonisation; Amos, La Reine et Privat (Taschereau). Amos apparaît déjà comme la capitale de ce Nouveau Monde. C'est le centre d'approvisionnement et de services administratifs

26. Ces arrivées rapides sont le résultat de la grande campagne de propagande de 1910-1911 du premier missionnaire-colonisateur de l'Abitibi, l'abbé I. Caron. Voir l'inventaire de ses pamphlets dans B.R. Gourd, Bibliographie..., nos 537-559.

pour les colons. D'autres localités naissent rapidement. Chaque traversée de rivière par le Transcontinental créant une paroisse: Languedoc (Authier) sur la Bellefeuille en 1913, Macamic sur la rivière du même nom et Senneterre sur la Bell en 1914, Barraute sur la Laflamme en 1916 et La Sarre sur le cours d'eau de ce nom en 1917. Des centres secondaires apparaissent également: Villemontel en 1913, Dupuy et Landrienne en 1914, Belcourt en 1915 et Launay en 1917. Cette poussée colonisatrice se traduit dans les chiffres de population: 329 habitants en 1913, 953 en 1914, 1,237 en 1915, 4.067 en 1917, 8,788 en 1918 et 9,041 en 1919. Le recensement de 1921 fait état de 13,172 habitants pour l'Abitibi. A cette époque également s'ébauche un réseau routier dont la pièce maîtresse est le chemin Allard-Devlin allant de la Rivière La Reine à la Rivière Bell en longeant le chemin de fer. Ici et là se détachent des chemins rejoignant des colonies plus éloignées comme celle de La Motte.

Une décade a suffi à l'Abitibi pour attirer plus d'habitants que n'a fait le Témiscamingue en 40 ans. C'est avant tout la propagande, le recrutement et l'encadrement du clergé, et l'assistance gouvernementale qui ont agi. Le peuplement qui en est résulté s'est déposé sous une forme linéaire. L'Abitibi de colonisation s'étire en 1921 sur plus de 100 milles le long de la voie ferrée, de la frontière ontarienne à Senneterre; la partie ouest étant beaucoup plus peuplée que le secteur est. Amos, principal centre abitibien, forme à cette date une municipalité de 1,488 habitants. Le

développement agricole va aller de pair avec ce peuplement. En 1918 on dénombre 1,017 établissements agricoles. Evidemment à cette date, la colonisation n'a pas encore débouché sur une agriculture rentable. Les colons tirent durant ces années le plus clair de leurs revenus des travaux de voirie, du bois coupé sur leurs lots, ou encore en travaillant dans les chantiers qui n'ont pas tardé à apparaître. Ainsi se trouve constitué vers 1921 le Vieil Abitibi. C'est un tronç grêle, encore pauvre en rameaux.

La décennie qui s'ouvre en 1920 est à la fois une période de projets et de consolidation. La rapidité du mouvement initial donnait à penser qu'on assistait seulement au début d'un développement prodigieux. Aussi toutes sortes de projets de chemins de fer, propres à favoriser la colonisation agricole, virent le jour. On projeta ainsi de joindre le Témiscamingue et l'Abitibi selon un tracé allant d'Amos vers le lac Simard au sud et qui aurait ouvert l'immense hinterland entre les deux régions. On pensa aussi construire une voie ferrée à travers l'écran de sauvagerie du Sud-Est pour relier Amos à Mont-Laurier et à Montréal. L'abbé Caron et Hector Authier furent les ardents propagandistes de ces projets auprès des autorités provinciales. Ces projets n'aboutissent cependant pas car la situation va en démentir la nécessité et la rentabilité. A partir de 1925, entre le Vieux Témiscamingue et l'Abitibi de colonisation débute le

foudroyant développement minier de la faille de Cadillac. Dès 1927 la Horne Copper Corporation entre en production. Le développement ferroviaire à partir de cette date sera tributaire de l'exploitation des ressources minérales. D'autre part le mouvement de colonisation marque un ralentissement pendant la période 1920-1930. Le Gouvernement du Québec, tout en améliorant l'aide apportée aux colons, limite la propagande et le recrutement. C'est l'initiative des Sociétés de colonisation, qui alimente la croissance de l'Abitibi durant cette décennie de consolidation. La population abitibienne continue d'augmenter: 20,306 habitants en 1927 et 23,692 en 1931. Toutefois la plus grande partie de cet accroissement est imputable à une "triomphante natalité" (excédent des naissances sur les décès de 6,574 de 1921 à 1931). Le mouvement d'immigration intérieure dépose néanmoins en Abitibi 500 nouveaux habitants par année durant cette période. Aux 14 paroisses constituées en 1921, viennent s'ajouter 10 nouveaux centres. Ces établissements contribuent à élargir l'Abitibi encore réduit à une bande étroite le long du Transcontinental, et à renforcer les antennes émises vers le sud (pourtour du lac Abitibi) et le nord (St-Félix de Dalquier). La décennie finit cependant mal. La crise américaine de 1929 se propage au Canada et au Québec. Elle ne tarde pas à affecter rudement l'industrie forestière. La mévente du bois porte un coup dur aux nouveaux colons qui y puisent la plus grande partie de leurs revenus. Le mouvement de colonisation s'arrête, et un reflux s'amorce parmi les éléments les derniers arrivés.



L'élargissement de l'Abitibi et l'extension du Témiscamingue: colonisation dirigée et les plans de colonisation 1930-1950.

Les circonstances nouvelles nées de la crise, allaient modifier la situation. En créant des milliers de chômeurs, la dépression prenait au dépourvu les autorités placées devant un problème réclamant une solution urgente. Un grand nombre de ces chômeurs représentait la première génération de citadins. On pensa donc qu'on pourrait tenter une expérience de retour à la terre. La conception du retour à la terre était dans l'air depuis le début du siècle, on s'y accrocha donc énergiquement. On pouvait toutefois difficilement songer à expédier tous les chômeurs dans les vieilles paroisses du Québec. Il fallait se tourner également vers les terres neuves, vers les régions susceptibles de recevoir de nouveaux habitants. En somme on devait faire de la colonisation. Nulle part on ne disposait de plus de place que dans les régions les dernières aménagées, le Témiscamingue et surtout l'Abitibi. On ne pouvait cependant espérer que les chômeurs abandonnent spontanément leurs familles et partent se défricher un lot dans les forêts du Nord. Il fallait les persuader, les transporter, les encadrer, les guider et les assister financièrement.

On devait donc mettre sur pied des plans de colonisation et les appliquer. (27)

En 1932, le plan Gordon voit le jour. Ce plan fédéral-provincial-municipal visait à résorber le chômage urbain. Au cours de sa durée (1932-1934), le plan Gordon tira des villes du Québec (Montréal, Québec, Trois-Rivières, Hull) pour les ramener à la terre 5,955 personnes qui furent presque toutes (5,440) dirigées vers l'Abitibi-Témiscamingue. Le Témiscamingue les hébergea sur les marges septentrionale et orientale de ses anciennes paroisses. Ainsi en septembre 1932, au nord de Guérin le long du chemin ouvert en 1925 pour rejoindre les villes minières de Rouyn-Noranda, les premiers colons s'installent à Rollet (Rivière solitaire), Montbeillard et Rémigny. En 1933 et 1934 de nouveaux groupes de colons viennent épauler les pionniers de 1932. Le plan Gordon amena 2,664 nouveaux habitants au Témiscamingue. L'Abitibi en reçoit 2,776 qui s'installent surtout dans Villemontel et Privat. Toutefois cet accroissement apparaît modeste comparé aux vagues massives de peuplement du plan Vautrin.

-
27. Sur cette période et les plans de colonisation, consulter les ouvrages mentionnés de Blanchard et Biays et aussi J.P. Lupien, La colonisation, un remède à la dépression économique de 1929 à 1939, Montréal, Thèse de M.A. présentée à l'Université de Montréal, 1968, 127 p.; G.L. McDermott, Advancing and Retracting Frontiers ..., J.E. Garon, Historique de la colonisation...; F.C. Innes, The Land Use and Settlement of Quebec Clay Belts, Montréal, Thèse de M. A. présentée à l'Université Mc Gill, 1960, 90 p., J.R. Sunderland, Settlement of the Clay Belt..., R. Barrette, Le plan de colonisation Vautrin, Ottawa, Thèse de M.A. présentée à l'Université d'Ottawa, 1972, 235 p.

Le plan Gordon fut très loin de résorber la masse de chômeurs québécois. La situation demeurait aussi critique en 1934 qu'en 1932. Le Gouvernement québécois devant la montée de l'exaspération publique, tenta à lui seul un grand effort. En octobre 1934, se tint à Québec sous la présidence du Ministre de la Colonisation Vautrin, un congrès de colonisation réunissant "l'élite" des autorités religieuses et civiles du Québec. A ces assises le gouvernement proposa un ensemble des mesures connues sous le nom de plan Vautrin. (28) La province toute entière fut mise à contribution, en particulier les Sociétés de colonisation regroupées en Fédération. Le trésor public injecta \$10 millions dans l'entreprise. Le plan Vautrin déversa sur l'Abitibi et le Témiscamingue un nombre impressionnant de chômeurs urbains et de fils des vieilles paroisses rurales du Québec. Les autorités furent un moment véritablement débordées par la marée. On dut très souvent dans les régions de colonisation improviser des solutions au jour le jour. Le plan Vautrin va attirer en deux ans (1935-1937) 16,591 personnes en Abitibi-Témiscamingue. 27 nouvelles paroisses sont fondées durant la période (Abitibi: 19 et Témiscamingue:8) dont 13 pour la seule année de 1935 (29) . Si on ajoute à ces chiffres les apports du plan Gordon, on peut considérer les plans de colonisation de 1932-1937 comme une véritable transfusion de sang pour la région.

28. Voir R. Barrette, Le plan colonisation...; Congrès de colonisation tenu à Québec, les 17 et 18 octobre 1934 sous la présidence de l'Hon. Irénée Vautrin, Ministre de la Colonisation, Québec, 1935, 226 p.

29. 12,305 colons vont s'établir en Abitibi et 4,286 au Témiscamingue. Le plan Vautrin établira au total 29,411 colons dans les différentes régions du Québec. Blanchard écrit pour sa part que ce plan de colonisation attirera au Nord-Ouest québécois 45,000 personnes. Le chiffre surprend quelque peu. Au total le plan Vautrin amènera la création de 36 paroisses de colonisation au Québec.

C'est au cours de cette période que l'Abitibi prend sa physionomie actuelle avec l'apparition d'une deuxième génération de colonies. L'axe de peuplement installé le long du chemin de fer se gonfle à la fois vers le sud et vers le nord. Dans l'ouest, les paroisses de St-Vital, Val St-Gilles, St-Joachim, St-Camille élargissent la région de La Sarre, et Mancebourg ferme le cercle autour du lac Abitibi. Destor, Cléricy et Montbrun s'installent au sud près des collines marquant la ligne de partage des eaux. Aux abords d'Amos, la colonisation gagne vers le nord avec la création de 2 paroisses dans Berry et Béarn, et s'étend au sud dans les cantons de La Motte, Preissac, La Corne et Vassan. Au nord-est, deux paroisses vont se loger dans Lamorandière et Rochebeaucourt. Si ces dernières vagues de peuplement ont presque tiré l'Abitibi du néant, elles ont simplement ajouté au Vieux Témiscamingue deux antennes. Le plan Vautrin va continuer la poussée colonisatrice du plan Gordon vers le nord dans Rémigny, Montbeillard, Rouyn, Bellecombe et Beauchastel. Une colonie protestante apparaît même dans Joannes. Les plans de cette période ont donc créé tout autour de l'agglomération minière de Rouyn-Noranda un cercle de petits centres de colonisation soudant ainsi la région minière naissante au Témiscamingue et à l'Abitibi. Enfin à l'est, les colons vont s'infiltrer le long des bords du Lac Simard dans Brodeur et Laforce.

Deux nouveaux plans sont mis en marche en 1936, un plan fédéral-provincial, le plan Rogers-Auger et un plan provincial. Ils visent avant tout la consolidation économique des lots déjà occupés par les colons par un réaménagement de l'aide et du contrôle de l'Etat. Car après le remarquable apport du plan Vautrin, un mouvement de reflux s'amorce à partir de 1936. Le Caractère d'improvisation, le manque de préparation des chômeurs promus spontanément défricheurs, le mévente du bois, principale source de revenus du colon et la suppression de nombreux octrois, autant de raisons expliquant ce reflux. Retenons cependant que tous ceux qui abandonnèrent leurs lots n'ont pas été perdus pour la région. Nombreux sont ceux qui ont gagné les villes minières alors en pleine expansion.

A partir de 1936, l'Abitibi-Témiscamingue va vivre sur l'élan communiqué par les grands plans de colonisation. Les manifestations de la crise économique s'atténuent. Le nombre de chômeurs diminue. Le Gouvernement laisse tomber la plupart des dispositions prévues par le plan Vautrin. Le nombre d'aspirants-colons fléchit donc rapidement. Malgré ce ralentissement, 8 nouvelles paroisses (Castagnier, Val-Paradis, St Edmond, Maneville et Champneuf entre autres) voient le jour de 1936 à 1940. Le dénombrement de 1941 permet de faire le point. L'Abitibi et le Témiscamingue comptent alors 104,500 habitants, 64,000 pour le premier et 45,500 pour le second. Si nous ne considérons que la partie rurale de la région, nous constatons que le Témiscamingue avait 13,000 habitants en 1931 et l'Abitibi 22,000. En 1941 ils sont passés à 22,000 et 52,000. Ainsi, de 35,000 personnes, ils sont montés à 74,000 et ont donc plus que doublé en une décennie de colonisation dirigée.

L'entrée du Canada dans le conflit mondial en 1939 transforme les provinces de l'est en un vaste arsenal. Toute la main d'oeuvre disponible est attirée vers les usines de guerre grâce aux salaires élevés. La guerre renverse ainsi les conditions économiques et sociales jusque là favorables au retour à la terre. C'est une tendance qui se maintiendra à la fin des hostilités, car l'industrialisation du Québec se poursuit. Aussi seulement quatre colonies nouvelles sont fondées en Abitibi de 1941 à 1949, et aucune après cette date. Ces nouveaux centres résultent du dernier sursaut de vitalité des "apôtres" de la colonisation au Québec, la colonie collectiviste de Guyenne fondée en 1947 constituant leur plus belle réalisation. (30) Mais on assiste surtout du côté du Ministère de la Colonisation à un effort de rationalisation de la politique de soutien à la colonisation (plan Bégin) à la lumière des enseignements du plan Vautrin. (31) Le plan Bégin tentait surtout d'amener des solutions au problème du conflit permanent en pays de colonisation entre activités agricoles et l'attrait exercé par l'exploitation forestière. Le plan prévoyait également une politique de consolidation destinée à suivre et à compléter la politique d'expansion. De nombreuses paroisses de l'Abitibi et du Témiscamingue bénéficièrent de cette politique. Le Ministère de la Colonisation, malgré cet accent mis sur la consolidation, n'en continua pas moins la propagande et le recrutement

30. Sur les derniers moments du mouvement de colonisation, lire La colonisation agricole, notre salut! Lettre pastorale de l'évêché de la Province de Québec, Québec, Fédération des Sociétés diocésaines de colonisation, 1946, 16 p. Consulter aussi pour l'Abitibi B.B. Gourd, Bibliographie..., nos 572, 577, 579, 581, 611, 618, 619, 670, 673, 676.

31. Voir le rapport du Comité d'étude sur la colonisation présidé par Esdras Minville, Le problème de la colonisation dans la province de Québec, Rapport remis à l'Hon. J.D. Bégin, s.l. 1945, 34 p.

pour la colonisation de l'Abitibi. (32)

Il manque encore trop d'éléments pour tracer le bilan de ces quarante années de colonisation agricole. Soulignons cependant à la suite du géographe Biays que l'utilisation optimale des ressources de la région aurait due revêtir une forme non agricole. Ce sont avant tout des considérations politiques et sociales qui sont intervenues pour amener le Québec à soutenir si intensément la colonisation agricole d'une région dont seuls les pourtours des lacs Témiscamingue et Abitibi peuvent être considérés comme de véritables contrées agricoles. La colonisation agricole du Nord-Ouest québécois déboucha donc largement sur une agriculture marginale tant au point de vue géographique qu'économique. (33)

-
32. Au sujet de la colonisation voir les études du Service des Etudes économiques. B.B. Gourd, Bibliographie..., nos 560-564, 678-690. A propos de la propagande, consulter les brochures inventoriées aux nos 66, 670, 673-675, 116, 118, 119, 138-142.
33. Pour des éléments de bilan, voir P. Biays, Les marges de l'oekoumène..., pp. 308-344; R. Blanchard, L'Ouest du Canada français..., pp. 249-278, Se référer aussi aux documents compilés dans B.B. Gourd, Bibliographie..., nos 375, 408, 418, 424, 425, 454, 458, 477, 478, 481-489, 593, 602-604, 618-621, 642, 643, 679.

LA COLONISATION MINIÈRE: LES VILLES DE LA FAILLE DE CADILLAC 1910-1950 (34)

L'activité minière a été avec la colonisation agricole le principal facteur de l'extension du domaine habité en Abitibi-Témiscamingue. La colonisation minière tire son importance non seulement de la valeur de la production minérale ou du nombre de personnes occupées dans le secteur minier, non seulement des agglomérations qu'elle a fait surgir ou des empires miniers qu'elle a fait naître, mais aussi du rôle qu'elle a joué dans la consolidation du domaine agricole de la région. Les secteurs agricoles ont bénéficié du développement des centres miniers. Ceux-ci ont créé un marché permanent pour l'agriculture régionale jusque là agriculture de subsistance. Bien plus, la colonisation minière en s'insérant entre le Témiscamingue rural et l'Abitibi de colonisation a favorisé le mouvement de colonisation des années de crise économique qui devait combler l'hiatus entre les deux parties de la région. Cette forme moderne de colonisation joua de plus dans la région un rôle majeur dans le développement des infrastructures de communications. La colonisation agricole

-
34. Sur la colonisation minière du Nord-Ouest québécois, consulter principalement R. Blanchard, L'Ouest du Canada français..., pp. 278-296; P. Biays, Les marges de l'oekoumène..., pp. 343-353 et M. Villemure, Les villes de la faille de Cadillac, Rouyn, Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois, 1971, 160 p. Voir aussi les publications du Gouvernement québécois: Rapport sur les opérations minières dans la province de Québec, 1905-1928, Rapport annuel du Service des mines, 1929-1937, L'industrie minière de la Province de Québec, 1937-1950. Se référer également à B.B. Gourd, Bibliographie..., nos 8, 12, 23, 26, 43, 70, 73, 78, 95, 101-105, 108, 113, 121b, 124, 125, 133, 151, 164, 167, 168, 174-175b, 1311.

de l'Abitibi et du Témiscamingue est toute entière l'oeuvre du Canada français qui réserva les terres défrichées aux siens. Par contre le rôle des québécois reste plus limité dans le cas de la colonisation minière. Le développement minier de la région résulte avant tout du débordement de l'industrie minière ontarienne dans le Québec voisin. On ne retrouve la présente active des québécois dans ce développement que dans les mines en production dans le dernier secteur de la faille de Cadillac, la région de Val d'Or (Groupe Sullivan des Beauchemin principalement). Et si la colonisation agricole de la région s'insère dans la conjoncture politique et culturelle du Québec de l'époque, la colonisation minière reste pour sa part tributaire de l'expansion industrielle canadienne et de la conjoncture économique nord-américaine. C'est donc dire que toute l'orientation et la planification du développement minier de l'Abitibi-Témiscamingue échappa au Québécois.

Au début du siècle, la province d'Ontario décida de construire un chemin de fer de pénétration vers les Clay Belts à partir de North Bay. Construit au départ pour favoriser la colonisation agricole, le Temiskaming and Northern Ontario Railway a, en fait, surtout servi à l'expansion minière. Car en 1903 les travaux de construction permettent la découverte de gisements argentifères près de Cobalt. C'est à partir de cette découverte que s'effectue le développement minier du Nord-Est ontarien. Une vague de prospecteurs déferle sur la région, bientôt suivis des entrepreneurs miniers et des investisseurs qui mettent en exploitation les gisements.

La colonisation minière progresse par la suite vers le nord avec les découvertes d'argent à Elk Lake (1908-1910) et d'or à Porcupine et Timmins (1909-1912), et vers le nord-est avec l'exploitation des gisements aurifères de Kirkland Lake et Larder Lake (1912-1925). Tout naturellement le problème de la continuation de ces derniers gisements au Québec s'imposa à l'attention. Toutefois l'Abitibi est entièrement vide au début du siècle et le Témiscamingue ne compte que quelques milliers de personnes fort absorbées par les activités agricoles. La colonisation minière de l'Abitibi-Témiscamingue va se faire en trois étapes. La première est celle des grandes découvertes initiales (1910-1925). La seconde voit la mise en exploitation des premiers gisements et l'aménagement des communications ferroviaires et routières (1925-1934). La dernière étape, qui coïncide avec la période des plans de colonisation agricole, est marquée par le grand "rush" sur les districts aurifères de Val d'Or et de Malartic à partir de 1935.

Dès 1910, des prospecteurs commencent à parcourir la région en empruntant les voies d'eaux. (35) Cette même année, John Beattie

35. La plupart de ces "chercheurs d'or" venaient des camps miniers de l'Ontario. Pourtant ce sont deux français de Ville-Marie, Renaud et Olier, qui firent la première découverte en trouvant de l'or en 1906 dans le canton Dessarat sur les rives d'un lac qu'ils baptisèrent Fortune.

découvre de l'or dans le canton Duparquet. Dès qu'Amos est accessible par le rail, les prospecteurs remontent l'Harricana et atteignent le centre de l'Abitibi. Joe Sullivan découvre de l'or sur les bords du lac Dubuisson en 1911. Stanley Siscoe en 1912 et H. Stabell en 1914 font des découvertes analogues dans le même secteur. A partir de ce moment, les découvertes se multiplient: cuivre et or dans la région de Rouyn autour du lac Osisko, et or à l'est et à l'ouest du lac, le long de la zone faillée de Cadillac. Une découverte cependant va précipiter le mouvement. Edmund Horne, associé dans le "Lake Tremoy Syndicate", met à jour en 1920 un important gisement de cuivre et d'or sur les rives du lac Osisko. Ce qu'on apprit de sa valeur amena des financiers à s'intéresser à sa mise en exploitation. En 1922 le "Thomson-Chadbourne Syndicate" est formé et investit d'importantes sommes dans des travaux d'exploration plus poussés. La même année, la société Noranda Mines Limited est fondée. En 1924 la société minière, persuadée de la rentabilité du gisement découvert par Horne, décide sa mise en exploitation. (36) L'événement déclencha une nouvelle et puissante poussée de prospection. Du cuivre est ainsi repéré aux abords des propriétés de la Noranda, dans les claims Aldermac, Amulet et Waite-Montgomery,

36. Sur le développement de Noranda Mines Limited, lire L. Roberts, Noranda, Toronto, Clarke & Irwin, 1956, 223 p.; W.A. Buick, Noranda Mines Limited: A Study in Business and Economic History, Toronto, Thèse de M.A. présentée à l'Université de Toronto, 1958, 232 p.; G. Fournier, Historique de la Mine Noranda, Montréal, Thèse B. Sc. présentée à l'École polytechnique, 1962, 34 p.

et de l'or dans les claims Powell, Granada et Arntfield entre 1922 et 1925. On découvre aussi durant ces années de l'or dans Cadillac et Fournière. De 1930 à 1935 d'importantes découvertes dans Pascalis, Louvicourt, Bourlamaque et Malartic déclenchent à partir de 1934 le "rush" de Val d'Or, puis celui de Malartic. Quelques gisements sont aussi repérés hors de la faille de Cadillac, du cuivre dans La Reine et Desmeloizes (Abana-Normétal) en 1925 et de l'or dans Guillet au Témiscamingue (Belleterre) en 1934. Au début des années 1940, la prospection se poursuit avec intensité et on enregistre de nouvelles découvertes, mais l'essentiel des gisements mis en exploitation durant la période, sont déjà mis à jour à cette date. 226,000 claims ont été marqués dans la région et 675 compagnies minières ont été constituées.

Une fois les gisements mis à jour, la tâche d'aménager les installations d'extraction et de traitement des minerais s'imposa rapidement. L'Ontario, qui avait expédié les prospecteurs dans la région, fournit de même les techniciens d'exploitation entraînés dans ses mines, le personnel de direction des sociétés minières et, bien entendu, les capitaux. (37)

37. Evidemment derrière la présence ontarienne se profile l'influence des grandes entreprises minières et du grand capital américains. Consulter E.S. Moore, American influence in Canadian Mining, Toronto, University of Toronto Press, 1941, pp. 24-67.

Une "sorte de colonisation ontarienne", pour reprendre une formule de Blanchard, s'esquissait au Nord-Ouest. (38) Quelques chiffres nous en révèlent l'importance économique. 50 mines vont être mises en production dans la région durant la période 1925-1950. En 1927 la production minérale du Québec était évaluée à \$29,124,110. et celle de l'Abitibi-Témiscamingue à \$76,674. En 1950 elles se chiffraient respectivement à \$220,665,103. et à \$100,528,241. A cette date donc près de la moitié de la valeur de la production minérale du Québec provenait des mines de la région. La valeur de la production minérale de la région de 1927 à 1950 totalisa \$923,814,777. Les Sociétés minières de la région versèrent de 1930 à 1950 \$235,665,201. en dividendes à leurs actionnaires, dont \$146,287,979. uniquement pour la Noranda Mines Limited. La fabuleuse richesse du gisement découvert par Horne permit la naissance de cet empire minier qu'est le Groupe Noranda. Dès la fin de 1928, la société minière estimait déjà la valeur des gisements Horne à \$79,340,000.

38. De même au Québec on prôna dans certains milieux l'extension de la colonisation agricole et du peuplement Canadiens-français dans le Témiscamingue et l'Abitibi ontariens (Timiskaming et Cochrane-Hearst). Ces projets suscitèrent l'inquiétude des groupes ontariens intéressés au développement du nord de leur province. En fait les Canadiens français s'établirent en très grand nombre dans le Nord-Est-Ontarien. 30,497 sur 95,076 habitants en 1931. Toutefois leur influence sur l'orientation du développement de la région nord-ontarienne est pratiquement nulle. Sur la pénétration canadienne-française dans le Nord-Ontario, lire I. Caron, La région du Témiscamingue, Montréal, Société de colonisation de Montréal, 1910, 15 p.; J.B.L. Bourassa, Des terres neuves pour tous dans le Témiscamingue québécois et ontarien, Montréal, Imprimerie La Patrie, 1920, 36 p.; Is Toronto and Western Ontario to be Sidetracked and New Ontario Made a Greater Quebec? On is Old Ontario going to have Equal Rights within her Own Province and in the Development of the Greater Ontario?, s.l., 1902, 12 p.

En 1929, deux ans après l'entrée en production de la mine Noranda, les revenus s'élevaient à \$17,737,499. Dès 1930 Noranda Mines Limited versait à ses actionnaires \$5,599,430., conservant \$3,890,114. de profit en surplus.

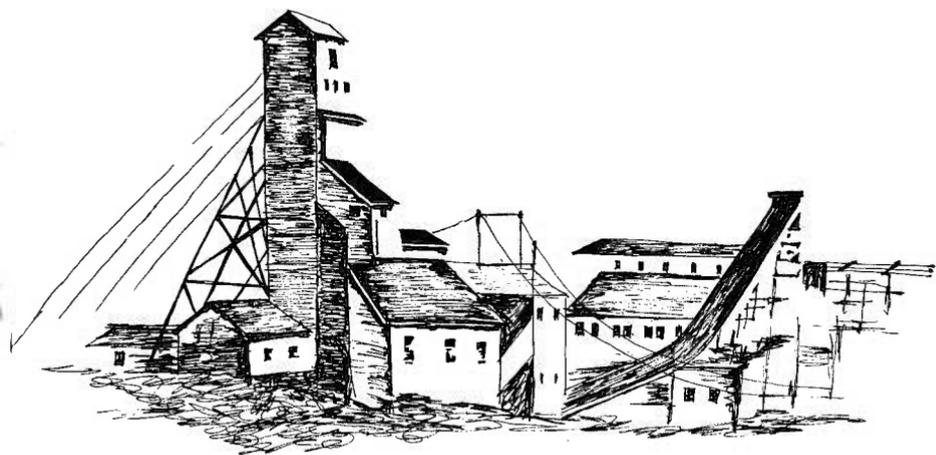
Mais pour obtenir ces résultats impressionnants, il avait fallu débloquer les mines, c'est-à-dire leur ouvrir des communications avec l'extérieur pour évacuer leur production vers les régions industrialisées, leur procurer l'énergie nécessaire au fonctionnement de leurs installations, attirer au Nord-Ouest des milliers de travailleurs miniers et voir à l'aménagement des agglomérations. Avant tout des communications s'imposaient. Les premiers équipements et matériaux de la mine Noranda furent amenés par le Haut Ottawa et la Kinojévis ou à travers bois par des chemins d'hiver à partir de la frontière onratienne. Ceux des mines Sullivan, Siscoe et Shawkey par l'Harricana d'Amos au Lac Dubuisson. Ce n'était toutefois là que des moyens de fortune. La construction de voies de communication à gros rendement devenait indispensable. Encore ici l'emprise de l'Ontario sur le district minier québécois se fit sentir. Le TNOR préparait déjà ses plans pour étendre ses lignes du côté québécois vers Rouyn et les autres centres miniers plus à l'est. Mais cette fois le gouvernement du Québec réagit, inspiré par le Ministre de la Colonisation

et des Mines J. E. Perreault. Le Ministre visita la région de Rouyn en 1923 à l'invitation du "Thomson-Chadbourne Syndicate". (39) Le Gouvernement du Québec et Noranda Mines Limited s'associèrent pour subventionner la construction d'une voie ferrée de Taschereau sur le Transcontinental à Rouyn. La construction de la ligne, commencée en 1925, fut achevée en 1927 en même temps que la route Macamic-Rouyn-Angliers. (40)

-
39. J. E. Perreault, "An Official Trip to the Rouyn Gold Fields" Canadian Mining Journal, vol. 45, juillet 1924, pp. 637-639. Leslie Roberts, l'historien de la Noranda, dit du ministre Perreault qu'il était l'un des rares membres du gouvernement québécois de l'époque à comprendre le domaine minier et à entrevoir les immenses possibilités du développement minier du Nord-Ouest québécois. Le ministre fut le promoteur de plusieurs projets de loi concernant l'aménagement des infrastructures de la région minière. Après la défaite du gouvernement libéral en 1936, il devint le premier Canadien français à siéger au Conseil d'administration de Noranda Mines Limited. L'administration Taschereau n'était cependant pas insensible au développement minier et industriel de l'Abitibi-Témiscamingue. On peut lire quelques passages révélateurs à ce sujet dans L'Administration Taschereau. Les principes qui l'ont guidée et les oeuvres qu'elle a réalisées. Québec, 1927, pp. 17-18, 136-138. Toutefois la résistance des mentalités demeurait très forte et les outils collectifs pour intervenir rapidement et efficacement dans le développement minier de ce nouveau pays de frontière étaient quasi-inexistants.
40. Une compagnie privée fut formée en 1925 pour la construction de la ligne, la "Rouyn Mines Railway Co." (National Transcontinental Railway Branch Lines Co. en 1926). A sa mise en service la ligne fut louée pour 30 ans au Canadien National qui en devint ensuite propriétaire. Cela permit au CN, tout en conservant le contrôle du trafic ferroviaire, d'obtenir des subsides du Québec (\$250,000.) et de la Noranda (\$100,000.). Pendant les deux années de construction de cet embranchement, le Québec mena des actions juridiques en Cour Suprême et au Conseil Privé de Londres pour contester le droit du Nipissing Central, filiale à charte fédérale du TNOR, à oeuvrer au Québec. Le Québec perdit sa cause en 1927; mais la ligne Taschereau-Rouyn était déjà terminée à cette date.

L'Abitibi, la région minière et le Témiscamingue étaient dès lors reliés entre eux. En 1927 aussi, le Nipissing Central, filiale du TNOR, reliait Rouyn à la région minière ontarienne en desservant Arntfield et Francoeur. De 1929 à 1931 de nombreuses routes sont ouvertes: Rouyn-Cadillac, Senneterre-Louvicourt, Louvicourt-lac Dubuisson, Palmarolle-Duparquet, Rouyn-Ontario. L'essor de Val d'Or à partir de 1934 permet la construction d'un chemin de fer Senneterre-Val d'Or qui sera achevé en 1937. L'année suivante la ligne est prolongée vers Rouyn par Malartic et Cadillac. Des principaux centres miniers, le chemin de fer va ensuite rayonner vers les mines isolées comme Normétal, et même à la fin des années 1940 se diriger vers les centres miniers de la deuxième génération (embranchement de Barraute vers Chibougamau). Enfin en 1939 la route Val d'Or-Mont-Laurier est terminée, mettant ainsi très tardivement la région en communication avec Montréal. On s'occupe ensuite de ravitailler en énergie les installations minières. En 1924 la Northern Quebec Power, entreprise à capitaux ontariens, mettait en marche une usine hydroélectrique sur la rivière des Quinzes pour alimenter la région de Rouyn et les mines avoisinantes. (41) L'Hydro-Québec fait de même en 1938 au rapide 7 du Haut Ottawa pour approvisionner Val d'Or et Malartic.

41. Il faut noter que, malgré la présence de l'usine de la rivière des Quinzes, l'électrification du Témiscamingue rural ne se fera qu'après la guerre par le biais des coopératives d'électricité.



Ainsi pourvues en communications et en force motrice, les compagnies minières purent aménager leurs installations et entrer en production. Toutefois le travail d'extraction et de traitement des minerais demandaient une main d'oeuvre nombreuse. Le recrutement cependant ne fut pas difficile. A la nouvelle de découvertes d'or en Abitibi-Témiscamingue, une foule d'individus, plus ou moins aventuriers, et venant surtout d'Ontario accoururent avec l'espoir de faire fortune. Un grand nombre de travailleurs d'Europe orientale et surnommés les "Fros" (foreigners) rallièrent les mines après avoir construit les voies ferrées. Avec la crise économique et les plans de colonisation, les Canadiens français, fils de cultivateurs ou chômeurs urbains désertant très tôt les lots de colonisation, vont faire leur apparition en masse dans les mines. Les Canadiens français seront ainsi majoritaires dans les mines les dernières ouvertes, celles du secteur Val d'Or-Malartic, tandis que les mineurs anglophones et étrangers seront en plus grand nombre dans les mines de la région de Rouyn-Noranda et à Duparquet. Evidemment les cadres et techniciens resteront presque partout anglophones. Blanchard estime à 10,000 le nombre des travailleurs miniers de la région au début des années 1940. La mine Noranda en employait 1,900 à elle seule. Avec le conflit mondial et la création d'usines de guerre attirant massivement la main d'oeuvre, les effectifs miniers tombèrent à 7,900 en 1944 et à 7,500 en 1948. Les compagnies minières

tentèrent à partir de cette date de résoudre leurs problèmes de main d'oeuvre en attirant dans la région minière des contingents de "personnes déplacées" par la guerre (D.P.). Ce recrutement déposa ainsi au Nord-Ouest une deuxième génération de travailleurs européens, ce qui ne fut pas sans provoquer certaines frictions avec les organisations syndicales. Les syndicats accusèrent non sans raison, les entreprises minières de profiter de cette arrivée massive de nouveaux travailleurs pour briser le militantisme des ouvriers. La belle époque où chaque individu pouvait faire fortune passa rapidement. Les sociétés minières acquirent en peu de temps tous les droits miniers. Il ne resta plus au travailleur qu'à s'embaucher dans les mines où il devait faire un travail industriel mené avec régularité. En 1931 le mineur de la Noranda était payé \$0.60/heure, les apprentis-mineurs \$0.53 et les ouvriers de surface \$0.43. En 1944, toujours à la Noranda, les mineurs gagnaient de \$0.68 à \$0.95/heure, et les ouvriers de surface de \$0.55 à \$0.80/heure. L'ouvrier travaillait dans un pays austère, "isolé" et entièrement dominé par l'industrie minière. Le métier était rude et surtout dangereux. 292 ouvriers perdent la vie dans les mines du Nord-Ouest de 1925 à 1949, dont 59 pour la seule mine Noranda. Cela représente plus de la moitié des 491 accidents de travail mortels dans l'industrie minière du Québec pour la même période. Les syndicats apparaissent dans la région de Rouyn dès le début des années 1930. En juin 1934 le "Mine Workers Union of Canada", affilié à la centrale canadienne

d'inspiration communisme "Workers Unity League", mène pendant dix jours une grève sauvage. La répression policière et patronnale désorganise complètement le syndicat local qui disparaît. Il faudra près de dix ans avant que renaisse une véritable organisation syndicale dans les mines de la région. Un petit syndicat d'inspiration catholique, le Syndicat des mineurs de l'Abitibi inc., existera cependant dans la région de Val d'Or de 1938 à 1942. En 1943 un syndicat industriel affilié au C.I.O., et dirigé par des sympathisants communistes, " International Union of Mine, Mill and Smelter Workers" pénètre en force dans la région après avoir investi tout le secteur minier ontarien. La victoire syndicale pour l'accréditation est obtenue malgré une vive résistance des compagnies minières qui avaient mis sur pied en 1942 des Comités d'employés, à la mine Noranda et à la mine Waite-Amulet en particulier. Les mineurs de la région vont pouvoir pour la première fois négocier collectivement leurs salaires et leurs conditions de travail, et voir enfin leurs syndicats reconnus par les entreprises minières. Cela se fera cependant au prix de longues luttes comme la grève de 3 mois à la mine Noranda durant l'hiver 1946-47. La période se termine toutefois assez mal pour le syndicalisme minier, L'IUMMSW, en plus de faire face à la collusion entre l'industrie minière et le gouvernement Duplessis, est exclusé du Congrès canadien du travail à cause de ses tendances politiques radicales.

Il subit à partir de 1948 le maraudage d'un autre syndicat industriel, les "United Steel Workers of America", qui réussit à le supplanter dans la région au début des années 1950. (42) Les organisations politiques ouvrières affiliées ou proches du parti communiste canadien furent importantes dans la région minière. (43)

-
42. On connaît en fait très peu de chose sur les travailleurs miniers de la période 1925-1950. Un mur de silence nous sépare de leur histoire. Ainsi Leslie Roberts en 230 pages sur l'histoire de Noranda Mines Ltd. ne parle pas une seule fois de 1,900 ouvriers de l'entreprise. Les conditions de vie, les conditions de travail, l'idéologie, la culture en fait tout ce qui constitue la trame authentique de l'histoire des travailleurs miniers de l'Abitibi-Témiscamingue restent encore à découvrir. On doit quand même consulter à ce sujet E. Dumas, Dans le sommeil de nos os, Montréal, Leméac, 1971, pp. 25-42; F. Larouche "L'immigrant dans une ville minière: une étude de l'interaction", dans B.B. Gourd, dir., Abitibi-Témiscamingue. Quatre études sur le Nord-Ouest québécois, Rouyn, Presses du Cégep de Rouyn-Noranda, 1974, pp.26-64; F. Côté, "L'industrie minière et le problème social", Actualité économique, vol. 21, t.2, no. 5, mars 1946, pp. 409-427, J. Mebling, Analyse socio-économique d'une grève, Montréal, Presses de l'École des Hautes Etudes commerciales et Beauchemin, 1963, 218 p.; R. Jodoin, En-d'ssaur, Montréal, Editions québécoises, 1973, 207 p. Sur le syndicat des Mine-Mill, lire I. Abella, Nationalism, Communism and Canadian Labour. The C.I.O., The Communist Party and the Canadian Congress of Labour 1935-1956, Toronto University of Toronto Press, 1973, 256 p.
43. Encore ici on connaît peu de choses sur cet aspect de la vie des travailleurs miniers. Malgré son anti-communisme et son anti-syadicalisme notoires, The Rouyn-Noranda Press de la période demeure une bonne source de renseignement.

Ces organisations furent particulièrement actives dans le secteur de Rouyn-Noranda durant les années 1930-1935, et solidement implantées dans les milieux des mineurs étrangers. Un organisateur du Mine-Mill se fit même élire sous la bannière C.C.F. dans le comté de Rouyn-Noranda en 1944.

On peut s'imaginer que tous ces emplois provoquèrent un mouvement d'urbanisation intense, d'autant plus que les mines se trouvaient concentrées le long de l'étroite faille de Cadillac. Soulignons au départ l'originalité de l'urbanisation de la zone minière. L'emplacement des villes et des voies de communications les unissant suit le tracé de la faille. Ces villes sont véritablement juchées sur la ligne de partage des eaux entre deux zones agricoles colonisées auparavant. Ces agglomérations vont ainsi, en plus de leur fonction minière initiale, remplir une fonction de centres de services pour l'ensemble du Nord-Ouest québécois. Les premiers temps des villes minières furent tous semblables. Autour des premiers ouvriers grouillait la horde des aventuriers, tenanciers et joueurs, qui court les camps miniers, et qui survit même dans les débuts des villes minières de la frontière. Cette population s'installa avant même la construction des voies des communication. Quelques grandes sociétés minières ont créé elles-mêmes des agglomérations bien aménagées comme la Noranda Mines Limited, à Noranda et la Lamaque Gold Mines Limited, à Bourlamaque. Ces véritables ville privées, longtemps administrées par la direction des mines, furent avant tout des villes résidentielles réservées au personnel de direction, aux cadres et techniciens des mines et aux ouvriers logeant dans les habitations louées par les compagnies minières. L'organisation

des vraies villes, des villes commerciales et animées fut abandonnée à l'initiative individuelle et aux spéculateurs. Elle se fit dans le désordre le plus complet. Ce contraste permit même à Blanchard de comparer ces villes jumelles à Westmount et Montréal. D'autres villes, parmi les plus récentes, furent mieux aménagées grâce à l'intervention du Ministère des Affaires municipales. C'est le cas de Malartic. Peu à peu ces villes minières se sont organisées et policées, refoulant aux périphéries les marginaux qui se regroupèrent sur les terres publiques en villages de "squatters", comme Roc d'Or aux portes de Malartic. De nombreux camps miniers vont aussi naître durant les premières années de la ruée vers les mines. Ils disparaissent avec l'organisation des centres urbains. Mais parfois à cause de l'éloignement, ils vont grandir pour devenir avec l'épuisement des gisements des villages fantômes ou semi-déserts. Mentionnons dans ce cas Duparquet, Arntfield, Cadillac, Perron, Barville et Belle-terre. (44)

44. Au sujet de l'urbanisation de la région minière consulter R. Blanchard, l'Ouest du Canada français..., pp. 286-296 et M. Villemure, Les villes de ..., pp. 38-107. Sur les débuts mouvementés des villes minières lire E. Benoist, Abitibi. Pays de l'or, Montréal, Editions du Zodiaque, 1938, 198 p. et A. Pelletier, J'ai vu naître et grandir ces jumelles (Rouyn-Noranda), Rouyn, Imprimerie Lebonfon, 1967, 194 p.. Sur le rôle des sociétés minières dans l'aménagement des villes voir R.C. Rowe, "Town Planning and Social Relationships", Canadian Mining Journal, vol. 55, no. 4, 1934, pp. 205-207 et W.B. Hetherington, "The Mining Town of Malartic, Que.", Canadian Mining and Metallurgical Bulletin, vol. 46, no. 372, pp. 121-134.

La croissance de cette zone urbaine s'effectua très rapidement. On peut même parler de villes champignon. Rouyn est érigée en ville en 1927 et compte alors 2,332 habitants. Noranda incorporée en 1926 possède à cette date 1,500 habitants. En 1931 avec 5,471 personnes, Rouyn-Noranda devient la plus grande agglomération de l'Abitibi-Témiscamingue. Les villes jumelles grimpent à 13,385 habitants en 1941 et à 24,305 en 1951. Val d'Or est fondé en 1935 et Bourlamaque en 1934. Les deux villes réunissaient 5,920 habitants en 1941 et 11,145 en 1951. Malartic incorporée en 1939 possédait déjà 1,791 personnes et en comptait 5,983 en 1951. Les villes de la Faille de Cadillac passèrent ainsi de 5,471 habitants en 1931 à 22,209 en 1941 et à 41,433 en 1951. Il faut ajouter à ce total la population des villes minières situées hors de la zone faillée comme Duparquet (1,485 en 1951), Normétal (1,700 en 1951) et Belleterre (1,011 en 1951). On peut donc estimer à plus de 46,000 la population fixée en Abitibi-Témiscamingue par 25 ans de colonisation minière intensive.

A partir de la fin des années 1940 un certain nombre de changements susceptibles d'affecter le peuplement minier sont intervenues. La plus importante de ces transformations demeure les difficultés éprouvées par les mines d'or (épuisement des gisements et augmentation des coûts de production). Certaines mines continuèrent leurs activités grâce à l'assistance fédérale (Emergency Gold Mining Assistance Act de 1948). Mais

la plupart des mines fermèrent leurs portes. Des 50 mines mises en production dans la région de 1925 à 1950, 40 étaient des mines d'or. En 1950, 24 mines avaient cessé de fonctionner et de ce nombre 22 étaient des mines aurifères. 18 d'entre elles fermèrent leurs portes de 1940 à 1950 et 11 entre 1945 et le début des années 1950. Ainsi la frontière du peuplement minier subit une régression à partir de la fin des années 1940. Mais l'axe urbanisé de la faille de Cadillac demeura stable à cause de la solidité de son infrastructure et de l'importance de sa fonction de centre de services qui alla en s'emplifiant à partir de 1950, la partie centrale de l'axe urbanisé (Malartic-Cadillac) restant cependant plus fragile face à la conjoncture nouvelle. (45) Cette régression se fit donc surtout sentir sur les marges (Belleterre, Duparquet, Arntfield et Louvicourt). A partir de 1950 la frontière du peuplement minier se déplace vers le nord, au delà de l'Abitibi agricole, vers les centres miniers de la deuxième génération: Mattagami, Poirier, Joutel, Chapais et Chibougamau.

45. Sur l'avenir des villes de la faille de Cadillac, voir M. Villemure, Les villes de..., pp. 109-140.

CONCLUSION

La recherche historique régionale demeure encore beaucoup trop embryonnaire pour tirer de véritables conclusions sur l'histoire de la période 1880-1950. Trop d'éléments manquent encore. Trop de questions demeurent encore sans réponse. Malgré tout certaines lignes de force se dégagent.

L'Abitibi-Témiscamingue est au départ une région isolée et marginale par rapport à l'ensemble québécois. Cela explique le retard de "l'ouverture" de la région et joue un rôle important dans son développement et son peuplement.

L'Abitibi-Témiscamingue fut durant toute cette période un pays de frontière et de colonisation: Pays de frontière géographique, économique et politico-culturelle. Pays de colonisation agricole, minière et dans une moindre mesure forestière. Cette colonisation se déroule en trois grandes étapes et donne vie à trois sous-régions possédant chacune certaines particularités socio-économiques: le Vieux-Témiscamingue, l'Abitibi rural et la zone minière de la faille de Cadillac. Ces deux facteurs influencèrent de manière déterminante l'évolution de son histoire et des mentalités. Il reste encore à faire ressortir que la colonisation de la région se fait en fonction des besoins de métropoles. Cette colonisation intérieure s'effectue sous une double influence:

celle du monde industriel ontarien et nord-américain en pleine expansion et celle du Canada français cherchant par la colonisation agricole de ses territoires vierges du nord à préserver sa spécificité.

L'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue de cette période c'est largement la rencontre de ces deux mondes dans les immensités d'un pays neuf et isolé, d'un pays à construire.

UN CAMP DE CONCENTRATION
EN ABITIBI
DURANT LA GRANDE GUERRE. 1.

JEAN LAFLAMME

Centre de documentation en littérature
et théâtre québécois
Université du Québec à Trois-Rivières

- 1- Extrait d'une brochure déjà publiée: Les camps de détention
au Québec durant la première guerre mondiale, Montréal, 1973.

INTRODUCTION

La présence, sur le territoire du Nord-Ouest québécois, d'un camp de concentration, entre 1915 et 1917, a laissé chez les habitants de cette région un souvenir qui, pour être déjà vague, n'en demeure pas moins vivace. Ce camp de Spirit Lake n'a pas laissé de réputation horrifiante comme ceux de Dachau ou de Buchenwald, dont les noms seuls donnent froid au dos; pourtant les jeunes générations abitibiennes continuent d'interroger périodiquement leurs aînés sur cet événement bref, mais marquant, de leur histoire locale.

C'est pourquoi nous avons cru faire oeuvre utile en extrayant d'une poussière déjà soixantenaire les éléments principaux de cette page historique dont l'originalité n'a pas manqué d'en fasciner plusieurs. La source principale de documentation a été trouvée aux archives publiques du Canada, à Ottawa. Elle consiste en un dépôt de soixante-dix-huit dossiers, répartis en vingt-et-un volumes ou boîtes, conservés sous le titre général de Secretary of State, Custodian of Enemy Property, World War I, Internment Operations, et étiquetés RG-6, D-1. Il faut ajouter à cela les Military District Files, RG-24, MD-4, vol. 3. La plupart de ces dossiers touchent l'ensemble des vingt-quatre camps de détention établis à la grandeur du Canada, entre 1914 et 1920; une dizaine de chemises concernent plus particulièrement le camp abitibien de Spirit Lake.

La consultation de sources supplémentaires s'est avérée nécessaire. Des voyages répétés dans la région qui entoure l'ancien site de ce camp ont eu pour résultat une moisson de documents utiles, voire indispensables. Certains ont été puisés aux archives de la Société Historique d'Amos et à celles de la Société d'Histoire & d'Archéologie de l'Abitibi. L'aspect de la vie interne du camp n'aurait pu être étudié de façon satisfaisante sans cet apport. De plus, une heureuse trouvaille, faite aux archives de l'Ecole d'Agriculture de La Ferme, près d'Amos, fut celle de vingt-et-un clichés montrant le site du camp, les habitations, les officiers, les soldats, les prisonniers, etc., le tout permettant de reconstituer le plan du camp. Enfin, les archives de la paroisse Sainte-Thérèse d'Amos ont, pour leur part, apporté leurs lumières sur l'organisation du service religieux au camp.

Les sources imprimées se sont avérées plus rares. Pourtant, un rapport global intitulé Internment Operations, 1914-1920, a été rédigé à l'intention du ministère de la justice par sir William D. Otter, en date du 30 septembre 1920. Ce rapport, publié à Ottawa l'année suivante, a servi de point de départ à l'orientation de nos recherches. Les ouvrages suivants ont aussi consacré tantôt un article, tantôt une maigre mention à l'objet de notre étude:

Annette Gauthier, Genèse de nos paroisses régionales, Rouyn, 1972, à l'article La Ferme.

- Robert Rumilly, Histoire de la province de Québec, tomes 19 et 21, Montréal-Éditions, s.d.
- Arthur Prévost, Par la Croix et la Charrue, Montréal, 1939, 96 p.
- Pierre Trudelle, L'Abitibi d'autrefois, d'hier et d'aujourd'hui, Amos, 1937, 396 p.
- Ulric Dumont, Le Pays du Domaine, Amos, 1938, 216 p.
- X..., Un royaume vous attend, l'Abitibi, Québec, Min. de la Colonisation, 1957, 112 p.
- X..., Vingt-cinquième anniversaire de l'Abitibi, Amos, 1938, 160 p.

Il existe deux petites sources manuscrites, sur le sujet, conservées toutes deux aux archives de l'École d'Agriculture de La Ferme. Il s'agit de deux relations de souvenirs, dans lesquelles entre la description du camp de Spirit Lake. Même si leurs auteurs n'ont pas eu accès aux documents officiels, ces récits sont dignes d'intérêt, car ils sont basés sur des témoignages de première main. Ces deux honnêtes essais sont les suivants:

- Françoise Fortier, Monographie succincte de la Ferme expérimentale fédérale de l'Abitibi (1916-36), s.l.n.d., 5 p., dactylographié, 28 cm.
- Magloire Valiquette, c.s.v., Notes historiques sur les débuts de La Ferme, s.l.n.d., 3 p., dactylographié, 28 cm. (publié dans Abitibi cinquantenaire, Amos, 1964, pp. 69-73).

Enfin, les publications du ministère des Terres & Forêts de Québec nous ont fourni les cartes nécessaires à l'étude du site de ce camp.

Un patient assemblage de toute cette documentation a finalement abouti à la présente rédaction, laquelle offre un exposé de l'organisation du camp de Spirit Lake, ainsi qu'un éventail des divers secteurs de la vie quotidienne de ce camp.

Une série de tableaux et de graphiques sont incorporés à ce travail, fruit d'une compilation d'éléments épars. Ils offriront au lecteur une accumulation de renseignements, tout en lui évitant l'ennui de longues énumérations dans le texte.

1. CREATION DU CAMP

Bien qu'entré en guerre sans ultimatum ni déclaration formelle, le Canada ne se retrouva pas moins en état d'hostilité avec l'Allemagne, le 6 août 1914. L'ordre du cabinet Borden de lever un corps de troupes pour aller au secours de l'Angleterre reconnaissait implicitement l'existence d'un état belligérant entre le Canada et l'empire de Guillaume II (1).

Une telle situation se révélait plutôt imcommode pour un certain nombre d'immigrants canadiens qui ne possédaient pas encore leur certificat de naturalisation. Beaucoup en effet appartenait à des nationalités considérées dès lors comme ennemies: Allemands, Austro-Hongrois, Bulgares, Turcs, etc. Ainsi, dès le 28 octobre, le "Comité du Conseil Privé du Gouverneur Général du Canada" ordonnait-il "l'enregistrement et, en certains cas, l'internement des étrangers de nationalité ennemie" (2).

Pour mener à bien les opérations de cet internement, le ministre de la Milice nomma bientôt comme directeur un général à la retraite, sir William Otter. Ce dernier devait veiller à l'entretien des prisonniers, leur faire exécuter certains travaux jugés nécessaires, pourvoir au logement et à la nourriture tant des prisonniers internés que des troupes chargées de leur surveillance. On lui accorderait les

crédits nécessaires, à charge de faire approuver ses dépenses par le gouvernement. Il pourrait obtenir le secours de la Police Montée et du Service Secret du Dominion, en cas de besoin (3).

La première tâche du nouveau directeur fut de trouver des endroits convenables pour loger les détenus, les nourrir, les vêtir, et... les surveiller. Car la convention, votée à La Haye par les puissances internationales, le 29 juillet 1899, statuait que les prisonniers de guerre devaient bénéficier d'un entretien égal à celui des troupes du pays (4). Vingt-quatre de ces camps s'échelonnèrent donc à la grandeur du Dominion, entre 1914 et 1920. Le Québec, pour sa part, en comptera quatre. Outre celui de Montréal, créé dès le 13 août 1914, le général Otter en ouvrit un à Beauport, le 29 décembre 1914; un autre à Spirit Lake, le 13 janvier 1915; enfin un autre à Valcartier, le 24 avril 1915 (5).

Seul celui de Spirit Lake, l'objet de notre étude, offrait le type classique du véritable camp de concentration. Son ensemble de baraques trapues formait, en bordure d'un chemin de fer, une sorte de petit village étroitement ceinturé. d'une haute clôture de barbelés. Dix "bunk houses" de 27 pieds par 75 abritaient quelque cent prisonniers chacun. Les camps des soldats, la "Guard Room", la boulangerie, la cuisine, le magasin et l'entrepôt s'alignaient entre les deux rangées de camps des détenus. Un peu en retrait, sur deux buttes légères, le "mess" des officiers, celui des sergents, la prison et le double hôpital. Hors de la clôture, sur les bords d'un lac circulaire d'un mille de diamètre,

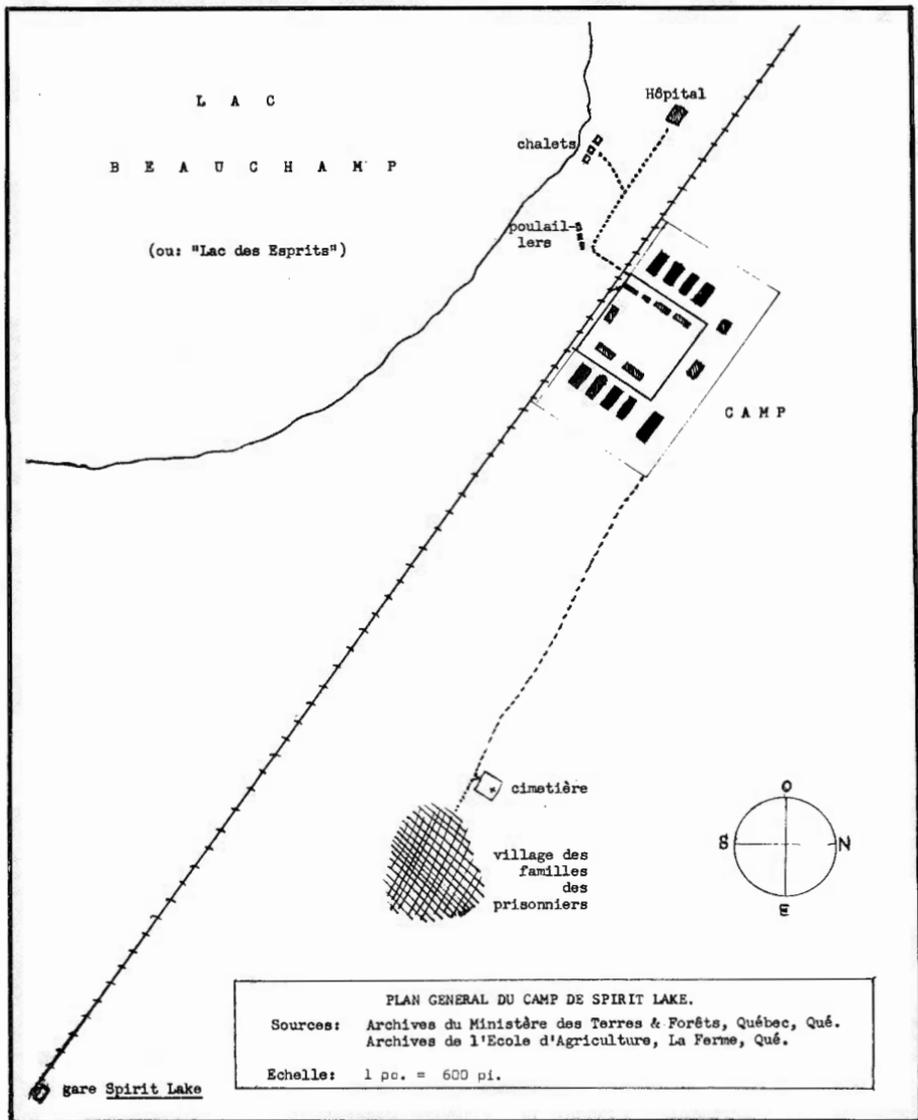
des chalets de bois rond abritant les familles des officiers. Du côté opposé, refoulés dans les rochers, une chapelle et d'autres habitations rudimentaires pour les familles de certains prisonniers (6). Partout à l'entour, la forêt vierge, attaquée par les défrichements naissants.

Plusieurs raisons avaient concouru au choix de cet emplacement. La politique du gouvernement d'Ottawa était de se faire donner par les provinces des étendues de territoire à faire défricher et cultiver par les prisonniers, de manière à nourrir ceux-ci et préparer en même temps des fermes expérimentales pour l'après-guerre. De plus, la région de l'Abitibi, fraîchement ouverte à la colonisation, était séparée du reste du Québec par 300 milles de forêts, ce qui diminuerait les dangers d'évasion. Le passage du chemin de fer Transcontinental, terminé depuis un an, faciliterait le ravitaillement.

Un autre motif, d'ordre économique celui-là, avait pesé dans la balance. Pendant que le quartier-général se disposait à fixer le camp à Belcourt, localité naissante située à quelque 45 milles à l'est d'Amos (7), le maire d'Amos même, M. Hector Authier, également président de la Chambre de Commerce locale, proposa un changement de site, en attirant l'attention du gouvernement sur la situation alarmante des commerçants de son village (8). Une population de quatre-vingt familles, dénombrée à 550 âmes à peine, comptait déjà à son service quatre magasins, un restaurant et trois hôtels (9). L'arrivée massive de nouveaux colons était escomptée, mais la déclaration de guerre avait stoppé brusquement

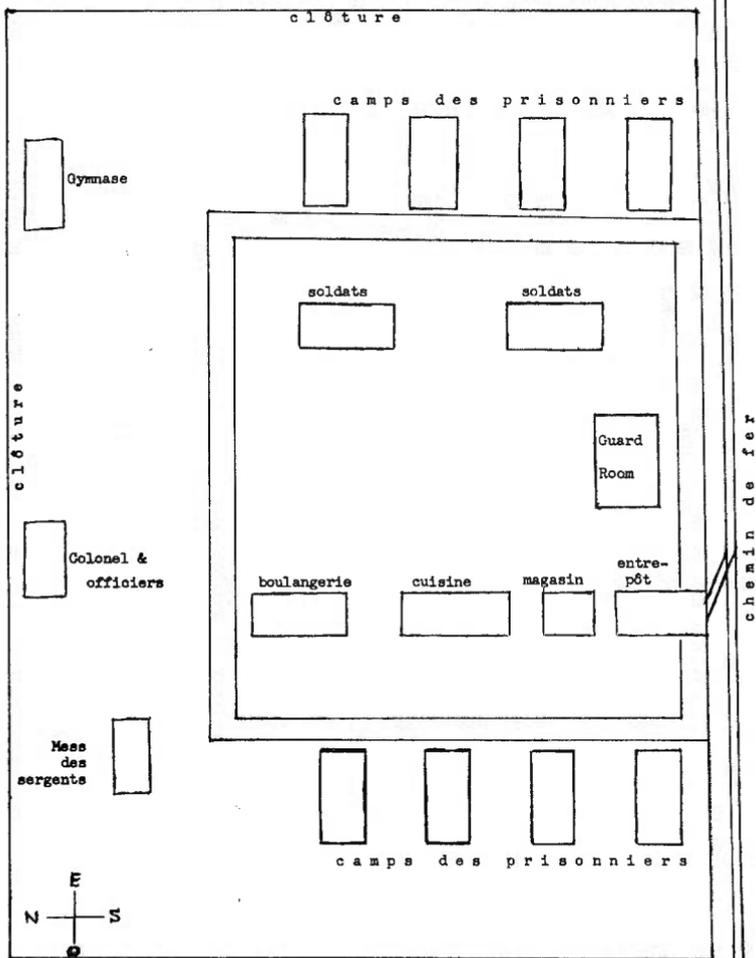
tout essor de colonisation; déjà la faillite se dressait, menaçante, face à ces commerces. On comprend aisément que, dans les circonstances, l'installation imminente d'un fort contingent de prisonniers dans leur voisinage représentait pour ces hommes d'affaires un pouvoir d'achat qui les sauverait de la ruine.

Le transfert fut d'autant plus facile que les officiers désignés ne prisait guère le site trop isolé de Belcourt (10). Le camp fut donc établi à cinq milles à l'ouest d'Amos, dans les cantons de Trécesson et de Dalquier, presque sur la ligne de faite qui sépare les eaux du bassin laurentien de celles du bassin hudsonien. L'endroit s'appelait "Spirit Lake" ou lac de l'Esprit, parce que des Indiens de passage, ayant campé jadis sur ce rivage, auraient aperçu au-dessus des flots une grosse étoile qu'ils auraient prise pour une divinité (11). Une étendue de douze lots, couvrant environ mille âcres de terrain, était mise à la disposition des prisonniers et de la garnison (12).



PLAN DES CONSTRUCTIONS AU CAMP DE SPIRIT LAKE.

Source: Archives de l'Ecole d'Agriculture, La Ferme, Qué.



11. ORGANISATION DU CAMP

Le personnel affecté à un camp de concentration était habituellement composé d'un commandant, d'un adjudant, d'un officier d'intendance ou quartier-maître, d'un médecin et occasionnellement d'un dentiste. Le personnel subalterne devait compter un sergent-major, un sergent d'intendance, un sergent quartier-maître, un sergent d'ordonnance, un sergent d'infirmerie et un sergent prévôt. Un interprète était nécessaire, cette besogne étant remplie par un civil (13). Ensuite venaient les simples soldats et quelques employés civils.

Il semble bien qu'à Spirit Lake les cadres étaient au grand complet. Même si nous n'avons pu en retracer la liste officielle, une photo de 1915 comble cette lacune (14) et nous présente le lieutenant-colonel J.W. Rodden, commandant; le lieutenant Richard, adjudant; le lieutenant G.W. Meldrum, le lieutenant Gilmour, le capitaine Labelle et le major Williams (médecin). Un second cliché (15) nous montre à son tour le groupe des sergents et caporaux, au nombre de quinze, mais sans fournir leur identification, si ce n'est de manière imprécise, le nom d'un sergent Buckley. Seul l'interprète est reconnaissable à son costume civil. Un témoignage affirme que ce camp comptait, lors de son ouverture (13 janvier 1915), neuf officiers, quarante sous-officiers et cent soixante simples soldats, le tout devant garder 1,200 prisonniers (16).

Ces officiers et soldats étaient sujets à permutation. Ainsi

le colonel Rinfret, après la fermeture de son camp de Beauport, fut nommé au commandement de Spirit Lake, le 15 juillet 1916, en remplacement du colonel Rodden, transféré au commandement du camp de Kapuskasing, en Ontario. On retrace aussi la présence à Spirit Lake, en janvier 1916, du major J.-Eudore Hébert-Thérien, dont les photos de 1915 ne faisaient pas mention (17).

La stabilité numérique de la garnison dépendait de celle des prisonniers, mais jusqu'à un certain point seulement. Pour s'en convaincre on n'a qu'à jeter un coup d'oeil au tableau suivant, qui recense le mouvement du personnel détenu et militaire au camp de Spirit Lake, à partir du 1^{er} mai 1916, époque où s'amorça une forte décroissance chez les détenus, attribuable aux grandes vagues de libération conditionnelle dont nous parlerons plus loin.

Tableau 1.- Mouvement des prisonniers et des troupes
au camp de Spirit Lake.

Date	Nombre de prisonniers	Estimé des troupes			
		officiers	sous-off.	hommes	total
1 mai 1916	1,144	192
15 juin 1916	1,016	8	35	137	180
11 sept. 1916	99	7	33	122	162
30 sept. 1916	109	8	27	116	151
20 oct. 1916	106	3	20	99	122
1 nov. 1916	275	7	33	110	150
1 janv. 1917	257	6	26	85	117

On voit, par exemple, que de juin à septembre 1916 les détenus tombent de 1,016 à 99; les troupes, elles, ne fléchissent que de 180 à 162.

Nous avons déjà fait allusion à la présence de civils au sein du personnel gardien. L'interprète du camp en était un. On eut aussi recours à des experts en construction ou autres sortes de travaux, afin de diriger le labeur des prisonniers. Nous pouvons identifier au moins trois des cinq civils employés à Spirit Lake. L'interprète s'appelait Joseph Nordman, dont les services, au dire du général Otter, étaient indispensables "every hour in the day" (18). Le contremaître de la construction s'appelait Paul Saint-Denis, lequel affirmera en 1949: "Toutes les maisons bâties au camp durant la guerre ont été bâties par moi, avec l'aide de prisonniers" (19). Un troisième employé, du nom de Pascal Fortier, fut d'abord à la direction de la cuisine des officiers (20); mais on ne tarda guère à l'affecter à l'exécution d'un plan gouvernemental: la préparation d'une ferme expérimentale fédérale pour l'après-guerre (21).

D'où venaient les prisonniers? Ils avaient été arrêtés un peu partout au Canada, plusieurs à la frontière, en tentant d'entrer au pays ou d'en sortir. C'étaient pour la plupart des Austro-Hongrois, incluant les Ruthènes, les Galiciens, les Croates, les Tchèques et les Slovaques. Il y avait aussi un certain nombre d'Allemands, de Bulgares et de Turcs. Un estimé approximatif du groupe initial de détenus parle de douze

Allemands et de mille Austro-Hongrois, sans précision pour les autres races (22). L'unique recensement officiel conservé aux archives n'a été fait que le 30 septembre 1916, donc après les grandes vagues de libération. A cette date, le camp ne compte plus aucun Allemand, mais dénombre encore 97 Autrichiens, deux Turcs, deux Bulgares et huit autres (23).

Sur le total de ces détenus, bien peu pouvaient être qualifiés de "prisonniers de guerre" au sens de la convention de La Haye, c'est-à-dire ayant été capturés les armes à la main, ou encore ayant appartenu à des corps de réserve ennemis. La très grande majorité étaient des civils, que les accords de La Haye permettaient d'interner si l'on supposait que leurs activités pouvaient rendre service d'une manière quelconque à l'ennemi. Il semble que ce soupçon légal était assez vite créé, d'autant plus que beaucoup de ces immigrants, fraîchement débarqués, n'avaient pas le sou, et que les municipalités, responsables de l'assistance publique, se trouvaient heureuses de refiler au gouvernement fédéral l'entretien d'une portion de leurs indigents (24).

Ceux qui possédaient quelques effets personnels purent les garder pendant leur détention. Mais tout argent, bijou ou article pouvant favoriser l'évasion étant immédiatement confisqué. L'argent s'en allait dans le "Prisoners of War Trust Fund", au crédit du Receveur Général du Canada, tandis qu'on enfermait les objets dans une voûte de sûreté. La majeure partie (90%) de l'argent revint à ses propriétaires, durant leur

internement, sous forme de tabac ou friandise, par l'intermédiaire de la cantine du camp. Mais comme, au moment de sa libération, un individu n'avait le droit de se faire remettre que 75 dollars en espèces, il se trouva que 10% environ de l'avoir des détenus resta entre les mains du Receveur Général, à la fin des hostilités (25).

Une clause de la convention de La Haye attribuait au gouvernement belligérant la propriété de tous les biens des prisonniers, autres que leurs effets personnels. Or un certain nombre de ces détenus étaient déjà solidement établis au Canada et y possédaient des biens immeubles. Le gouvernement fédéral fit alors administrer ces biens par un organisme appelé "Custodian of Alien Properties", promettant de statuer sur ces cas particuliers, après la guerre (26).

Un problème d'humanité se posait, concernant l'internement de ceux qui avaient femme et enfants à nourrir. Le gouvernement canadien se fit un devoir d'entretenir, à la place des pères de famille, ces personnes à charge, soit en leur permettant de demeurer dans leurs foyers et en leur versant une allocation mensuelle, soit en les autorisant à accompagner les hommes au camp de concentration, où l'on pourvoit à leur subsistance (27). Une soixantaine d'épouses (28), avec leurs enfants, se prévalurent de cette dernière possibilité et purent s'installer à Spirit Lake, où des logis avaient été prévus à cette fin.

On comptait tous les genres de professions ou métiers chez ces étrangers, avant leur internement. Des ministres du culte, des officiers de marine marchande, des professionnels, des mécaniciens, des ouvriers, des mineurs, des fermiers, etc., durent abandonner leurs occupations particulières pour la durée des hostilités. C'est toutefois en fonction de ces mêmes métiers ou professions qu'on opéra leur classement en deux catégories, pour se conformer aux règlements de La Haye, qui stipulaient que le traitement des détenus devait être égal à celui des militaires du pays. C'est ainsi que ceux de la première catégorie, dont la profession pouvait équivaloir à un rang d'officier, avaient droit à un meilleur logement et à une meilleure nourriture que les autres.

Nous avons déjà signalé quel genre d'habitat était fourni aux prisonniers, à Spirit Lake. Ajoutons que les "bunk houses" occupés par les détenus servaient à la fois de dortoirs, de salle à manger, de salles de séjour, etc. (29). Remarquons que les soldats-gardiens étaient logés de la même façon; les sergents et les officiers avaient toutefois leurs mess respectifs.

La nourriture était également la même que celle des militaires. Apprêtés dans une grande cuisine, sise au centre des habitations, les plats étaient distribués dans chaque baraque et avec rapidité, aux heures des repas (30). Les cuisiniers étaient recrutés parmi les prisonniers, afin de satisfaire les diverses coutumes dans la nutrition,

lesquelles variaient beaucoup d'une nationalité à l'autre (31). Les vivres étaient achetés par contrat chez les épiciers d'Amos. La liste invariable se lisait comme suit: pain, viande, légumes frais, thé, café, sucre, riz, fèves, beurre, confiture, sirop, sel, poivre, fromage. Il en coûtait en moyenne 28 cents par jour pour nourrir un prisonnier (32). La rationnement, en vigueur à partir du 1^{er} juin 1917, ne toucha aucun prisonnier de Spirit Lake, car le camp était déjà fermé à cette date.

Un item de nature à donner quelque mal aux autorités militaires était bien celui du vêtement. La grande instabilité du climat abitibien rendait difficile l'équilibre entre l'économie et l'efficacité sur ce chapitre. La présence des femmes et des enfants compliquait encore davantage le problème, "sans doute le plus difficile de tous", au dire du général Otter (33). Néanmoins on dut s'en tirer assez bien, puisque le coût moyen annuel des vêtements d'un prisonnier ne s'éleva qu'à \$24.39. Cette somme fut suffisante pour fournir aux détenus les canadiennes, chandails, pantalons, chemises, sous-vêtements, bottes, bas, salopettes, mouchoirs et serviettes dont ils eurent besoin (34).

Les conditions sanitaires n'étaient nullement négligées. La propreté des baraques était soumise à une inspection quotidienne. Des baignoires avec eau chaude et eau froide, des buanderies, des latrines, tout existait en nombre suffisant. On veillait à la destruction rapide des déchets de toutes sortes.

Un service de santé fonctionnait dans une maison à part, laquelle tenait lieu d'hôpital et était placée sous les ordres du major Williams, officier médical. Inutile de dire que les demandes d'admission y furent très nombreuses. Au dire du général Otter, "la moindre indisposition servait de prétexte" (35).

Les rigueurs du climat abitibien sont proverbiales. Même de nos jours, en janvier, le thermomètre y dépasse souvent le -40° F., et parfois le -50° F. (36). En 1915, avant les progrès du défrichement de l'Abitibi, la situation était encore pire. "Le sol gelait à la glace à tous les mois de l'année", de témoigner un pionnier (37). Aussi la tuberculose ne tarda pas à se jeter parmi les prisonniers de Spirit Lake. Les cas se multiplièrent tellement qu'on jugea bon d'ouvrir un hôpital séparé, pour leur traitement (38). Il semble bien qu'on ait fait venir un deuxième médecin, à cet effet, puisqu'un employé civil du camp notera plus tard, dans ses souvenirs, la présence de deux médecins, à Spirit Lake, durant l'hiver 1915-1916 (39).

Les accidents furent peu nombreux. Les malaises les plus fréquents, hors les indispositions courantes, étaient la hernie et les maux de dents. Contrairement au reste, les soins dentaires n'étaient pas donnés gratuitement, à moins d'un danger immédiat pour la santé (40).

Quelques cas de folie surgirent, développés par suite d'une tension nerveuse causée par la privation de liberté et les règlements

restrictifs. On s'employa à placer chaque patient dans un asile d'aliénés, aux frais du gouvernement, en attendant de le renvoyer dans sa patrie d'origine.

La mort montra aussi son masque funèbre. La tuberculose et la mortalité infantile furent les deux plus grandes faucheuses de vies. Si l'on compte avec cela une tentative d'évasion terminée tragiquement, comme on le verra plus loin, on dénombre quelque vingt-deux décès, au camp de Spirit Lake.

Hors le logement, la nourriture, le vêtement et la santé, les prisonniers pouvaient manifester des besoins d'un autre ordre, par exemple dans le domaine religieux. Sur ce point, la convention de La Haye allait jusqu'à permettre aux détenus de se rendre aux lieux publics de culte, sous escorte, bien entendu. Cette clause ne put être appliquée au Canada, à cause de la rareté des troupes. En revanche, les ministres des divers cultes eurent accès au camp de Spirit Lake, pour y visiter les prisonniers et y célébrer des offices. Ils étaient les bienvenus en tout temps, du moment qu'ils n'empiétaient pas sur les obligations régulières du camp (41). Ils avaient même droit à une rémunération de dix dollars par visite, en plus de leurs frais de déplacement (42).

La religion orthodoxe formait la confession dominante (43). Les catholiques romains, pour leur part, atteignaient la centaine (44). Nous manquons de précision sur le nombre des protestants et des musulmans, mais nous sommes sûrs que ces religions étaient représentées.

Les orthodoxes furent un temps desservis par un prêtre roumain, interné avec eux (45). Mais comme cet ecclésiastique obtint vite sa libération, il semble que ses ouailles demeurèrent sans pasteur. Les protestants reçurent la rare visite d'un clergyman, envoyé par l'évêque anglican du district (46). Quant aux catholiques, soldats ou prisonniers, ils bénéficiaient de la proximité de la paroisse naissante de Sainte-Thérèse d'Amos. Le curé de cet endroit, l'abbé Viateur Dudemaine, se rendit régulièrement au camp, pendant une année entière (47), plus précisément jusqu'en avril 1916, date à laquelle son vicaire, l'abbé Zéphirin Ménard, le remplaça pour cette mission bimensuelle (48). On avait érigé une chapelle en bois rond, sur le domaine du camp, et c'est là que se déroulaient les offices religieux (49).

Les registres de la paroisse Sainte-Thérèse conservent les actes de dix-sept baptêmes, faits à Spirit Lake. Sur ce nombre, quinze étaient des enfants de détenus et deux, des enfants de soldats. Deux mariages y sont également consignés, chez les soldats. Enfin trois sépultures: deux enfants de détenus et l'épouse d'un officier. Les tableaux suivants fournissent les noms et les dates de ces événements.

Tableau 11.- Inventaire des baptêmes catholiques
chez les prisonniers de Spirit Lake.

Prénom	Père	Mère	Date
Anny	Féodor Romaniuk	Matronie Worfiana	13 mai 1915
Stanislas	Julian Rak	Anna Stogrin	31 juil. 1915
Lugdwinka	Andry Hucrok	Anna	9 oct. 1915
Yonne	André Papee	Marie Debroska	22 oct. 1915
Any	Pawel Pasiecznik	Tyrsiena Dutcrak	7 mars 1916
Iwan	Michel Karphik	Anna Wenzel	7 mars 1916
Franck	Michel Savicky	Kornela Gorcrynska	7 mars 1916
Weronica	Jan Zator	Josepha Hachla	7 mars 1916
Any	Roman Zotusan	Dominica Lazarovici	7 mars 1916
Mary	Nkolay Hauczuruk	Felicia Heilik	7 mars 1916
Stephany	Mike Pasiecznik	Paroska Scriparz	20 avril 1916
Rodolphe	Peter Jouvorski	Minor	20 mai 1916
Paul	Petro Bator	Antonia Veink	10 juin 1916
Pitre	Jacob Prokopezuk	Lane Eftode	10 juin 1916
Vacelli	John Szewezuk	Miria Glowaska	10 juin 1916

Tableau 111.- Inventaire des baptêmes catholiques
chez les soldats de Spirit Lake.

Prénom	Père	Mère	Date
Arthur- Emmatt	John Booth	Rose-Aline McEntee	10 juin 1916
Ethel- Margaret	J.-Patrick Cousins	Bridget Rodden	11 sept. 1916

Tableau 1V.- Inventaire des mariages catholiques
chez les soldats de Spirit Lake.

Epoux	Epouse	Date
John Booth	Rosa McEnty	28 août 1915
Henry Harriison	Charlotte Griffiths	16 sept. 1915

Tableau V.- Inventaire des sépultures catholiques
chez les prisonniers de Spirit Lake.

Prénom	Père	Mère	Date	
Iwan	Peter Bator	Antonine Winnik	3 mai	1915
Carola	André Manko	Catherine Senniw	22 mai	1915

Les deux enfants catholiques défunts ont été inhumés dans le cimetière paroissial d'Amos. L'épouse du major Thérien, décédée le 24 janvier 1916, fut enterrée aux Trois-Rivières. Pour les autres religions, on avait délimité un petit cimetière, près des habitations des familles des prisonniers. Une grande croix de béton s'élevait au-dessus d'autres croix plus modestes, celles-ci en bois, et qui finirent par atteindre le nombre de dix-neuf (50). Bien que chacun de ces décès fût soigneusement consigné par l'autorité militaire (51), leur liste continue, jusqu'à ce jour, à se dérober à nos recherches.

111. VIE QUOTIDIENNE AU CAMP

La monotonie de l'existence des détenus ne pouvait être brisée qu'en leur fournissant une occupation continue, faisant alterner le travail avec la récréation. Il fallait éviter chez eux l'excès de temps libre. A cette fin, la convention de La Haye permettait d'employer les prisonniers à trois genres de travaux (52).

Le premier mode était obligatoire. Il s'agissait de travaux à effectuer pour leur propre subsistance, leur confort et leur propreté. Préparer leur nourriture, couper et transporter le bois de chauffage, balayer, aérer et mettre en ordre leurs habitations et commodités, telles étaient leurs principales nécessités quotidiennes.

Le second mode d'emploi consistait à travailler pour le gouvernement canadien: construire ou réparer les habitations, défricher, égoutter, etc. Les détenus qui y consentaient recevaient le même salaire que les militaires (\$0.25 par jour).

Enfin, la troisième façon permettait d'affecter les prisonniers au service de corporations privées. Le salaire et les autres conditions étaient alors à négocier entre les employeurs et les autorités militaires.

Les trois genres d'emploi furent mis à exécution, mais avec peu d'enthousiasme et un succès relatif. Plusieurs internés s'objectaient périodiquement à faire les travaux du ménage. Quant à travailler pour le gouvernement, ils craignaient d'être accusés plus tard de collaboration avec l'ennemi, en cas de victoire de la part de leur nation d'origine (53). Des corporations privées, dont plusieurs municipalités, firent demande pour avoir l'aide de prisonniers, mais dans la plupart des cas on ne put s'entendre sur le salaire à verser ou sur l'entretien de l'escorte nécessaire.

Malgré tous ces handicaps, voici le bilan des travaux effectués par les détenus de Spirit Lake. Pour le gouvernement canadien, certains ont défriché et essouché 500 acres de terre cultivable (54), sous la conduite d'un contremaître civil, M. Pascal Fortier, futur régisseur de la ferme expérimentale en préparation. Vingt chevaux étaient à leur service (55). D'autres ont érigé plusieurs constructions, sous les ordres de M. Paul Saint-Denis, autre contremaître civil: des entrepôts, une vaste grange pour la future ferme, des camps de bois rond, à proximité de la gare, pour les familles des détenus; d'autres camps de bois rond, au bord du lac, pour les familles des officiers. Plus de 400 d'entre eux, affirme-t-on, ont participé à ces constructions (56). Pendant ce temps, d'autres confectionnaient des routes pour relier le domaine aux chemins publics; d'autres posaient des drains et des conduites d'eau (57).

Les hivers se passaient surtout à couper le bois de chauffage. Des photographies, conservées jusqu'à ce jour, nous montrent encore les longues caravanes de détenus, redescendant les côtes de Spirit Lake, avec leurs pleines charges de bois de quatre pieds ou de deux pieds, selon le cas. La dureté du climat en exigeait une quantité énorme à brûler (58).

Concernant le troisième mode d'emploi, la seule corporation avec laquelle on avait pu s'entendre était celle des Chemins de fer nationaux. Privés d'une forte portion de leur personnel, à cause du service militaire, les responsables des chemins de fer étaient menacés de devoir fermer un grand nombre de leurs lignes, faute de pouvoir les entretenir. Ceci fut notamment évité sur la ligne Cochrane-La Tuque, grâce au travail de quarante prisonniers de Spirit Lake. Escortés par quinze soldats, le lieutenant Gilmour en tête, ils passèrent l'hiver de 1916-17 sur la voie ferrée, enlevant la neige, pelletant le charbon, veillant à l'entretien des wagons et des locomotives. Ils fournissaient dix heures de labeur quotidien. En retour, on leur donnait \$1.50 par jour, en plus de leur nourriture. Ils dormaient dans des wagons chauffés. Leur escorte était logée et nourrie elle aussi, ce qui était une économie pour le ministère de la Milice. Le général Otter affirme qu'ils donnèrent partout satisfaction (59). On peut même dire qu'ils contribuèrent en quelque sorte à la victoire. Ce furent eux, en effet, qui exécutèrent la dure tâche de remplacer un à un, sur cette ligne, les rails larges de cinq pouces par d'autres de trois pouces, puis de recharger les

premiers, afin que le gouvernement pût les expédier en France, où l'on en avait un urgent besoin pour gagner la guerre. Le 17 janvier 1917, on les trouve à O'Brien. On les retrouve à Doucet, le 19 février suivant, puis à Parent, le 28 du même mois (60). Un peu plus tard, on les reverra faire le même travail sur une autre ligne, à Saint-Malo d'Auckland, dans le Comté de Compton (61).

L'occupation des prisonniers devait être favorisée même durant leurs temps libres. Aux heures réglementaires, ils avaient la liberté de mouvement à l'intérieur de l'enceinte clôturée. Mais on jugea bon d'aménager pour eux une cour de récréation et de leur fournir quelques articles de sport en rapport avec les saisons. Le tennis était le jeu le plus en vogue, dit-on (62). Pour les soldats, un gymnase avait été installé dans la future grange. On y avait ajouté une cantine, une estrade pour le théâtre, et même un piano (63). Peut-être les prisonniers eurent-ils accès eux-même à ce gymnase, au moins en hiver. On organisait aussi pour eux de longues promenades, sous escorte, sur les routes les moins passantes (64).

Les loisirs de l'esprit étaient plus difficiles à satisfaire, les lectures des prisonniers devant être strictement contrôlées. Néanmoins quelques journaux ou magazines canadiens et américains purent pénétrer dans le camp. Les détenus pouvaient recevoir toute correspondance et tout colis qui leur était adressés. Ils pouvaient eux-même expédier des colis et avaient l'autorisation d'écrire deux lettres

par semaine. Ils ne payaient aucun tarif postal, selon la convention de La Haye. En revanche, la censure était rigoureuse. Opération difficile, puisque la plupart des lettres étaient rédigées en langue étrangère ou en dialecte propre à faire suer l'interprète, quand elles n'étaient pas chiffrées ou camouflées. Les colis de nourriture ou de vêtements contenaient souvent des messages, des outils, de l'argent ou autres articles défendus, habilement dissimulés, et que les gardiens devaient examiner avec mille soupçons (65).

A cause du grand nombre des détenus, il se faisait une large consommation de tabac et autres douceurs. Aussi vit-on le camp se doter d'une cantine à l'usage exclusif des prisonniers, où les denrées les plus en demande étaient offertes à bon marché. La plupart des prisonniers avaient soit un crédit, provenant de leur avoir initial, soit de l'argent de poche, fruit de leur travail au camp. Les petits profits de la cantine servirent souvent à donner des rations de tabac à ceux qui n'avaient aucun argent et ne pouvaient en gagner (66).

La permission de fumer n'était donnée qu'à certaines heures déterminées (67). Inutile de dire que bière, vin ou alcool sous toutes formes furent en tout temps strictement interdits. Les quelques extraits de fabrication domestique ne purent échapper à la saisie des gardiens (68).

Le général Otter venant lui-même inspecter le camp trois ou quatre fois l'an, afin de s'assurer de son bon fonctionnement et de son

bon ordre. Les pays ennemis pouvaient aussi demander qu'une visite semblable fût faite en leur nom, par un consul allié du Canada. Ainsi Spirit Lake reçut-il une telle visite diplomatique, lorsque le consul des Etats-Unis, G. Willrich, se présenta au camp le 16 novembre 1916. Il représentait l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne, la Turquie et la Bulgarie (69). Le nombre des prisonniers venait brusquement de remonter de 106 à 275, et sans doute craignait-on la parcimonie dans la distribution des biens de consommation. En fait les autorités militaires préparaient la fermeture prochaine de ce camp et le transfert des détenus à Kapuskasing, en Ontario, pour leur mieux-être.

La discipline générale du camp n'avait rien de tortionnaire. La convention de La Haye défendait de traiter les prisonniers comme des criminels ou des condamnés. Elle les soumettait tout simplement aux lois et règlements de l'armée du pays. En cas de crime ou de mauvaise conduite, ils étaient jugés comme les militaires. On ne pouvait tirer sur eux que s'ils tentaient de s'évader.

Bien sûr, la privation de liberté était en elle-même une torture morale. Mais les autorités militaires s'efforçaient de l'adoucir par une attitude humaine dans le traitement des prisonniers. De sorte qu'en dehors de très rares cas de mesures spéciales qu'on dut adopter à l'égard de certains caractères insubordonnés ou vicieux, la conduite générale des détenus montra qu'ils se résignaient sagement à leur sort, en attendant des jours meilleurs.

Les délits les plus courants, parmi ceux enregistrés au camp, s'établissaient comme suit: refuser de faire un travail obligatoire; s'adonner à la paresse; fumer aux heures prohibées; flâner dans les latrines, etc. En retour, les punitions pouvaient être: six jours de corvée; huit heures de travail pénible; quatre heures de travail quotidien pendant une semaine; neuf jours de prison, etc. (70).

Une infime minorité de détenus ne purent se résoudre à endurer la monotonie de la détention, l'obligation du travail manuel, la routine du règlement, l'appel nominal biquotidien dans la cour centrale et le couvre-feu à neuf heures. Une quarantaine environ tentèrent la désertion (71), malgré une surveillance étroite. Le succès de ces évasions fut très relatif. L'Abitibi, pays neuf et désert, séparé des centres habités, n'offrait rien d'hospitalier aux déserteurs. La faible densité de la population empêchait de se noyer dans les foules, et l'on était vite repéré, puis repris. Quelques-uns se virent acculés à la grande misère et choisirent de revenir d'eux-mêmes au camp (72), d'autant plus que la convention de La Haye interdisait de punir les évadés repris.

L'un de ces fuyards connut une fin tragique, le 7 juin 1915. Le galicien Iwan Gregoraszcruk (73), ayant réussi à tromper la vigilance de ses gardiens, avait pu s'éloigner, sur la voie ferrée, jusqu'à une cinquantaine de milles vers l'ouest. Il approchait du village de La Sarre, lorsqu'un colon du nom de Germain, voyant venir vers lui cet homme gesticulant et au langage étranger, saisit sa carabine et l'abattit de deux balles. Ce geste méritera au colon trop zélé une peine de prison (74).

IV. LIQUIDATION DU CAMP

Un changement important s'opéra, au printemps de 1916, dans la politique canadienne à l'égard des prisonniers de guerre. Au début des hostilités, le Canada avait envoyé 32,000 hommes sur le champ de bataille. Par la suite, devant les demandes de renfort, il n'avait cessé de fournir des contingents supplémentaires aux alliés. De sorte qu'en mai 1916, le total dépassait les 400,000 Canadiens en dehors de leur patrie. Inutile de dire que la main d'oeuvre en souffrait beaucoup, au pays. Les compagnies de chemin de fer, les mines, les aciéries et autres industries assiégeaient le gouvernement de pressantes demandes en capital humain. Ottawa trouva moyen de les satisfaire partiellement en leur fournissant, comme travailleurs, les prisonniers de guerre.

Plus de mille Austro-Hongrois, détenus à Spirit Lake, obtinrent ainsi une libération conditionnelle, après avoir signé une déclaration promettant loyauté et obéissance aux lois canadiennes, et s'engageant à se rapporter périodiquement aux autorités policières les plus proches. Les Allemands, pour leur part, furent jugés trop dangereux et ne purent participer à ce privilège. Ils demeurèrent prisonniers, avec quelques autres dont la conduite n'avait pas donné satisfaction (75).

Les conditions à remplir par toute compagnie désireuse de puiser à cette source de main d'oeuvre étaient: 1^o de ne pouvoir se trouver d'autres travailleurs; 2^o d'offrir aux ex-détenus un emploi permanent; 3^o de leur verser un salaire aux taux courants du pays; 4^o enfin de défrayer elle-même le coût de leur transport (76).

Plusieurs corporations s'empressèrent d'en embaucher. Le Canadian Northern Railway, de Toronto, en fit venir 50, en mai 1916. La Minto Coal Co., de Minto, N.-B., en reçut 32, le mois suivant, pendant que la Welland Ship Canal en obtenait 219. En juillet, les autorités en envoyaient 172 à la Canadian Pacific Railway, 43 à l'Asbestos Corporation of Canada, et 100 au Transcontinental National Railway (77).

On ne put satisfaire à toutes les demandes. On avait promis au surintendant Way, de Cochrane, Ont., vingt familles de prisonniers. Il offrait de les loger et de leur fournir du travail sur les chemins de fer nationaux, à l'est de Hearst, Ont. En même temps, on promettait les familles restantes à la Dominion Iron & Steel Co. Mais aucune de ces deux promesses ne fut remplie, le directeur général des fermes expérimentales fédérales, M. Grisdale, étant intervenu pour demander de ne plus réduire le nombre des détenus à ce camp (78). En effet, ceux-ci étaient tombés de 1,016 à 99, en l'espace de deux mois. L'automne en ramènera bien quelque deux cents, mais jamais Spirit Lake ne reverra sa masse compacte des débuts. Dès novembre 1916, les autorités songent à fermer ce camp et à transférer ses pensionnaires à Kapuskasing.

Le camp tint bon cependant jusqu'au 28 janvier 1917. La liste des militaires qui présidèrent à sa fermeture, ce jour-là, se lit comme suit: lieutenant G.W. Meldrum, sergent Edwards, caporal Robin et soldat Rabin (79). On envoya la batterie de cuisine au camp de Vernon, C.-B. L'hôpital, son personnel et ses patients étaient déménagés à Kapuskasing depuis le 21 janvier. Quant aux provisions, on reçut l'ordre de vendre sur place, au prix coûtant, les denrées périssables, les autres devant être écoulées au prix du marché (80). Toute la ferme et l'équipement agricole étaient laissés à la disposition du ministère fédéral de l'Agriculture. Spirit Lake devenait officiellement La Ferme.

CONCLUSION

Il serait intéressant de connaître les jugements de la population de l'époque, au sujet de ce camp de concentration de Spirit Lake. Nous n'avons cependant rien trouvé dans les journaux du temps, ce qui est facilement explicable, puisque l'Abitibi ne compta pas de journal local avant 1920. De plus, la maigre population de cette région, surtout les marchands, songeaient beaucoup moins à disserter sur le sujet de l'internement qu'à profiter du pouvoir d'achat que ce camp représentait. On estime que, de 1915 à 1917, plus de \$200,000 en nourriture et plus de \$50,000 en vêtements furent dépensés ainsi dans les magasins d'Amos (81). Vu sous cet angle, l'emprisonnement perdait beaucoup de sa laideur.

Nous avons néanmoins découvert cet extrait d'un roman publié à Amos en 1938:

"... par une brèche inattendue on aperçoit un autre lac, le lac Beauchamp, autrefois appelé Spirit Lake, bordé à l'ouest par des conifères qui cachent en sous-bois des chalets dont on voit à peine émerger la pointe des toits aux couleurs vives... Plus loin, vers le nord, ... un groupe de maisons blanches sert de perspective aérienne à ce tableau plus riant aujourd'hui qu'autrefois. C'est la station expérimentale La Ferme. Au temps de la guerre D'Europe, c'était le camp de concentration de Spirit Lake.

"La route est maintenant étroite, resserrée entre les arbres... C'est le bois d'un certain Capitaine bien connu ici par le souvenir qui s'y rattache. Ce bois, tout près du camp de Spirit Lake, comme on l'appelait autrefois, où était concentré un contingent considérable

de prisonniers de guerre de toutes conditions et des deux sexes, a été souvent le témoin de la fugue des prisonniers aussi bien que de la désinvolture de la soldatesque qui montait la garde. Ce fourré impénétrable retient enfouis dans ses ombres des secrets sinistres, des rumeurs étouffées de scènes tragiques. Des plaintes de femmes, des soupirs de fiancés mêlés aux vociférations des hommes, après avoir plané sur le lac des Esprits, ont dû être emportés par l'écho dans la profondeur des bois.

"Impossible de se défendre de la mélancolie, dans ces lieux qui remémorent l'époque de la dernière guerre...

"Nous sommes près d'un terrain vague, à droite de la route... Au centre de cette éclaircie... s'écrasent les ruines d'uneasure... Je regarde les décombres d'où montait... le souvenir encore vivace d'une scène tragique. La vue de ces débris me rappelait l'horreur d'une déchéance morale! C'est là que se consumma l'aventure dramatique du capitaine Wotton, événement de notoriété publique ici et qui valut à ce bois mystérieux le nom qu'il porte aujourd'hui. L'histoire est d'intérêt piquant, mais pas encore suffisamment dégagée de son réalisme pour être racontée. L'imagination lui garde encore trop de crudité. Les contrées nouvelles ont d'étranges façons d'associer à leurs débuts des scènes fantastiques qui plus tard seulement entreront dans le domaine de la légende" (82).

Voilà, à notre connaissance, le seul jugement écrit qui existe sur le camp de Spirit Lake. Jugement tardif, si l'on veut, puisqu'il est postérieur de plus de vingt ans à la fermeture du camp. Tel quel cependant, il permet de soulever un voile sur l'aspect troublant qu'a pu faire naître, dans l'imagination des paisibles pionniers de l'Abitibi, le voisinage, pendant deux ans, d'un fort contingent d'étrangers, parqués dans une enceinte, et surveillés à la pointe des fusils.

NOTES

- (1) Robert Rumilly, Histoire de la Province de Québec, tome 19, Montréal-Éditions, s.d., pp. 19-20.
- (2) Conseil Privé, Arrêté en Conseil n. 2721, dans W.D. Otter, Internment Operations 1914-1920, Ottawa, 1921, p.3.
- (3) Lt-Col. sir Samuel Hughes au Conseil Privé, 3 nov. 1914, dans W.D. Otter, Op. cit., p. 3.
- (4) Ibid., p. 4.
- (5) Ibid., p. 5.
- (6) Paul St-Denis à Magloire Valiquette, 8 juillet 1949, archives de l'Ecole d'Agriculture, La Ferme, Qué.
- (7) Adhémair Belzile à Gaston Letendre, 3 nov. 1962, archives de l'Ecole d'Agriculture, La Ferme, Qué.
- (8) Ibid.
- (9) Ivanhoë Caron, L'Abitibi, Québec, Min. de la Colonisation, 1915, passim.
- (10) Adhémair Belzile à Gaston Letendre, 3 nov. 1962, archives de l'Ecole d'Agriculture, La Ferme, Qué.
- (11) François Fortier, Monographie succincte de la Ferme expérimentale fédérale de l'Abitibi, 1916-36, s.l.n.d., p. 1.
- (12) Pascal Fortier, Station expérimentale de Québec-Nord, dans Les Fermes expérimentales, Ottawa, Min. de l'Agriculture, 1924, p. 219.
- (13) W.D. Otter, Internment Operations, 1914-1920, Ottawa, 1921, p. 5.
- (14) Archives de l'Ecole d'Agriculture, La Ferme, Qué.
- (15) Ibid.
- (16) Paul St-Denis à Magloire Valiquette, 8 juillet 1949, archives de l'Ecole d'Agriculture, La Ferme, Qué.
- (17) Registres paroissiaux d'Amos, 1916, sépulture n. 1.

- (18) W.D. Otter à sir Thomas Tait, le 19 juin 1916, Archives publiques du Canada, RG-6, D-1, vol. 3, dossier n. 3209.
- (19) Paul St-Denis à Magloire Valiquette, 8 juillet 1949, Archives de l'École d'Agriculture, La Ferme, Qué. M. Saint-Denis oublie de faire ici une exception pour les baraques elles-mêmes, dont la construction est due en majeure partie aux citoyens d'Amos (janvier et février 1915). Voir J.-O.-V. Dudemaine. Quand j'étais curé de tout l'Abitibi, Amos, 1964, dactylographié, p.47 (Archives de La Société Historique d'Amos).
- (20) Adhémar Belzile à Gaston Letendre, 3 novembre 1962, Archives de l'École d'Agriculture, La Ferme, Qué.
- (21) Françoise Fortier, Monographie succincte de La Ferme expérimentale fédérale de l'Abitibi, 1916-1936, s.l.n.d., p. 2.
- (22) Paul St-Denis à Magloire Valiquette, 8 juillet 1949, Archives de l'École d'Agriculture, La Ferme, Qué.
- (23) Archives publiques du Canada, RG-6, D-1, vol. 10, dossier n. 4259.
- (24) W.D. Otter, Internment Operations, 1914-1920, Ottawa, 1921, p. 6.
- (25) Ibid., pp. 11-12.
- (26) Ibid., p. 12.
- (27) Ibid., pp. 6-7.
- (28) Paul St-Denis à Magloire Valiquette, 8 juillet 1949, Archives de l'École d'Agriculture, La Ferme, Qué.
- (29) Ibid.
- (30) Ibid.
- (31) W.D. Otter, Op. cit., p. 7.
- (32) Ibid., p. 7.
- (33) Ibid., p. 8.
- (34) Ibid., p. 8.
- (35) Ibid., p. 8.
- (36) G.-Oscar Villeneuve, Sommaire climatique d'Amos, comté d'Abitibi, 1931-1965, Québec, 1967, p. 38.

- (37) J.-O.-V. Dudemaine, Quand j'étais curé de tout l'Abitibi, Amos, 1964, dactylographié, p. 13 (Archives de la Société historique d'Amos).
- (38) W.D. Otter, Op. cit., p. 8.
- (39) Paul St-Denis à Magloire Valiquette, 8 juillet 1949, Archives de l'École d'Agriculture, La Ferme, Qué.
- (40) W.D. Otter, Op. cit., p. 8.
- (41) Ibid., p. 11.
- (42) D. McPherson à J.W. Rodden, 6 mai 1916, Archives publiques du Canada, RG-6, D-1, vol. 2, dossier n. 3155.
- (43) Paul St-Denis à Magloire Valiquette, 8 juillet 1949, Archives de l'École d'Agriculture, La Ferme, Qué.
- (44) J.-O.-V. Dudemaine, prêtre, à S.G. Mgr E.-A. Latulippe, 20 avril 1915, Archives de l'évêché d'Hailebury, Ont.
- (45) Paul St-Denis à Magloire Valiquette, 8 juillet 1949, Archives de l'École d'Agriculture, La Ferme, Qué.
- (46) J.W. Rodden à W.D. Otter, 2 mai 1916, Archives publiques du Canada, RG-6, D-1, vol. 2, dossier n. 3155.
- (47) Registres paroissiaux d'Amos, 1915-16, passim.
- (48) J.W. Rodden à W.D. Otter, 2 mai 1916, Archives publiques du Canada, RG-6, D-1, vol. 2, dossier n. 3155.
- (49) Paul St-Denis à Magloire Valiquette, 8 juillet 1949, Archives de l'École d'Agriculture, La Ferme, Qué. Cette chapelle brûla dans le grand feu de 1920.
- (50) Journal de l'École d'Agriculture, La Ferme, 1936, manuscrit, p. 1. Une mince plaque de métal, trouvée vers 1945 sur l'emplacement de ce cimetière, constitue sans doute la seule épitaphe qui en subsiste. L'inscription, en polonais, est surmontée d'une croix flanquée de deux anges. Elle se lit comme suit: "TU SPOGZYWA JAN PABI UMARL ROKU 1916 DNIA 29/3 MIES, RODZONIE 1915 ZYL" (ici repose Jan Pabi, décédé en l'année 1916, le 29^e jour du 3^e mois; a vu le jour en 1915). Cette pièce est conservée au musée de l'École d'Agriculture.
- (51) W.D. Otter, Internment Operations 1914-1920, Ottawa, 1921, p. 13.

- (52) W.D. Otter, Internment Operations 1914-1920, Ottawa, 1921, pp. 9-10.
- (53) Archives publiques du Canada, RG-6, D-1, vol. 15, dossier n. 5330.
- (54) W.D. Otter, Op. cit., p. 9. Voir aussi Françoise Fortier, Monographie succincte de la Ferme expérimentale fédérale de l'Abitibi 1916-1936, s.l.n.d., p. 2. Les chiffres avancés par Mlle Fortier sont beaucoup plus modestes que les statistiques officielles du général Otter. "Le Régisseur", dit-elle, "avec l'aide de quelques détenus, défricha le voisinage de 'l'Abitation' et cela jusqu'à concurrence de cinquante arpents [sic]".
- (55) Paul St-Denis à Magloire Valiquette, 8 juillet 1949, Archives de l'Ecole d'Agriculture, La Ferme, Qué.
- (56) Ibid.
- (57) W.D. Otter, Op. cit., p. 9.
- (58) Archives de l'Ecole d'Agriculture, La Ferme, Qué.
- (59) W.D. Otter, Op. cit., p. 10.
- (60) Archives publiques du Canada, RG-6, D-1, vol. 7, dossier no. 3466.
- (61) W.D. Otter, Op. cit., p. 10.
- (62) Ibid., p. 10.
- (63) Paul St-Denis à Magloire Valiquette, 8 juillet 1949, Archives de l'Ecole d'Agriculture, La Ferme, Qué.
- (64) W.D. Otter, Op. cit., p. 10.
- (65) Ibid., p. 11.
- (66) Ibid., p. 11.
- (67) Paul St-Denis à Magloire Valiquette, 8 juillet 1949, Archives de l'Ecole d'Agriculture, La Ferme, Qué.
- (68) W.D. Otter, Op. cit., p. 11.
- (69) Ibid., p. 15.
- (70) Archives publiques du Canada, RG-6, D-1, vol. 15, dossier no. 5330; vol. 6, dossier n. 3360.

- (71) Paul St-Denis à Magloire Valiquette, 8 juillet 1949, Archives de l'École d'Agriculture, La Ferme, Qué.
- (72) Magloire Valiquette, Notes historiques sur les débuts de La Ferme, s.l.n.d., p. 2. Un groupe de fugitifs trouva temporairement refuge sur une île du lac Kinojévis, laquelle porte encore aujourd'hui le nom d'île aux Allemands (Annette Gauthier, Genèse de nos paroisses régionales, Rouyn, 1972, à l'article La Ferme).
- (73) W.D. Otter, Op. cit., p. 12.
- (74) Léopold LeBoeuf à Jean Laflamme, 30 septembre 1966, Archives de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Abitibi, La Sarre, Qué. Voir aussi Magloire Valiquette, Op. cit., p. 2.
- (75) W.D. Otter, Internment Operations 1914-1920, Ottawa, 1921, p. 13.
- (76) Archives publiques du Canada, RG-6, D-1, vol. 3, dossier n. 3194.
- (77) Ibid., vol. 3, dossiers n. 3194 et 3209; vol. 5, dossier n. 3326; vol. 6, do-siers n. 3328 et 3360; vol. 7, dossier n. 3466.
- (78) Ibid., vol. 6, dossier n. 3328; vol. 8, dossier n. 3466-A.
- (79) Archives publiques du Canada, RG-24, MD-4, dossier n. 30-1-6-A.
- (80) Archives publiques du Canada, RG-6, D-1, vol. 7, dossier n. 3466.
- (81) W.D. Otter, Internment Operations 1914-1920, Ottawa, 1921, p. 16.
- (82) J.-Ulric Dumont, La Pays du Domaine, Amos, 1938, pp. 37-41.

LE PLAN VAUTRIN
ET
L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE
1934-1936¹

ROGER BARRETTE
Université du Québec
Direction des Etudes universitaires
dans l'Ouest québécois

1 - Cette étude a été extraite d'une thèse de Maîtrise en histoire présentée à l'Université d'Ottawa en 1972. Mlle Louise-Hélène Audet a collaboré à la préparation du présent travail.

T A B L E D E S M A T I E R E S

Table des matières

Liste des tableaux et des cartes

Bibliographie

Introduction

Chapitre I: Un plan en gestation

- la crise
- le plan Gordon
- campagne d'opinion

Chapitre II: La législation qui crée le plan

- le congrès de colonisation
- les diverses lois

Chapitre III: La mise en application du plan Vautrin

- le travail des sociétés de colonisation
- les établissements groupés
- les programmes d'aide à l'établissement
 1. - colonisation groupée
 2. - colonisation non-groupée

Conclusion

Annexe I: Fac-similé d'une question d'enquête

Annexe II: Fac-similé d'un billet de location (1937).

Liste des tableaux et des cartes

Tableaux

1. Plan Gordon. Municipalités participantes 1932-35
2. Plan Gordon. Etablissement des colons 1932-35
3. Plan Vautrin. Budget spécial-établissement des colons par groupes
4. Plan Vautrin. Colons groupés
5. Plan Vautrin. Colons non-groupés 1935-37
6. Plan Vautrin. Provenance des colons 1935-37
7. Plan Vautrin. Etablissement des colons(groupés et non-groupés) 1935-37.
8. Plan Vautrin. Les paroisses créées et complétées
9. La colonisation au Québec 1924 à 1940
10. Plan Vautrin. Tableau synthèse 1935-37

Cartes

1. Carte de repérage (districts électoraux) 1935
2. Carte sur l'établissement des colons groupés
3. Carte sur l'établissement des colons (groupés et non-groupés).

BIBLIOGRAPHIE1 - SOURCESA. Sources manuscrites

Archives publiques du Canada, Fonds Lomer Gouin. M. G. 27, III, B. 4, Vol. 14 et 39, (1920-1924).

Procès-verbaux de la fédération des sociétés catholiques de colonisation de la province de Québec. Secrétariat de la fédération, Québec, 1936-1950.

Procès-verbaux de la société de colonisation de Québec. Secrétariat de la société, Québec, 1933-1945.

B. Entrevues

BEAULIEU, Pierre, colon de Restigouche en 1935. Entrevue le 16 juin 1972 à Québec.

GIRARD, Abbé Louis-Émile, curé fondateur de Saint-Antoine- de Rochebaucourt. Entrevues le 13 avril et 24 juillet 1971 à Barraute.

DUCHEMIN, Georges, responsable de la voirie de colonisation en Abitibi en 1935. Entrevue le 4 avril 1971 à Amos.

VAUTRIN, Irénée, ministre de la Colonisation en 1935. Entrevues à sa résidence de Montréal les 2 février, 4 mai et 15 mai 1972.

C. Sources imprimées

A.C.J.C., Le problème de la colonisation au Canada français. Rapport officiel du congrès de colonisation tenu à Chicoutimi du 29 juin au 2 juillet 1919, A.C.J.C. éd., 1920, 300 p.

AIDE A LA COLONISATION, Congrès national de colonisation, les 11, 12 et 13 novembre 1946. Boucherville, compte-rendu. Montréal, l'Aide à la Colonisation éd., 1946, 181 p.

The Canadian Parliamentary Guide. E.J. Chambers ed, Ottawa, 1919-1940.

DOMINION BUREAU OF STATISTICS, Prices and Price Indexes 1913-1943. Ottawa, Printer to the King, 1945, 87 p.

PROVINCE DE QUEBEC, Annuaire statistique de la Province de Québec, 1940. Québec, 1940, 444 p.

-----, Annuaire statistique de la Province de Québec, 1941. Québec, 1942, 461 p.

-----, Abitibi agricole, statistique de 1929-30. Amos, 1931, 31 p.

-----, Congrès de colonisation 1934. Québec, 1935, 266 p.

-----, Etat des comptes publics de la Province de Québec. 1928-1935.

-----, Journaux de l'Assemblée législative de la Province de Québec. Vol. LXIX, session 1935.

-----, Aux marches du Royaume de Matagami (Rochebaucourt). Par Gérard Ouellet, Québec, 1947, 59 p.

-----, Rapport général du ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries de la Province de Québec, 1931-1934.

PROVINCE DE QUEBEC, Rapport général du ministre de la Colonisation de la Province de Québec, 1934-1935.

-----, Rapport succinct des activités du ministre de la Coloni-

sation de la Province de Québec, 1935-36 (polycopié).

-----, Rapport général des activités du ministre de la Colonisation de la Province de Québec, 1936 à 1938 (polycopié).

SEMAINES SOCIALES DU CANADA, Congrès de la colonisation, les 10 et 11 avril 1944 à Montréal, compte-rendu. Montréal, Ecole Sociale Populaire, 1944, 156 p.

VAUTRIN, Irénée, BACHAND, R., et J. COHEN, Le subside fédéral. Montréal, s. éd., 1934, 79 p.

II - JOURNAUX

Le Bulletin des Agriculteurs. Hebdomadaire, Montréal, vol. 21, 1936.

Le Bulletin de la Ferme. Hebdomadaire, Québec, vol. 22 à 24, 1934 à 1936.

Le Devoir. Quotidien, Montréal, 1923, 1932 à 1937.

La Gazette du Nord. Hebdomadaire, Québec-Amos, 1933 à 1937.

La Presse. Quotidien, Montréal, 1933 à 1936.

Le Soleil. Quotidien, Québec, 1921-1922, 1933 à 1936.

La Terre de Chez nous. Hebdomadaire, Québec, 1934 à 1936.

III - THESES

HÚDON, Jean-Claude, Le Québec sous la crise - 1929-1932. Thèse de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1966, 170 p.

LAGANIERE, Etienne, Le comté d'Abitibi. Thèse de licence, Ecole des Hautes Etudes commerciales, Montréal, 1940, 97 p.

IV - ETUDES

BENOIST, Emile, Abitibi, pays de l'or. Montréal, Zodiaque, 1938, 198 p.

BIAYS, Pierre, Les marges de l'oekoumène dans l'Est du Canada. Québec, Centre d'Etudes nordiques, travaux et documents no. 2, 1964, 760 p.

BLANCHARD, Raoul, Le Canada français. Paris, Fayard, 1960, 304 p.

BRUNET, Michel, "Les trois dominantes de la pensée canadienne-française", dans La présence anglaise et les Canadiens. Montréal, Beauchemin, 1964, p. 113-166.

COLLABORATION, Abitibi cinquanteaire, programme-souvenir. Amos, s. éd., 1964, 208 p.

HAMELIN, Louis-Edmond, "Bilan statistique des lots de colonisation en Abitibi et au Témiscamingue (Québec)", dans Les Cahiers de Géographie de Québec, vol. XI, no. 24, déc. 1967, p. 479-496.

LEGARE, Romain, "L'Abitibi, région de colonisation: une histoire merveilleuse", dans Culture, vol. V, no.2, juin 1940, 157-172.

MINVILLE, Esdras, "La colonisation dans Québec", dans Actualité économique, vol. XXVIII, no. 2, mai 1942, p. 123-194.

RUMILLY, Robert, Histoire de la province de Québec. Tomes 8 à 37, Montréal, diverses éditions.

TREPANIER, Jacques, "Docteur Louis-Arthur Richard", dans Les Carnets, Société zoologique de Québec, Orsainville-Québec, vol. XVI, no. 1, janv. 1956, 65-69.

TRUELLE, Pierre, L'Abitibi d'autrefois, d'hier et d'aujourd'hui.

Montréal, Imprimerie Modèle, 1938, 395 p.

I N T R O D U C T I O N

Avec le Krash de 1929 survient une grave crise économique. Tout le monde occidental est atteint. Bien sûr, le Canada et le Québec ne font pas exception. Les hommes politiques sont désarmés devant l'ampleur de la stagnation économique et cherchent fébrilement des moyens pour enrayer le chômage et secourir les centaines de milliers de foyers déjà atteints. Durant ces années, la misère est grande et les autorités craignent toujours des sautes d'humeur populaires, surtout dans les grands centres urbains. Elles prennent toute une série de mesures extraordinaires pour empêcher les gens de crever de faim, faute d'ouvrage: secours directs, travaux de municipalités, camps de jeunes gens visent à circonscrire le sinistre.

Les pouvoirs publics considèrent aussi la colonisation comme une solution intéressante aux problèmes de l'heure. Durant les années '30, la colonisation polarise un grand nombre d'énergies et plusieurs y voient une solution permanente à la crise. Au Québec, en particulier, cette mesure retient fortement l'attention. Ainsi trois plans de colonisation sont appliqués durant la décennie: les plans Gordon, Vautrin et Auger-Rogers.

Jusqu'à maintenant aucune recherche n'a porté sur le plan de colonisation Vautrin. La présente étude veut combler cette lacune en se penchant plus spécialement sur son élaboration en faisant ressortir, d'une façon particulière, les applications spécifiques à la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

En préparant ce travail sur le plan Vautrin, nous avons consulté la plupart des grands journaux du Québec et quelques hebdomadaires régionaux. La deuxième source importante de renseignements vient des publications officielles du gouvernement du Québec, surtout du ministère de la colonisation. A défaut de pouvoir consulter les archives de la Colonisation, nous avons eu le grand avantage de pouvoir interviewer quelques artisans du plan dont le responsable lui-même: M. Irénée Vautrin. Ses précieux renseignements ont été complétés par les témoignages de l'abbé Louis-Emile Girard(curé fondateur de Rochebaucourt en Abitibi) et de M. Pierre Beaulieu (colon à Restigouche en Gaspésie).

L'étude se divise en trois principales parties. La première retrace les préliminaires du plan Vautrin en résumant brièvement la situation économique de l'époque ainsi que la lère tentative mise sur pied par le gouvernement pour enrayer le chômage urbain, soit le plan Gordon. La deuxième présente la législation et les diverses lois qui entourent le projet gouvernemental, alors que le troisième chapitre traite de la mise en application du plan Vautrin en scrutant les principaux programmes d'aide à l'établissement: colonisation groupée et colonisation non-groupée.

Chapitre I: UN PLAN EN GESTATIONLA CRISE

En 1929, un immense séisme économique ébranle tout le monde occidental. Le Krash de la bourse de New York en est l'épicentre. Le choc est si terrible que les valeurs de toutes les autres bourses américaines et européennes s'effondrent. Au début, phénomène uniquement boursier, la dépression atteint rapidement tous les secteurs du système économique. En un rien de temps, des milliers de personnes voient toutes leurs économies fondre comme neige au soleil. Tous les créanciers exigent des emprunteurs le remboursement des emprunts. Ces derniers ne pouvant pas trouver les liquidités nécessaires doivent se déclarer non solvables. Les faillites se produisent en chaîne. Les grosses entreprises comme les petites ont beaucoup de difficulté à résister au raz-de-marée. Plusieurs doivent fermer leurs portes ou tout au moins réduire substantiellement leur production. En conséquence, le taux de chômage monte en flèche; toutes les classes de la société ou presque sont atteintes. D'urgence, les municipalités et les gouvernements provinciaux votent des fonds de secours et les distribuent aux nécessiteux. Le gouvernement fédéral apporte son aide financière aux initiatives provinciales et municipales. Il fait voter une somme de \$20 millions pour combattre le chômage. La loi est promulguée le 20 septembre 1930.

D'une part, les revenus du gouvernement québécois diminuent sensiblement; d'autre part, le budget régulier de l'Assistance publique, financé en bonne partie par les profits obtenus par la Régie des Alcools,

augmente sans cesse. Le gouvernement Taschereau doit se résigner à emprunter de fortes sommes et à enregistrer des budgets déficitaires. Ainsi, au cours des quatre premiers mois de l'année fiscale 1933-1934, le gouvernement voit croître un déficit de plus de \$6 millions. Dans son discours de budget de 1933, le trésorier de la province affirme que le déficit pour l'année fiscale se terminant le 30 juin 1933 est de l'ordre de \$6,840,900. Cela est dû en bonne partie au fait que les revenus de la province ont diminué depuis 1930-1931 (en trois ans) de plus de \$10 millions. En conséquence, le gouvernement se résigne à couper les budgets des ministères, y compris celui de la Colonisation, de 25%.

Afin de se faire une meilleure idée de la situation du chômage dans la province, voyons ce que M. Legault, agent recruteur de la colonisation pour le Pacifique Canadien, a extrait du rapport du commissaire fédéral chargé de l'administration du programme d'assistance au chômage. Pour le seul mois de janvier 1933:

Il y avait dans la province de Québec 488,582 personnes qui recevaient des secours de l'Etat, et de ce nombre se trouvaient 80,200 chefs de familles. Un demi-million de personnes tout près qui vivaient de la charité publique dans notre province.¹

Voici des faits qui semblent bien clairs; Montréal peut employer, donc faire vivre, 700,000 âmes, non un million: c'est donc plus d'un quart de trop, 300,000 qui doivent partir.²

Au coeur de la crise, le nombre des sans-travail et des assistés est tel que les pouvoirs publics craignent que bientôt les fonds ne suffiront

1. Le Devoir, 29 septembre 1933, p. 4.

2. Le Devoir, 30 avril 1932, p. 2.

plus. En effet, le coût d'assistance pour un chômeur de la ville de Montréal s'élève à plus de la moitié du salaire que gagne un ouvrier. Un calcul effectué par Louis Dupire, dans un éditorial du Devoir est révélateur:³

1 - L'assistance au chômeur (chef de famille):

loyer:	\$240.	(payé au propriétaire par la ville de Montréal).
éclairage et gaz:	60.	
chauffage:	50.	
taxes:	10.	
nourriture	260.	
vêtements:	50.	
TOTAL:	<u>\$670.</u>	par année;

2 - Un ouvrier qui travaille tous les jours ouvrables, dix heures par jour, à 40¢ de l'heure, gagne annuellement \$1,200. au maximum.

Il y a environ 40,000 familles nécessiteuses à Montréal. Environ \$2 millions sont dépensés en secours. C'est dire que les sommes déboursées par les pouvoirs publics sont considérables. Dans un mémoire soumis au gouvernement québécois, les administrateurs des grandes villes, par l'intermédiaire du président du Comité exécutif de Montréal, Maurice Gabias, estiment qu'il faut tenter de trouver une solution. En prenant pour exemple le cas de la cité de Montréal, Gabias démontre que si les villes veulent réduire complètement le chômage par le moyen des travaux de chômage - en opposition au secours direct qui coûte évidemment un peu moins cher - la cité devra déboursier:

... un salaire mensuel minimum de \$50 par mois à 40,000 chefs de familles et un salaire mensuel minimum de \$25 par mois (sic) à 10,000 célibataires ou cas isolés, soit une dépense mensuelle totale de \$2,250,000. ou du 1er octobre 1933 au 1er avril 1934, à l'article des

3. Le Devoir, 19 avril 1933, p. 1.

salaires, une dépense de près de \$14 millions dont les deux tiers seront payés par les deux gouvernements / sans compter le coût des matériaux et autres frais de construction pour lesquels il faudrait prévoir au moins \$10 millions de plus /.⁴

Les administrateurs municipaux, face à de tels problèmes et aux prises avec des difficultés financières énormes, vont prêcher sinon pratiquer la mise en place d'une politique de retour à la terre pour leurs trop nombreux chômeurs urbains. Les administrateurs Rinfret-Gabias et Houde-Savignac vont proclamer les mêmes idées. Gabias, en 1933, et Houde, en 1934, vont tous deux mettre de l'avant des plans d'action contre la crise dans lesquels le retour à la terre figure en tout premier lieu. Dans le mémoire plus haut mentionné, Gabias donne les trois raisons justifiant une politique de retour à la terre:

- 1° parce que le secours coûte plus cher dans les cités et villes que dans les centres ruraux ou les centres de colonisation;
- 2° parce que le maintien dans nos villes d'une foule d'ouvriers et de chômeurs, toujours mécontents parce qu'ils ont du secours ou un salaire forcément réduit est un danger pour l'ordre social et un danger pour le communisme;
- 3° parce que peu de nos cités et villes sont en position financière de continuer à nourrir et à garder dans leurs limites tant de nécessiteux, surtout avec les différents remèdes expérimentés à date / travaux de chômage et secours direct /.⁵

LE PLAN GORDON

En attendant que le gouvernement étudie ce mémoire présenté en 1933, la ville de Montréal a quand même, comme les autres cités et villes,

4. Le Devoir, 16 octobre 1933, p. 4.

5. Le Devoir, 16 octobre 1933, p. 4

un instrument qu'elle peut utiliser pour amener les chômeurs sur la terre. Cet instrument, c'est le plan Gordon. Ce plan, du nom du ministre fédéral du Travail, W.A. Gordon, n'est pas un plan général de colonisation. Il fait partie du système fédéral de secours aux chômeurs, et vise à décongestionner les villes, à amener les sans-travail sur la terre.⁶ Beaucoup de promoteurs de la colonisation accueillent la loi Gordon en faisant cette réflexion: "Pour la première fois, l'Etat fédéral (s'occupe) d'établir des Canadiens dans leur propre pays".⁷

Voté au printemps de 1932, le plan Gordon devait d'abord expirer le 31 mars 1934. Selon cette loi fédérale, une somme n'excédant pas \$600. est affectée à l'établissement sur une ferme d'une famille qui autrement recevrait des secours directs. Les trois paliers de gouvernement s'engagent à déboursier chacun un tiers du montant total, c'est-à-dire \$200. Cependant, le colon du plan Gordon ne dispose pas de ces \$600. comme il l'entend. Ainsi, les dépenses faites pour l'installation de sa famille et sa subsistance au cours de la première année d'établissement ne doivent pas dépasser \$500.; un montant de \$100. doit donc être réservé pour l'entretien de sa famille durant la seconde année. Aucune partie des dépenses totales mentionnées plus haut ne doit servir à l'acquisition ou la location de la terre.

Pour la durée de l'entente, la province de Québec pourra établir jusqu'à 1,000 familles selon ce système.

6. Le Devoir, 11 avril 1933, p. 1.

7. Robert Rumilly, Histoire de la province de Québec, t.33, p. 76-77.

1^o La loi Gordon prévoit au moins deux conditions d'éligibilité: premièrement, être chômeur et deuxièmement être sous l'Assistance publique ou exposé à le devenir à brève échéance.

2^o Etant donné le caractère tripartite de cette entente, les procédures par lesquelles un chômeur passe avant de prendre possession de son lot sont longues et compliquées.

Malgré ces difficultés, plus de 10,000 demandes de chômeurs sont acheminées aux bureaux de Retour à la Terre.

La crise fait voir le milieu urbain sous un visage beaucoup moins attirant que celui qu'il projetait au temps de la prospérité. Insatisfaits de leur condition misérable, des milliers de chômeurs en viennent à la conclusion qu'un retour à la terre s'impose pour eux.

Le plan du retour à la terre fonctionne effectivement durant trois ans. Après l'engouement de la première année, le nombre de colons établis décroît au cours des années suivantes. (tableau no. 1)

De 1932 à 1935, cent vingt municipalités se sont intéressées au plan de retour à la terre, mais seulement quarante neuf (49) ont envoyé des colons.

Les responsables du plan n'ont pas voulu disperser les colons venant des principales villes. Ils ont concentré les établissements dans les cantons de Désandrouins, Montbeillard et Rémigny dans le Témiscamingue, et dans celui de Villemontel pour l'Abitibi.⁸ Comme l'indique le tableau 2, le nombre de chômeurs établis dans les comtés de Témiscamingue et d'Abitibi dépasse de beaucoup celui des colons dirigés vers les autres comtés.

8. Rapport général du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries de la Province de Québec, 1932-1933, p. 64.

TABEAU: 1 PLAN GORDON MUNICIPALITES PARTICIPANTES -- 1932-35

108

MUNICIPALITES	Nombre de chefs de famille envoyés			Nombre total personnes touchées
	1932-33	1933-34	1934-35	
Aubert Gallion	-	9	-	65
Cabano	-	1	-	9
Canton BEGON	-	-	1	4
Cap Santé	-	-	1	8
Chester Ouest	-	-	1	5
Gatineau	-	1	-	11
Gramby	-	3	-	11
Honfleur	-	1	-	3
Hull	53	17	-	414
Lachine*	14	6	-	109
La Pérade	1	-	-	5
La Tuque	1	1	-	11
L'Enfant Jésus	-	1	-	2
Lévis	1	1	-	18
Marieville	-	1	-	12
Montréal*	283	290	-	3,229
Montréal-Est*	-	3	-	14
Notre-Dame-de-Ham	1	-	-	12
Petit Saguenay	-	-	1	13
Québec	56	24	2	538
Rivière-du-Loup	-	5	-	53
Shawinigan	-	3	46	353
Sherbrooke	12	1	-	86
Somerset-Nord	-	2	-	19
Ste-Anne-de-la-Pocatière	-	1	-	11
St-Antoine-de-Longueuil	-	-	1	12
St-Aubert	-	-	1	9
St-Basile	-	1	-	8
Ste-Cécile-de-Whitton	1	-	-	8
Ste-Cécile-du-Bic	-	1	-	12
Ste-Claire	-	1	-	10
St-Eugène	-	1	-	12
St-François-Xavier	-	1	-	6
St-Georges-de-Beauce	20	-	-	146
St-Gervais	-	1	1	19
Ste-Hélène	-	-	1	10
Ste-Justine-de-Newton	-	1	-	6
St-Isidore	-	-	1	11
St-Lazare	-	3	-	18
St-Louis-de-Blandford	-	-	1	9
St-Odillon	-	1	-	10
Trois-Rivières	66	-	-	441
Verdun*	3	5	-	45
Victoriaville	8	-	-	59
Ville St-Laurent*	1	-	-	7
Ville St-Michel*	1	1	-	13
Ville St-Pierre*	4	2	-	46
Windsor	-	-	1	12
Sous-Total	527	390	59	5,955
TOTAL		9 7 6		5,955

* Municipalité de l'Île de Montréal.

Sources: Rapport du Ministre de la Colonisation du Québec,
1933, 1934, 1935.

TABLEAU: 2

PLAN GORDON (QUEBEC) -- ETABLISSEMENT DES COLONS -- 1932-1935

COMTES	Nombre de chefs de famille établis				Nombre de Dépendants	Nombre total de personnes touchées	Les abandons	
	1932-33	1933-34	1934-35	Total			Nombre	%
Abitibi	199	222	51	472	304	2,776	150	57.7
Beauce	20	8	-	28	168	197	2	0.8
Champlain	1	-	-	1	4	5	-	-
Charlevoix	1	-	1	2	20	22	-	-
Drummond	-	1	-	1	3	4	-	-
Frontenac	1	-	-	1	2	3	-	-
Gaspé	-	2	-	2	10	12	-	-
Labelle	2	4	-	6	24	30	-	-
L'Assomption	-	1	-	1	2	3	-	-
Lotbinière	9	3	-	12	78	90	-	-
Matapédia	1	1	2	4	14	18	2	0.8
Nicolet	1	-	-	1	12	13	-	-
Stanstead	-	1	-	1	11	12	-	-
Témiscamingue	289	138	4	431	2,233	2,664	102	39.2
Témiscouata	2	8	1	11	86	97	-	-
Wright	1	1	-	2	8	10	-	-
Autres*							4*	-
Sous-total	527	390	59	976	4,979	5,955	260	100.0
TOTAL	976				4,979	5,955	260	100.0

* Familles n'ayant pas quittées la ville.

Sources: Rapport du Ministre de la Colonisation du Québec, 1932-33-34-35.

Par contre, le Témiscamingue favorise davantage l'établissement des colons que ne le fait l'Abitibi. En effet, ce comté reçoit 50.4% des colons mais accuse un taux d'abandon de 57.7% tandis que le Témiscamingue héberge 44.1% des colons du plan Gordon alors que 39.2% abandonnent. La situation nordique et les terres mal drainées des établissements (Laferté et Villemontel) en Abitibi expliquent sans doute le haut taux d'abandon enregistré dans ce comté.

Bien que le plan Gordon soit un plan fédéral-provincial, seuls l'Ontario et le Québec profitent véritablement de l'entente. Ce type de colonisation coûte très cher aux provinces puisque l'allocation n'est pas suffisante pour subvenir aux besoins d'établissement de familles aussi dépourvues de tout. De fait, le gouvernement provincial doit investir beaucoup pour soutenir les colonies naissantes. Il engage les nouveaux colons pour travailler à l'ouverture des chemins de colonisation et leur fournit ainsi un revenu d'appoint. De plus, il effectue les déboursés pour les primes de défrichement, la construction d'écoles, le salaire des institutrices, des garde-malades et des fonctionnaires.

Dans ces circonstances, il n'est pas étonnant que le gouvernement du Québec ait songé à concevoir un plan de colonisation où tous ces éléments seraient intégrés dans un ensemble cohérent. Ajoutons à cela que le plan Gordon restreint son aide aux chômeurs urbains; un véritable programme de colonisation devrait pouvoir être accessible aux ressortissants des campagnes, plus aptes à réussir leur établissement. Mais n'anticipons pas. Le gouvernement Taschereau n'a pas la réputation d'être très favorable à la colonisation. Une vaste offensive s'organise pour briser sa résistance.

CAMPAGNE D'OPINION

De fait, la politique du gouvernement Taschereau est attaquée de plus en plus violemment par toute sorte de regroupements que la crise et ses malheureux effets suscitent. Toutes les faiblesses ou compromissions du régime vieillissant sont dénoncées avec véhémence. On s'attaque aux trop étroites relations entre la haute finance et les ministres; aux trusts américains et anglo-canadiens qui contrôlent la plupart des services publics: électricité, gaz, transport en commun. La corruption du régime est montée en épingle. Sa politique économique, notamment sa grande sympathie pour le développement industriel, est désavouée ouvertement.

Les chiffres révélés par le recensement de 1931 confirment de nouveau l'urbanisation rapide du Québec; en 10 ans, le pourcentage de la population rurale est passée de 44 à 36.9%.

Cette douche d'eau froide, jointe aux misères urbaines auxquelles la crise donne des proportions monstrueuses, déchaîne tous les tenants du nationalisme que Rumilly appelle: "l'école traditionaliste".⁹ Ils réclament une intense politique de colonisation. La réticence, pour ne pas dire l'opposition, de Taschereau à répondre à leur attente ne fait qu'aviver leur mécontentement à l'égard du gouvernement libéral.

La désapprobation est tout aussi forte à l'extérieur du Parlement. Depuis quelque temps déjà, un mouvement se dessine pour forcer la main aux libéraux. Ainsi au début de 1932 - quelques mois avant la sanction de la loi Gordon à Ottawa - un congrès de colonisation est annoncé. [Il a / lieu le 11 et 12 février à Montréal dans la salle du Gesù.¹⁰

9. Rumilly, op. cit., t. 9, p. 236.

10. Le Devoir, 25 janvier 1932, p.8.

La principale recommandation qui est faite consiste en la mise en place d'une politique intense de colonisation appuyée par un plan d'ensemble permanent.

A peine un an plus tard, de nouvelles assises donnent la parole aux promoteurs de "l'agriculturisme".¹¹ "Pour l'école la plus traditionaliste, le retour à la terre offre le remède radical. La Semaine Sociale de 1933 adopte ce thème".¹²

A la Semaine de Rimouski, des prêtres, des professeurs, des économistes et des hommes politiques prêchent le retour à la terre avec éloquence et bonne foi. Ce sont tous des citoyens, dont aucun n'accepterait de se faire cultivateur ou colon.¹³

Peu de temps après, le 30 septembre, un groupe "d'intellectuels" (dix) signent un texte intitulé: Programme de restauration sociale. Parmi les signataires, nous retrouvons Minville, Rioux, Hamel, Charpentier, Arthur Laurendeau et René Chaloult. Largement inspirés par la doctrine sociale de l'Eglise et les encycliques, les auteurs, oeuvrant dans différentes sphères de la société, veulent concrétiser ces théories dans un programme adapté aux particularités québécoises de telle sorte qu'il devienne un objectif, un guide d'action. Au chapitre de la colonisation, les auteurs tracent les tâches pour l'Etat d'une part et pour le public d'autre part.

Ce programme résume l'essentiel des critiques sur la politique colonisatrice du gouvernement Taschereau. De plus, il trace avec assez de justesse les modalités d'action qu'il faut entreprendre et que le gouvernement adoptera en 1934.

11. Michel Brunet, "Trois dominantes de la pensée canadienne-française: l'agriculturisme, l'anti-étatisme et le messianisme" dans La présence anglaise et les Canadiens, p. 113.

12. Rumilly, op. cit., t. 33, p. 177

13. Loc. cit.

Les initiatives se multiplient même si Stockwell, trésorier provincial, dans son discours du budget, de 1934, affirme percevoir une lente reprise des affaires et de l'économie en général. Le cardinal Villeneuve, quant à lui, place la colonisation au premier rang de ses préoccupations. Il encourage les initiatives de la jeune et dynamique Société de Colonisation du Québec, présidée par Mgr Auguste Boulet. La colonie de Rouemaure, fondée par cette société, fait beaucoup parler d'elle. Le cardinal travaille à ressusciter et à multiplier ce genre de sociétés. Lors d'un discours devant les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, le 28 mars, le cardinal émet un souhait qui ressemble beaucoup à un mot d'ordre:

Je souhaiterais que le 24 juin, le thème
de la colonisation fût au premier plan et
que tous les sincères patriotes en exaltent
l'importance et la noblesse.¹⁴

Evidemment, l'appel est entendu. La veille de la célébration de la Fête nationale, Le Devoir publie le premier d'une série de suppléments (12 pages) intitulée: "Le Devoir. Notre vie catholique et nationale". Comme il fallait s'y attendre, le supplément du 23 juin 1934 est entièrement consacré à la colonisation. Onze associations prennent la responsabilité de ce supplément et de ceux qui suivront. La liste suivante donnera au lecteur une idée de la diversité des associations impliquées dans la campagne en faveur du retour à la terre et de la colonisation.

- Association catholique des Cheminots
- Association catholique de la Jeunesse canadienne-française
- Association catholique des Voyageurs de commerce
- Chevaliers de Carillon
- Fédération des Amicales féminines des Cercles d'Etudes des Canadiennes françaises
- Fédération nationale des sociétés Saint-Jean-Baptiste
- Jeune-Canada
- Ligue du Dimanche
- Société Saint-Jean-Baptiste / de Montréal probablement /.

14. Le Devoir, 23 juin 1934, supplément de 12 pages sur la colonisation, p. 3.

- Syndicats catholiques et nationaux
- Union Canadienne des Cultivateurs.

Ainsi, en 1934, le thème des célébrations de la Fête nationale est consacré à la colonisation. La campagne de sensibilisation atteint alors son point culminant.

Le vent qui souffle à la colonisation pourrait bien gronder en tempête, et Laferté représente à son chef, le premier ministre, la force de ce mouvement d'opinion.¹⁵

Au cours du mois de juillet 1934, la rumeur circule que le premier ministre Taschereau s'apprête à effectuer un remaniement ministériel.

Effectivement, le mercredi suivant (25 juillet), le premier ministre Taschereau procède à un remaniement pré-électoral de son cabinet. Parmi d'autres changements, le premier ministre mute Hector LaFerté (49 ans) à la présidence du Conseil législatif et confie le ministère à un "jeune" ministre de 46 ans: Irénée Vautrin, depuis peu ministre sans-portefeuille.

Le ministre LaFerté quitte le ministère de la Colonisation après avoir essuyé les critiques acerbes contre l'immobilisme du gouvernement. Pourtant, cet homme aurait voulu non pas résister au mouvement, mais le précéder. Architecte de profession et député du comté de St-Jacques (Montréal) depuis 1919, Vautrin est un homme politique assez méconnu bien qu'il ait réussi à battre un homme aussi connu que Camilien Houde. Il ne s'est fait remarquer qu'en 1930-1931 et 1934. La première fois pour avoir parrainé le projet de loi, annuellement discuté depuis 1926, sur le suffrage féminin.

Au cours de la session de 1934, le député architecte dépose deux

15. Rumilly, op. cit., t. 34, p. 51.

motions et prononce un discours retentissant. En plus de faire la manchette, son discours d'une heure et demie sera largement diffusé sous forme d'une brochure intitulée: Le subside fédéral.

Armé d'un dossier bien étoffé de données historiques et statistiques, Vautrin exige un rajustement de la fiscalité canadienne intouchée depuis l'entente de 1907. Il demande l'abolition des subventions fédérales spéciales distribuées sans règle précise et sans justice pour le Québec. Il propose d'utiliser une répartition selon la population de chaque province et souhaite que cette répartition soit revue après chaque recensement. Vautrin s'attire beaucoup de louanges de la part des députés, y compris ceux de l'opposition.

Résolument et méthodiquement, le ministre Vautrin se met au travail. Il se familiarise avec les rouages administratifs et avec les problèmes de la colonisation. Il peut compter sur l'expérience et les conseils d'un sous-ministre dont le rôle ne peut être passé sous silence dans cette étude du plan Vautrin.

Louis-Arthur Richard, 48 ans, avocat et secrétaire du premier ministre Gouin, est sous-ministre de la colonisation depuis 1921. C'est un conseiller écouté du premier Ministre Taschereau. Notons qu'il ne s'intéresse pas uniquement aux questions de colonisation. Bien au contraire, il porte une attention toute spéciale à la conservation de la faune québécoise. Il peut être considéré comme "l'âme fondatrice de la Société Zoologique de Québec et, conséquemment, du Jardin Zoologique".¹⁶

Le 8 août 1934, le gouvernement annonce ses intentions: Nous avons décidé de demander à la Législature, à la prochaine session, de

16. Jacques Trépanier, "Docteur Louis-Arthur Richard", dans Les Carnets, vol. XVI, no.1, p. 65.

voter un montant d'au moins \$10,000,000., tout entier destiné à la colonisation et à être dépensé d'après un plan d'ensemble. Nous voulons grouper nos colons, acquérir des terrains des compagnies forestières afin d'ouvrir aux fils du sol des régions qui leur étaient fermées, puis leur donner de grandes facilités d'établissement. A cet effet, nous convoquerons cet automne, à Québec, un grand congrès de colonisation auquel nous inviterons nos évêques, nos missionnaires colonisateurs et les apôtres du mouvement pour les consulter et recevoir leurs avis sur la manière la plus utile de donner de l'ampleur à cette politique et d'obtenir les meilleurs résultats.¹⁷

Tout le monde - les partis de l'opposition exceptés - accueille favorablement cette décision du cabinet. Pour les mouvements "agriculturo-nationalistes", la décision de consacrer \$10 millions à la colonisation constitue une victoire et la certitude que le gouvernement a plié devant l'opinion publique. Son rôle: réaliser le programme dans des délais très courts.

17. Le Devoir, 9 août 1934, p. 8.

Chapitre II: LA LEGISLATION QUI CREE LE PLAN

LE CONGRES DE COLONISATION

Comme on l'a vu, la gravité de la crise économique des années trente effraie les élites québécoises qui se réunissent une fois par année - 1932 (Montréal), 1933 (Rimouski) et 1934 (Québec) - pour discuter de la colonisation. L'équilibre social est menacé et devant le terrible cul-de-sac, l'industrialisation est sévèrement jugée et de nombreuses voix exigent un retour aux valeurs et aux occupations traditionnelles: la paysannerie et la terre.

Dans cette perspective, le congrès Vautrin constitue l'aboutissement d'une longue campagne d'opinion et une tentative - tentative réussie - du gouvernement libéral de prendre la direction du mouvement, de montrer ses bonnes dispositions et ainsi se réconcilier une partie importante de l'électorat.

Le congrès de colonisation a lieu au Parlement les 17 et 18 octobre 1934. Six séances de travail sont prévues, dont la présidence sera assurée par le ministre lui-même.

L'influence de L.-A. Richard est déterminante dans la préparation et le déroulement du congrès. Il n'est pas exagéré de croire qu'il est le concepteur du plan Vautrin lui-même. La liste des invités est établie par lui¹⁸ et il est même le rédacteur du discours-programme prononcé à l'ouverture du congrès. Vautrin l'a lui-même avoué au cours des débats.¹⁹Au total, 300 congressistes, dont le Cardinal Villeneuve et le maire de Montréal, Camilien Houde.

18. Entrevue de M. Vautrin avec l'auteur: février 1972.

19. /Ministère de la Colonisation du Québec /, Congrès de colonisation 1934. /1935/, p. 126.

Les postes radiophoniques CHRC (Québec) et CKAC (Montréal) retransmettent pour le compte de leurs auditeurs les discours des chefs québécois: le cardinal Villeneuve, le lieutenant-gouverneur Patenaude, le premier-ministre et surtout le ministre Vautrin. Cette initiative donne un auditoire formidable au ministre Vautrin pour l'exposé de ce qui deviendra rapidement "le plan Vautrin", distribué sous forme de brochure de quinze pages aux congressistes assemblés.

LES DIVERSES LOIS

Bien que le projet de loi no. 44: "Loi pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre" (25-26 Géo. V, c.35) constitue la pièce maîtresse de la législation, plusieurs autres projets de loi viennent le compléter. Il s'agit des projets de loi no. 55 - "loi modifiant la loi des sociétés de colonisation"; no. 63 - "loi pour porter de huit à vingt acres l'étendue de bois intouchable sur les lots de colonisation"; no. 64 - "loi qui transporte du ministère des Terres et Forêts à celui de la Colonisation le Service de la classification des sols"; no. 67 - "loi qui porte de \$100. à \$300. la limite que le ministère est autorisé à payer pour l'achat de terres vendues pour taxes municipales"; no. 68 - "loi visant à faciliter la vente du bois des colons"; no. 69 - "loi qui confère au ministère le droit d'acheter, d'échanger et d'exproprier pour fins de colonisation"; no. 70 - "loi qui modifie le nom du ministère et autorise des modifications dans son organisation interne".²⁰

20. Journaux de l'Assemblée législative, vol. LXIX, Session 1935 (8 janvier au 18 mai), 1935.

Le ministre révèle que les \$10 millions seront dépensés en deux ou trois ans selon la répartition approximative suivante:²¹

- \$3,000,000. pour l'établissement de 10,000 fils de cultivateurs;
- \$5,400,000. pour l'établissement de 10,000 colons;
- \$1,500,000. pour l'établissement de 2,000 cultivateurs sur des terres libres;
- \$100,000. pour le placement de 3,000 aide-fermiers.

Il déplore cependant, amèrement le refus du gouvernement fédéral de participer financièrement à ce que Québec considère comme étant "un mouvement national". Il met ce refus en parallèle avec l'aide fédérale apportée aux provinces de l'Ouest aux prises avec la grande sécheresse.

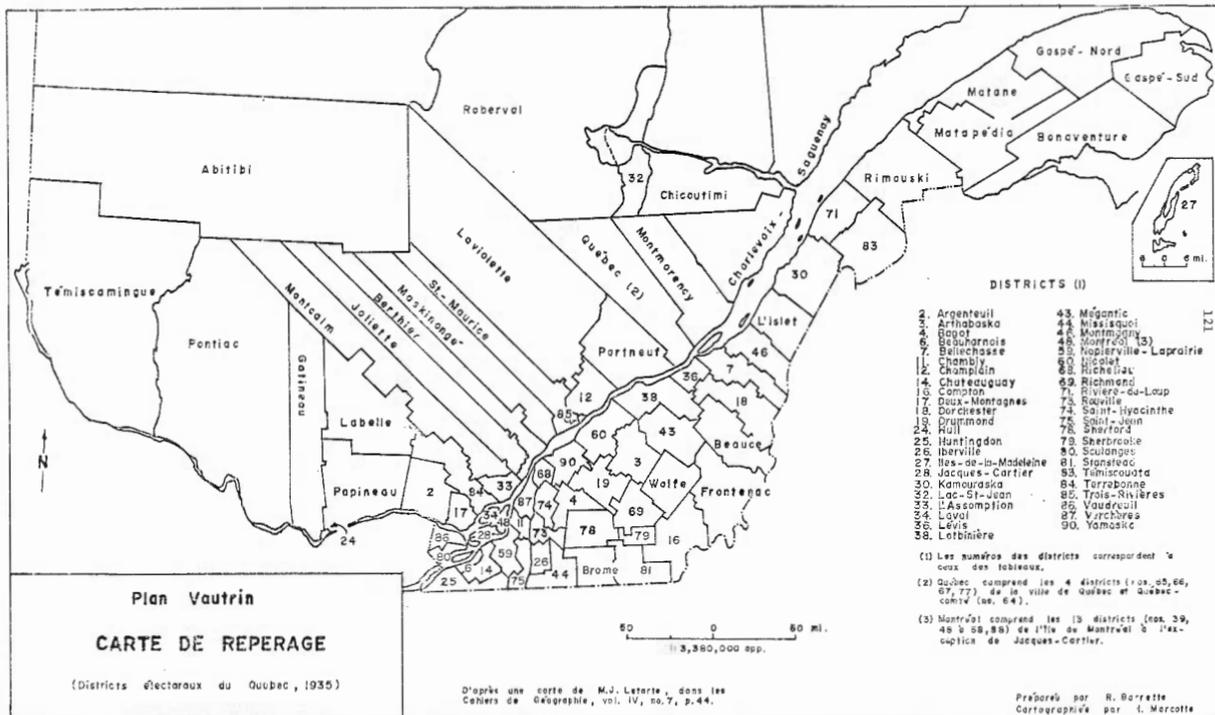
Duplessis, chef de l'opposition, ne croit guère au zèle colonisateur du gouvernement. Il trouve que le régime libéral s'y prend un peu tard pour soulager la population des effets de la crise économique qui dure depuis plus de six ans. Bien plus, ce soudain enthousiasme survient après deux ans de totale indécision dans le domaine de la colonisation. En effet, durant cette période, le gouvernement a réduit le budget de ce ministère de plus d'un demi million de dollars en plus de réduire les primes distribuées aux colons et de leur avoir fermé l'accès des forêts pour 25 à 50 ans en créant des réserves forestières.

Le projet de loi est très bien accueilli par la presse. Il reçoit une large diffusion. Le journal abitibien La Gazette du Nord profite de sa parution du 1er mars pour faire connaître sa réaction.

21. La Gazette du Nord, 8 mars 1935, p. 1.

Le ministre de la Colonisation a prononcé un très beau discours à l'Assemblée législative /.../. Nous nous joignons à tous ceux qui ont félicité le ministre et pour sa loi et pour son discours. Nous publierons dans nos prochains numéros des extraits de cette belle pièce d'éloquence. Nous publions le texte du bill dans une autre page.²²

22. La Gazette du Nord, 1er mars 1935, p. 1



DISTRICTS (1)

- | | |
|--------------------|--------------------------|
| 2 Argenteuil | 43 Mégantic |
| 3 Arthabaska | 44 Missisquoi |
| 4 Bagot | 45 Montmagny |
| 5 Beauport | 46 Montreuil (3) |
| 6 Beloeil | 47 Napierville-Laprairie |
| 7 Belchasse | 48 Nicolet |
| 8 Chambly | 49 Richelieu |
| 9 Champlain | 50 Richemond |
| 10 Châteauguay | 51 Rivière-du-Loup |
| 11 Compton | 52 Roxville |
| 12 Dux-Montagnes | 53 Saint-Hyacinthe |
| 13 Dorchester | 54 Saint-Jean |
| 14 Drummond | 55 Sherbrooke |
| 15 Hull | 56 Soulanges |
| 16 Huntingdon | 57 Ste-oe-lis-Madeleine |
| 17 Iberville | 58 Témiscouata |
| 18 Les-Érables | 59 Terrebonne |
| 19 Jacques-Cartier | 60 Trois-Rivières |
| 20 Kamouraska | 61 Val-d'Auloy |
| 21 Lac-St-Jean | 62 Veillon |
| 22 L'Assomption | 63 Verchères |
| 23 Lévis | 64 Yamaska |
| 24 Lotbinière | |

(1) Les numéros des districts correspondent à ceux des tableaux.
 (2) Québec comprend les 4 districts (nos. 65, 66, 67, 77) de la ville de Québec et Québec-comté (nos. 64).
 (3) Montréal comprend les 3 districts (nos. 39, 40 et 58, 88) de l'île de Montréal à l'exception de Jacques-Cartier.

Plan Vautrin
 CARTE DE REPERAGE

[Districts électoraux du Québec, 1935]

D'après une carte de M.J. Lortie, dans les Cahiers de Géographie, vol. IV, no. 7, p. 44.

Préparé par R. Barrette
 Cartographié par L. Mercotte

Chapitre III: LA MISE EN APPLICATION DU PLAN VAUTRIN

LE TRAVAIL DES SOCIÉTÉS DE COLONISATION

A côté de la structure officielle pour appliquer le plan Vautrin, une série de nouveaux organismes voit le jour. A l'exception de la Société de Colonisation de Québec et de l'Oeuvre de Secours aux colons, toutes les autres sociétés naissent après l'annonce du plan Vautrin dans le but de collaborer étroitement à sa réalisation.

LES ÉTABLISSEMENTS GROUPÉS

Il nous faut parler maintenant de la manière dont a été vécu le programme d'établissement des colons groupés. Dès après le congrès, les demandes des aspirants colons sont transmises à Québec. Pourtant ce n'est qu'au début de mai 1935 que le mouvement démarre véritablement pour se poursuivre à une allure endiablée jusqu'après les élections générales de l'automne.

L'on sait que ce sont les sociétés de colonisation qui recrutent et choisissent les colons des deux systèmes d'établissement; groupé et non-groupé. Avant de présenter une candidature au comité paroissial, le prêtre-colonisateur diocésain doit mener une enquête. Il se rend d'abord et surtout chez le curé de la paroisse - habituellement président du comité paroissial - puis visite l'aspirant colon et le questionne (fac similé du formulaire d'enquête en annexe). Cette enquête à domicile, considérée plus ou moins nécessaire pour les candidats des campagnes, est jugée essentielle pour ceux des villes et villages.

Comme on peut le constater à la lecture de l'annexe I, l'enquête porte autant sur les talents et capacités de la femme que sur ceux du colon lui-même. Cela vient des expériences antérieures qui démontrent que "le succès du colon dépend de la "colonne" dans une proportion de 75-²³ pour cent". De plus, l'aspirant colon, et quelquefois les membres de sa famille, doit se soumettre à un examen médical complet.

Les divers programmes d'établissement du plan Vautrin touchent à l'agriculture et à la colonisation. Ces programmes s'adressent à des classes sociales différentes. Ainsi le programme d'octrois aux fils de cultivateurs vise les fils qui peuvent compter sur l'importante assistance financière du père pour consolider leur établissement. Il faut avoir quelques ressources aussi pour songer à s'établir sur les terres libres. C'est ce que les directeurs de la Société de Colonisation de Montréal font savoir à un aspirant cultivateur.

Si vous n'avez pas de \$200 à \$300 pour déménager, ensemençer, faire vivre la famille jusqu'à l'automne, impossible de songer à cette position. En résumé, pour les terres libres, un aspirant cultivateur doit avoir un certain capital pour penser à bénéficier des octrois offerts.²⁴

Règle générale, en ce qui concerne les familles les plus pauvres, l'établissement sur les terres neuves est fortement encouragé. Les enquêteurs ont ordre d'attacher une grande importance à la richesse de l'aspirant colon. Selon le témoignage d'un d'entre eux, la possession d'un poste de radio, symbole de richesse et de luxe à l'époque, doit entraîner le rejet de la candidature; pourtant les enquêteurs passant

23. Le Devoir, 18 octobre 1935, p. 8.

24. Le Devoir, 19 mars 1935, p. 2.

outre aux instructions n'indiquent pas souvent la présence d'un tel appareil sur leur rapport.²⁵

Le système de colonisation non-groupé est surtout utilisé par les fils de colons et les gens qui ont l'avantage d'avoir quelques économies et une famille suffisamment nombreuse pour assurer une mise en valeur rapide d'un lot de colonisation situé dans une colonie déjà ouverte et organisée.

"L'établissement par groupes est surtout préféré des colons des villes qui / ne sont / pas en mesure de pourvoir à leur subsistance durant les premiers jours de leur établissement".²⁶ Ce système de colonisation est particulièrement recommandé aux jeunes gens (célibataires et mariés) désireux de quitter la ville ou la campagne pour aller s'établir dans les régions neuves. Les promoteurs croient que le travail en commun dirigé par des hommes compétents leur évitera de se décourager comme cela ne manquerait pas de se produire si chacun était laissé à lui-même et obligé de travailler seul sur son lot.²⁷ La motivation chez ces gens n'est pas très différente de celle des colons du plan Gordon. Ils veulent fuir l'oisiveté et la misère.

Malgré le désir légitime de nombreux jeunes de s'établir, quelques sociétés éprouvent des difficultés dans le recrutement des candidats. Rumilly confirme cette affirmation et propose une explication.

A lire les journaux d'opposition - Le Devoir,
L'Action Catholique et le Journal - la province regorge de volontaires prêts à coloniser

25. Entrevue accordée à l'auteur par l'abbé Emile Girard, curé-fondateur de la colonie de Rochebaucourt, en Abitibi: février 1971.

26. Rapport du ministre de la Colonisation, 1936-1937, p. 8.

27. Le Devoir, 11 mars 1935, p. 3.

et n'attendant qu'un peu d'aide gouvernementale. Cependant la Société de colonisation du diocèse de Saint-Jean signale qu'elle a réussi "par le travail laborieux du clergé et des délégués laïcs" à recruter ... vingt-sept colons ! / Journaux du 6 juin 1935 / Le mot même de colonisation est impopulaire dans le grand public, tant le plan Gordon l'a lié aux idées de chômage, de secours, de misère.²⁸

Effectivement les sociétés diocésaines de Saint-Jean, de Saint-Hyacinthe et de Valleyfield s'associent pour fonder la colonie de l'abbé Girard (Rochebaucourt). Et encore ces sociétés refusent-elles le canton Montreuil (Témiscamingue) suggéré par le ministère pour lui préférer le canton abitibien parce que ce dernier est formé d'une belle plaine. J.-E. Laforce fait écho aux préjugés des gens de la région de Montréal.

La population des plaines comme celles de St-Hyacinthe, de Valleyfield, d'Yamaska trouve à plaindre les colons qui s'établissent dans les régions montagneuses. Pour ces gens, seules les terres planes ont de la valeur, peuvent donner des bons rendements.²⁹

Tout de même, plusieurs milliers acceptent de partir. Selon un article publicitaire du ministère,³⁰ le gouvernement les établit dans trois régions: Le Témiscamingue, l'Abitibi et le sud-est du Québec qui comprend les comtés de Témiscouata, Rimouski, Matane, Matapédia, Bonaventure et Gaspé.

Dans la pratique, toutes les régions excepté le Nord-Ouest québécois sont fermées ou pratiquement à l'établissement des colons étrangers à la localité. Les colons des villes et des vieilles paroisses du sud-ouest

28. Rumilly, *op. cit.*, t. 34, p.5.

29. *Le Devoir*, 10 décembre 1935, p.2.

30. *La Gazette du Nord*, 14 décembre 1934, p.5.

de la province sont dirigés vers l'Abitibi-Témiscamingue alors que les colons des diocèses de Rimouski, de Gaspé et de quelques autres sont établis dans leurs comtés respectifs.³¹

Une fois les colons agréés par les autorités locales (société de colonisation) et nationales (ministère), les dispositions sont prises pour leur transport. Ce dernier s'effectue à tarif réduit sur les chemins de fer pour ceux qui partent pour le Nord-Ouest. Les colons abitibiens n'ont pas gardé une bien bonne impression de leur voyage. Encore aujourd'hui, ils parlent des misérables wagons mis à leur disposition et rappellent qu'ils les avaient surnommés "Les chars-à-boeufs" tellement le confort laissait à désirer. Des représentants du gouvernement et de la société de colonisation accompagnent les colons durant le long périple. Des garde-malades voyagent sur les trains lorsque les femmes et les enfants vont rejoindre les colons.

A la descente du train, le voyage se continue la plupart du temps en camions et quelquefois en bateaux jusqu'au lieu d'établissement. Là, des tentes sont installées pour abriter les nouveaux venus et le travail de défrichage commence. Le système prévoit que durant deux mois, les colons travailleront en commun à l'ouverture des chemins, au défrichage des premiers abattis (environ 3 acres sur chaque lot) et à la construction des maisons. Les plus habiles sont affectés à la construction des maisonnettes de 20 x 22 pieds de surface, d'un étage et demi de hauteur, éloignées de 50 pieds du chemin. Le plan de ces petites maisons a été préparé à l'avance par l'architecte du ministère, et revu par le ministre lui-même. Extrêmement rudimentaires, ces maisons sont construites avec de la planche

31. Rapport du ministre de la Colonisation, 1935-36, p.6

32. Ibid., p. 8.

33. Le Devoir, 4 juin 1936, p.8.

séchée d'un pouce d'épaisseur pour les murs, de la planche d'un pouce et demi pour les planchers et de bardeaux de cèdre pour les toits. Les murs constitués de deux rangs de planches (l'un horizontal, l'autre oblique) séparés par un papier noir, sont percés de six fenêtres (4 à l'étage du bas et 2 à celui du haut). Cette rapide description vise à souligner l'extrême simplicité de ces maisons qui devenaient, on l'imagine, difficilement habitables en hiver. Théoriquement, le gouvernement alloue \$100. pour la construction de la maison d'un colon. Mais "comme dans la plupart des cas, le colon ne pourrait se bâtir à ce prix, le gouvernement se charge lui-même de la construction, qui coûtera bien de deux à trois cents dollars".³⁴

Il s'est dit beaucoup de choses à propos de la provenance du bois ayant servi à la construction de ces maisons. L'Union nationale a affirmé que le bois avait été acheté massivement en dehors des régions de colonisation. Nous croyons que de telles affirmations étaient exagérées puisque déjà, dans le plan, le gouvernement prévoyait une forte demande de bois ouvré. Aussi, un octroi de \$300. (payable en deux versements) visait à encourager l'établissement de moulins à scie permanents dans les régions de colonisation. De plus, dans beaucoup de colonies dont celle de Rochebaucourt, des moulins à scie portatifs ont été installés afin de transformer sur place le bois abattu.

Pendant que les maris travaillent dans les colonies, les familles sont secourues par le gouvernement et les sociétés Saint-Vincent-de-Paul. En 1936, le gouvernement veut soulager sa comptabilité. Il décide de ne plus retenir \$1.00 sur le \$1.60 journalier mérité par le colon. Toute la somme, excepté le coût de sa pension (environ \$0.30), lui est versée, et

34. Le Devoir, 22 août 1935, p.3.

le coût du transport de la famille et des effets est payé par le gouvernement. En retour, le colon doit se charger de subvenir aux besoins de sa famille à même ce qu'il gagne. Le plan prévoit qu'après deux mois de travail, l'établissement sera suffisamment avancé pour permettre la venue de la famille. En réalité, le délai est beaucoup plus long. Les colons arrivés durant l'été ne retrouvent leur famille qu'à l'automne ou à l'hiver suivant.

Pour soutenir les établissements nouveaux, le gouvernement, en plus de la prime ordinaire de défrichement, paie une prime spéciale de "tassage", et si cela s'avère encore insuffisant, il offre une autre prime spéciale d'un maximum de \$100. pour les colons jugés nécessaires par l'inspecteur gouvernemental et le curé. Le propagandiste Ernest Laforce nous énumère ici les moyens de subsistance d'une famille établie en vertu du plan Vautrin.

Le gouvernement paie des primes de défrichement de \$10 l'acre / maximum de 5 acres/. Aux familles de six enfants et plus qui vont s'établir cette année, il ajoute une prime spéciale dite de tassage de \$15 l'acre, et cela pour cinq acres: soit un montant additionnel de \$75. Ce n'est pas extraordinaire, mais avec le montant de \$125. on peut déjà acheter de quoi manger. Pour une famille quelconque cette prime spéciale /prime aux nécessaires/ se monte à \$10. l'acre pour cinq acres, soit \$50. Pour un célibataire, \$6. l'acre, soit \$30. Et rien n'empêche, durant l'hiver, ceux qui le veulent, d'aller dans les chantiers qui se font dans les régions avoisinantes: du moins ceux qui vont s'établir en Abitibi auront cette facilité; sans compter que dans les régions minières, il arrive que l'on emploie des travailleurs. Et, en Abitibi, la région minière couvre tout le pays.³⁵

35. Le Devoir, 22 août 1935, p. 3.

Nous avons tenu à citer ce texte non seulement parce qu'il énumère avec précision l'aide gouvernementale, mais surtout parce qu'il illustre magnifiquement comment même les plus ardents apôtres de la colonisation en arrivent à ne pouvoir la concevoir sans un solide appui soit de l'industrie du bois ou du papier, soit de l'industrie minière. Il y a là toute la contradiction qui existe chez les "agriculturistes" du type de Laforce.

La lenteur du travail des 18 équipes de classificateurs et des arpenteurs suscite beaucoup de critiques et cause des retards fâcheux notamment dans l'attribution des cantons. A titre d'exemple:

Le diocèse de Nicolet changea de canton plusieurs fois. Il hérita de Cléricy, qui passa ensuite à Québec; de Boischatel, qui fut trouvé impropre à la colonisation; de Lamothe, de Lacorne, de Varsan.

[...]

Nous pourrions multiplier les exemples concrets pour démontrer qu'un plan merveilleux, mais mal exécuté, peut coûter excessivement cher et donner des résultats plutôt médiocres. A preuve, le "plan Vautrin".³⁶

L'une des conséquences de ces lenteurs, c'est que la vente des lots accuse jusqu'à deux ans de retard. En effet, la plupart des colons de 1935 reçoivent leur billet de location soit à la fin de 1936, soit en 1937; grosso modo, deux ans après avoir pris possession du lot. Le rapport du ministre pour 1935-36 confirme cette situation. Le fonctionnaire donne le nombre de lots vendus (42,813) pour l'année écoulée, puis ajoute:

[Ce sommaire] répond à un renseignement sou-ventes fois demandé, mais il n'établit pas une situation rigoureusement précise du fait qu'un bon nombre de colons ont été, depuis

36. Le Devoir, 10 décembre 1935, p.1.

deux ans, régulièrement placés sur des lots sans que, toutefois, la vente en ait été faite. Le nombre des lots concédés serait de 5 à 6,000 plus élevé que celui des lots vendus.³⁷

L'annexe II montre un fac-similé d'un billet de location. Dans les colonies groupées, le partage des lots n'est pas trop difficile à faire, semble-t-il, puisqu'il se fait à l'amiable. Après les élections, c'est le député d'Abitibi M. Hector Authier qui se voit confier le ministère de la colonisation.

LES PROGRAMMES D'AIDE A L'ETABLISSEMENT

Nous avons eu quelques difficultés à rassembler des statistiques cohérentes. Cela s'explique par le fait que le ministère ne publie pas de rapport général en 1935-36 mais uniquement un rapport "succinct". Le nouveau gouvernement Duplessis pratiquant une politique d'austérité dans les dépenses, la publication du rapport annuel des ministères a été interdite. En conséquence, il est impossible d'obtenir pour chacun des programmes une ventilation annuelle détaillée. Nous avons réussi à construire les tableaux qui suivent cette section.

Les données fournies à l'époque par les différents services du ministère manquent souvent de précision. Il faut considérer les chiffres avancés par les fonctionnaires dans leur ordre de grandeur les uns vis-à-vis les autres plutôt que de croire exagérément à leur rigoureuse précision.

37. Rapport du ministre de la Colonisation, 1935-36, p. 18.

1 - COLONISATION GROUPEE

La plupart des données sur la colonisation (tableau no.3) sont fournies non par comté mais par société de colonisation. De cette façon, le gouvernement souligne l'importance du rôle joué par ces organisations dans le recrutement et l'établissement des colons groupés et non-groupés.

Le tableau no.4 donne toutes les statistiques se rapportant aux colons groupés. Y figurent le nombre de demandes d'aspirants colons reçues, le nombre de colons établis durant les deux années ainsi que leur statut civil, le nombre des colons revenus et enfin le nombre total de colons véritablement établis.

Arrêtons-nous un instant sur la section "A". L'on y remarque que le nombre de demandes va en décroissant de 1935 à 1937. Cette baisse est en rapport avec l'intensité de l'action du gouvernement et des sociétés. Lorsque Authier souhaite ne pas établir plus de 4,000 colons en 1936, il est compréhensible qu'un nombre moindre de candidats fasse des demandes. De plus, beaucoup de ceux qui avaient exprimé le désir de se faire colon en 1935 se sont retirés entretemps et n'ont sûrement pas fait application à nouveau.

Le gouvernement n'est pas attristé par un tel phénomène, bien au contraire. En effet le nombre de lots est insuffisant pour satisfaire aux demandes, d'où le grand écart entre celles-ci et le nombre d'établissements.

Nous avons à notre disposition moins de lots classés cultivables que nous avions d'applications. [...] Heureusement que nombre d'aspirants-colons se sont éliminés d'eux-mêmes, ce

TABLEAU: 3

PLAN VAUTRIN - BUDGET SPECIAL - "ETABLISSEMENT DES COLONS PAR GROUPES"

POSTES BUDGETAIRES	ANNÉES FINANCIÈRES					TOTAL
	1934-35	1935-36	1936-37	1937-38	1938-9	
Gages des charretiers, cuisiniers, journaliers, colons, commis, contremaîtres (liste de paie)	125.75	874,296.32	1,341,247.10			2,215,669.17
Gages journaliers et ouvriers (administration des colonies)		48,702.49	33,243.91			81,946.40
Matériaux de construction, provisions et équipement, transport de marchandises, camions, tracteurs, etc.	2,291.32	1,646,700.17	503,348.64			2,152,340.13
Transport des familles de colons et de leur ménage		81,639.64				81,639.64
Achat, réparation, et fonctionnement de moulins à scie			44,667.53			44,667.53
Soins médicaux et allocations pour dépenses de voyages (gardes-malades), construction et aménagement de maisons			39,757.21			39,757.21
Construction et entretien de lignes téléphoniques			4,482.88			4,482.88
Achat, réparation, entretien et fonctionnement de bateaux et chalands			11,261.09			11,261.09
Diverses dépenses imputables aux mouvements de colonisation en général			12,941.22			12,941.22
Autres				824.55	422.	1,246.55
TOTAL	2,417.07	2,651,338.62	1,990,949.58	824.55	422.00	4,645,951.82
Moins remboursements		43,588.63	30,774.42			74,363.05
TOTAL NET	2,417.07	2,607,749.99	1,960,175.16	824.55	422.00	4,571,588.77

Sources: Comptes publics de la Province de Québec, 1934 à 1939

TABLEAU 4

PLAN VAUTRIE

-- COLONS GROUPES

Du 21 NOVEMBRE 1934 AU 30 JUIN 1937

SOCIÉTÉ DE COLONISATION	-A- Nombre de demandes reçues (groupés et non-groupés)				-B- Colons groupés établis					-C- Nombre de colons groupés revenus	-D- Colons groupés: total net	
	1935	1936	1937	total	nombre			statut			nombre de colons	nombre de personnes touchées
					1935	1936	total	oûlibat.	marité			
Chicoutimi	794	400	65	1,259	327	114	441	196	245	106	335	1,464
Caspé	1636	786	547	3,029	383	157	540	261	279	106	434	1,593
Saileybury	1471	1442	419	3,332	159	108	287	99	168	33	234	1,077
Joliette	291	22	0	313	75	39	114	47	67	20	94	413
Mont-Laurier	445	527	145	1,118	71	140	211	79	132	35	176	791
Montréal	1130	108	3	1,291	639	157	796	306	490	445	351	1,369
Nicolet	281	107	31	419	147	44	191	98	99	52	139	557
Ottawa	382	166	41	589	114	54	168	52	116	9	159	804
Québec	2710	1105	337	4,152	821	383	1204	654	550	306	898	3,327
Rimouski	1870	1665	1131	4,666	538	153	691	371	320	111	580	2,150
Saint-Hyacinthe	109	43	1	153	57	21	78	27	51	23	55	281
Saint-Jean	47	38	1	86	32	6	38	17	21	21	17	74
Sherbrooke	495	539	116	1,150	116	89	205	75	130	30	175	822
Trois-Rivières	381	334	40	755	163	154	317	108	209	47	270	1,296
Valleyfield	90	71	0	161	63	8	71	26	45	31	40	190
Eastern Town. (prot.)	16	85	23	124	4	44	48	16	32	0	48	178
Montreal (prot.)	71	57	4	132	70	40	110	23	87	25	85	344
Quebec (prot.)	39	16	0	55	18	8	26	23	3	8	18	20
Sous-total	12369	7511	2924	22804	3797	1719	5516	2478	3038	1408	4,108	16,750
TOTAL	22,804				5,516 (45% - 55%)					1,408	4,108	16,750

Sources: Rapport du Ministre de la Colonisation, 1936-37, p. 25-26-27.

qui nous a permis de trouver des lots pour tous ceux qui ont voulu s'établir.³⁸

Cette pénurie de terres à cultiver n'est pas seulement due à un retard momentané dans la classification des lots puisque le rapport de 1936-37 exprime encore l'existence d'une pareille disette.

Comme par le passé, les demandes des aspirants-colons ont été très nombreuses et, dans plusieurs régions, à part le Témiscamingue et l'Abitibi, nous avons reçu beaucoup plus de demandes que nous avons de lots disponibles.³⁹

Dès lors le Nord-Ouest québécois devient la région de colonisation par excellence. Ce qui surprend, c'est la disproportion entre le nombre de demandes reçues venant de l'ouest de la province (région de Montréal) et celui en provenance de l'est (région de Québec). La Société de Montréal reçoit à peu près le même nombre de demandes (1,291) qu'une petite société comme celle de Sherbrooke ou de Chicoutimi, c'est-à-dire le tiers des demandes reçues par les sociétés de Québec (4,152) ou de Rimouski (4,686). Les signes avant-coureurs d'une lente reprise des affaires ajoutés à la très mauvaise publicité donnée aux établissements du plan Gordon rebutent un grand nombre de chômeurs citadins et ruraux de la région de Montréal. La croyance d'ailleurs encore enracinée de nos jours chez les gens du sud de la province voulant que l'Abitibi soit un pays de grand froid et de misère décourage bon nombre de colons éventuels. Cette opinion a été grandement publicisée par les colons du plan Gordon qui avaient échoué et qui étaient retournés à Montréal et ailleurs. A tout prendre, ils préfèrent endurer leur situation et attendre la reprise économique.

38. Rapport succinct du ministre de la Colonisation 1935-36, p.6.

39. Rapport général du ministre de la Colonisation 1936-37, p.7.

TABLEAU 5 PLAN VAUTRIN -- COLONS NON-GROUPES -- 1935-1937				
SOCIÉTÉ DE COLONISATION	-A-		-B-	
	Colons établis		Statut des colons	
	Nombre de colons	Nombre de personnes touchées	Célibataire	Marié
Chicoutimi	253	1,228	59	194
Gaspé	209	832	80	129
Haileybury	994	2,629	599	395
Joliette	11	45	5	6
Mont-Laurier	113	485	35	78
Montréal	47	157	16	31
Nicolet	32	139	9	23
Ottawa	18	74	4	14
Québec	760	3,356	286	474
Rimouski	633	2,790	238	395
Saint-Hyacinthe	7	43	2	5
Saint-Jean	-	-	-	-
Sherbrooke	207	757	94	113
Trois-Rivières	26	122	7	19
Valleyfield	1	4	-	1
Eastern Town. (prot.)	-	-	-	-
Montréal (prot.)	-	-	-	-
Québec (prot.)	-	-	-	-
TOTAL	3,311	12,661	1,434	1,877

Sources: *Rapport du ministre de la Colonisation 1936-37*, p. 32 à 34.

Cependant, le nombre de colons établis ne respecte pas l'écart souligné plus haut. Ainsi seulement 691 des 4,686 aspirants colons de Rimouski reçoivent un lot. De même, moins du tiers (1,204) des candidats de la région de Québec (4,152) profitent du programme d'établissement groupé. Bon nombre des autres (633 pour Rimouski et 760 pour Québec) préfèrent fonder un établissement dit "isolé" (tableau no.5)

Des vingt-deux mille demande reçues, moins de 40% sont satisfaites selon les programmes groupés (5,516 établissements dont 4,108 permanents) et non-groupés (3,311 établissements permanents). A prime abord, cette proportion semble basse. Comparée aux statistiques du plan Gordon, elle est au contraire élevée puisque dans ce cas-là, seulement 10% des demandes sont satisfaites.

La Section "A" du tableau 4 donne la somme de toutes les demandes adressées aux sociétés de colonisation. Mais bon nombre d'entre elles ont dû être rejetées par les organismes diocésains. Il aurait été intéressant d'avoir des chiffres sur les aspirants colons acceptés par les sociétés, auxquels le gouvernement a trouvé un lot.

Quoi qu'il en soit, les quelques témoignages enregistrés au chapitre précédent indiquent que le gouvernement aurait pu en établir un plus grand nombre s'il avait eu tout l'argent et toute l'étendue de sol cultivable nécessaires.

Règle générale, deux fois moins de colons groupés reçoivent des lots en 1936 (1,719) que l'année précédente (3,797). Dans les cas de Montréal, Québec et Rimouski la chute est beaucoup plus prononcée. Cette tendance n'est cependant pas respectée pour les colons venant du Nord-Ouest

(Mont-Laurier et Haileybury), zone de colonisation.

Contrairement au plan Gordon réservé aux pères de familles, le plan Vautrin fait une large place aux jeunes hommes célibataires. En effet, 45% (2,478) des colons groupés ne sont pas mariés. Seules les sociétés de colonisation de Rimouski et de Québec envoient une proportion plus grande de célibataires (Québec 654 et Rimouski 311) que d'hommes mariés (Québec 550 et Rimouski 320).

Dans ces deux régions, l'établissement groupé semble attirer davantage les fils de cultivateurs en âge de s'établir et désireux de trouver à gagner en travaillant la terre. Un coup d'oeil sur la colonne "B" du tableau sur les établissements non-groupés (no.5) fait voir que les chefs de famille choisissent en grand nombre l'établissement isolé pour se recréer, avec l'aide de leur famille, un nouveau domaine agricole. Cette préférence est particulièrement forte dans les environs de Québec et du bas du fleuve.

C'est dans une proportion de 25.5% que les colons groupés abandonnent leurs lots. Ce pourcentage n'est pas aussi énorme qu'on pourrait le croire. Il faut se rappeler que 26.6% des colons du plan Gordon sont revenus. Le plan Rogers-Auger qui succède au plan Vautrin conserve, de 1937 à 1942, une moyenne de 27.2 pour cent. Les "retours" sont particulièrement nombreux durant les premières années du plan fédéral-provincial.

Les établissements		les abandons	
1937:	1,303	dont	492 ou 37.8%
1938:	1,428	"	555 ou 39.2%
1939:	844	"	256 ou 30.3%
1940:	1,106	"	235 ou 21.2% ⁴⁰

40. Semaines sociales du Canada, Congrès de la Colonisation, 10 et 11 avril 1944, p. 90 (Compte-rendu de la conférence de C.-E. Couture).

Les rapports officiels ne nous permettent malheureusement pas de faire des comparaisons sur les divers motifs qui entraînent le départ des colons. Nous possédons des statistiques détaillées pour les plans de 1932 et 1937, mais pas pour le plan Vautrin. Tout de même, le rapport du secrétaire de la Société de Colonisation de Montréal du 15 janvier 1936 nous en donne les principales causes:

Des 678 colons partis, le tiers environ est revenu (202 d'après listes non-officielles); on a remercié les uns pour le bien des colonies parce qu'ils étaient malades, inaptes ou indésirables; les autres sont revenus d'eux-mêmes, découragés en face des lenteurs apportées à la construction des maisons et, de ce fait, à l'arrivée des familles. En effet, le premier départ de familles a eu lieu le 8 novembre 1935. /...

Des règlements d'affaire étaient aussi la cause de certains retours. Le Ministère s'est montré sévère à l'endroit de ces colons de retour qui exprimaient le désir de reprendre leurs lots momentanément abandonnés.⁴¹

Les chiffres pour la région métropolitaine sont à remarquer à la section "C" du tableau 4. Plus de 50 pour cent (445 sur 796) du contingent de Montréal revient après quelques mois passés au nord de la province. Comparés aux chiffres de Québec et de Rimouski, ceux de Montréal semblent indiquer que la sélection n'y a pas été aussi réussie ou tout au moins que les gens choisis n'avaient pas une motivation et une préparation suffisantes. La piètre performance des gens de Montréal a fait écrire par le chroniqueur de la Gazette du Nord que "les colons partis de Québec sont certainement parmi les plus courageux".⁴²

41. Le Devoir, 5 février 1936, p. 10.

42. La Gazette du Nord, 6 mars 1936, p.1.

Compte tenu des abandons, 4,108 colons groupés représentant un total de 16,750 personnes s'établissent sous l'empire du plan Vautrin. Le recrutement (voir tableau 6) se fait dans 78 comtés. Avec surprise, l'on s'aperçoit qu'après les comtés de Montréal (389 - 9.5%) ce sont les comtés de Gaspé-Nord et Gaspé-Sud (306 - 7.5%), Chicoutimi (254 - 6.2%) et Matane (227 - 5.5%) qui rassemblent les effectifs les plus nombreux. Le comté de Québec a étrangement une participation assez restreinte puisqu'il envoie seulement 151 colons (3.7%) des 898 colons "permanents" établis par la société de ce diocèse.

Tout ceci semble indiquer que le programme de colonisation n'est guère profitable aux résidents des grands centres urbains. Cette tendance, déjà sensible au congrès, se confirme à la lecture des données du tableau no.6. Les chômeurs ruraux et les fils de cultivateurs incapables de s'établir sur les terres déjà défrichées sont les principaux bénéficiaires du programme.

La participation des milieux anglophones est très marginale. La région de Montréal fournit le groupe le plus nombreux (85 colons "permanents"). Le ministère ouvre pour eux une colonie dans le canton Joanès, comté du Témiscamingue.

Les colons groupés sont établis dans treize comtés de la province. Evidemment, l'Abitibi (49.5%) et le Témiscamingue (21.4%) en recueillent la majeure partie. La péninsule gaspésienne (Bonaventure 4.5%; Gaspé-Nord 4.1%; Gaspé-Sud 4.6%) profite aussi largement du mouvement. La section "A" du tableau no.7 donne quelques autres détails intéressants. Afin d'illustrer visuellement où se sont faits les établissements groupés, nous avons préparé une carte.

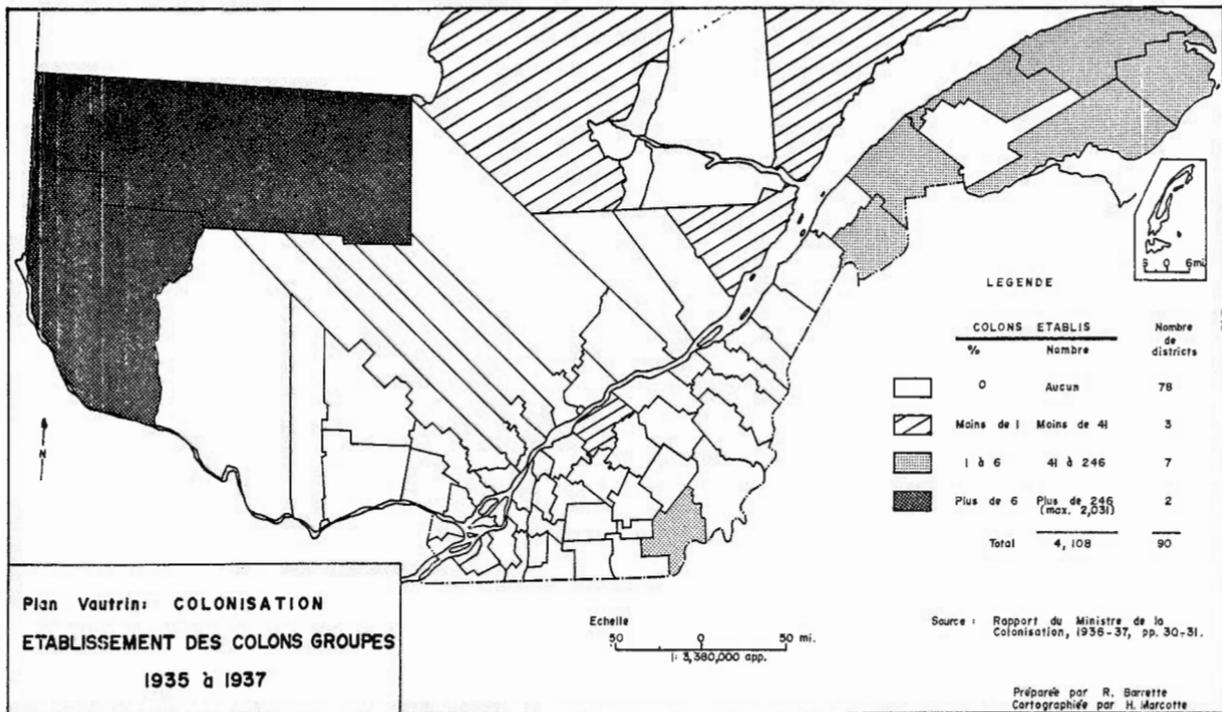


TABLEAU : 7

PLAN VAUTRIN --

ÉTABLISSEMENT DES COLONS
(groupés et non-groupés)

-- 1935-37

Districts	-A- Colons groupés			-B- Colons non-groupés			-C- Établissement total	
	Electoraux	Nombre de colons	Nombre de personnes	%	Nombre de colons	Nombre de Personnes	%	Nombre de colons établis
Abitibi	2031	8171	49.5	1310	4134	40.0	3341	45.0
Argenteuil				8	22	0.2	8	0.1
Arthabaska				3	9	0.1	3	0.04
Beauce				81	375	2.4	81	1.1
Bellechasse				60	224	1.8	60	0.8
Berthier				5	12	0.1	5	0.06
Bonaventure	185	656	4.5	59	254	1.8	244	3.3
Brome				2	14	0.06	2	0.02
Charlevoix- Saguenay	35	198	0.9	78	340	2.3	113	1.5
Chicoutimi				82	433	2.5	82	1.1
Coupton	59	240	1.4	14	85	0.4	73	1.0
Dorchester				69	310	2.0	69	1.0
Drummond				1	5	0.03	1	0.01
Frontenac				141	504	4.2	141	2.0
Gaspé-Nord	167	676	4.1	76	310	2.3	243	3.3
Gaspé-Sud	188	672	4.6	85	335	2.6	273	3.7
Gatineau				21	94	0.6	21	0.3
Iles-de-la- Madeleine				1	9	0.03	1	0.01
Joliette				4	19	0.1	4	0.05
Kanouraska				2	15	0.06	2	0.02
Labelle				64	260	2.0	64	0.9
Laviolette				11	50	0.3	11	0.1
Lévis				2	12	0.06	2	0.02
L'Islet				24	111	0.7	24	0.3
Lotbinière				26	117	0.8	26	0.4
Matane	217	892	5.3	49	230	1.5	266	3.6
Matapédia				206	1009	6.2	206	3.8
Mégantic				23	94	0.1	23	0.3
Montcalm				13	59	0.4	13	0.2
Montmagny				157	626	4.7	157	2.1
Nicolet	22	94	0.5	11	54	0.3	33	0.4
Papineau				9	28	0.3	9	0.1
Pontiac				1	5	0.03	1	0.01
Portneuf				6	30	0.2	6	0.1
Québec-Conté				2	6	0.06	2	0.02
Rimouski	242	910	5.9	189	887	5.7	431	5.8
Rivière-du-Loup				23	107	0.7	23	0.3
Roberval	27	90	0.6	86	426	2.6	113	1.5
Sherbrooke				1	5	0.03	1	0.01
Témiscamingue	876	3990	21.4	92	296	2.8	968	13.0
Témiscouata	59	161	1.4	145	489	4.4	204	2.7
Terrebonne				9	53	0.3	9	0.1
Wolfe				60	204	1.8	60	0.8
TOTAUX	4,108	16,750	100%	3,311	12,661	100%	7,419	100%

Sources: Rapport du Ministre de la Colonisation, 1936-37, p.30-31 et 34 à 41.

PLAN VAUTRIEN			
TABLEAU 6			
LES PAROISSES CUREES ET COMPLETES			
Cantons	Cantons	Nombre de Paroisses curees	Nom des Paroisses completes
Abitibi	Réarn	1	Saint-Nazaire
	Henry	1	
	Cherbourg-Ruzseau	2	
	Chibiny	2	Sainte-Trébe
	Dostar	1	
	La Grosse-La Netto	1	
	LeForté	-	
	Lamontellière	1	
	Lamontée	-	Saint-Mathias
	Durossney	1	Sainte-Anne
	Duroquet	1	
	Hébecourt	1	
	Palmerolle	1	
Préville	1		
Rochebouchart	1		
Roqueuse	-		
Roussou	2		
Vancan	1	Sainte-Gertrude	
Villefontel	1		
Bonaventure	Hobe	1	Mission Saint-Louis Saint-Médias Saint-Elisée
	Houville	-	
	Verre-Hotsprouche	-	
Compton	Gazin	-	La D'éclosion de St-Jean Baptiste (Charleville)
	Suberton	-	
Gaspé-Nord	Cap-Chal; Rendou; Parthenault	-	St-Octave de l'Avenir
Gaspé-Sud	Papox	1	
	Pellegrin	1	
	Roussou	1	
Lac St-Jean	Parent	-	Sainte-Méthode
Micoud	Seigneurie Lévesque	-	Sacré-Coeur de Jésus (Touffroy)
Intane	Cherbourg	2	
	Tessier	1	
Mooseau	Hédard	1	
	Quint-Masné	1	
Témiscouets	Anclair	-	Saint-Michel
	Armand	-	Saint-Honoré
	Parlington et Robinson	-	Saint-Benoît
Témiscamingue	Bellecrosse	1	
	Bouchastel	1	
	Jouanne	1	
	Northwillard	3	
	Rémigny	1	
Rouyn	1		
TOTAUX		36	15

Source: Rapport du Ministre de la Colonisation,
1927-30 p.160
1936-37 p.15.

Cette nouvelle forme d'établissement - colonisation groupée - permet de compléter de nombreuses paroisses et d'en fonder plusieurs autres. Le tableau no.8 donne la liste des 36 paroisses ouvertes et des 15 autres complétées en deux ans d'application du plan Vautrin. Cet apport a l'agrandissement de l'oekoumène québécois est très important si l'on songe qu'au cours de toute la décennie précédente (1920-1930) seulement 42 paroisses nouvelles se sont peuplées et organisées.⁴³

2 - COLONISATION NON-GROUPEE

En 1935, et davantage en 1936, un certain nombre d'aspirants colons préfèrent s'établir dans une paroisse déjà ouverte mais non encore complétée. Les colons dits "isolés" tout comme ceux des établissements groupés sont choisis par les sociétés de colonisation diocésaines. Le plan Vautrin accorde une attention spéciale à ces pionniers solitaires. Une fois que l'aspirant colon est accepté et qu'il s'est choisi un lot dans une paroisse ou une colonie déjà existante, le gouvernement lui paye ses frais de transport, ceux de sa famille et du mobilier de son ancienne demeure jusqu'à son lot.

De plus, au cours de la saison 1935, le gouvernement accorde au colon une prime de \$100. pour l'aider à construire une maisonnette, et une prime spéciale d'établissement (\$75. au maximum) pour lui permettre de nourrir sa famille durant les premiers mois passés sur son lot. En 1936, ce programme d'aide est cependant amendé. Les deux primes sont fusionnées en une seule de \$150. Malgré cette modification, les colons

43. Esdras Minville, "La colonisation dans Québec", dans l'Actualité économique, 18e année, vol. I, no.2, p. 170.

reçoivent sensiblement le même montant mais peuvent en disposer plus librement. La prime est versée en entier lorsque la maison est habitable et habitée.⁴⁴

Toutes les données se rapportant aux colons isolés figurent dans les tableaux précédents, à l'exception des chiffres touchant leur provenance et leur statut; le tableau 5 donne ces chiffres. Etant donné que les rapports du ministère ne donnent pas de statistiques sur les abandons des colons non-groupés, il est impossible de savoir s'il s'agit de chiffres bruts ou nets.

Les colons groupés quittent leur région pour aller défricher un lot dans un pays lointain. Ce n'est généralement pas le cas pour les colons isolés qui cherchent des lots peu éloignés de leur ancienne demeure. Les régions rurales (Haileybury, Québec, Rimouski et Chicoutimi) fournissent le plus grand nombre de colons non-groupés. Une comparaison entre la section "B" du tableau 6 (provenance des colons non-groupés) et la section "B" du tableau 7 (établissement des colons non-groupés) concrétise notre affirmation.

Ce n'est pas par hasard que le comté d'Abitibi fournit 920 des 1,310 établissements isolés (40 pour cent de tous les colons non-groupés) effectués sur son territoire. Les nombreux fils de colons de cette région nordique sont les plus empressés à profiter des avantages de ce programme du plan Vautrin. Ils sont aguerris au travail de colonisation et connaissent bien leur région. Aussi n'ont-ils pas besoin de l'encadrement sécuritaire du programme groupé.

44. Rapport succinct du ministre de la Colonisation 1935-36, p. 11

Les colons recrutés dans 57 comtés vont se fixer dans 43 circonscriptions. Encore une fois, les sections "B" des tableaux 6 et 7 font voir que la plupart des comtés donateurs établissent chez eux une forte proportion des colons isolés. Ceux qui ne trouvent pas de lots dans le voisinage de leur comté se transportent en Abitibi et s'y établissent.

Au moment même où les missionnaires colonisateurs du Témiscamingue et de l'Abitibi louent la colonisation groupée, Oscar Desgagné, chef du Service de l'établissement du ministère, déplore qu'elle ait eu pour conséquence "de substituer partout l'intervention de l'Etat à l'initiative privée, et partant, de charger l'administration".⁴⁵ A l'opposé, Desgagné estime que le système de colonisation non groupé.

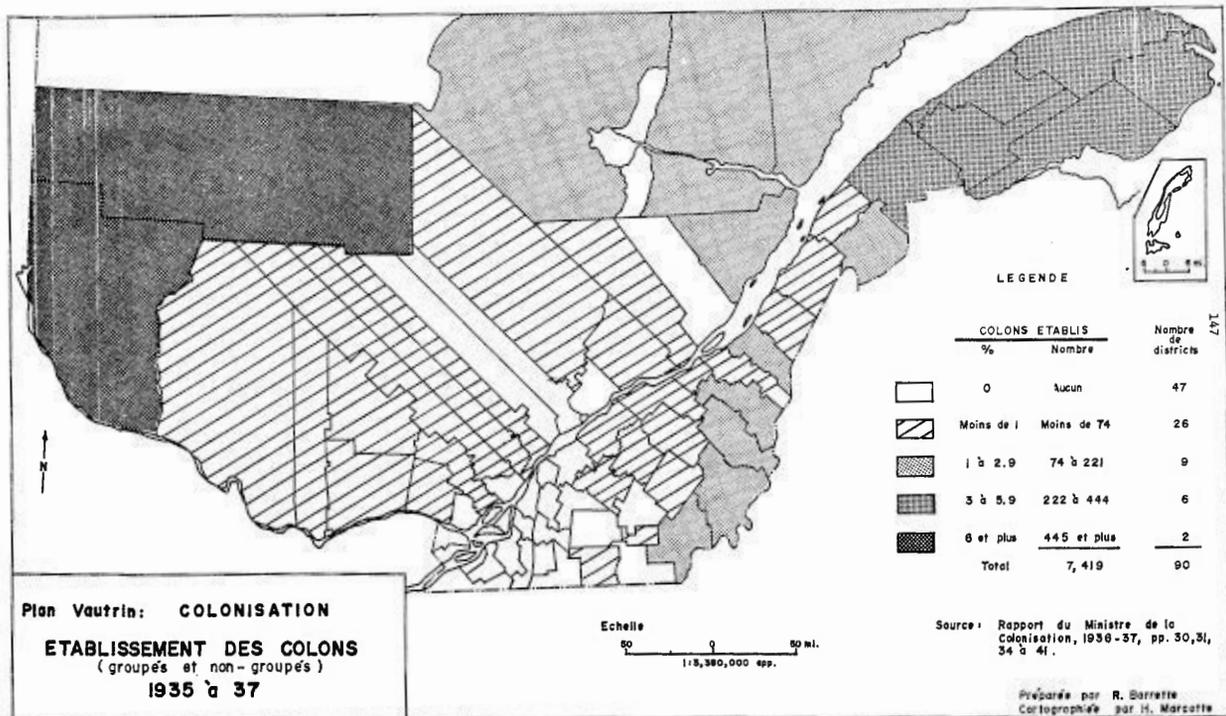
[...] est encore le meilleur, étant donné que le colon doit choisir lui-même son lot, ce qui fait qu'il a plus de chance d'en être entièrement satisfait. A tout événement, il s'est révélé moins coûteux que n'importe quel autre système d'établissement.⁴⁶

La déclaration de ce fonctionnaire est fondée sur l'expérience mais il est certain, selon nous, que le système de colonisation groupé a permis l'établissement de milliers de personnes qui, sans l'encadrement étatique, n'auraient pas eu le courage d'entreprendre leur établissement et de persévérer sur leur lot.

La carte qui suit tente d'illustrer l'ampleur et la répartition sur le territoire de l'ensemble du mouvement colonisateur pratiqué à l'époque du plan Vautrin. Cette carte a été préparée à partir des données apparaissant à la section "C" du tableau no.7.

45. Ibid., p.12.

46. Rapport du ministre de la Colonisation 1936-37, p. 15



Avant de terminer cette partie, nous aimerions situer l'effort de 1935-37 par rapport à tout le mouvement de colonisation qui s'étend de 1924 à 1940. Le tableau no.9 est tiré de l'Annuaire statistique du Québec.

Sauf pour 1933-34 - conséquence du plan Gordon et d'une augmentation des établissements solitaires - le plan Vautrin marque une nette augmentation de la vente des lots. Son impact est quelque peu caché par le fait que les émissions de billets de location sont étalées sur au moins trois ans (1935 à 1938). Bien entendu, beaucoup des colons établis n'ont jamais reçu de billet de location puisqu'ils ont quitté leur lot avant leur émission. La reprise économique et l'approche de la prospérité apportée par la guerre n'aident pas au maintien des colons sur leur lot. Pissaller en temps de crise, la colonisation n'est plus compétitive avec l'industrie lorsque la prospérité revient. Quant aux 3 autres programmes du plan Vautrin: établissement des fils de cultivateurs, établissement sur les terres libres et placement des aides-fermiers, leur impact a été nul à proprement parler puisque chacun d'eux était dès le départ orienté vers les milieux très peuplés et déjà ouverts.

TABLEAU 9		LA COLONISATION AU QUEBEC		1924 à 1940
ANNEES FINANCIERES	Nombre de lettres-patentes émises	Nombre de ventes effectuées (lots)	Primes de colonisation payées (\$)	
1924-25	977	1745	67,240	
1925-26	677	1881	143,236	
1926-27	692	1752	121,000	
1927-28	585	1667	208,000	
1928-29	527	1561	206,865	
1929-30	520	1711	227,747	
1930-31	559	2182	245,000	
1931-32	374	2301	487,282	(1)
1932-33	253	2191	791,213	(1)
1933-34	205	5989	505,000	
1934-35	256	3943	406,174	
1935-36	383	3150	393,592	
1936-37	484	4639	858,741	(2)
1937-38	1,179	4564	847,275	(1)
1938-39	1,242	5064	887,229	(1)
1939-40	967	3518	699,191	

(1) y compris les primes spéciales.
(2) la prime spéciale du printemps 1937 a coûté à elle seule:
\$459,504.56.

Sources: *Annuaire statistique du Québec*, 1940, p. 155 à 160.

C O N C L U S I O N

La colonisation pratiquée durant les années 30 se situe bel et bien, sur le plan idéologique, dans le prolongement des mouvements colonisateurs du XIXe siècle au Québec. Elle a cependant quelque chose de différent. Certes, il s'agit toujours d'établir la jeunesse mais, dans une bonne mesure aussi, l'on vise à profiter de la contraction économique pour stopper la désertion des campagnes et y ramener le plus grand nombre possible d'anciens ruraux. Contrairement aux situations antérieures, il n'y a pas à craindre une nouvelle saignée vers les Etats-Unis puisque les Américains ont décidé de se protéger et de l'empêcher; la frontière est fermée. Ainsi, l'exutoire traditionnel n'est plus accessible.

Les circonstances n'ont jamais été aussi favorables à la colonisation, mais les facilités de la vie urbaine ont eu leurs répercussions sur les éventuels colons. Ceux-ci n'accepteront pas de s'établir dans les conditions aussi pénibles que celles qu'ont connues les colons des curés Tremblay et Labelle. L'assistance financière de l'Etat est nécessaire et exigée à grands cris.

C'est justement la présence active de l'Etat dans le mouvement de colonisation qui constitue la principale innovation de cette période. Pour réussir leur offensive, les agriculturistes des années '30 se sont vus dans l'obligation de mettre de côté leur "anti-étatisme systématique" et d'apprendre à collaborer avec leur gouvernement.

Quoi qu'il rattache officiellement son action à l'idéologie traditionnelle, ce n'est pas d'abord pour des raisons philosophiques que l'Etat organise un mouvement d'une aussi grande envergure. Il nous semble assez évident que le gouvernement utilise la colonisation surtout comme un moyen de combattre le chômage, de rentabiliser les sommes englouties dans l'assistance aux nécessiteux. Enfin, et par surcroît, la colonisation lui sert comme une mesure susceptible de le maintenir au pouvoir malgré le mécontentement créé par la crise. Ce n'est donc pas par pure philanthropie que l'Etat se décide à agir. De toute façon, il faut se rappeler que c'est la première fois que l'Etat intervient vigoureusement en faveur de l'établissement sur les terres.

Comme on l'a vu, le plan Vautrin n'a pas limité son aide aux établissements sur des lots boisés contrairement à la croyance générale. Pour ce plan, le gouvernement a encouragé toutes les formes de prise de possession du sol, autant dans les vieilles régions agricoles que dans les zones inoccupées mais cultivables. Il n'y a pas de doute cependant que le plan Vautrin a amené dans l'Abitibi-Témiscamingue, et ce dans un délai très court, un important apport de population. (cf. tableau synthèse).

L'étude détaillée de chacun des programmes du plan nous a montré l'impact de chacun d'eux. Le tableau synthèse nous fait mieux prendre conscience des résultats impressionnants du mouvement.

En deux ans seulement, 18,200 chefs de famille ont trouvé à s'établir d'une manière ou d'une autre. L'équivalent de la population de la ville de Trois-Rivières (55,597 personnes) est touché par le re-mue-ménage; dont 12,305 en Abitibi et 4,286 au Témiscamingue. Vautrin n'a pas atteint son objectif de 25,000 établissements. Compte tenu de l'improvisation du plan, des erreurs, des retards inévitables et des deux changements de gouvernement, les résultats doivent être jugés très satisfaisants. L'Abitibi et le Témiscamingue ont donc reçu 60% des sommes et des arrivants c'est-à-dire 16,591 personnes.

TABLEAU 10 PLAN VAUTRIN -- <u>TABLEAU SYNTHESE</u> -- 1935-1937		
PROGRAMMES D'ETABLISSEMENT	Nombre de chefs de familles	Nombre de personnes touchées
Colonisation groupée	4,108	16,750
Colonisation non-groupée	3,311	12,661
Etablissement des fils de cultivateurs	7,853 (1)	15,706 (2)
Etablissement sur les terres libres	1,415	7,454
Placement des aides-fermiers	1,513 (3)	3,026 (4)
TOTAUX	18,200	55,597
<p>(1) Nombre de premiers versements. (2) Approximativement 2 personnes touchées par l'octroi. (3) Saison hivernale seulement. (4) Au moins deux personnes touchées: l'aide et le fermier.</p>		
Sources: <i>Rapport du ministre de la Colonisation, 1935, 1936, 1937.</i>		

MINISTÈRE DE LA COLONISATION

Rapport d'Investigation

ASPIRANT-COLON..... Age.....
(Née) (Prénoms)

Adresse postale?..... État civil?.....
 Où désirez-vous vous établir?.....

QUESTIONS AU CHEF DE FAMILLE:--
 Où avez-vous cultivé la terre?.....
 Pendant combien d'années?..... A quel âge avez-vous quitté la ferme?.....
 Pourquoi?.....
 Avez-vous déjà défriché la terre?..... Où?.....
 Êtes-vous déjà allé au chantier?..... Pendant combien d'années?.....
 Pour qui?.....
 A combien évaluez-vous tout votre avoir?..... Poêle (état).....
 Moulin à coudre?..... Ustensiles de cuisine?..... Ameublement?.....
 Avez-vous des outils, lesquels?.....
 Pouvez-vous construire votre camp?.....
 État de vos vêtements d'hiver?..... Vêtements d'été?.....
 Avez-vous de l'argent, combien?..... Des valeurs?..... Propriétés?.....
 Où?..... Évaluation (propriétés)?.....
 Êtes-vous tous en bonne santé?..... Détails?.....

.....
 Avez-vous un certificat d'examen médical?.....
 Certificat de mariage?..... Si oui, date du document?.....
 Où vous êtes-vous mariés?.....
 En quelle année?..... Quel mois?..... Quel jour?.....
 Êtes-vous prêt à vous soumettre à un examen médical très sévère?.....
 Votre épouse?..... Vos enfants?.....
 A l'heure désignée, consentez-vous à rencontrer le médecin-examineur, avec toute votre famille?.....
 Nombre de personnes à examiner?.....
 Avez-vous des lettres de recommandations à me remettre?.....

QUESTIONS A L'ÉPOUSE:--
 Où avez-vous cultivé la terre?.....
 Pendant combien d'années?..... A quel âge avez-vous quitté la ferme?.....
 Pourquoi?.....
 Savez-vous jardiner?..... Coudre?..... Tricoter?..... Filer?.....
 Travailler au métier?..... Élever les volailles?..... Cuire?.....
 Consentez-vous à vous établir sur une terre?..... Vos enfants?.....

RÉMARQUES DE L'ENQUÊTEUR

Caractère moral de la famille?.....
 Caractère physique de la famille?.....
 Apparence de la maison?.....
 Croyez-vous nécessaire de vérifier les déclarations matrimoniales de cet aspirant et de son épouse?.....
 Pourquoi?.....
 Appréciation générale?.....

Documents attachés à ce rapport. Certificats d'examen médical?.....
 Recommandations?..... Notes de l'enquêteur?.....

..... 193

Ville..... Date.....
 Signé.....
 Enquêteur

BILLET DE LOCATION

No 127/37

TERRES DE COLONISATION

Québec, le 20 novembre 1927.

Je soussigné, en ma qualité d'agent accrédité à la vente des terres de colonisation, certifie avoir vendu ce jour à

M. Nelson Malhot, de Ste-Foye-de-Bellecombe
(Terres-de-la-Pointe)

pour la somme de sept piastres et cinquante centimes (\$7.50)

25 acres de terres contenues dans

le lot numéro 51 dans le sixième rang du

canton de Bellecombe - et ce, aux conditions suivantes, savoir :

1^{re} — L'acquéreur devra payer un cinquième du prix de vente dans un an de ce jour et la balance en quatre versements égaux annuels, le tout, sans intérêts et les versements différés, l'intérêt sera de 4% de la date de l'échéance;

2^{de} — Le versement annuel pourra être déduit du montant octroyé en primes de défrichement et de labour;

3^e — L'acquéreur devra défricher, chaque année, trois acres et pas plus de cinq acres pour cent, à moins d'être préalablement autorisé par le ministre de la Colonisation à défricher davantage;

4^e — Il devra, cinq ans, cultiver le terrain qu'il aura ainsi défriché;

5^e — Il devra, sur toute la largeur du lot, laisser en bordure de vingt-cinq pieds de profondeur, le long du chemin de front. Il devra, en outre, protéger cette bordure de six contre l'invasion, y faire les semailles et l'éclaircissage jusqu'à une hauteur de six pieds du sol;

6^e — Il devra, dans les douze mois de la date de la vente, faire un habitation habitable d'au moins 20 pieds par 24, l'occuper et y résider personnellement et sans interruption de ce moment jusqu'à l'émission des lettres-patentes;

7^e — L'érection de tout bâtiment autre qu'un bâtiment de ferme doit être préalablement autorisée par le ministre de la Colonisation et le ministre des Mines;

8^e — A l'expiration de six années, il devra posséder sur le lot une grange d'au moins 20 pieds par 25, et une étable d'au moins 13 pieds par 20; les deux pouvant néanmoins constituer une seule et même habitation;

9^e — Les lettres-patentes ne seront faites que lorsqu'un sixième de terrain, représentant trente pour cent de la superficie du lot, aura été défriché en un seul bloc et mis en bonne culture. Les acres, au moins, de la partie en culture devront être labourées;

10^e — Il ne sera coupé de bois avant l'émission des lettres-patentes que pour le défrichement, le chauffage, les clôtures et les clôtures de l'établissement en question, et tous les coupes extrairement à cette condition seront considérés comme ayant été coupés sans permis sur les terres publiques;

11^e — Tout le bois qu'il est permis à un colon de couper sur un lot de terre avant l'émission des lettres-patentes, et dont il veut faire du bois de commerce, devra être transporté au Canada et contre les dispositions de l'article 14 des règlements des lots et être octroyé en vigueur et appliqué;

12^e — Cet article est sujet aux licences de coupe de bois actuellement en vigueur et l'acquéreur sera obligé de se conformer aux lois et règlements concernant les terres publiques, les bois et les forêts et les mûrieres dans la province;

13^e — Si le lot est visé par les règlements concernant les mines dans la province, et l'acquéreur n'aum pas de recours contre le détenteur d'un claim validé dans le dit lot, est autorisé au sien et contre le porteur d'un permis de mine en valeur des mines visés avant le porteur d'un claim de localité, et encore au visé, s'adressant aux travaux que ces titres existent en conformité de la loi des mines de Québec et sont rigoureusement appliqués sous l'empire de cette loi;

14^e — Le ministre de la Colonisation pourra, s'il le juge à propos, ajouter au prix ordinaire du lot tout montant jugé convenable pour les améliorations appartenant à la Colonisation et existant sur le lot;

15^e — Le Ministre de la Colonisation se réserve le droit d'annuler, en tout temps, la présente vente si l'acquéreur devient une cause de désordre public par ses actes subversifs ou par son insubordination contre l'autorité.

N. B. — La réserve est faite à l'endroit suivant : L'EXTRÉMITÉ SUD

No de vente... 72333

Quesb
No.....

Dossier No. 27526/27

ANNEXE II

Appt.

(Voir que au verso.)

PREMIERS DU TRANSPORT D'ECOLIERS
AU QUEBEC

L'EXEMPLE DE LA COMMISSION SCOLAIRE
DE GUERIN, CO. TEMISCAMINGUE, 1909-1950

GILBERT SAINT-LAURENT

Département de Géographie
Direction des Etudes universitaires
dans l'Ouest québécois
Université du Québec

PREMICES DU TRANSPORT D'ÉCOLIERS AU QUÉBEC

l'exemple de la Commission Scolaire de Guérin,
Co. Témiscamingue, 1909-1950

Le transport des écoliers vers les écoles du rang ou du village est ancien au Québec. Dès la fin du XIXe siècle, le code scolaire confiait aux administrations scolaires la responsabilité de conduire leurs enfants à l'école, s'ils en étaient trop éloignés: "dans le cas où ils (les commissaires ou les syndics) réunissent deux ou un plus grand nombre d'arrondissements pour une même école, ou quand un arrondissement est trop étendu, les commissaires ou les syndics peuvent prendre des arrangements pour faire transporter à cette école et en ramener en voiture les élèves éloignés".(1) Aucune subvention de la part du gouvernement du Québec n'était accordée à l'époque pour un tel transport. Il faudra attendre l'essor économique qui accompagna la seconde guerre mondiale avant que le gouvernement provincial défraye une partie des dépenses requises pour opérer un service de transport d'écoliers.

Il est très laborieux et parfois difficile de reconstituer la géographie historique de cette forme de transport. La plupart des commissions scolaires ayant modifié leur structure administrative, plusieurs documents, tels que les procès-verbaux des commissions scolaires locales dissoutes ou fusionnées dans une nouvelle structure opérationnelle, sont peu accessibles. La municipalité scolaire de Guérin dans le comté de Témiscamingue n'a pas échappé à ce mouvement. Toutefois, les procès-verbaux ayant été déposés au centre des archives de l'Université du Québec, DEUOQ, Rouyn, il nous a donc été facile de retracer l'historique du transport des écoliers qui a suivi de près l'évolution de l'occupation du sol dans cette municipalité.

(1) Paul De Cazes, Code scolaire de la Province de Québec, Articles 118, p. 38;
éditeur: C. Théoret, Montréal 1899, 100 p. 1ère édition.

ORIGINE DE LA MUNICIPALITÉ DE GUÉRIN

La municipalité de Guérin situe ses origines au début du XXe siècle. Comme l'exploitation de la forêt a précédé l'occupation du sol par les colons au Témiscamingue, c'est-à-dire avant l'érection officielle du canton de Guérin, le 15 avril 1904, (1), une concession forestière avait été faite à James B. Klock le 30 mars 1904. L'ouverture du milieu à l'agriculture semble avoir débuté au tournant du siècle car à l'arrivée des premiers colons, un chemin de pénétration dit Chemin Klock, était fermé d'une barrière pour éviter la fuite des animaux de la ferme.

Malgré la reprise de la forêt, on en perçoit encore aujourd'hui le tracé. Cette ferme offrait sans doute un apport intéressant aux forestiers qui pouvaient y pratiquer l'élevage des chevaux nécessaires à leur entreprise et cultiver des légumes pour les bûcherons travaillant pour eux.

Les premiers défricheurs à s'établir à Guérin sont arrivés en 1907. "Avant le 15 janvier 1905, date de l'ouverture du chemin de fer "Temiscaming & Northland Ontario", les premiers colons remontaient la rivière Ottawa jusqu'au Long-Sault (Temiscaming) par eau ou par petites sections de chemin de fer et ensuite ils atteignaient le Témiscamingue agricole par bateau". (2) Au début, les arrivants se présentaient par groupe de quelques familles nombreuses, dont les enfants faisaient souche sur place décuplant ainsi l'emprise au sol. Ils s'établirent dans le rang III (voir carte no.1).

-
- (1) Il a été dénommé en l'honneur de l'honorable J. Edmund Magnan Guérin, ancien ministre dans le gouvernement de la province de Québec. (cf): Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec - Imprimerie d'Arthabaska Inc., Arthabaska, P.Q. 1925, p. 399.
- (2) MARTINEAU, Donat, Guérin, 1872-1972. Au temps des sages-femmes. p. 21, Editions Ovalta, Guérin, P.Q. 1973, 112 pages.

Les premiers groupes se distribuaient comme suit:

1907: 4 arrivants

1908: 16 arrivants

1909: 46 arrivants

1910: 40 arrivants

Total:106 en quatre (4) ans.

Aussitôt sur les lieux, on procédait à la construction de son gîte et au défrichement du sol.

L'INFRASTRUCTURE SCOLAIRE

L'un des premiers gestes de ces colons fut d'ouvrir une école dès 1908, au foyer de "Louis Lacasse, lot 41, dans le rang IV. L'institutrice était Mlle Diane Lacasse, âgée de 18 ans. Treize élèves fréquentaient la classe": 8 filles et 5 garçons. (1) Ce fut le premier arrondissement scolaire. L'été suivant, le 11 juillet 1909, se tenait à Guérin la première assemblée de la municipalité scolaire. On décida alors de construire la première école sur le lot 35 du rang IV qui tenait également lieu de chapelle. En 1925, un emplacement sur le lot 35 du rang III, en face du premier site de l'école était acquis par la Commission scolaire pour la construction d'une nouvelle école en bois, deux étages, qui sera démolie en 1951, pour être remplacée par une école en brique située sur l'emplacement de la première école de 1909.

Dans les autres rangs, les colons défrichaient également de nouvelles terres et requéraient aussi auprès de l'administration scolaire les mêmes services que les prédécesseurs. Aussi, dès 1911, les rangs I et II réclamaient leur école. Après maintes tergiversations pour le site et l'alimentation en eau, on s'arrêta enfin à choisir un emplacement sur le coin est du lot 28, dans le rang I, en décembre 1912.

(1) MARTINEAU, Donat, Guérin, 1872-1972. Au temps des sages-femmes, p. 61-62. Editions Ovalta, Guérin, P.Q. 1973, 112 pages.

Ce fut l'arrondissement no.2 (1) Mais en 1929, une clientèle de plus en plus considérable rendait désuète l'école précédente. Il fallut construire une école double sur le lot 26 du rang I qui sera revendue en 1953 à Jos Perron parce qu'alors le dépeuplement des campagnes est déjà amorcé.

"Les colons étant répartis au nombre de six au mille, les distances pour les enfants fréquentant l'école à pied étaient longues". Il fallait multiplier les écoles même dans le rang du "village". Dès le 2 février 1913, on signa une requête pour demander une école dans le nord du rang double nos III et IV. Mais après avoir choisi le lot no. 12 du rang IV, comme site, on retarda la construction de l'école pour finalement abandonner le projet. Cet arrondissement scolaire no.3 comprenait les 24 premiers numéros de lots de ce rang double. L'école n'ayant jamais été construite, l'enseignement se donnait dans des locaux temporaires loués auprès des propriétaires pouvant disposer de leur maison. Dans le procès-verbal du 4 janvier 1920, on proposa de "fermer l'école vu qu'il n'y a pas un nombre d'enfants raisonnable pour maintenir l'école ouverte". Dès lors, les quelques écoliers de cet arrondissement seront transportés à l'école du village.

L'arrondissement no.4 qui deviendra le no.5 en 1929, fut créé pour desservir le rang double portant les numéros V et VI. L'école débuta pour l'année scolaire 1917-18 dans des locaux loués chez Johnny Perron résidant sur le lot no. 32 du Ve rang. (2)

-
- (1) Procès-verbaux des séances de la municipalité scolaire de Guérin - le 1er septembre 1912.
- (2) Ibid., - 5 août 1917.

Il fallut attendre quelques années avant de procéder à la construction de cette école. On louait annuellement des locaux temporaires pour desservir la clientèle scolaire de cet arrondissement.

Ce n'est qu'en décembre 1920, que le curé de la paroisse, sera autorisé à acheter la planche nécessaire pour la construction de l'école car on voulait l'ouvrir pour septembre 1921: "Proposé par M. Pierre Blais, secondé par Alfred Morand, que soit approuvée la construction d'une école dans l'arrondissement no.4, pour le mois de septembre prochain". (1)

"Le soumissionnaire devra placer de 15 à 18 po. de pierre puis trois rangs de pièces pour les fondations de la bâtisse; trois rangs de planches embouftées incluant deux rangs de papier. Il devra placer les ventilateurs et la cheminée, construire le hangar et les cabinets d'aisance, poser des croix de St-André entre les solivaux en bas et en haut; boiser l'évier et les armoires, peindre au dehors une couche et deux couches pour la couverture. (2) Cette école du rang construite sans solage était renhaussée à l'automne pour plus de confort.

Quelques années après, en 1925, une école ouvrait ses portes dans la section sud du IVe rang sur le lot no. 46. Elle sera en opération jusqu'en 1940, constituant ainsi l'arrondissement no.5 qui deviendra le no.4 en 1929.

L'avant-dernier territoire à voir construire son école sera le Ve rang, partie sud, dit "Petit 5", sur le lot 50. Construite en 1935, cette école constituait l'arrondissement no.6 et sera abandonnée en juin 1943, obligeant ainsi à véhiculer quelques écoliers à l'école du village.

Enfin, l'arrondissement scolaire no.7 est apparu avec la mise en valeur des rangs VII et VIII. Une première école constituée de locaux loués chez M. Fournier fut ouverte et remplacée plus tard par des locaux loués chez Emile Jobin du lot no. 36.

(1) Procès-verbaux des séances de la municipalité scolaire de Guérin - 3 juil. 1921.

(2) *ibid.*, 3 juillet 1921.

L'école sera enfin construite sur le lot no. 36 du rang VIII et ouverte pour septembre 1937, propriété de M. Honora Rouleau. (1) En 1958, l'école sera fermée et vendue à Mme Carniel en mai 1959. La mise en place de l'infrastructure scolaire accompagnait donc l'établissement progressif des colonies dans cette municipalité de Guérin. Mais si des écoles s'ouvraient pour répondre à des demandes justifiées de fréquentation scolaire, d'autres se fermaient, étaient réaménagées ou déménagées, suscitant ainsi des déplacements sur des distances plus que marchables pour certains écoliers. Pour pallier à ces déplacements sur de longues distances, la commission scolaire décida de transporter certains écoliers aux écoles appropriées dès 1929-30.

PREMIERS TRANSPORTS D'ECOLIERS:

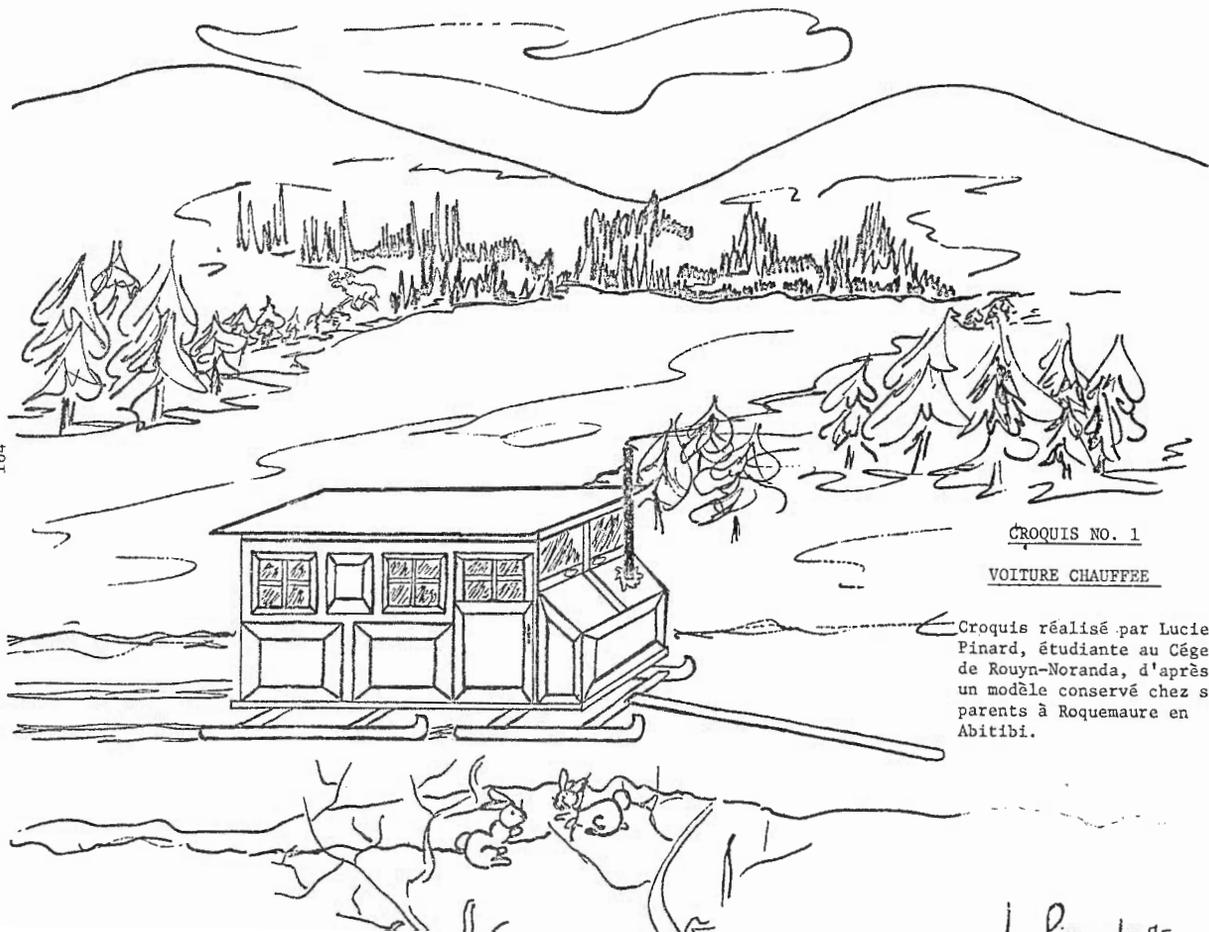
Tel que décrit sur la carte, dans l'évolution historique de la municipalité et dans l'analyse des constructions d'écoles dans cette municipalité, nous constatons que la fermeture d'une école ne correspondait pas nécessairement au dépeuplement complet d'un rang. Différents facteurs inhérents surtout à la baisse de la population seront à l'origine de la fermeture d'écoles et du déplacement des écoliers vers les écoles en opération.

Nous retrouvons la première référence au transport d'écoliers à Guérin dans le procès-verbal du 1er septembre 1929. Nous lisons que:

"M. Conrad Falardeau propose que avis public soit donné des transports des élèves des rangs IV et V, lots 51 et 55 inclusivement à l'école no. 4 et les enfants des rangs VII et VIII à l'école no. 5, aux conditions suivantes: que les entrepreneurs desdits contrats devront transporter les enfants avec des voitures chauffées en hiver et tenus responsables des élèves durant le voyage et la commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus haute ni la plus basse, ni aucune soumission, ce dit transport devra durer environ 8 mois".

"Adopté à l'unanimité." (2)

(1) Procès-verbaux des séances de la municipalité scolaire de Guérin - 4 juil. 1937.
 (2) ibid.,- 1er septembre 1929. "Adopté à l'unanimité" (2) - (Voir croquis # 1),



CROQUIS NO. 1

VOITURE CHAUFFÉE

Croquis réalisé par Lucie Pinard, étudiante au Cégep de Rouyn-Noranda, d'après un modèle conservé chez ses parents à Roquemaure en Abitibi.

Nous constatons en premier lieu que la partie sud du rang V était déjà habitée à l'époque. Les gens devront attendre l'année 1935 pour constituer des effectifs assez nombreux afin de construire leur école no. 6 qui sera en opération de 1935 à 1943. Entre-temps, on voyageait les écoliers à l'école no.4 qui desservait la partie sud du rang double nos III et IV, Depuis le lot no.55 du rang V, jusqu'à l'école, les écoliers avaient à être véhiculés ou transportés sur une distance de deux milles et demi approximativement (2 m. 1/2) matin et soir.

Le contrat pour transporter ces élèves fut adjugé à M. Jeffrey Cloutier pour la somme de \$300.00 pour les huit (8) mois stipulés dans l'appel d'offre. M. Cloutier devait utiliser une voiture convenable, c'est-à-dire une voiture chauffée en hiver.

En 1930-31, les écoliers de ce même rang no.5, partie sud, seront encore déplacés vers l'école no.4 pour la somme de \$300.00 depuis le 1er octobre 1930 au 31 mai 1931. Le contrat était assuré cette fois par M. F.-X, Bélanger.

La grande crise économique viendra placer un frein à cette première forme de transport d'écoliers. Bien plus, Mgr Louis Rhéaume, o.m.i., constatera lors de sa visite paratorale du 12 juin 1934, que (...), "plus de cent enfants étaient sans écoles: la pauvreté aurait forcé la municipalité scolaire à fermer les écoles." (1)

On fera de nouveau allusion au problème du transport des enfants de l'arrondissement no.3, c'est-à-dire ceux qui habitent dans le secteur nord du rang double nos III et IV, le rang du village, à l'école no.1, dans le procès-verbal du 13 septembre 1936.

(1) Extrait du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Guérin en date du 12 juin 1934.

"Attendu que l'état de finance de la commission scolaire actuellement est tel qu'il est impossible de payer pour le transport des enfants d'écoles de l'arrondissement no. 3,

"Attendu que ces enfants sont trop loin de l'école du village pour faire le trajet à pied,

"Considérant l'importance primordiale de fournir des moyens d'instruction à tous les enfants,

M. Stanislas Bélanger propose que le secrétaire soit autorisé à écrire au député provincial afin d'obtenir un octroi du gouvernement pour payer le transport de ces enfants, ce qui peut coûter \$275.00 piastres".

Adopté unanimement. (2)

Véhiculer ces écoliers représentait une distance de quatre (4) milles à parcourir matin et soir. Sans doute que certains d'entre eux, défavorisés quant à la fréquentation scolaire, préféreront l'école buissonnière à la marche à pied qui les séparait de l'école du village. Devinant bien dans quel état financier se retrouvait cette commission scolaire oeuvrant dans un pays de colonisation, on ne peut qu'apprécier l'initiative prise à l'époque de recourir au député du comté pour appuyer leur demande d'octroi auprès du Département de l'Instruction publique. Elle recevra d'ailleurs un octroi de \$100.00 qui permettra de défrayer, au coût de \$1.50 par jour, le transport des enfants de l'arrondissement no. 3 à l'école du village. M. Alfred Jolivet assurera ce transport du 7 janvier 1937, tous les jours de classe, jusqu'à la fin de l'année scolaire

(2) Procès-verbaux des séances de la municipalité scolaire de Guérin - 20 sept. 1936.

M. Nil Larivière, député, fut vivement remercié pour l'attention qu'il portait à leur commission scolaire. En agissant ainsi, on se ménageait les bons soins du député en prévision de besoins éventuels. On n'attendit guère longtemps pour reprendre la même démarche.

En effet, dès juillet de l'année 1937, on sollicitait un nouvel octroi auprès de M. Larivière, député, pour "aider au transport des enfants d'écoles de l'arrondissement no. 3 à l'école du village", pour l'année scolaire 1937-38. Le contrat du transport de ces écoliers pour l'année scolaire 1937-38 sera attribué à "M. Alfred Jolivet, au prix de \$1.50 par jour de classe, pour le temps où les automobiles peuvent marcher et deux piastres (\$2.00) par jour de classe pour le temps où le trajet devra se faire avec des chevaux. (1) Lorsqu'il y avait moins de sept enfants à transporter, la commission scolaire avait avisé M. Jolivet en mars 1938, de discontinuer le service. C'est donc en 1937-38 que nous verrons apparaître cette dualité des outils de transport: l'automobile -vs- la traction animale.

Le déblayage et le déneigement des routes étant à peine effectués dans les grandes régions urbaines, on ne pouvait guère s'attendre à ce qu'une municipalité rurale du Témiscamigue puisse se payer un tel luxe. Car ce n'est qu'en 1936 que les municipalités commenceront à contribuer aux dépenses du déneigement des voies de circulation routières. (1) On pourrait encore

(1) Procès-verbaux des séances de la municipalité scolaire de Guérin - 20 sept. 1936.

(1) Auteur inconnu: La voirie du Québec. Annuaire du Québec 1963, pp. 584-594.

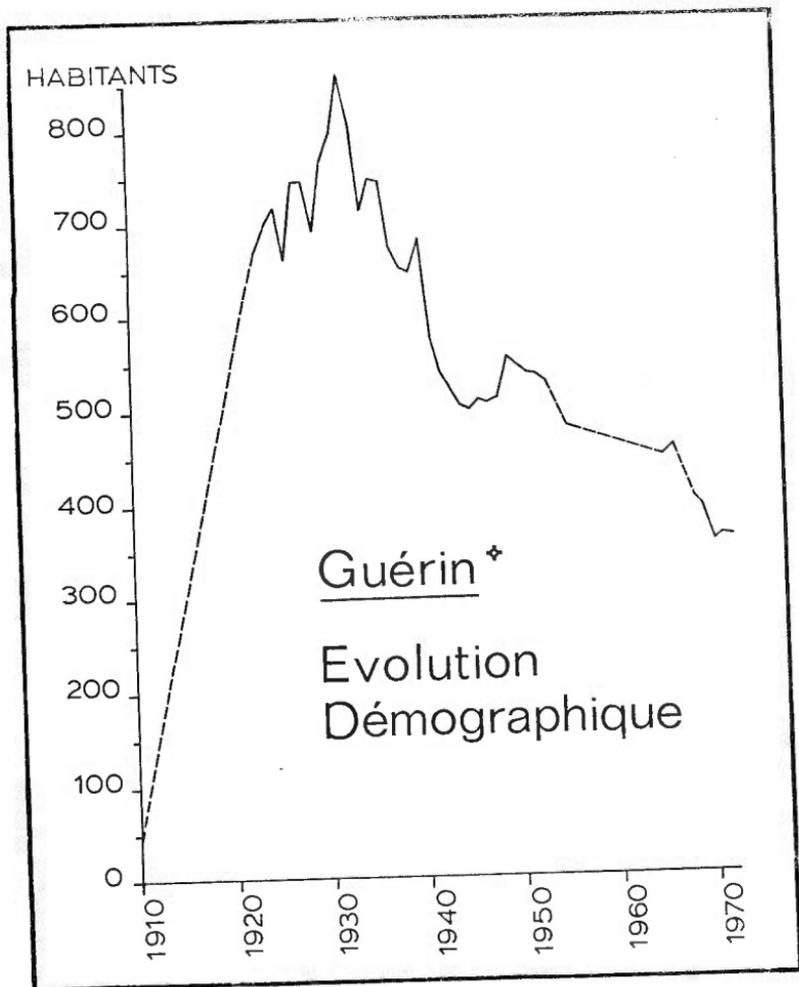
croire que la fréquentation scolaire chez ces écoliers était assez cahoteuse. Sinon, on s'explique mal la disposition prise par la commission scolaire lorsque les effectifs sont inférieurs à sept écoliers à transporter. Nous avons évalué, en fonction des sommes versés périodiquement à M. Jolivet, que le transport des écoliers de l'arrondissement no. 3 à l'école du village, maintenu en 1938-39 et en 1939-40, avait coûté respectivement \$278.25 et \$273.00. Devant tant de bonne volonté manifestée par cette commission scolaire, le Département de l'Instruction publique se montra plus généreux dans l'attribution de ses octrois pour le transport des écoliers lors des années suivantes. Cette générosité sera manifestée surtout à partir de 1942.

"Après les salutations et remerciements de part et d'autre pour cette rencontre, M. l'inspecteur nous dit l'offre du département de l'Instruction publique d'une aide de \$150.00 pour le transport des classes de l'arrondissement no. 3 à la classe du village. Nous, le président, en remercions sincèrement l'inspecteur et M. Stanislas Bélanger propose que cette offre soit acceptée avec plaisir et que le secrétaire en avise l'Honorable Surintendant en lui exprimant les remerciements des membres de la commission". Adopté. (2)

(2) Procès-verbaux des séances de la municipalité scolaire de Guérin, octobre 1942.

Nous retraçons encore l'existence d'un autre octroi de \$350.00 versé par le Département de l'Instruction publique pour le transport des élèves de ce même arrondissement à l'école du village. Dès lors, nous serions enclin à postuler que le premier octroi de \$150.00 dont on fait mention au procès-verbal d'octobre 1942 s'appliquait à l'année scolaire précédente (1941-1942). Lors de l'année scolaire 1942-1943, le transport des écoliers sera effectué uniquement pendant les jours d'hiver. On peut supposer que la période hivernale débute avec le mois de décembre car le contrat stipulant que le transport serait effectué à raison de \$2.75 (deux piastres et soixante-quinze centimes) par jour, fut adjugé le 29 novembre 1942 à M. Robert Bouthillette. L'année académique 1942-1943 marque encore le début d'une hausse des dépenses en matière de transport d'écoliers car les écoliers de certains autres arrondissements scolaires auront aussi à être déplacés. Ces fermetures d'écoles seront manifestés surtout lors de l'année 1943-1944.

En effet, dès août 1943, on demandera des soumissions pour effectuer le transport des élèves de l'arrondissement no. 3, en hiver comme en été, en raison de \$3.00 par jour. M. Roméo Lavigne, l'entrepreneur, avait à franchir une distance d'environ quatre (4) milles matin et soir. M. Robert Bouthillette se verra confier la responsabilité de transporter les élèves de l'arrondissement no. 6, soit la section sud du rang V, et ceux de la partie sud des rangs III et IV soit l'arrondissement no. 4, hiver et été, à raison de \$2.75 par jour. Ce transport représentait donc une distance à parcourir d'environ cinq (5) mille matin et soir. Tous ces écoliers suivront leurs cours à l'école du village. Cette centralisation des effectifs scolaires s'imposait déjà à cause du dépeuplement des campagnes qui dissimulait la population rurale. La courbe évolutive de la population extraite des rapports annuels envoyés à l'ordinaire du lieu, nous permet de suivre les mouvements démographiques. (Voir graphique no. 1)



"Il est à noter que ces chiffres incluent les paroissiens d'Angliers de 1923 à 1928. Les quelques familles d'Angliers situées au nord de la Rivière des Quinze ne furent retranchées des statistiques qu'en 1944.

Dans son rapport aux paroissiens, le curé note en 1927 que la population d'Angliers s'élevait à 106." (1)

En 1944-45, les dépenses de transport des écoliers logeant dans les arrondissements précédents croîtront encore. M. Robert Bouthillette soumissionnait en effet pour le déplacement des écoliers de l'arrondissement no.3 à raison de \$4.00 par jour - vs - \$3.00 l'année précédente, tandis que M. Odilon Lavigne se voyait attribué son octroi pour les élèves des arrondissements 4 et 6 au prix de \$3.25 par jour -vs- \$2.75 en 1943-44.

En 1945-46, le mouvement de transport des écoliers s'étendra à un autre arrondissement soit le no.2 desservant les rangs I et II. Ces élèves seront véhiculés à l'école du village, sur une distance d'environ cinq (5) milles, matin et soir.

A l'hiver 1947, l'aide du Département de l'Instruction publique s'est accrue. Tel que nous le signale le procès-verbal des séances de la municipalité scolaire de Guérin du 15 avril 1947, p. 217, le secrétaire donna lecture "d'une lettre du surintendant de l'Instruction accompagnant son chèque de \$1,000.00 pour aider au transport des élèves à l'école no.1. Mais si les subventions sont généreuses, les exigences s'accroissent également. En effet, il a été "proposé" et résolu que le secrétaire rédige et fasse signer aux contracteurs du transport des élèves un contrat obligeant ces derniers à la ponctualité, discipline, décence et moralité durant le transport et pour eux et pour les élèves ..." (2)

-
- (1) MARTINEAU, Donat: Guérin 1872-1972 - Au temps des sages-femmes. Editions Ovalta, Guérin, P.Q. 1973, 112 p.
- (2) Procès-verbaux des séances de la municipalité scolaire de Guérin - 3 mai 1947.

CONCLUSION:

Nous constatons, après cet essai de géographie historique du transport des écoliers de la commission scolaire de Guérin au Témiscamingue, un souci constant d'instruction chez les Québécois. Cette préoccupation deviendra un trait caractéristique de la réforme scolaire des années soixante où on assistera à cette démocratisation de l'accessibilité physique à la fréquentation scolaire. La généralisation même du transport scolaire deviendra un secteur tellement fort qu'il nous permet d'affirmer qu'il sous-tend tout le système scolaire actuellement en vigueur au Québec. Que l'autobus jaune disparaisse et la polyvalente ou l'école du village disparaîtra.

Nous avons encore perçu l'évolution spatiale d'une commission scolaire. Celle-ci se développe ou décroît en fonction des conjonctures économiques: politiques de colonisation, abandon des terres pour des emplois plus rémunérateurs, peut-être, dans le secteur minier ou forestier lors de la progression de l'homme vers le nord.

Qu'en sera-t-il demain? Verrons-nous décroître le système scolaire du Québec en fonction de conjonctures économiques ou sociales encore imprévisibles? Les diseurs de bonnes aventures ne pourraient se prononcer !

L'EVOLUTION ET LA REGRESSION
D'UNE VILLE MINIERE: DUPARQUET 1-

YVES COTE

1- Cette étude est le résumé d'une thèse de L. es L. présentée à
l'Université Laval en 1972.

INTRODUCTION

Ce travail porte sur une étude de géographie minière; il s'agit de l'étude d'un problème préoccupant surtout l'économie du milieu abitibien: l'incidence de la fermeture d'une mine. Vu la taille restreinte de la ville de Duparquet, il sera possible de saisir les différents aspects de cette question et de mettre en lumière les interactions qu'elle suscite. Duparquet est d'autant plus intéressant à étudier qu'en dépit de la fermeture de la mine, sa raison d'être, cette ville ne veut pas mourir! Le dernier chapitre fera état de tous les moyens utilisés pour sa survie.

A l'instar de bien des monographies géographiques, le premier chapitre est consacré à la localisation, le site et la situation de Duparquet. Sa localisation donne lieu à la création d'une ville minière, elle sera aussi un des éléments importants dans la réorientation de cette ville, son site lui donnant des atouts favorables.

Le second chapitre analyse la fermeture de la mine et toutes les conséquences que cela entraînera pour la ville et ses habitants. L'avenir de la ville est compromise. Pourtant il ne s'effectue pas un départ massif de population comme on le pensait.

Bien sûr Duparquet a changé d'aspect depuis la fermeture de la mine. Mais avec de l'imagination et du dynamisme les autorités savent profiter du site favorable de Duparquet et elles lui donnent une nouvelle orientation. Le troisième chapitre fera état de ces nouvelles activités à Duparquet.

En conclusion, on se demandera pourquoi Duparquet n'est pas devenue une ville-fantôme, et quels sont les principaux éléments qui lui ont permis de survivre.

Chapitre premier: Une ville minière, de ses débuts à 1955.

Introduction.

La consultation d'une carte minière du Québec nous révèle deux éléments principaux. Dans une forte proportion les ressources minières se concentrent dans l'Abitibi et surtout le long d'une ligne assez bien orientée est-ouest.

La localisation de cette zone s'explique par la présence de failles importantes. Il y a la faille de Porcupine-Destor-Manneville et la faille de Cadillac (1).

Duparquet se situe précisément sur la faille Porcupine-Destor. La deuxième caractéristique de Duparquet est sa localisation "régionale" et non marginale. Sa marginalité aurait vraiment mis son avenir en cause après la fermeture de la mine.

En dernier lieu on exposera l'évolution minière de Duparquet. Evidemment, la croissance urbaine lui était intimement liée. On ne peut séparer ces deux éléments dans l'étude de cette ville minière, du moins jusqu'en 1955.

1.1 La localisation: site et situation

Globalement, la région de Duparquet fait partie de la province géologique du Lac SUPERIEUR dans le Bouclier Canadien.

(1) Voir à ce sujet: Villemure, Marcien, Les villes de la faille de Cadillac, publié par le conseil économique régional du Nord-Ouest québécois, Rouyn, Sept. 1971.

Régionalement, Duparquet est située sur la faille Procupine-Destor qui rejoint la faille de Cadillac vers le sud-est et les camps miniers de Procupine et Timmins vers le nord-ouest. A Duparquet, la faille principale se subdivise en trois failles secondaires, soit les failles Central-Duparquet, Donchester et Beattie, noms qui serviront d'ailleurs à l'identification des trois mines de Duparquet.

La mine Beattie est construite sur ce qui est nommé le massif "Beattie", élevé d'une centaine de pieds au-dessus du niveau du lac Duparquet. Cette élévation, au pied de laquelle est construite la ville, contient surtout du porphyre syénitique. Ce massif orienté est-ouest, soit à peu près la même direction que les failles, est un amas tabulaire long de deux milles et demi et large de mille à mille cinq cent pieds. L'or le seul minéral métallique produit de façon économique dans cette région, a été découvert principalement le long de zones de cisaillement dans les porphyres ou près d' eux.

Le canton Duparquet et les deux cantons voisins, Hébécourt à l'ouest et Destor à l'est ne contiennent pas moins de soixante gisements miniers. Bien sût ils sont souvent non rentables. Dans au moins 78% des gisements on trouve de l'or et du cuivre.

La géologie est le facteur premier de localisation pour Duparquet, si on regarde la création et l'évolution de la ville minière.

Mais un autre facteur paraît aussi important surtout si on pense qu'une fermeture de la mine peut survenir à très court terme. C'est la localisation régionale de Duparquet.

La ville est située dans le premier tiers sud-ouest du rectangle abitibien à une trentaine de milles au nord de la métropole du Nord-Ouest québécois et à une vingtaine de milles au sud de la plus importante ville de l'Abitibi-Ouest. Duparquet est assez bien intégrée au réseau urbain même avec l'Ontario qui n'est qu'à treize milles vers l'ouest.

Tout ce réseau routier contribue certainement à mieux faire connaître les attraits naturels de cette ville et de sa région immédiate. C'est un véritable territoire de chasse et de pêche qui l'entoure.

Duparquet est très privilégiée par le réseau hydrographique. La ville se trouve à moins d'un mille du lac du même nom. De plus il y a d'importantes rivières qui l'alimentent: la Kanasuta, la Mouilleuse, la Dalembert et la Magusi. Le lac se déverse vers le nord dans le lac Abitibi par la rivière Duparquet. D'où on continue à La Sarre par la rivière du même nom. C'est ce chemin qui fut utilisé au début pour transporter la machinerie, le matériel à Duparquet.

On voit que la ville de Duparquet n'est pas seulement située sur un gisement minier mais elle est aussi intégrée d'une certaine façon à un ensemble régional. Alors s'il survient une fermeture de la mine peut-être que la ville a plus de chance de survie, du moins plus qu'une ville minière marginale ou excentrique comme Matagami.

Mais il reste que toutes les villes minières connaissent un développement beaucoup trop accéléré et souvent elles ont une prospérité de courte durée.

1.2 Le développement urbain et minier.

1.2.1 Le développement urbain.

Née de la découverte d'un filon d'or, la croissance de la ville est très liée au développement de la mine. Il y eut une très grande dépendance entre les deux, du moins jusqu'en 1955...

Dans quel contexte historique la ville a-t-elle commencé à se développer? En 1929, le Canada est touché par la crise économique mondiale. Il faut alors trouver des solutions pour enrayer le chômage et libérer les villes d'un surplus de main d'oeuvre. Les deux solutions gouvernementales, soit le plan Gordon au fédéral et le plan Vautrin au provincial se résument à essayer de diriger le surplus de travailleurs vers des territoires de grande potentialité: le Témiscamingue et l'Abitibi.

La ville de Duparquet apparaît pendant l'élaboration de ces deux plans. Bien sûr on connaissait depuis un certain temps les richesses du sous-sol. Car la prospection naît en Abitibi au début du siècle. Parmi ces prospecteurs, nous retrouvons John Beattie qui découvre de l'or dès 1910 dans le canton Duparquet, nom donné en l'honneur d'un capitaine de Grenadier au régiment de La Sarre. Mais c'est seulement en 1929 qu'il découvrira le filon principal qui deviendra la mine Duparquet. Durant cette même année cette découverte passe aux mains de financiers torontois. La mine d'or Beattie est exploitée par la société Beattie Gold Mines, Limited qui en est aussi propriétaire. Cette société fut constituée en décembre 1931, en vertu d'une charte fédérale, au capital autorisé de cinq millions d'actions sans valeur nominale.

De 1929 à 1932, des forages au diamant révèlent la présence d'une masse considérable de minerais aurifères de "basse teneur". En 1932, la construction du moulin débute. A l'époque, la mine Beattie est caractérisée d'"initiative minière".

"La mine Beattie est la première du genre en exploitation dans la province de Québec. C'est en principe un grand gisement de minerai d'or de basse teneur; il y a quelques années on n'eut pas jugé sa teneur en or suffisamment élevée pour en faire l'exploitation". (2)

Il semble que le contexte historico-économique favorisait le gouvernement à prendre une telle décision. C'est tout ce mouvement qui donna naissance à Val d'Or, Malartic, etc.

Dès l'annonce des constructions minières plusieurs centaines de personnes venues en Abitibi pour s'installer sur une terre vont plutôt s'engager là parce que les salaires sont très élevés.

Comme dans la plupart des villes minières de l'époque nous retrouvons des gens de différentes nationalités mais surtout des britanniques. (cf. ci-dessous).

TABLEAU I

Répartition numérique des différents groupes ethniques de la population de Duparquet, 1941.

Groupes des Iles Britanniques.

Irlandais - Ecosseis - Anglais - Autres.

116	102	84	6
-----	-----	----	---

Autres groupes européens.

Français - Ukrainien - Tchèque et Slovaque - Allemand - Divers

643	52	39	22	66
-----	----	----	----	----

Sources: Recensement du Canada 1941.

(2) Rapport du Ministre des Mines de la province de Québec (1932-1933), partie C, p. 5

Encore aujourd'hui nous retrouvons des signes de cette diversité ethnique: Hôtel Goldfield,.. Si on regarde une liste de paie de 1931, sur trois cent trente-sept employés il y avait quatre-vingt seize canadiens-français, cent trente et un anglais et cent dix de provenances diverses.

La mine commence réellement à produire en 1933. Les prédictions de la mine sont pour vingt ans. On ne s'était pas trompé, car effectivement elle durera vingt-trois ans.

En 1934, la ville comptait déjà cent trente-deux propriétaires dans la municipalité dont quarante-cinq canadiens-français, soixante canadiens-anglais et vingt-sept européens. En fait la ville s'est organisé très rapidement, On se rend compte qu'au cours des années "la ville va comme va la mine". Déjà en 1940, on remarque que le nombre des constructions a beaucoup diminué. Cette année là marque d'une certaine façon l'apogée de Duparquet. D'ailleurs la population semble se stabiliser après ses années. Le tableau suivant sur la Répartition annuelle des constructions nouvelles et la figure suivante sur l'Evolution de la population, en témoignent assez bien.

La troisième constatation vient du tableau de la production minière (figure suivante). Les années 1940-41-42 semblent représenter un sommet. Une étude plus détaillée du développement minier nous en donnera des explications.

TABLEAU II

Répartition annuelle des constructions nouvelles

Duparquet 1933-1942

Années	Nombres	Valeurs (\$)
1933	39	37,300.
1934	69	44,750.
1935	30	47,600.
1936	26	5,464.
1937	30	38,435.
1938	23	24,400.
1939	45	20,285.
1940	11	9,100.
1941	12	4,575.
1942	4	6,597

Source: Statistiques MunicipalesBureau des statistiques du Québec, Ministère de
l'Industrie et du Commerce, annuel.

EVOLUTION DE LA POPULATION

DUPARQUET 1935-61



———— Recensements du Canada, 1931 - 61.

----- Registres paroissiaux, 1935 - 60.

..... Absence de chiffres.

Source : Recensement du Canada 1931 - 61.

Registres paroissiaux 1935 - 60.

PRODUCTION MINIERE ANNUELLE
MINE BEATTIE 1933-55



Source: L'industrie minière de la province de Québec,
Ministère des mines, annuel.

1.2.2 Le développement minier.De 1933 à 1941.

Ce bref tableau nous montre l'importance de la production d'or à Duparquet dans ces années-là.

Production d'or des principales mines du Québec
1933 et 1941

<u>Mines</u>	<u>Minéral traité (tonnes)</u>		<u>Mines</u>
	1934	1941	
1- Beattie	359,200	1,955,867	1- Noranda
2- Siscoe	124,151	658,500	2- Beattie
3- Bussière	38,047	537,828	3- East Malartic

Source: Industrie minière de la province de Québec,
Ministère des Mines.

Durant la période 1933-41, la production d'or de la mine augmente de façon constante (voir la figure précédente de la production minière). La production de 1937 est quelque peu ralentie par un affaissement d'une partie de la paroi nord de l'excavation à ciel ouvert qui fait descendre de l'argile par les couloirs à minéral. La valeur de la production de 1940 marque un sommet sans précédent à cause du prix jamais encore atteint de \$38.50 l'once.

De 1942 à 1946.

Cette période est caractérisée par une diminution constante de la production aurifère (voir la figure de la production minière). Les autorités de la mine ont continuellement à faire face à des affaissements de terrain argileux. Vu le "temps de guerre", on manque aussi de main d'oeuvre expérimentée.

De 1947 à 1955.

Le prix de l'once d'or demeurant constant et surtout le coût d'opération qui s'élève de plus en plus, le gouvernement fédéral institua en 1948, "La loi d'Urgence de l'Aide aux Mines d'Or".

La mine Beattie, devenue la "Consolidated Beattie Mines Limited" depuis la fin de 1946, en bénéficia jusqu'à sa fermeture. En 1954, la teneur en or à Duparquet diminue beaucoup. En 1955, la fermeture de la mine est devenue imminente.

Chapitre deuxième: La fermeture de la mine et le déclin de la ville
(1956-1960).

INTRODUCTION

En 1955, la fermeture de la mine de Duparquet devient de plus en plus évidente, et à court terme. Effectivement, l'année suivante, les autorités de la mine annoncent officiellement que l'opératon n'est plus rentable et qu'on devra tout fermer à l'exception de l'usine de grillage. En cette même année, quatre autres producteurs d'or de la province de Québec suspendent leurs opérations. 1956 est certainement une année sombre pour l'industrie des mines d'or du Québec et surtout pour la ville de Duparquet qui en dépendait totalement.

2.1 La fermeture de la mine.

Après avoir produit de l'or pendant vingt-trois ans, la mine de Duparquet suspend ses opérations souterraines à sa mine principale au cours du mois d'avril 1956. Aussitôt après la fermeture on transforme l'atelier de traitement pour pouvoir y traiter des minerais de cuivre. Celui-ci provient de la mine Hunter Shaft, propriété de la Beattie-Duquesne Mines et située à trois milles et demi au nord-est de l'atelier de la mine Beattie. Le minerai provient aussi, sous paiement de droit, de la mine de cuivre de Lyndhurst Mining Company dans le canton de Destor. Mais ces exploitations cuprifères ne sont pas de grande importance et ne durent pas longtemps. Déjà à la fin de septembre 1957, le bas prix du cuivre amène la fermeture de la mine Hunter de Beattie-Duquesne et la mine Lyndhurst. L'usine de Beattie cesse de fonctionner définitivement sauf le moulin de grillage. Celui-ci servant

autrefois au traitement de minerais aurifères arsénieux a été nettoyé et est encore utilisé pour y griller des concentrés de molybdène de quelques mines abitibiennes. Jusqu'à récemment on employait une vingtaine d'hommes mais on y compte souvent des moments d'arrêt de quelques semaines pour attendre l'approvisionnement. On apprend aussi que depuis quelques temps les autorités de la mine de Rouyn-Noranda désirent acheter l'usine de grillage de la mine de Duparquet pour y transporter de la machinerie qui est actuellement inutilisée et y concentrer du minerai de cuivre. Cette opération donnerait du travail à une trentaine d'hommes. Au moment d'écrire ces lignes, la nouvelle n'est pas encore officielle.

Evidemment la fermeture de la mine est un coup très dur pour la municipalité. D'autant plus qu'il a semblé exister une collaboration très étroite entre les autorités de la mine et les autorités civiles. La mine Beattie se préoccupait des problèmes de la municipalité. Par exemple la mine a longtemps défrayé le coût du transport du courrier à Rouyn, les dépenses de l'aqueduc, de l'électricité et du téléphone. Il en a été de même du côté des loisirs, principalement du terrain de golf.

2.1.1 Les conséquences physiques

Les quelques années qui suivent la fermeture de la mine ont radicalement transformé Duparquet. Son existence est vraiment mise en cause. D'abord tous les services payés par la mine arrêtent brusquement de fonctionner. Ensuite vu une diminution de la population plusieurs commerces ferment leur porte. On ne note cependant aucune fermeture d'hôtel car en général c'est un investissement déjà amorti: un fait nullement surprenant pour une ville minière. Bien sûr aujourd'hui ils subsistent péniblement. Ils doivent beaucoup compter sur les petits villages avoisinants comme Roquemaure, Sainte-Germaine, Saint-Laurent, Palmarolle. Car ce n'est certes pas une ville d'à peine neuf cent soixante-quinze habitants qui peut "faire vivre" trois hôtels.

En peu de temps, les conséquences de la fermeture de la mine se sont inscrites sur l'aspect extérieur de l'habitat. La baisse du niveau de vie au sein de la population de Duparquet a provoqué du côté de l'habitat une détérioration évidente. D'ailleurs il faudrait peut-être souligner que ceux qui se construisaient une maison à Duparquet durant les années d'opération minière savaient que ce n'était pas une maison qu'ils habiteraient pour toujours. Ce caractère se reflétait sur l'aspect extérieur des maisons. Ainsi il n'était pas rare de voir des maisons finies avec un recouvrement peu dispendieux, et peu joli à l'oeil. Alors ces maisons se sont vite détériorées soit par les intempéries ou d'autres causes comme le vandalisme. Au lendemain de la fermeture de la mine, d'autres maisons furent démolies par leur propriétaire ou détruites par les flammes. Les lots de celles-ci sont vacants depuis ce temps. Mais le phénomène le plus intéressant à signaler comme conséquence de la fermeture de la mine sur l'habitat est la grande nombre de maisons déménagées principalement à La Sarre. Tout ceci s'explique assez bien. En effet une maison à Duparquet ne valait presque plus rien. Une fois déménagée, à La Sarre par exemple, la valeur de la maison pouvait tripler facilement. Elle pouvait se vendre ou se louer assez aisément. On estime qu'une trentaine de déménagements auraient été effectués de cette sorte depuis 1956.

2.1.2 Les conséquences humaines

Evidemment il n'y aurait certes pas eu de transformations physiques de la ville de Duparquet après 1956 sans une baisse de la population. Le problème humain est certainement celui qui a entraîné toutes les autres transformations urbaines après la fermeture de la mine. C'est l'aspect le plus important à étudier car une baisse subite de la population faisait de Duparquet une ville-fantôme. Contrairement

à tout ce qu'on pouvait penser, cette baisse ne fut pas très prononcée surtout si on l'examine sur quelques années. Même d'après les statistiques du Recensement du Canada, on peut s'en rendre compte. Malgré les restrictions qu'ils comportent, les registres paroissiaux nous le montrent davantage (revoir la figure sur la population). On s'aperçoit qu'en général la population n'a pas augmenté sensiblement depuis 1940 et 1941. Ensuite on ne peut pas parler d'une diminution brusque lors de la fermeture de la mine mais plutôt d'une baisse légère et puis d'une stagnation.

Une tentative d'explication de cette absence d'une baisse rapide de la population après la fermeture de la mine se trouve peut-être dans les tentatives des autorités de la mine de vouloir continuer à utiliser l'usine de grillage pour le cuivre ou le molybdène. Il en a déjà été mention au début du chapitre. Alors une partie de la population vivait avec l'espoir de pouvoir travailler au moins à l'usine de grillage. D'ailleurs celle-ci n'a jamais vraiment arrêté de fonctionner, elle a toujours fourni quelques emplois.

En fait avec la fermeture de la mine, les départs semblent s'enregistrer surtout du côté des locataires. N'ayant aucune attache financière ou autre ils sont venus à Duparquet pour "faire de l'argent".

Maintenant qu'il n'y a plus de travail ils déménagent, le plus souvent vers une autre ville minière. D'un autre côté les propriétaires d'établissements commerciaux ou de maisons privées doivent se résigner à demeurer sur place. Pourquoi? Souvent ils n'ont pas d'argent pour déménager toute leur famille avec eux. Ils ont tout investi dans leur propriété. Parfois vu leur âge relativement avancé, ils ne voient plus d'ouverture ailleurs. Alors en demeurant sur place, ils espèrent

pouvoir continuer de vivre relativement bien soit en obtenant un petit travail estival ou en ayant de l'aide du service social. Cette catégorie en comprend un assez grand nombre. Ensuite, comme mentionné précédemment, le niveau de vie est très bas à Duparquet, par exemple les taxes municipales sont beaucoup moins élevées qu'ailleurs. Et puis quelqu'un demeurant à Duparquet peut facilement aller travailler à La Sarre dans l'industrie du bois ou encore à Rouyn-Noranda dans l'industrie minière, et voyager chez-lui quotidiennement. Alors il semble bien que ces différents avantages en convainquent plusieurs de continuer à demeurer à Duparquet.

Voici un tableau récapitulatif indiquant très bien cette diminution des locataires par rapport aux propriétaires.

TABLEAU

Répartition procentuelle des locataires et des propriétaires,
Duparquet, 1941, 1959, 1966.

	1941	1959	1966
Propriétaires	33.7	51.1	54.3
Locataires	66.3	48.9	45.7

Sources: 1- Recensement du Canada, 1941.

2- Commissariat industriel, inventaire économique et industriel, 1959.

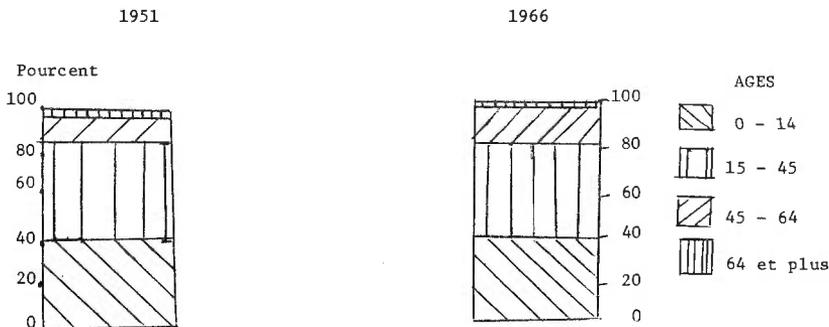
3- Renseignements statistiques, municipalités du Québec, 1967.

On remarque qu'avant la fermeture de la mine le nombre de locataires était presque le double de propriétaires. Les locataires demeuraient dans des maisons à appartements ou encore dans des maisons louées par la mine. En fait ils ne venaient à Duparquet que pour travailler et non pour s'y établir d'une façon permanente. D'ailleurs ils se méfiaient de la durée d'opération de la mine. D'autre part les chiffres de 1966 peuvent paraître étonnants. Pour l'instant, on se contentera seulement de souligner quelques facteurs pouvant expliquer en partie ces chiffres. Il en sera davantage question dans le dernier chapitre. D'abord on peut remarquer qu'une nouvelle animation existe depuis 1961. Bien sûr vient ensuite le fait que c'est peu dispendieux d'y vivre et aussi à cause de sa proximité de centre urbains importants pour travailler. Et puis pour expliquer ces chiffres il y a aussi un nouveau phénomène depuis quelques années, il est difficile d'en mesurer l'ampleur mais il existe vraiment. Ce sont les résidences secondaires dans la ville de Duparquet. De toute façon on en traitera d'une façon plus détaillée dans le prochain chapitre.

Comme on vient de le voir, la fermeture de la mine a amené des changements dans la population de Duparquet. Plusieurs personnes sont parties mais la majorité est demeurée sur place. Alors notre étude ne serait pas complète sans dire quelques mots sur la composition par groupes d'âges de la population. Ceci est un point assez important à analyser car on pourra déjà déceler d'une certaine façon les grands traits de la population de Duparquet pour les prochaines années. (cf. le tableau ci-dessous).

TABLEAU

Répartition proportionnelle de la population totale par groupes d'âges, Duparquet, 1951 et 1966.



Sources: Recensements du Canada, 1951 et 1966

On remarque que la période 1941-51 se caractérise surtout par la proposition de personnes actives et la faible proportion de personnes âgées. Mais ce qui frappe davantage l'attention lorsqu'on fait la comparaison des deux blocs de groupes d'âges c'est la forte ressemblance qui existe pour le groupe de zéro à quatorze ans tant pour 1966 que 1951. Alors que peut-on en déduire à première vue pour l'avenir de cette ancienne ville minière? Même s'il faut se méfier de conclusions hâtives à partir de statistiques si peu élaborées, il semble que la décade 1961-71 sera plus reluisante qu'on l'aurait pensé lors de la fermeture de 1956. Bien sûr cela ne veut pas dire que Duparquet est assurée d'un avenir très prometteur. Mais cela peut plutôt signifier que le chiffre de la population totale ne descendra pas plus bas, i.e. que la population qui devait partir est partie. En d'autres mots, Duparquet aurait peut-être atteint le seuil de population qu'il peut faire vivre. Alors la population s'est maintenant stabilisée, elle ne semble pas devoir diminuer dans les quelques années à venir.

CONCLUSION

Durant la période de 1956-61, Duparquet a nettement changé d'aspect. Sa physionomie a changé; des maisons abandonnées, des quartiers disparus, etc. Il y a eu une diminution de la population. En somme, le mot "régression", quand utilisé avec une certaine réserve, peut caractériser cette période car Duparquet n'est plus une ville prospère, du moins pas autant qu'avant 1956. Ses activités sont assez réduites. Pourtant la ville ne semble pas vouloir devenir tranquillement une véritable ville-fantôme. De toute façon, la décade 1961-71 doit être la période de réorientation pour l'avenir de Duparquet.

Chapitre troisième: La réorientation et les développements touristiques, de 1961 à nos jours.

INTRODUCTION

Duparquet est une ville qui a connu des temps difficiles après la fermeture de la mine. Mais les autorités civiles actuelles font tout en leur pouvoir pour lui redonner l'entrain, le dynamisme et la couleur qu'elle a déjà possédés. C'est une ville qui a changé d'aspect, mais qui ne peut se résigner à se "laisser-aller". La dernière décade semble vouloir donner raison aux dirigeants municipaux avec les nouvelles activités qu'on retrouve maintenant à Duparquet.

3.1 L'évolution de la population après 1961.

Après 1961, il est très difficile d'avoir des statistiques exactes de la population de Duparquet. Lorsqu'on en obtient elle sont différentes selon les sources. Cela s'explique principalement par le fait qu'en 1961, sa population était inférieure à mille habitants. Après cette date, Duparquet ne se retrouve plus dans la population tiré de documents officiels: le dernier chiffre du Recensement du Canada de 1966, soit neuf cent treize habitants conte neuf cent soixante et dix-huit en 1961. Cependant dans une publication du gouvernement provincial, (3) on retrouve les chiffres suivants:

1966	:	1,072 personnes
1968	:	1,076 personnes
1969	:	1.000 personnes

Les registres paroissiaux sont aussi très difficiles à manipuler:

1960	:	790 personnes
1965	:	790 personnes
1967	:	825 personnes

Les registres des dernières années ont été résumés par le curé Papineau actuellement à Duparquet, la population étant stable à environ neuf cent personnes.

Comme déjà mentionné précédemment, Duparquet ne se videra pas complètement de ses habitants. Sa population semble rester stationnaire à environ neuf cent habitants, et ce, encore aujourd'hui. Bien sûr elle fluctue légèrement d'année en année. Car Duparquet n'échappe pas aux difficultés courantes qui prévalent actuellement dans un grand nombre de municipalités de l'Abitibi: un taux de chômage élevé et une forte émigration des jeunes. Pour garder le chiffre de sa population assez élevé jusqu'aujourd'hui, Duparquet a dû se tourner vers de nouveaux développements, vers une nouvelle orientation.

(3) Renseignements statistiques, Municipalités du Québec 1967-70.
Bureau de la statistique du Québec, section des finances publiques.
Ministère de l'industrie et du commerce.

3.2 La réorientation et les développements touristiques.

3.2.1. - La réorientation

Avant 1955, Duparquet n'était connu que comme ville minière. Maintenant, après une période de transition de cinq à six ans, Duparquet est connue comme une importante région touristique.

Aujourd'hui cette deuxième fonction restée longtemps inexploitée est devenue la fonction principale pour assurer la survie de Duparquet. D'après son site, on peut facilement s'imaginer quelle région idéale cela représente pour la chasse et la pêche.

Grâce aussi à l'initiative de particuliers ou de clubs sociaux, Duparquet possède un terrain de golf, un terrain de camping et de nombreux camps à louer.

3.2.2. Le développements touristiques.

Duparquet est devenue et deviendra de plus en plus un centre touristique important dans la région parce qu'il permet plusieurs activités pour tous les goûts.

Depuis plusieurs années Duparquet est renommé pour son terrain de golf. En 1968, il comptait environ cent cinquante membres réguliers dont la moitié venait de La Sarre, près de 30% de Rouyn-Noranda, et les autres sont de Duparquet, Macamic, Normétal ou Taschereau. Aujourd'hui ce nombre a augmenté considérablement avec la route asphaltée.

Certains affirment qu'il y a vraiment insuffisance de publicité. Donc le terrain de golf pourrait amener davantage de touristes à Duparquet.

Mais les immenses richesses de poissons et de gibiers de toutes sortes en plus du terrain de camping attirent davantage les touristes québécois et même américains.

Les touristes qui viennent séjourner à Duparquet peuvent s'y installer de différentes façons. En premier lieu il y a la location d'appartements assez modernes par certains Américains qui demeurent à Duparquet pendant un ou deux mois de l'été avec leur famille. Ensuite depuis la fermeture de la mine, plusieurs maisons étant restées vacantes, la compagnie les loue à environ trente dollars par mois. Les gens, surtout de La Sarre y viennent à plein temps durant l'été et l'hiver, les fins de semaine pour se promener en moto-neige. Il y aurait une quinzaine de maisons louées ainsi à des gens de La Sarre. Bien sûr pour les touristes de passage il y a aussi la possibilité de demeurer à un des trois hôtels locaux. Mais ce moyen de séjour n'est pas très populaire.

Les chiffres des locations des terrains de camping ou de camps de chasse et de pêche sont beaucoup plus révélateurs de l'importance du tourisme à Duparquet, et cela sans compter la soixantaine de camps privés qu'on retrouve tout autour du lac et sur les files.

Pour sa part, le terrain de camping situé à proximité du lac Duparquet peut contenir une quarantaine d'unités (lors de l'enquête) avec les accommodations les plus modernes. Il serait intéressant de connaître le lieu d'origine des touristes (voir le tableau suivant).

TABLEAU

Répartition procentuelle des inscriptions
du terrain de camping de Duparquet, 1968.

N.O.Q.

	Abitibi-Ouest	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témis.	Total
Mai	47.7	-----	14.3	-----	62.0
Juin	20.0	35.3	37.0	-----	92.3
Juillet	45.0	15.6	9.8	-----	70.4
Août	88.2	5.9	-----	-----	94.1
Moyenne	42.6	17.3	16.5	-----	76.3

Ailleurs

	Québec	Ontario	E.U.	Total	Grand Total
Mai	7.1	-----	30.9	38.0	100
Juin	-----	1.5	6.2	7.7	100
Juillet	5.6	12.5	11.5	29.1	100
Août	5.9	-----	-----	5.9	100
Moyenne	4.5	7.0	12.4	23.7	100

Source: Documents et livres de compte du secrétaire
du terrain de camping de Duparquet.

Bien sûr la majorité des campeurs viennent du N.O.Q. mais
23.6% viennent aussi de l'extérieur.

Il va sans dire que l'affluence du touriste durant l'été
dépend beaucoup de la température. Le climat est très variable d'une
année à l'autre en Abitibi.

En dernier lieu on peut aussi louer des camps près du lac Duparquet, ce que font la plupart des touristes américains lors de leur séjour à Duparquet. Ce sont des pourvoyeurs locaux qui s'occupent de la location de ces camps de même que les embarcations motorisées. Cependant depuis quelques années les pourvoyeurs locaux ont de la concurrence de la part de certains américains pourvus d'initiatives...

Maintenant on va tenter de faire un bilan du nombre de touristes qui viennent à Duparquet annuellement. Bien sûr la très forte majorité vient durant la période estivale. On obtient à peu près ces chiffres comme estimation générale:

TABLEAU

Estimation du nombre de touristes
à Duparquet annuellement.

Camps loués :	1,500 à 2,500	touristes
camps privés:	300	"
maisons louées:	100	"
camping :	1,500 à 2,500	"
Total :	3,000 à 5,400	"

Il reste que cette estimation est assez grossière et même pessimiste car elle ne tient pas compte des personnes qui passent une journée à Duparquet sans être inscrites nulle part. Ensuite ces chiffres sont avant 1971. Et l'été 1971 semble avoir été une année record si on se fie aux nombreuses constructions nouvelles de camps ou de bâtiments à la plage publique pour accueillir plus de touristes.

CONCLUSION

Quand même cette réorientation telle qu'on l'a étudiée n'est pas une solution globale à la situation précaire de la ville. D'abord la saison touristique est courte; pour la plupart elle procure un travail saisonnier tout au plus. Ensuite l'affluence des touristes est très dépendante des conditions climatiques. Si on n'a pas un bel été cela entraîne aussitôt une mauvaise saison touristique. Et puis le temps est très variable d'une année à l'autre en Abitibi, par exemple en 1968 on compte huit jours avec une température supérieure à 80°F et cent quatre-vingt treize jours avec une température inférieure ou égale à 32°F. Tandis qu'en 1967 on compte respectivement dix-sept jours et deux cent douze jours (Annuaire du Québec). En résumé une ville touristique n'a des revenus qu'une partie de l'année et est toujours à la merci des caprices du climat.

Bien sûr l'idéal pour redonner à Duparquet sa prospérité d'avant 1956 serait d'avoir une nouvelle activité industrielle qui fournirait du travail à l'année longue mais ce serait une utopie d'y penser.

Il reste que la vente prochaine de la mine Beattie à celle de Noranda pour ouvrir une fonderie à Duparquet est certes pour améliorer un peu la situation générale de la ville. Car cette activité créera au moins une trentaine d'emplois.

Mais si elle veut conserver une activité économique suffisante, Duparquet se doit de promouvoir davantage la fonction touristique. Ce qui semble très important dans l'immédiat, c'est qu'elle doit étendre sa période touristique sur toute l'année. Par exemple, en donnant plus d'ampleur à son carnaval d'hiver, peut-être encore en y formant un important club de promenade de moto-neige. Qui sait Duparquet pourra peut-être s'assurer ainsi le monopole touristique du Nord-Ouest québécois!

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette étude sur Duparquet certaines données retiennent l'attention. Brièvement, on peut établir ainsi les relations entre celles-ci.

De toute évidence, c'est le site géologique qui fit naître cette ville minière: la faille Procupine-Destor. La richesse de son gisement aurifère en fit une ville prospère jusqu'en 1956. Alors pourquoi Duparquet n'est pas disparue avec la fermeture de la mine?

La donnée géologique fit peut-être apparaître une ville minière mais c'est la donnée géographique qui semble l'avoir empêché de disparaître et d'assurer peut-être son avenir.

En effet la position de Duparquet dans le système urbain régional est très favorable. Rarement voit-on une ville minière située dans le coeur d'une région habitée et près de ses villes importantes, notamment La Sarre et Rouyn-Noranda. Cette localisation favorable était certes pour aider la ville à traverser les années difficiles de transition et d'hésitation d'après la fermeture de la mine. C'est sans doute grâce à cela si la ville n'est pas devenue une véritable ville-fantôme.

Mais la ville va peut-être s'assurer un avenir grâce aussi à la donnée géographique. Car Duparquet a une localisation favorisant un énorme développement touristique, spécialement la chasse et la pêche. La réorientation de cette ancienne ville minière tient vraiment compte de tous les facteurs géographiques qui l'entourent et laisse présager des jours moins sombres.

La donnée humaine y est aussi pour quelque chose dans ce nouvel espoir. D'abord la population n'a pas quitté brusquement la ville après la fermeture de la mine, on n'a pas connu en somme un laisser-aller généralisé. Au contraire on peut dire que c'est l'initiative de personnes de l'endroit qui a donné une survie à Duparquet. Cette solution semble être dans une vocation touristique.

Duparquet pourra-t-elle maintenir et même accélérer son rythme de développement touristique et devenir une importante ville touristique du Nord-Ouest québécois? Cette ville a certes les potentialités voulues pour réaliser ces projets. Il s'agit maintenant de le faire savoir.

REFLEXIONS EN MARGE DE LA MARGINALITE

Développement régional - Relations centre-périphérie - Marginalité - Malaises sectoriels - Eloignement - Nord-Ouest Québécois.

Introduction

L'éveil aux disparités inter-régionales a conféré une portée nouvelle à des préoccupations confinées jusqu'ici souvent aux écarts entre pays riches et pauvres. Les sentiments d'entre-aide internationale ont favorisé l'apparition d'intérêts similaires appliqués, cette fois, aux inégalités à l'intérieur même des frontières des pays dits développés.

Le concept de région s'est vu conférer avec le temps un niveau de définition plus précis. Cette situation découle de besoins d'intervention des gouvernements face à certaines disparités criantes. La délimitation des régions administratives a correspondu à un besoin de cet ordre au Québec. C'était là une façon de mieux cerner quelques caractéristiques de la vie de relation et de mesurer le dynamisme relatif des divers centres à l'intérieur de chacune des entités régionales.

Les relations centre-périphérie et le développement régional

L'expression région "marginale" veut traduire deux dimensions principales. D'une part, elle veut clarifier la position relative d'un territoire dans un espace donné. Elle veut aussi faire valoir l'inégale aptitude d'une zone à tirer profit de son potentiel de développement. La marginalité est une construction commode au même titre que le sous-développement. Il

est utile dans des recherches de faire appel à des concepts qui, au risque de réduire certaines réalités, facilitent quand même la compréhension de phénomènes par définition complexes.

La marginalité est une forme d'appréciation des inégalités dans le développement. Elle projette un éclairage quantitatif ou qualificatif sur ce qu'est, ou sur ce que devrait être le niveau de développement optimal d'un milieu donné. Le tableau qui suit est une schématisation des relations entre une zone centrale (heartland), habituellement urbanisée et industrialisée, et une vaste zone ceinture (hinterland), faiblement peuplée et soumise à des déséquilibres de croissance. Le schéma de relation centre-périphérie n'est pas statique. Au contraire, les profils principaux qu'il représente (recherche d'équilibre - marginalité - décentralisation excessive) traduisent des relations qui évoluent dans le temps et dans l'espace.

Les échanges divers entre une région centrale et sa "périphérie inter-métropolitaine" (Friedman, J., Alonso W., 1964) demeurent mal connus. Il faut reconnaître que l'évaluation des disparités régionales demeure une démarche récente. Nous demeurons encore aujourd'hui influencés par des schémas d'interprétation marqués par une forte connotation urbaine. On se contente souvent de considérer les aires périphériques comme des zones rurales au lieu de constater en quoi celles-ci peuvent offrir un caractère plus différencié.

La notion de région marginale implique que l'on se réfère à une position ou à une situation privilégiée qui nous sert comme repère. Il ne s'agit pas ici strictement de mesurer des écarts par rapport à certaines normes. Il importe de dépasser le stade des comparaisons, car fréquemment, une région porte en elle les germes mêmes de ses faiblesses structurelles.

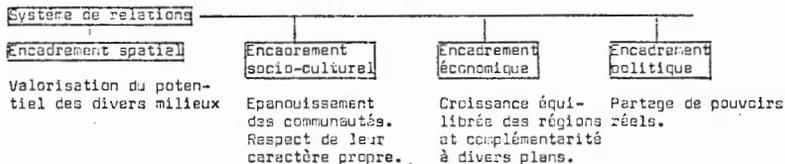
Malaises à l'échelle d'une structure régionale

L'examen des relations centre-périphérie fournit une base comparative utile qu'il importe de raffiner par une analyse de certaines caractéristiques régionales. Le profil d'une région "marginale" se déduit d'une série de malaises qui frappent tout autant la structure interne d'une région que les échanges qu'elle est susceptible d'établir avec l'extérieur. Ces malaises, on peut les cerner lorsque l'on établit un portrait d'ensemble d'une région.

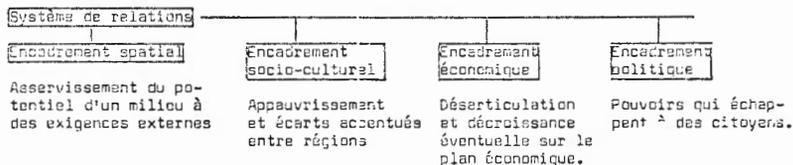
Parmi les éléments les plus susceptibles de révéler des faiblesses à l'intérieur d'une structure régionale, il y a les caractéristiques démographiques. L'étude d'une population (sa répartition, son évolution et ses divers mouvements) fournit une base d'analyse précieuse. La population adoptera nécessairement des

Tableau # 1: Profils des interactions centre périphérie. Dans notre système économique, les rapports "heartland/hinterland" traduisent trois façons de concevoir la croissance d'un territoire.

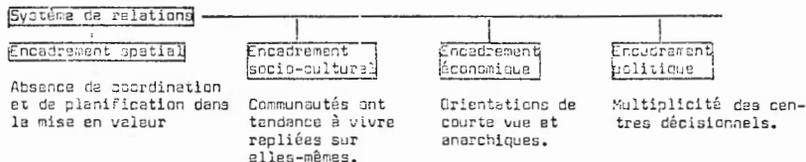
1. La recherche d'équilibre: reflet d'un besoin d'harmoniser la croissance entre les régions.



2. La "marginalité": reflet d'une emprise trop forte d'un "heartland"



3. La décentralisation excessive: reflet d'une absence de leadership dans le développement



1. Il existe de nombreuses formes intermédiaires de tels rapports. Source: Jacques Meunier

comportements conformes à certains stimuli et contraintes qui surgissent dans son milieu. Lorsqu'un territoire est déserté par une proportion élevée de ses effectifs ou lorsqu'une même région est frappée par des déséquilibres démographiques particuliers, il y a lieu d'explorer les assises des divers secteurs d'activités privilégiés.

Le vidage démographique des régions-ressources correspond à un stade d'évolution en terme de mise en valeur d'un milieu. Au fur et à mesure que l'exploitation des ressources décline et que le recours à une technologie plus avancée permet de diminuer l'utilisation de capital humain, on voit se profiler de nouveaux équilibres dans les rapports ressources/population. La structure économique d'une région évolue dans le temps mais selon un scénario relativement flexible. On ne peut espérer, du jour au lendemain, modifier l'avantage initial conféré à un espace donné. Les ressources disponibles sur place, le poids des décisions prises dans le passé, de même qu'un niveau réel de dépendance à l'égard de l'extérieur, commandent des types de développement particuliers.

Les secteurs d'activités privilégiés par une main d'oeuvre régionale peuvent révéler des contraintes véritables. La spécialisation dans une ou quelques catégories de production accroît la vulnérabilité d'économies régionales. Il est souvent difficile de modifier l'emprise de certaines activités. C'est le cas particulièrement de celles qui ont trait à l'exploitation des ressources naturelles. D'un autre côté, l'accès aux activités industrielles ne se fait que lentement à l'extérieur des zones centrales. Enfin, le secteur des services a tendance aujourd'hui à englober des activités de refuge qui sont d'un apport limité au dynamisme d'une région.

Vers une définition de la marginalité

L'appellation région marginale ne connaît pas une vogue exceptionnelle de ce temps-ci. Selon certains, l'expression même serait à bannir. Cette attitude révèle un état de frustration auquel n'est pas étranger une conception passive du développement. Un fait s'impose dès le départ. La marginalité est un concept qui demeure difficile à cerner. On peut en déceler les composantes lorsque l'on dispose de bases de comparaisons suffisantes. L'individu qui sort rarement de son cadre de vie et qui s'intéresse peu à ce qui existe ailleurs ne dispose pas toujours de connaissances aptes à lui faire apprécier certains écarts. L'examen des variations dans le développement d'un territoire n'implique pas pour autant que l'on porte un jugement de valeur sur le bien et le mal.

La notion de marginalité fait appel à une base d'appréciation relative. Par l'éclairage qu'elle projette sur certaines situations, elle peut nous amener à définir avec plus de précision un cadre d'observation (une région), ainsi que certaines zones repères (espace de commande). Elle permet aussi de mieux comprendre la portée de "discontinuités" (Brunet, 1970) ou d'éventuelles ruptures à plusieurs niveaux. Elle nous incite enfin à cerner en un moment bien précis (tel un portrait), tout un réseau de relations propres à la vie d'une région marquée par le changement.

C'est à partir d'un certain nombre de caractéristiques propres à ce que Pierre-Yves Pépin appelle "les régions rurales à économie simple" (Pépin, 1969) qu'il devient possible de cerner la marginalité. Les critères que l'on peut utiliser à cet effet dépassent par leur portée les indicateurs économiques traditionnels des disparités régionales: revenu et chômage. A un niveau d'analyse semblable, il peut devenir difficile de départager les facteurs réels (causes) de leurs résultantes (effets). Pour les besoins de notre recherche, nous avons retenu quatre (4) encadrements: spatial -- socio-culturel -- économique -- politique. On retrouve, pour chacun d'eux, un certain nombre de variables qui correspondent à autant d'éléments structurels d'une économie régionale.

TABLEAU I: Encadrements et variations structurelles

<u>Encadrements</u>	<u>Choix des variables</u>
<u>SPATIAL</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Traits physiques d'une région - Potentiel en ressources naturelles - Niveaux d'accessibilité
<u>SOCIO-CULTUREL</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Etat de la population - Migrations régionales - Accès à l'Education - Sens de l'initiative - Adaptation aux changements - Valeurs privilégiées par un groupe
<u>ECONOMIQUE</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Emprise de certaines activités - Niveau d'accès à l'industrialisation - Inscription dans des circuits d'échanges et de liaisons - Dépendance en terme d'approvisionnement - Rayonnement relatif à l'extérieur du cadre régional - Niveau et qualité des services offerts dans un territoire - Revenu et chômage
<u>POLITIQUE</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Emprise de la population sur des leviers de commande - Flexibilité des cadres institutionnels - Caractéristiques de l'armature urbaine - Volonté d'action à l'échelle régionale

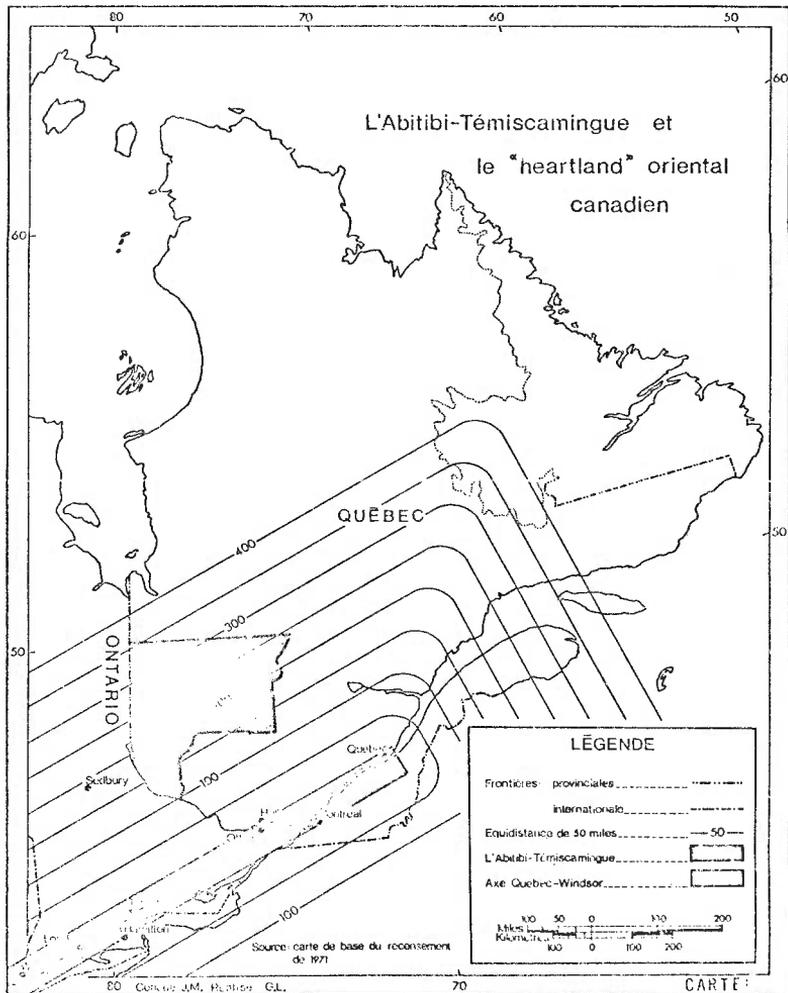
Les diverses variables énumérées ici peuvent fournir un portrait des éléments d'un paysage régional: l'agencement de l'occupation d'un territoire, les disponibilités en terme de production, l'accès aux voies de transports, l'utilisation du sol, etc... Elles peuvent aussi nous révéler les caractéristiques des réseaux de relations générées par les activités propres à une région donnée (échange de main d'oeuvre, de capitaux, de biens et communications diverses). Ces dernières sont autant de facteurs qui lient entre eux les éléments d'un paysage régional. C'est à partir des variables semblables qu'il devient possible de cerner la marginalité d'une structure régionale donnée. Si on fixe des valeurs-repères (moyenne par exemple), correspondant à chacune des catégories de variables, il devient possible d'évaluer des écarts significatifs. Même si ces données, prises individuellement, sont plus ou moins conformes à la réalité. Elles n'en sont pas moins beaucoup plus près de la réalité lorsqu'analysées globalement.

L'Abitibi-Témiscamingue: une région marginale

La marginalité, telle qu'entrevue jusqu'ici, implique une référence à des schémas de relations centre-périphérie. Elle suppose aussi la reconnaissance de valeurs-repères ou d'étalons à même d'éclaircir certaines situations problèmes. Si la marginalité correspond à une forme d'infériorité socio-économique, c'est que nous acceptons de nous servir de zones dites développées (ou de commande) comme base de comparaisons multiples. Dans le cas qui nous concerne, la marginalité se déduit d'écarts sectoriels plus ou moins marqués par rapport à un axe central et à certaines situations, considérées temporairement comme idéales.

L'Abitibi-Témiscamingue est, par sa position géographique, une zone située en retrait du heartland oriental canadien (cf. carte suivante). Il va de soi que les relations entre cet axe central et la région sont marquées par un certain nombre de contraintes. La position de la région, en retrait des principaux circuits d'échanges du pays, détermine des niveaux de relations centre-périphérie dont le dynamisme est relatif. Alors que la zone centrale est plus avantagée en terme de potentiel et de capacité de rayonner, la zone périphérique, de son côté, ne parvient pas à tirer pleinement parti de son potentiel de croissance.

Cette condition, imposée par un schéma de relations centre-périphérie, a voué jusqu'ici une région comme le Nord-Ouest à certaines formes de spécialisation conçues à partir de besoins extérieurs à ceux de la région. Cette situation engendre aujourd'hui un niveau de vulnérabilité croissant par suite: de variations subites de la demande à l'égard de certains produits, de l'apparition de substituts à certains produits et de progrès technologiques qui accroissent le rythme d'exploitation des ressources.



L'Abitibi-Témiscamingue n'est plus ce domaine aux ressources inépuisables qui faisait la convoitise des développeurs du Sud. Les nouveaux rapports entre l'axe central du pays et la région font ressortir certains déséquilibres. Les jeux de force nouveaux qui apparaissent dévoilent une capacité inégale des régions périphériques de s'adapter aux changements. L'attraction exercée par les ressources d'une région comme le Nord-Ouest n'est plus la même. Il faut reconnaître que les relations centre-périphérie débordent aujourd'hui fréquemment du cadre des frontières nationales pour englober des espaces à l'échelle planétaire. Une région-ressource ne peut garder longtemps son rôle de complément d'une zone urbanisée. Elle correspond plutôt à un réservoir, parmi tant d'autres, auquel vient puiser une région centrale selon ses besoins et la conjoncture du moment.

En plus de nouveaux rapports entre une zone polarisée et sa périphérie, on peut observer des caractéristiques régionales qui illustrent des écarts de croissance non-équivoques. Sur le plan démographique, la marginalité de l'Abitibi-Témiscamingue est inscrite aussi bien dans l'évolution négative de sa population, que dans sa répartition qui laisse une large place à la dispersion. En plus d'être faiblement peuplée, cette région est marquée par les traits suivants: une baisse constante des natalités, une population qui a tendance à vieillir, une urbanisation lente, et par-dessus tout, un niveau d'exode annuel de plus de 2% des effectifs. C'est dire, au rythme où vont les choses, qu'en moins de cinquante ans

Ces variables, sur le plan démographique, se doivent d'être complétées par une analyse des secteurs d'activités régionaux. Au niveau de la production, on assiste depuis quelques années à une désaffectation croissante à l'égard des activités dites primaires. Cette remise en question tient à plusieurs raisons. Les progrès technologiques, alliés à une tendance au regroupement de petites entreprises, ont favorisé une baisse des effectifs dans ce secteur. Alors que celui-ci englobait plus de 40% de la main d'oeuvre régionale en 1961, il en comptait moins de 24% en 1971 (Statistique Canada). Ces pertes n'atténuent pourtant pas le rôle de zone d'approvisionnement en ressources de la région.

Même si au cours de nombreuses années, l'exploitation des potentiels forestiers et miniers a été un gage de prospérité, on se doit aujourd'hui de réévaluer son rôle. L'épuisement des ressources de la portion centrale, le déplacement vers le Nord de la mise en valeur, l'attraction exercée par quelques entreprises industrielles et la place croissante des services ont donné un nouveau profil à la structure d'emploi régional. Ces changements ne sont pourtant pas parvenus à modifier sensiblement le modèle de croissance (orientation vers les ressources) de l'économie régionale.

La marginalité des activités de production se déduit aussi de la stagnation relative du secteur manufacturier régional. Les quelques cent trente (130) entreprises à ce niveau demeurent étroitement liées aux premières phases de transformation des ressources (le bois surtout). Elles sont de faible taille et généralement à la merci des soubresauts cycliques qui affectent les productions du genre. A ces malaises, s'ajoute la faiblesse d'un marché régional qui n'est pas en mesure d'absorber une part suffisante de la production. Dans ces conditions, on comprend sans peine les handicaps sérieux qui affectent le secteur secondaire régional. Les portes sur ce plan ne sont pas toutes fermées, loin de là. Elles supposent toutefois une dose supplémentaire d'initiative et d'imagination.

L'analyse des activités tertiaires (services publics et privés) permet, elle aussi, de discerner des malaises non-équivoques. L'Abitibi-Témiscamingue, au même titre que les autres régions québécoises, n'échappe pas à un envahissement des services dans sa structure d'emploi (plus de 65% en 1971). Cette tendance ne doit pas nous faire oublier que l'accès à certaines catégories de services demeure liée à une stabilité relative des activités de production. La croissance de services tels: la santé, le bien-être, l'éducation et la culture ne peut se réaliser sans une stabilité dans l'exploitation des ressources et dans la production de biens durables. Faute de quoi, c'est non seulement la quantité mais la qualité même des services que l'on risque de compromettre.

Il est peut-être complexe d'appréhender la marginalité de l'Abitibi-Témiscamingue en tenant compte de chacun des éléments de la grille d'analyse que nous avons présentée auparavant. Nous avons préféré nous limiter à trois perspectives différentes, mais qui englobent chacune plusieurs éléments. Ce sont:

- les relations centre-périphérie
- les caractéristiques démographiques
- la structure régionale de l'emploi.

Grâce à ces diverses perspectives, il est possible de discerner à la fois des malaises internes propres à la région et des écarts multiples par rapport à des situations-repères. La région, en plus d'occuper une position géographique excentrique vis-à-vis l'axe du Saint-Laurent, se voit marquée par des malaises structuraux et freinée dans ses échanges avec l'extérieur. La marginalité peut être perçue comme réelle à partir du moment où l'on reconnaît la pertinence de certains écarts par rapport soit à une zone-repère ou à des situations-repères.

L'éloignement: essai de définition d'un concept

Dans un premier temps, nous avons voulu présenter quelques variables de façon à illustrer une situation de marginalité. Il im-

porte maintenant d'aborder une seconde phase d'analyse qui, elle, vise à circonscrire certaines dimensions de l'éloignement et à déterminer son poids en tant que facteur explicatif d'un état de marginalité en Abitibi-Témiscamingue.

L'éloignement est un terme auquel se rattache plusieurs dimensions. Celles-ci peuvent toutes, à des degrés divers, être liées à la distance, prise comme variable privilégiée. La dimension première de l'éloignement correspond à l'effet de freinage exercé par la distance physique. Les répercussions d'une friction semblable se répercutent aussi bien sur des déplacements de population que sur les échanges de biens et services d'une région à l'autre. Tout effort consenti pour vaincre l'éloignement va se traduire ultimement par des dépenses en terme de temps ou d'argent.

La distance-coût ou "distance-temps-coût" (Isard, 1960) fixe des seuils qui deviennent des déterminants d'une spécialisation et d'une différenciation des activités d'une région à l'autre. Les coûts de l'éloignement sont d'ailleurs suffisants pour dégager un "avantage comparatif" (Morrill, 1970) susceptible de faire apparaître certaines zones sous un jour plus favorable que d'autres. C'est en ce sens que l'on peut considérer l'éloignement comme un obstacle à une intégration économique complète. Il existe des niveaux d'accessibilité suffisamment différenciés qui engendrent des écarts substantiels d'un territoire à un autre.

Le concept de distance se doit d'être élargi si on veut saisir la dimension psycho-sociale de l'éloignement. Bien que les recherches qui concernent ce domaine sont récentes, on parvient mieux à comprendre les bases d'une distinction entre l'espace réel et l'espace perçu. D'un autre côté, il semble bien que les perceptions individuelles et collectives commandent le recours à deux catégories de distance. D'une part, la distance individuelle mesurée à partir d'une expérience de perception. D'autre part, la distance sociale qui, elle, fait appel à des catégories de valeurs dans une population donnée.

L'éloignement, de la même façon que la marginalité, est une notion teintée de relativité. Il n'existe pas encore, à date, de normes absolues en mesure de déterminer où commence et où se termine l'éloignement. Un facteur de cet ordre peut éclairer des situations et nous dévoiler comment certains éléments sont de véritables freins à un développement régional équilibré.

L'éloignement, un facteur de marginalité au Nord-Ouest

Les considérations théoriques présentées jusqu'ici, il importe de les appliquer à notre cadre d'analyse, le Nord-Ouest québécois.

Il y a quelques années, Louis-Edmond Hamelin faisait valoir que: "plus de la moitié des régions du Québec tiennent leur caractère dominant de l'éloignement ou d'une position périphérique" (Hamelin, L.E., 1972). Au même moment pourtant, on constate que pour nombre de gens de la région, la distance est loin de présenter un obstacle majeur. Où se situe la vérité? Et si l'on supposait habilement qu'elle se trouve entre ces deux positions extrêmes, on ne serait sans doute pas loin d'une vérité. L'éloignement n'est pas une donnée acquise pour de bon. Elle est appelée au contraire à des réévaluations périodiques, au fur et à mesure que se modifie l'accessibilité relative d'un territoire.

Le Nord-Ouest québécois ne peut être considéré encore aujourd'hui comme une région pleinement pourvue en terme d'accessibilité. Au niveau routier, on retrouve encore plus de voies d'échanges avec la province voisine qu'avec les autres régions québécoises. La région demeure encore circonscrite dans toute sa portion méridionale et orientale par un écran de forêts et de lacs qui l'isole vraiment. Des éléments de cet ordre exercent des effets de rupture non-équivoques sur les échanges inter-régionaux. D'un autre côté, le faible niveau de centralité de la région, mesuré en terme d'accessibilité relative, lui a valu fréquemment d'être considéré comme une région excentrique.

L'éloignement, pour les résidents de la région, ne se conçoit pas de façon aussi nette. Quand on vit dans un cadre, on a tendance à se servir de son milieu pour faire diverses comparaisons. Les écarts que les citoyens du Nord-Ouest peuvent saisir plus directement sont ceux qui touchent leur vie de production et de consommation. En tant que producteurs, ceux-ci sont soumis à des règles qui les défavorisent dès le départ. Le travailleur en forêt ou le mineur subit des contraintes de l'éloignement à partir du moment où il doit aller accomplir sa tâche à des distances appréciables de son domicile. S'il n'est pas en mesure de démontrer une mobilité suffisante, il va se voir contraint d'accepter des conditions de travail moins attrayantes. L'industriel est, lui aussi, placé dans des situations difficiles. Même s'il peut compter sur des approvisionnement sur place, sa production demeure handicapée lorsque vient le temps de percer sur des marchés extérieurs. Les coûts de transport supplémentaires, le recours à une main d'oeuvre spécialisée et l'accès à des services de toutes sortes (information, financement, etc..) sont compliqués d'autant.

La production de services est handicapée à partir du moment où il faut faire fréquemment appel à l'extérieur pour combler des carences à l'échelle régionale. Le recrutement d'une main d'oeuvre expérimentée et de spécialistes posent souvent de grandes difficultés. Pour plusieurs, la vie dans une région à l'extérieur des grands centres correspond à une période d'isolement, assumée

tant bien que mal grâce aux revenus supplémentaires escomptés. Des attitudes du genre peuvent engendrer des climats plus ou moins sereins.

Pour la majorité des gens, il est plus facile de saisir l'impact de l'éloignement lorsque l'on se réfère à des activités de consommation et à diverses formes de déplacements. A la suite d'une enquête menée dans la région, on peut considérer que le prix des produits d'usage courant est majoré d'environ 10%, par rapport à un déboursé pour des besoins de même ordre dans la région montréalaise. Cette majoration n'apparaît pourtant pas toujours dans la structure des prix. Souvent, c'est en terme de services moindres à l'acheteur ou par une publicité différente que l'on comble la différence. Une marge de 10% au niveau d'un item demeure suffisamment faible pour qu'il soit difficile de départager l'impact d'un ou de quelques produits pris isolément. L'essence que l'on paie 0.05 à 0.08 plus cher ici ne nous permet pas pour autant de parcourir plus de milles au gallon d'essence.

L'impact de l'éloignement s'appréhende pas seulement au niveau de la consommation de biens. Les services de santé, les activités commerciales, et les disponibilités en terme d'accès à la récréation et à la culture, traduisent tous de nombreuses faiblesses. En plus d'être concentrés dans quelques agglomérations de la région, ces services ne sont pas toujours qualitativement à la mesure des attentes de la population. La nécessité devant laquelle se trouvent les régionaux de faire appel à l'extérieur pour certains services spécialisés (en médecine, entre autres), engendre des frais supplémentaires et des délais plus nombreux. Les déplacements routiers sur de longues distances deviennent dans des occasions semblables des délassements dont on apprend à se passer.

Les perceptions du rôle de l'éloignement vont varier considérablement d'une catégorie à l'autre d'individus. Ceux qui sont prêts à déclarer que la distance ne les affecte pas, sont souvent ceux qui sont les moins mobiles ou les moins aptes à mesurer son impact. Certaines catégories d'individus sont plus sensibles que d'autres lorsque vient le temps d'évaluer le poids de la distance. Parmi ceux-ci, on peut mentionner nombre de femmes et les jeunes. Même si les règles générales sont délicates sur ce plan, on se doit de constater que ces groupes ont tendance à percevoir beaucoup plus aisément les limites rattachées à une vie dans une région marginale.

Une volonté d'exode particulièrement forte chez nombre de jeunes de la région est là pour prouver que la "qualité de vie" qui leur est offerte ne cadre pas toujours avec leurs aspirations. Si, en plus d'une répulsion relative du milieu, on ajoute une attraction très forte exercée par les grands centres, on comprend dès lors un mouvement de drainage sérieux qui appauvrit d'autant la région. A partir du moment où l'on perçoit des ruptures dont

on ne peut ou on ne veut limiter les conséquences, il faut s'attendre à des difficultés.

L'éloignement n'est pas le seul facteur à même d'expliquer la condition présente de marginalité socio-économique de la région. Un cadre spatial n'est pas marginal parce qu'éloigné. A preuve, il existe des quartiers à l'intérieur même des grandes villes nord-américaines qui sont soumis à des conditions beaucoup plus difficiles que celles des zones dites périphériques. Ce que l'on peut reconnaître, c'est que plus une région est éloignée d'une aire centrale, plus elle est susceptible d'être marquée par des déséquilibres internes et externes qui la rendent vulnérable.

L'éloignement devient ainsi responsable de discontinuités multiples qui se répercutent sur la capacité qu'a une région comme l'Abitibi-Témiscamingue de parvenir à un optimum de croissance. Ce facteur projette un éclairage suffisant, pour nous permettre de dégager des faiblesses à l'intérieur d'une structure régionale, et pour nous inciter à leur opposer des volontés de changement et de progrès social.

C O N C L U S I O N

Depuis le début des années soixante, l'Abitibi-Témiscamingue a changé de visage. L'opération n'en fut pas une de rajeunissement mais de cheminement vers un niveau de maturité dans le développement. Le passage d'un stade de région-frontière à celui d'un vieillissement progressif a laissé sa marque. De nombreux déséquilibres sectoriels continuent d'handicaper la qualité du développement recherché dans le territoire. L'exode a jusqu'ici garanti un équilibre entre les ressources humaines et physiques. Ce vidage est devenu pourtant plus dramatique, car la relève des classes d'âge plus jeunes est moins assurée.

L'état de maturité vers lequel chemine la région se déduit des tendances actuelles de la mise en valeur des ressources. Nous assistons beaucoup plus à une consolidation de ce qui existe qu'à un véritable mouvement d'expansion. Cette situation tend à accentuer les disparités entre la région et quelques zones dites plus avantagées. La marginalité n'est pas l'expression qui traduit le mieux le niveau de croissance et le dynamisme véritable auquel aspire une région comme l'Abitibi-Témiscamingue.

Nous voulons croire que l'utilisation d'un terme semblable ne consacre pas un état de permanence.

B I B L I O G R A P H I E

- 1- BAXTER, R.S., LENZI, G. (1975). "The Measurement of Relative Accessibility". Regional Studies, Journal of the Regional Studies Association Oxford: Volume 9, No. 1, pp. 15 - 26.
- 2- BELANGER, M. (1972). "Le Québec rural" dans: Etudes sur la Géographie du Canada, Québec. Toronto: University of Toronto Press. pp. 31 - 46.
- 3- BIAYS, P. (1964). Les marges de l'oekoumène dans l'Est du Canada. Travaux et documents du centre d'études nordiques. Québec: Les Presses de l'Université Laval. 760 p. et 20 figures hors-texte.
- 4- BRUNET, R. (1970). Les phénomènes de discontinuité en géographie. Série Mémoires et Documents, No. 7. Paris: Editions du C.N.R.S. 117 p..
- 5- CANADA (1972). Le bouclier canadien des Clay Belts. Livret guide de l'excursion EP 4. 22e Congrès International de Géographie. Ottawa: Université de Toronto et d'Ottawa. 112 p..
- 6- C.E.R.N.O.Q. (1971). L'Avis du C.E.R.N.O.Q. et du C.D.S.N.O.Q. Rouyn: Documents préparés dans le cadre des travaux de la Mission de Planification du Nord-Ouest, sous la direction de Roger Guy. 5 fascicules et 4 annexes.
- 7- FRIEDMANN, J., ALONSO, W. (eds) (1964). Regional Development and Planning: A Reader. Cambridge: The M.I.T. Press. 722 p..
- 8- HAMELIN, L.-E. (1972). "Le Québec: Réflexions générales" dans: Etudes sur la Géographie du Canada, Québec. Toronto: University of Toronto Press. pp. 1 - 12.
- 9- HARVEY, D. (1967). "Models of the Evolution of Spatial Patterns in Human Geography" in Models in Geography, London: Methuen and Co. Ltd. pp. 549 - 608.
- 10- HIRSCH, R.D. (1967). Les origines et la nature des déséquilibres régionaux du Québec. Québec: C.O.E.Q. 129p.

- 11- INGRAM, D.R. (1971). "The Concept of Accessibility: A search for an Operational Form". Regional Studies, Oxford: Vol. 5, No. 2, Pergamon Press, pp. 101 - 107.
- 12- ISARD, W. (ed.) (1960). Methods of Regional Analysis: an Introduction to Regional Science. Cambridge: The M.I.T. Press. 784p.
- 13- ISNARD, H. (1969). "La notion de zone marginale" dans Bulletin de l'A.G.A.F. #12. Sillery: Association des géographes de l'Amérique Française. pp. 100 - 105.
- 14- KLAASSEN, L.H. (1965). Aménagement économique et social du territoire. Paris: Organisation de coopération et de développement économique. 123p.
- 15- MORRILL, R.L. (1970). The Spatial Organization of Society. Belmont: Duxbury Press. 251p.
- 16- OLSSON, G. (1965). Distance and Human Interaction: a Review and Bibliography. Philadelphia: Regional Science Research Institute. Bibliography Series No. 2. 73p. et annexe bibliographique.
- 17- PEPIN, P.-Y. (1969). "Régionalisation et planification régionale au Québec" dans Bulletin de l'A.G.A.F. Sillery: A.G.A.F. pp. 10 - 13.
- 18- QUEBEC (1967). Les pôles d'attraction et leurs zones d'influence. Etude préparée par MM. J. Girard, H. Morissette, J.V. Frenette et M. Lemieux. Québec: Ministère de l'industrie et du commerce. 145p. et 4 cartes hors-texte.
- 19- QUEBEC (1970). Esquisse du Plan. Mission de Planification du Nord-Ouest. Québec: O.P.D.Q. 257p.
- 20- RAY, D.M. (1971). Dimensions of Canadian Regionalism. Geographical Paper No. 49. Ottawa: Department of Energy, Mines and Resources. 57p. et 34 figures hors-texte.
- 21- RHEAULT, R. (1969). "Le Nord-Ouest: une région marginale" dans Bulletin de l'A.G.A.F. # 12. Sillery: A.G.A.F. pp. 43-45.
- 22- ULLMAN, E.L. (1956). "The role of Transportation and the Bases for Interaction" in Thomas, W.L. (ed) Man's Role in Changing the Face of the Earth. Chicago: University of Chicago Press. pp. 862 - 880.
- 23- VILLEMURE, M. (1971). Les Villes de la faille de Cadillac, Rouyn: C.E.R.N.O.Q. 160p.

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE

ESSAI DE PROSPECTIVE OU ESQUISSE
D'UNE GEOGRAPHIE DU FUTUR DE LA
REGION. PREMIERE PARTIE 1-

LAURENT DESHAIES

Candidat au Ph. D.
Département de Géographie
Université Laval

1- La seconde partie de cet article sera publiée dans le troisième numéro de la collection "Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie" à paraître en septembre 1976.

INTRODUCTION

Cet article constitue un essai sur l'Abitibi-Témiscamingue (1) des années 1985 et sur ses possibilités de développement économique. Cet essai ne se veut pas une prédiction exacte de l'avenir, mais tend à esquisser dans une perspective globale les tendances actuelles qui se font jour, et de déceler si des changements majeurs se produiront d'ici 1985.

Aucune étude prévisionnelle scientifique précise et détaillée n'est à la base des commentaires qui vont suivre. Nos lectures, notre enseignement, la documentation officielle (statistiques et rapports), nos rencontres avec les gens de la région et surtout nos étudiants constituent les "matériaux" sur lesquels nous avons travaillé.

D'autre part, la documentation utilisée n'est pas toujours récente et/ou disponible, car il s'écoule quelques années entre les recensements et la date de leur parution. De plus elle est dispersée, disparate et assez peu homogène. Le lecteur averti, au coeur de l'action et travaillant dans les officines des organismes régionaux et des gouvernements connaît probablement mieux que nous cette documentation ainsi que les projets de développement. Nous croyons cependant apporter un nouvel éclairage de la région (sans cette prétention, nous n'aurions pu envoyer cet article pour

(1) Nous préférons les régionymes Abitibi et Témiscamingue à celui de "Nord-Ouest Québécois", parce que ce territoire est plutôt situé dans le sud-est de la province de Québec.

publication), en étant moins attaché aux détails et en ayant toujours à l'idée la problématique (2) régionale, plutôt que les problèmes régionaux.

Quant à la méthode, elle se base sur les textes de deux auteurs. Pépín écrit qu'il est toujours nécessaire pour l'aménagement d'étudier les régions "dans une approche régionale globale" et d'esquisser "la structure de la réalité régionale". Cette analyse doit se faire immédiatement pour "éviter une dichotomie de chronologie entre le temps d'évolution des problèmes, leur temps de perception et celui de "création" des solutions" (3) (pour l'Abitibi-Témiscamingue, elle est déjà importante). Ainsi, faut-il un "tableau régional" dont le concept est exprimé par quatre dimensions:

- a) "Il s'agit de l'analyse synthétique d'une région-plan visant à en exprimer les faits et problèmes majeurs...;
- b) Ces faits et problèmes sont exprimés dans la dynamique qui leur est propre;
- c) L'analyse est intégrante parce que les faits et les problèmes sont replacés dans le contexte des faits et problèmes majeurs des "univers supérieurs" (province, pays, politique et économie internationale, foyers de décision):
- d) L'analyse est fonctionnelle, puisqu'elle doit enclencher un plan d'orchestration". (4)

-
- (2) On peut définir la problématique, comme le système sous-tendant tous les problèmes et leur hiérarchie.
 - (3) PEPIN, Pierre-Yves. "Conditions et facteurs d'un processus analyse-action pour les régions à économie simple au Canada," dans Bulletin de l'Association des Géographes de l'Amérique Française, no. 12, Québec, 1969, p. 35.
 - (4) Ibid., p. 33.

Nous essayerons particulièrement d'étudier les trois premières dimensions. L'analyse intégrante permettra "le dégagement des hypothèses d'évolution libre", expression synthétique de ce qui pourrait se dérouler, toute choses étant égales, au cours d'une période de X années dans la région-plan. Le faisceau des hypothèses sectorielles (population, habitat, industrie, etc.) constitue la base d'un "jugement global"; c'est là qu'interviennent objectifs et diagnostic " (5). Ce dernier "est la conclusion prospective de l'analyse de la situation sociale, économique et politique d'une région. L'expression du diagnostic conduit au traitement, au programme d'action" (6). Ce cadre d'analyse développé par Pépin fut en partie utilisé pour rédiger la première partie et dégager une "hypothèse d'évolution libre". La théorie de la base économique a constitué le point de départ pour donner corps à cette première partie. Cependant, nous avons voulu pousser davantage en essayant de voir si cette évolution subirait des changements qualitatifs et fondamentaux dans les prochaines années. Pour atteindre cet objectif, un article de Goux et Morel sur la prospective a servi de cadre conceptuel. (7) Selon ces auteurs, la prospective est "la science de l'évolution des structures" (8). Aussi avons-nous essayé de voir si d'autres changements dont l'industrialisation, se faisaient jour dans la structure actuelle, si certains projets actuels et futurs, plus ou moins farfelus, réalistes et extrémistes constitueraient des sauts structurels pour enfin terminer avec les

(5) Ibid., p. 36.

(6) Ibid., p. 39.

(7) GOUX, Christian et MOREL, Bernard, "Pour une véritable prospective: essai méthodologique", Paris, Métra, no. 5, 1971, pp. 339-352.

(8) Ibid., p. 348.

caractéristiques globales et dominantes du "futur" régional et avec quelques suggestions pour un programme d'actions.

L'article se divise donc en deux parties distinctes:

- a) les tendances actuelles et la situation d'avenir prévue compte tenu de ces tendances. Après avoir trouvé les moteurs de croissance et de développement de l'économie régionale, une brève analyse temporelle des secteurs clés conduit à prévoir la situation économique vers 1985. Cette analyse structurale est synthétique, dynamique et intégrante selon les termes de Pierre-Yves Pépin.
- b) les espoirs de changements de la structure actuelle d'ici 1985. Cette partie fait état des éléments de solution aux problèmes économiques, apportés autant par les gens de la région que par les organismes officiels. Elle essaie donc d'aller plus loin que la première partie en "prospectant" l'avenir.

Ce tableau régional du présent et du futur probable constitue un éclairage personnel, qui ne surprendra peut-être pas les gens connaissant bien la région. Toutefois, nous osons espérer que ce tableau ainsi que quelques suggestions puissent relancer le débat sur l'avenir de la région.

PREMIERE PARTIE: Tendances actuelles des activités économiques et prévision pour les années 1985.

Parler de l'avenir d'une région, c'est d'abord et avant tout étudier sa "raison d'être". Plusieurs méthodes statistiques ont été proposées par les auteurs pour définir les fonctions ou les rôles d'une ville ou d'une région. (9). Pour connaître cette "raison d'être" de l'Abitibi-Témiscamingue, il faut distinguer "les industries de base" et les autres industries. Cette distinction est établie en fonction de ce qui est considéré comme le moteur de la croissance régionale. Quelle que soit l'étendue ou l'importance en ressources d'une région ou d'une zone, son existence et sa croissance sont en effet fondées sur les biens et les services produits sur place et vendus à l'extérieur. Les activités, dites de base, qui produisent ces biens et services, non seulement procurent les moyens de paiement nécessaires à l'achat de matières premières, produits alimentaires et produits manufacturés que la région ne peut pas fournir elle-même, mais également servent de support aux autres activités qui ont un rôle purement local quant à leur production et leur marché (activités dites "locales")¹⁰. (10)

Les activités motrices de l'Abitibi-Témiscamingue, même si elles sont d'importance très inégale, sont l'agriculture, l'exploitation forestière et les mines, (11) tandis que les activités induites ou dépendantes

(9) Voir Walter ISARD pour une revue de ces méthodes dans Méthodes d'analyse régionale. 1- Equilibre économique, Paris, Dunod, 1972, pp. 89-98.

(10) Ibid., p. 90.

(11) La répartition des dépenses effectuées par l'Arda en 1973-74 tend à confirmer cette affirmation. En effet, \$1,849,500. furent consacrés au secteur forestier, \$1,336,100. aux mines, \$691,100. au plein air et au tourisme, \$557,200. à l'agriculture et \$60,700. pour le développement régional. O.P.D.O., Rapport annuel, 1975, p. 38.

sont les commerces, les services et aussi les industries justifiées par la demande locale ou régionale. Cette distinction permet de faire porter l'analyse sur les activités dites motrices et d'éliminer l'étude moins essentielle des activités dépendantes (Figure 1).

Dans l'ensemble, l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue a un secteur primaire très développé et un secteur secondaire sous-équipé comparativement à la province. En effet, en 1971 (12), alors que 12.23% de la main-d'oeuvre régionale était dans l'industrie manufacturière, il y en avait 25.57% au niveau provincial. La province occupait seulement 6.22% de sa main-d'oeuvre dans le secteur primaire (agriculture, forêt, chasse et pêche et mines) comparativement à 26.75% pour l'Abitibi-Témiscamingue.

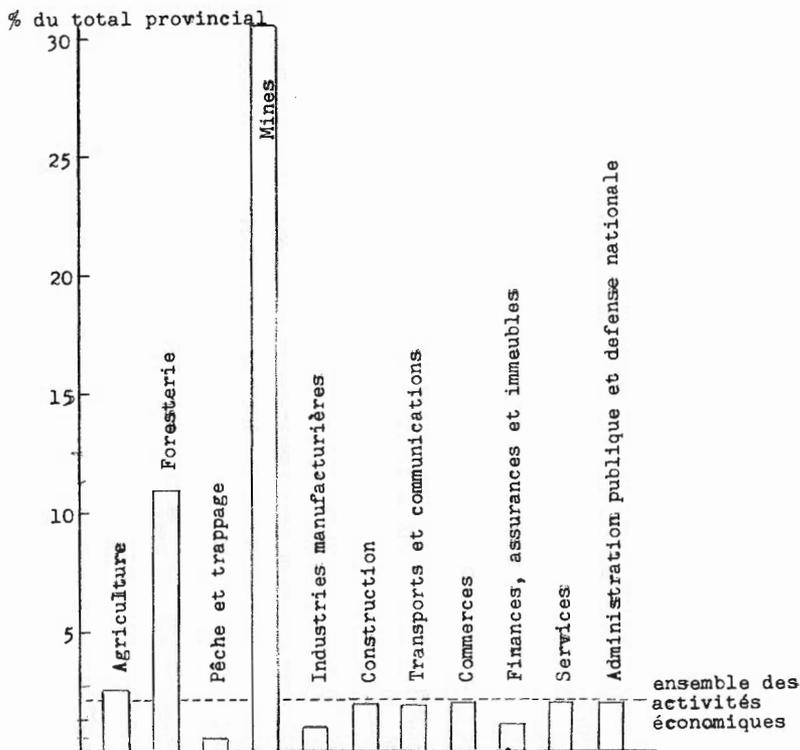
1.1 Ecoumène agricole en contraction:

La situation agricole n'est pas brillante comme le laissent voir certains indicateurs statistiques très simples.

A la lumière de l'évolution du nombre de cultivateurs de 1961 à 1980 (Figure 2), il est à prévoir qu'il n'y aura environ que quelques centaines d'exploitants agricoles vers 1985. Même si le rythme de diminution ralentissait brusquement, il y aurait d'autres problèmes qui rendraient marginales les exploitations agricoles actuelles. D'abord, la dispersion d'un petit nombre d'exploitants entre plusieurs localités agricoles (Tableau 1) tend à faire disparaître toute économie d'échelle.

(12) STATISTIQUE CANADA. Recensement du Canada, Op. cit.

FIGURE 1

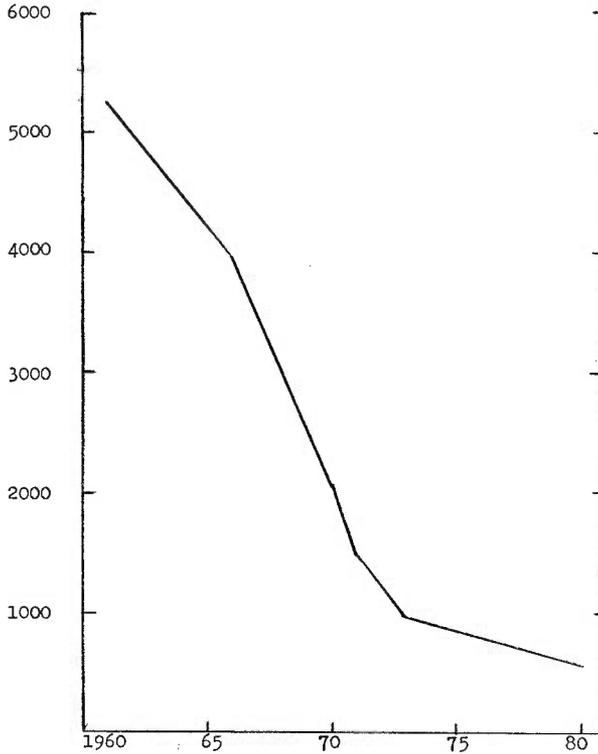
IMPORTANCE PROVINCIALE DES ACTIVITES ECONOMIQUES DEL'ABITIBI-TEMISCAMINGUE (1971)

Source: STATISTIQUE CANADA. Recensement du Canada.

Mai 1971. Cat. 94-741. Vol 111, Part 4.

FIGURE 2

EVOLUTION DU NOMBRE DE CULTIVATEURS DE 1961 A 1980



Sources: a) MISSION DE PLANIFICATION DU NORD-OUEST QUEBÉCOIS
(Esquisse du plan régional. 1- Rapport synthèse.
Québec, 1971. 257 p.)

b) Statistiques du Bureau Régional du MINISTÈRE DE L'AGRI-
CULTURE ET DE LA COLONISATION

c) DUMULON, AUDET, PERREAULT et LAVIGNE.

(Partir ou rester?. Rouyn-Noranda, Bureau de la Cito-
yenneté, été 1972. 33 p.)

TABLEAU 1

REPARTITION DES LOCALITES SELON LE NOMBRE D'EXPLOITANTS; PAR COMTES. 1970

Comtés	Nombre d'exploitants					Nombre moyen d'exploitants par localité
	0-9	10-19	20-29	30 +	Total	
Témiscamingue	0	2	2	11	15	42
Rouyn-Noranda	4	7	4	1	16	15
Abitibi-Ouest	8	8	6	10	32	25
Abitibi-Est	18	12	5	2	37	11
Région	30	29	17	24	100	21

Source: MISSION DE PLANIFICATION DU NORD-OUEST QUEBECOIS. Op. cit., p. 49.

En effet, il y a une augmentation des coûts de distribution des biens et services (13) et de ramassage des produits de la ferme. Non seulement les coûts de transports intrarégionaux sont plus élevés que dans les autres régions agricoles, mais aussi l'éloignement des grands marchés de consommation et des grands abattoirs (14) constituent des handicaps presque insurmontables dans une économie dite "capitaliste". Ce n'est pas avec 30 localités qui n'ont pas plus de dix fermes dont 18 en Abitibi-est et 8 en Abitibi-ouest (15) qu'on peut assurer un ravitaillement stable et rentable pour des industries agro-alimentaires. Même

(13) Le petit nombre de médecins vétérinaires dans la région compte tenu du nombre de cultivateurs constitue une preuve valable de cette affirmation. En effet, peu de vétérinaires acceptent de parcourir de grandes distances pour soigner quelques animaux dispersés sur un grand territoire.

(14) L'implantation d'un abattoir régional est toujours demeuré à l'état de projet.

(15) MISSION DE PLANIFICATION DU NORD-OUEST QUEBECOIS. Op. cit., p. 46.

pour les produits laitiers périssables (lait nature, beurre, fromage, crème glacée, etc...), l'industrie régionale se trouve concurrencée par les industries extérieures à la région, car les grandes chaînes d'alimentation, comme l'ont démontré des relevés détaillés sur le terrain, (16) accaparant de plus en plus le marché, importent des stocks achetés par le siège social (Ottawa, Toronto et Montréal).

En plus des problèmes de transports et de marché, l'agriculture régionale souffre d'un vieillissement marqué de ses travailleurs. La moyenne d'âge des cultivateurs est de 45 ans et la proportion des plus de 55 ans atteint le chiffre fatidique de 24% (17). Ce vieillissement s'accompagne inmanquablement de sa cause qui est l'absence presque totale de relève de la part des jeunes.

Malgré ce tableau sombre de l'agriculture, il faut estimer à sa juste valeur le travail des professionnels et fonctionnaires du gouvernement provincial pour la relance de l'agriculture. En effet après avoir constaté que l'Abitibi-Témiscamingue disposait de vastes superficies de sol défriché propices à la culture fourragère et peu dispendieuses, qu'il se suffisait seulement à 19% pour la viande (18), que l'élevage du bovin de boucherie était rentable lorsque rendu à la phase de

-
- (16) Enquêtes effectuées par les étudiants de l'Université du Québec (D.E.U.O.Q.) pour le cours de géographie rurale.
- (17) Statistiques provenant d'une enquête effectuée par le Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation en mai 1971.
- (18) MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION. "Besoins de la consommation régionale 1970 -vs- production actuelle - population 165,000 personnes". Rouyn, Statistiques pour Mission 1970, 1970.

pleine production et qu'enfin certaines politiques gouvernementales (transport des animaux, subventions pour l'hivernement) étaient favorables à la région, ces gens ont pensé à une reconversion de l'élevage laitier pour l'élevage du bovin de boucherie. Cependant, une étude préliminaire de cet élevage par un étudiant (19) a permis de constater que la moyenne d'âge (46 ans) des éleveurs de bovins de boucherie est approximativement identique à celle des éleveurs laitiers et que ces éleveurs occupent pour la plupart un emploi en dehors de leur ferme. Ces résultats laissent songeur quant à l'avenir de ce type de production et surtout, montrent que, malgré tous les avantages énumérés ci-dessus, il y a le problème de la mise sur pied des fermes d'élevage. En effet, il faut adapter la ferme, les bâtiments et l'outillage pour ce type de production, constituer un troupeau (ce qui peut prendre quelques années), et surtout trouver le capital nécessaire à une telle reconversion.

Pour conclure, il semble probable que l'économie agricole va se contracter fortement et que l'activité agricole ne soit plus une activité motrice dans l'avenir. Tout au plus, pouvons-nous songer à deux petites zones agricoles dans la région vers 1985: la zone Lorrainville-Guigues et la zone Palmarolle-La Sarre. Toutefois, l'action à entreprendre à court terme, c'est une étude parallèle des marchés agricoles (type et quantité de la demande, éloignement, transport, concurrence extérieure...) et des possibilités climatiques. La question à résoudre

(19) Quelques résultats de cette étude nous ont été gracieusement et oralement fournis par Alain Vézeau, ex-étudiant à l'Université du Québec (D.E.U.O.Q.).

est de savoir s'il est possible d'adapter l'agriculture au climat tout en lui conservant sa capacité concurrentielle? Selon la carte agro-climatique du Québec de Bruno Massin (20), il faudrait reconverter les zones agricoles de l'Abitibi en zones forestières. Faut-il croire que le Nord du Témiscamingue constitue la limite septentrionale de l'agriculture? Louis-Edmond Hamelin croit que l'Abitibi ne possède pas de vocation agricole lorsqu'il écrit que:

"Plus au Sud, dans le Pré Nord abitibien, au sujet de la colonisation "dirigée" (R. Blanchard), il a fallu trois décades et un quart de milliard de dollars lourds pour que le réel en vienne à l'emporter sur l'imaginaire". (21)

Peut-on songer à développer l'élevage ovin parce que les moutons sont moins exigeants que le bovin de boucherie au point de vue température et que, d'autre part, le marché québécois est actuellement approvisionné presque totalement par des pays étrangers (22)? La réponse à ces questions ne peut être obtenue que par l'étude de deux facteurs: le climat et les possibilités commerciales. L'étude des autres facteurs même si elle peut être utile, n'est pas pour autant nécessaire dans le contexte actuel de l'Abitibi-Témiscamingue.

-
- (20) MASSIN, Bruno, Zones agroclimatiques du Québec méridional, Québec, Ministère de Richesses Naturelles, 1971, 23 p.
- (21) HAMELIN, Louis-Edmond, Nordicité canadienne, Montréal, Hurtubise-HMH, 1975, p. 30.
- (22) ASSELIN, Maurice. Monographie d'une ferme d'élevage du mouton en Abitibi, Rouyn, mémoire de Bac. Spéc. en Géographie présenté à l'Université du Québec (D.É.U.O.Q.), 1973, 115 p.

1.2 Développement forestier retardé par des obstacles politiques et administratifs:

Les perspectives de développement dans le secteur forestier sont bonnes tant que le seuil de possibilité de coupe (23) n'est pas dépassé et que l'utilisation optimale des bois, d'ailleurs variable avec le marché, n'est pas atteinte.

A l'analyse du tableau 2 du Ministère des Terres et Forêts, on constate que l'Abitibi-Témiscamingue utilise seulement 57% des possibilités annuelles de coupe de la forêt. (24) Si on étudie plus attentivement les trois premières lignes du tableau on peut noter que les forêts vacantes (88.1%) sont plus exploitées que les forêts domaniales (61.7%) et les concessions forestières (49.1%), d'autant plus que les concessions retiennent 54.2% de toute la possibilité annuelle de l'Abitibi-Témiscamingue. Ces chiffres permettent donc d'être optimistes et de croire à la "possibilité d'un plus grand développement de l'exploitation forestière dans l'ensemble". (25)

- (23) La détermination de la possibilité de coupe se fait grâce au "calcul du volume de bois qui peut être relevé annuellement sans que le capital productif ne soit entamé". MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS, Exposé sur la politique forestière, Québec, 1972, p. 125.
- (24) Selon le Rapport synthèse de la Mission de Planification, le degré d'utilisation en 1969-1970 aurait été d'environ 75% et selon un article publié dans Abitibi-Dimanche du 3 décembre 1972, la demande en bois rond était de 2,600,000 unités (ou 100 pieds cubes) alors que la possibilité totale annuelle était de 2,000,000 unités. Utilisons cependant le tableau officiel de la Mission de Planification.
- (25) DORION, Jean-Claude, L'influence régionale des coopératives forestières du Nord-Ouest Québécois, Ottawa, thèse de M.A. en géographie présentée à l'Université d'Ottawa, 1972, p. 36

TABLEAU 2

Possibilité annuelle de coupe et volume exploité en Abitibi-Témiscamingue, selon le mode de tenure (1968-1969)

Mode de tenure	Superficie		Possibilité annuelle		Volume exploité		Volume expl./ possibilité
	(milles ²)	(%)	(cunits) ^d	(%)	(cunits)	(%)	
Concessions forestières	17,083	40.0	1,349,920	54.2	662,581	46.7	49.1
Forêts domaniales	8,017	18.6	636,880 ^b	25.6	393,058	27.7	61.7
Terrains vacants	14,342 ^a	33.6	299,430 ^b	12.0	263,915	18.5	88.1
Réserves cantonales	996	2.3	42,100	1.7	2,572	0.2	6.1
Concessions spéciales	248	0.6	n.d.	-	n.d.	-	n.d.
Réserves spéciales	141	0.3	12,360	0.5	-	-	-
Réserves indiennes	<u>8</u>	<u>0.1</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Total: forêts publiques	40,835	95.7	2,340,690	94.0	1,322,126	93.1	56.5
Grandes forêts privées ^c	165	0.4	n.d.	-	n.d.	-	n.d.
Potites forêts privées	<u>1,684</u>	<u>3.9</u>	<u>150,900^b</u>	<u>6.0</u>	<u>97,400</u>	<u>6.9</u>	<u>64.5</u>
Total: forêts privées	<u>1,849</u>	<u>4.3</u>	<u>150,900</u>	<u>6.0</u>	<u>97,400</u>	<u>6.9</u>	<u>64.5</u>
Grand total	42,684	100.0	2,491,590	100.0	1,419,526	100.0	57.0

a Environ 8,245 milles carrés de cette superficie ne contribuent pas à la possibilité annuelle de coupe. Il s'agit de forêts localisées dans le nord du territoire.

b Donnée incomplète concernant la possibilité annuelle de coupe.

c Forêts d'une superficie de 2,000 acres et plus.

n.d.: non disponible

d 1 cunit = 100 pieds cubes

Source: Mission de planification du Nord-Ouest québécois. Esquisse du plan régional, 1- Rapport synthèse. Québec, 1971. P. 39.

DORION, Jean-Claude, Op. cit., p. 35

Là encore, il ne faut pas pêcher par excès, car plusieurs obstacles d'ordre politique, administratif et économique empêcheront un développement dans le secteur forestier. Les obstacles d'ordre économique sont peut-être les moins importants quoique non négligeables. Le principal sera celui de la voirie forestière pour atteindre toute la forêt exploitable ou devant être exploitée (forêt à maturité) et enfin celui du coût de transport de plus en plus élevé de la matière ligneuse.

Toutefois, le principal obstacle à une utilisation optimale de la forêt de l'Abitibi-Témiscamingue est la mauvaise répartition du bois entre les utilisateurs. En effet, les concessionnaires forestiers disposent de 54.2% des possibilités annuelles de coupe, mais n'en exploitent seulement 49.1%. Non seulement ils exploitent à moitié le potentiel forestier de leur concession, mais aussi ils n'utilisent qu'une partie des essences et refusent de donner accès aux essences secondaires (bouleau, tremble et merisier). Ainsi les possibilités forestières annuelles dépassent largement les besoins des concessionnaires tant au niveau de la quantité que de la variété en essences. Pour remédier à une telle situation, il faudrait changer totalement les modes de tenure des territoires forestiers et surtout repenser en profondeur le mode de distribution de la matière ligneuse entre les utilisateurs. Dans son livre blanc, L'exposé sur la politique forestière (26), le ministère des Terres et Forêts propose la création d'une

(26) MINISTÈRE DES TERRES ET FORETS, Exposé sur la politique forestière.
Tome 2. Réforme et programme d'action, Québec, 1972, 191 p.

Société de Gestion Forestière qui aurait pour rôle l'inventaire et l'aménagement des forêts de l'Etat, "la mise en oeuvre des plans d'allocation de la matière ligneuse et de la préparation des plans d'exploitation".(27) Le 26 octobre 1972, le ministre Kelvin Drumond met ce projet en veilleuse (28) alors que seul l'organisme proposé aurait pu assurer une utilisation optimale et intégrée de toutes les essences forestières commerciales.

Les obstacles politiques et administratifs seront-ils surmontés à temps pour permettre une relance de l'économie forestière de la région? Il est permis d'en douter, à moins d'endosser immédiatement l'opinion de la Chambre de Commerce d'Amos (29) et de passer à l'action:

"Dans un même canton, il existe des bois de sciage et des bois à pâte. Les superficies des bois de sciage et celles des bois à pâte doivent être délimitées scientifiquement sans retard. Les concessions avec essences spécifiques peuvent être aussi de quelque utilité dans le partage de cette matière première... Nous croyons que votre Ministère y gagnerait à régler équitablement ce problème une fois pour toute. Laisser aller ce territoire au hazard (sic) des pressions provoquera un grand gaspillage profitable pour personne. Verrons-nous des bois de sciage de valeur exploités par l'industrie des pâtes et papier alors qu'il existe tout à côté des bois à pâte en quantité".(30)

(27) Ibid., p. 37

(28) Nouvelle parue dans Le Soleil de Québec du samedi, 28 octobre 1972.

(29) COMITE DE FORESTERIE, Il est temps de trouver une solution aux problèmes des entrepreneurs forestiers et des scieries en Abitibi, Amos, Chambre de Commerce d'Amos, mars 1968, 16 p.

(30) Ibid., p. 14.

La Chambre de Commerce d'Amos va encore plus loin quand elle propose "que votre ministère entreprenne la vente des bois à pâte de la région". (31)

1.3 Activité minière en déclin:

Il est difficile de prévoir la situation de l'économie minière régionale vers 1985. Une telle situation pourrait être connue si on pouvait évaluer correctement le bilan ouvertures/fermetures de mines en fonction des critères de main-d'oeuvre employée, des salaires et des profits réalisés.

Il est possible de prédire approximativement la fermeture des mines si on connaît les réserves prouvées et probables et la capacité de traitement de minerai des usines de broyage et de raffinage. Ces prédictions demeurent en effet approximatives, parce qu'elles reposent sur les hypothèses suivants:

- a) les réserves des mines actuellement en exploitation sont définitivement établies;
- b) les ateliers de broyage et de raffinage fonctionnent à pleine capacité pendant 5 jours par semaine, soit 250 jours par an si on enlève 11 jours de fêtes spéciales (Reine, Travail, Confédération, Saint-Jean-Baptiste);

(31) Ibid., p. 15

- c) aucun arrêt de travail (exemples: grèves, bris mécaniques...) n'affecte la production sous terre et en surface;
- d) que les prix des minerais demeurent suffisamment élevés pour que la production soit rentable économiquement;
- e) qu'il n'y ait plus de petits dépôts connus et à proximité dont le minerai serait acheminé vers les ateliers de concentration des mines existantes.

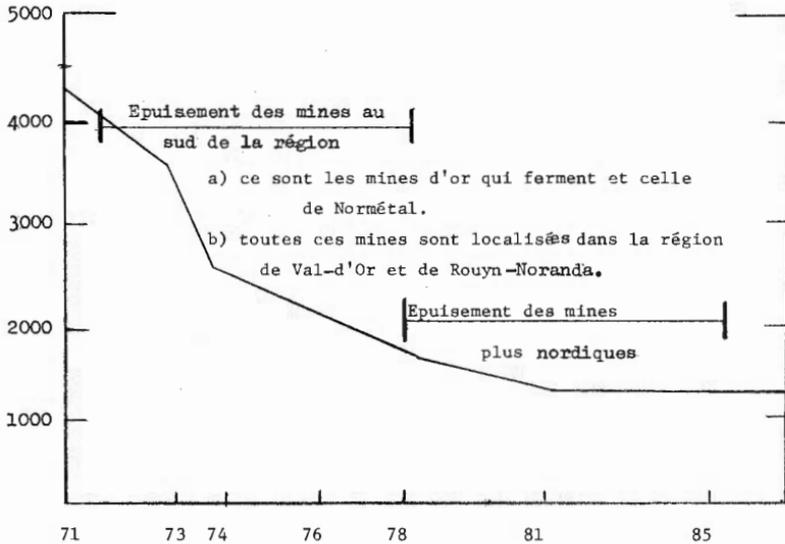
Compte tenu de ces hypothèses, il est possible de tracer la courbe approximative (Figure 3) de l'évolution de l'emploi minier en Abitibi-Témiscamingue (secteur de Chibougamau non compris) de 1971 à 1985.

Lors de la réalisation du graphique, il fut possible de constater que, et cela est d'une extrême importance, l'épuisement des mines se fera surtout dans le sud de l'Abitibi, soit dans l'axe de Rouyn-Val d'Or. C'est justement la région où les problèmes de rentabilité de l'infrastructure seront les plus cruciaux étant donné que les investissements (services, commerces, industries locales...) ont été plus élevés dans cette région.

On a tenu compte que d'un côté de la médaille, car il y a des mines qui ferment, d'autres qui ouvrent. C'est ici que survient le problème: il est impossible de prévoir la croissance du secteur minier, car celui-ci a un caractère aléatoire et que "tout développement minier repose sur d'autres richesses minérales à développer, donc des richesses

FIGURE 3

EVOLUTION DE L'EMPLOI MINIER EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE DE 1971 A 1985



Sources: diverses.

inconnues, mais susceptibles d'exister". (32) Certains vont répliquer: on connaît présentement des gisements non exploités. Cette non-exploitation s'explique pour diverses raisons: accessibilité, coût de transport, manque de marché et de capitaux, tonnages restreints, teneurs faibles, nature de la roche encaissante et état physique des dépôts (éparpillément). Certains dépôts de l'Abitibi-Témiscamingue pourront être mis à profit, quand ces obstacles seront surmontés.

Le meilleur critère d'évaluation de la situation minière à venir pour l'ouverture des mines est l'évolution des sommes consacrées à l'exploration minière depuis quelques années. Ce critère est d'autant plus valable qu'il y a un certain décalage entre le début de la prospection et la mise en fonction de la mine:

"Une période plus ou moins longue risque de s'écouler entre le début des travaux de prospection et l'extraction du minerai sur une base commerciale. Il faut souvent beaucoup de temps et des travaux intenses avant de découvrir un gisement. De plus, il est indispensable de prévoir, en général, une période de 5 à 7 ans, au minimum, entre la découverte d'un gisement et l'extraction du minerai à cause des recherches nécessaires à l'évaluation du gisement et des multiples problèmes à résoudre, dont les plus importants sont l'existence d'un marché, l'accessibilité du gisement, l'approvisionnement des unités de production en biens et services, le financement des installations et des opérations, le potentiel des réserves et les problèmes de métallurgie liés au traitement du minerai". (33)

(32) DESHAIES, Laurent, Géographie minière, Rouyn, Université du Québec (D.E.U.O.Q.), 1972, p. 206.

(33) GAGNE, André et BELLEMARE, Jean-Maurice, Esquisse du plan de développement. 3 Mines. Québec, Ministère des Richesses Naturelles, 1969, p. 42. (Mission de Planification du Saguenay-Lac-St-Jean).

Or, si on regarde l'évolution des dépenses d'exploration minière (Figure 4), l'activité d'exploration semble être en stagnation. (34) Une des causes de cette situation est évidemment la détérioration de l'industrie de l'or. Cette diminution de la recherche d'or a eu en effet une répercussion sur la recherche des autres métaux étant donné le caractère composite des gisements. De plus, les premières découvertes ont mis à jour les gisements faciles à repérer et d'accès. Aussi la prospection sera de plus en plus dispendieuse tant dans le sud de la région (nouvelles méthodes de prospection : méthodes géochimiques et géophysiques) que dans le nord de la région à cause de l'absence d'infrastructures d'accès.

Une telle réduction de la prospection conduit à long terme à un ralentissement de l'activité minière. Cela est d'autant plus inquiétant que toute exploitation d'une mine, ressource non-renouvelable, réduit le potentiel minier, diminue le rythme des découvertes, augmente dans le temps les coûts de prospection, par conséquent ralentit l'activité minière dans son ensemble.

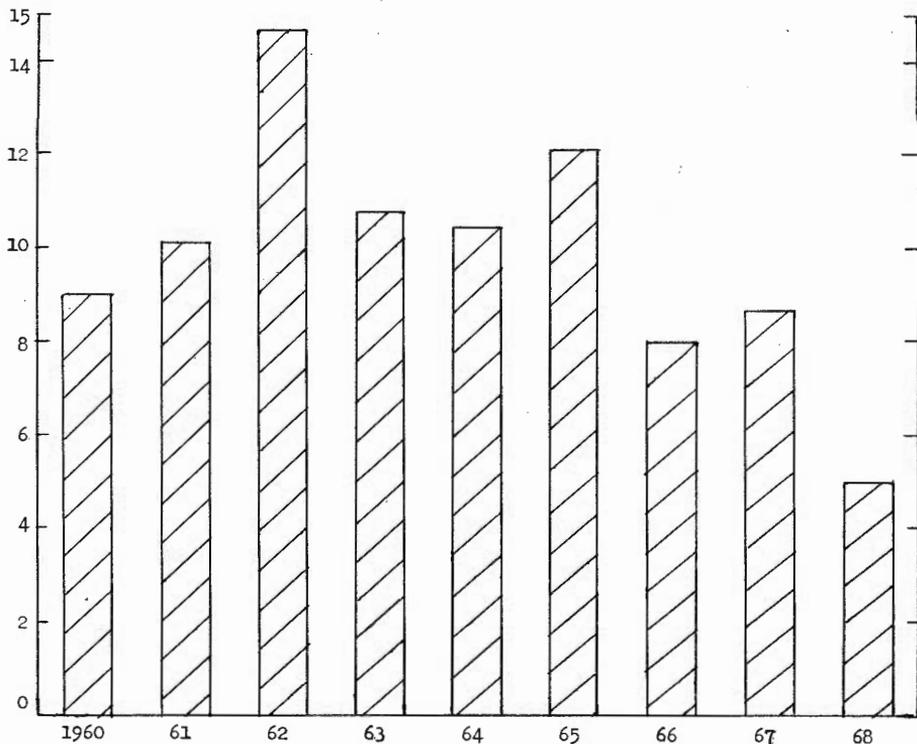
La diminution des dépenses d'exploration dans l'Abitibi-Témiscamingue est un aspect important, mais il faut aussi considérer les résultats ou la productivité de l'exploration minière. (35)

(34) Les derniers chiffres disponibles datent de 1968 (Figure 4). Aussi une vérification auprès de la Division de l'économie minérale du Ministère des Richesses a permis de confirmer une légère augmentation au niveau de l'exploration de 1969 à 1975.

(35) CHARBONNEAU, Come, Contribution de la SOQUEM à l'exploration minière canadienne, 17 juin 1970, Texte photocopié, 14 p.

FIGURE 4

EVOLUTION DES DEPENSES D'EXPLORATION MINIERE DE 1960 A 1968 (en mil-
lions de dollars)



Source: MISSION DE PLANIFICATION DU NORD-OUEST QUEBECOIS. Op. cit., p. 32.

Le rendement des découvertes minérales peut s'évaluer selon plusieurs critères de productivité:

- a) fréquence annuelle des découvertes minérales;
- b) dépenses moyennes encourues par les découvertes;
- c) importance en tonnage et teneur de la masse minérale découverte;
- d) rentabilité anticipée.

En utilisant les deux premiers critères de productivité, en se basant sur les statistiques canadiennes jusqu'en 1973 et en supposant que les coûts d'exploration demeurent stables, on peut penser que le rythme des découvertes dans la région sera d'une mine à tous les deux ans, comparativement au rythme de fermetures d'une mine et demie à tous les deux ans (Tableau 3). Là encore, ce sont des estimations basées sur des tendances actuelles.

Toutefois, la conjoncture internationale actuelle du marché de l'or favorise une relance de l'exploration minière pour l'or. (36) La mise en exploitation n'est pas pour tout de suite, car les compagnies minières sont prudentes et ne sont probablement pas prêtes à investir dans le secteur de l'or, à cause d'un "prix spéculatif et susceptible de fluctuer" (37) Même si le prix de l'or ne descend pas en bas du seuil de rentabilité (\$130.00 l'once selon les estimations), il faudrait compter sur le décalage décrit auparavant.

-
- (36) "Dans la région de Val d'Or-Matagami. Plus d'exploration minière que jamais," Dans La Frontière, Mercredi, 18 septembre 1974.
 "Dans la région de Rouyn-Noranda, Nouvel essor dans l'exploration minière," Dans La Frontière, Mercredi, 9 octobre 1974.
- (37) "Fièvre de l'or en Abitibi," Dans Le Jour, Mardi, 11 février 1975.

TABLEAU 3

Estimation de la productivité de l'exploration en Abitibi-Témiscamingue de 1973 à 1983				
CRITERES RETENUS	INDUSTRIE MINIERE CANADIENNE 1 (en millions)		Exploration dans la région	
	1960-64	1965-69	Hypothèse A ²	Hypothèse B ³
1) Dépenses totales d'exploration minières	220.6	387.2	104,141,125	150,000,000
2) Dépenses moyennes encourues par dé- couverte	18.0	24.0	24.0 (chiffre natio- nal accepté) ⁴	
3) Nombre moyen de découvertes miné- rales par an (fré- quence annuelle)	2.4	3.2	.433	.625
1) Gisement de fer, de potasse et de minéraux industriels exclus. Les gisements d'amiante sont cependant inclus.				
2) Hypothèse A: on suppose que les dépenses moyennes annuelles d'exploration (10,414,125.00) dans le Nord-Ouest Québécois de 1960 à 1967 seront mainte- nues de 1967 à 1983.				
3) Hypothèse B: hypothèse plus forte où \$15 millions seraient annuellement consacrés à l'exploration minière de 1973 à 1983.				
4) On suppose que les coûts moyens encourus par une découverte demeurent stables de 1969 à 1983. Cette supposition ne tient donc pas compte de l'inflation des coûts d'exploration.				

1.4 Enlissement dans le "cercle vicieux de causes causantes"

L'esquisse rapide du tableau économique actuel et à venir de l'Abitibi-Témiscamingue permet de voir les répercussions sur l'ensemble des activités et de la population de la région.

Comme l'illustre la figure 5, la région verra probablement passer sa population de 166,000 en 1971 à 119,500 en 1986, alors que la population normalement attendue sans migration serait de 247,600 en 1986. Ce sont là les résultats de l'hypothèse faible qui furent d'ailleurs confirmés par le recensement de 1971. Faute d'emploi, les jeunes quitteront de plus en plus la région. La population totale sera de plus en plus vieille, le taux de natalité baissera, le taux de mortalité augmentera et le taux d'accroissement naturel diminuera. La proportion des jeunes (0-14 ans) qui était de 41.6% en 1966, sera probablement de 27.3% en 1986.

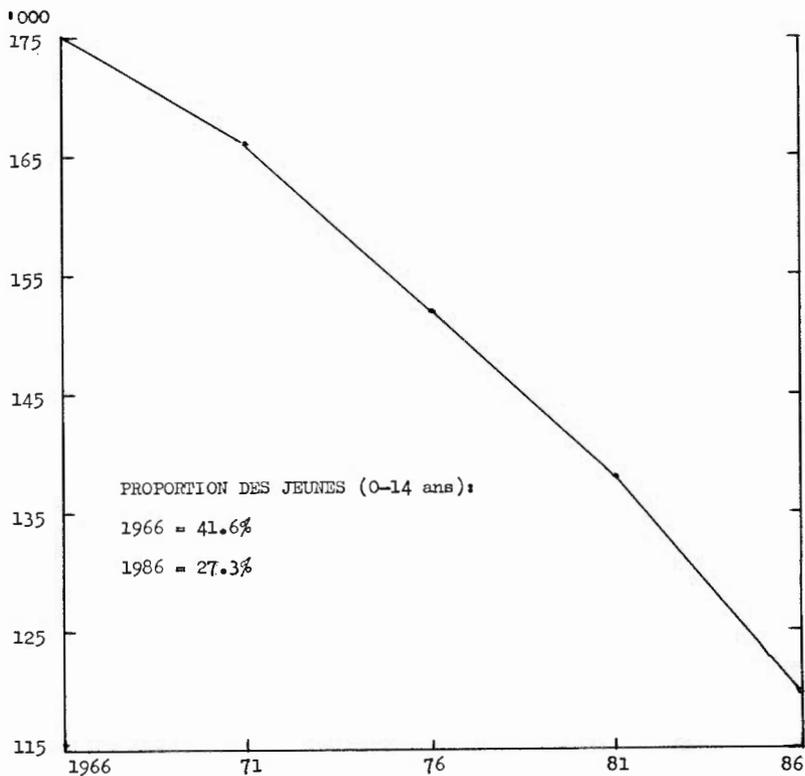
La population diminuera partout, probablement dans plusieurs villes, mais surtout dans les localités rurales. Plusieurs paroisses rurales disparaîtront de la carte dans le Nord et l'Est du Témiscamingue et dans tous les coins de l'Abitibi. Le 119,500 de population de 1986 sera ainsi presque entièrement concentré dans les douze villes de la région et l'Abitibi sera une région uniquement urbaine.

Une telle diminution de la population à la suite d'une baisse de natalité et d'une forte émigration faute d'emploi n'aura pas pour conséquence de réduire le taux de chômage, car beaucoup de gens ne pourront émigrer à l'extérieur de la région à cause de l'âge, de l'absence de formation professionnelle et aussi, il faut le dire, à cause du manque d'argent.

FIGURE 5

EVOLUTION DE LA POPULATION DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE DE 1966 A 1986

(selon les hypothèses de faible fécondité et de forte émigration nette)



SOURCE: HENRIFFIN et LEGARE, Evolution démographique du Québec et de ses régions, Québec, P.U.L., 1969, p. 122.

Ce taux de chômage élevé augmentera la concurrence entre les travailleurs sur le marché du travail et les salaires augmenteront beaucoup moins vite que dans les régions dynamiques à fort taux de croissance économique. Les paiements de transferts comme l'assurance-chômage et l'assistance sociale augmenteront.

Les professionnels et les gens instruits hésiteront de plus en plus à revenir ou à venir dans la région faute d'un milieu culturel suffisamment accueillant. Aussi assisterons-nous dans certains secteurs d'activités, comme l'enseignement, les services médicaux légaux, administratifs... à une pénurie de personnel qualifié. (38)

Cette diminution de la population en quantité et en qualité provoquera un ralentissement général de l'activité industrielle dépendante du marché local: boulangerie, usines d'eau gazeuses, édition, imprimerie, laiteries, usines de pièces mécaniques... Ces industries sont en effet dépendantes du volume de population et de son revenu disponible, sans compter qu'elles auront à faire face à une concurrence de plus en plus forte de l'extérieur où les industries peuvent réaliser des économies d'échelle. Le même phénomène se produira pour l'activité commerciale et de service. Les commerces et les services ne pourront pas augmenter leur main-d'oeuvre et plusieurs services deviendront même marginaux au point de vue rentabilité à cause d'un marché régional trop restreint.

(38) A titre d'exemple, il est possible de constater que le nombre d'habitants par médecin est de 1906 en Abitibi-Témiscamingue, tandis qu'il est seulement de 621 dans la région de Montréal, et cela malgré des salaires moyens supérieurs en Abitibi-Témiscamingue (\$53,629, comparativement à \$39,968. en 1973).

Si les tendances actuelles dans le secteur moteur de l'activité économique régionale se poursuivent, la région risque de s'enliser définitivement dans le marasme économique. C'est le cercle vicieux: peu d'emploi dans les secteurs moteurs, population en régression, ralentissement des activités dépendantes, stagnation sociale, économique et politique qui diminuera d'autant plus les possibilités et les chances de développement. Comme l'écrit Marcien Villemure, "c'est ainsi un cercle vicieux de causes causantes" (39) où les conséquences des causes deviennent des causes. La situation régionale ressemble étrangement à celle d'un pneu d'auto qui tourne et est toujours bon, mais qui s'use tout le temps jusqu'au moment où il faut le mettre de côté.

1.5 Eléments majeurs de "diagnostic" régional:

Après avoir fait le diagnostic régional en établissant "la conclusion prospective de l'analyse de la situation sociale, économique et politique" (40) de l'Abitibi-Témiscamingue, il est possible de donner les points majeurs de la situation de la région:

- a) les secteurs clés de l'économie de la région, c'est-à-dire l'agriculture, l'exploitation forestière et les mines subissent un ralentissement marqué dans leur croissance. Seul le secteur forestier pourrait se développer si certains obstacles politiques et administratifs pouvaient être surmontés très rapidement.

(39) VILLEMURE, Marcien, Les villes de la faille de Cadillac, Rouyn, Conseil Economique Régional du Nord-Ouest Québécois, 1971, p. 119.

(40) PEPIN, Pierre-Yves, Op. cit., p. 39.

- b) si les secteurs moteurs dépérissent ou ne peuvent poursuivre leur développement normal, les activités dépendantes de ces secteurs et du marché régional en seront dûrement touchées ou affectées, bref, l'économie risque de s'enliser définitivement dans le "cercle vicieux de causes causantes".
- c) l'Abitibi-Témiscamingue est une région éloignée des grands foyers urbains du Québec et à économie simple et ouverte. En effet, les activités motrices sont rattachées à l'exploitation des ressources naturelles en vue de répondre à un marché international et risquent de subir les fluctuations économiques en fonction de ce marché. Et seul le besoin extrarégional a justifié l'ouverture de cette région éloignée de l'axe naturel du Saint-Laurent. (41)
- d) compte tenu de cette situation, on peut dire que cette région ne trouve pas sa justification propre en elle-même. Elle dépend de d'autres régions du monde, principalement le nord-est américain (New-York, Chicago, Toronto et Montréal).
- e) on peut également affirmer que la réponse actuelle aux problèmes des perspectives économiques régionales revient actuellement de fait (de droit, nous ne pouvons l'affirmer) aux grandes compagnies internationales créées pour répondre aux besoins du marché mondial.

(41) Même la colonisation de l'Abitibi et d'une partie du Témiscamingue fut une opération justifiée par un besoin du "sud" de la province, besoin d'assurer une "soupape" ou un exutoire au surplus démographique et au chômage chronique. Le caractère dirigé de cette opération tend à confirmer l'hypothèse de l'ouverture de la région justifiée par l'extérieur.

Cette première partie de l'article constitue donc non seulement un diagnostic sur la situation régionale actuelle, mais aussi, et surtout, un esquisse de géographie du futur régional en tenant compte des tendances présentes ou proches dans le passé. Ce ne sont là que des prévisions (42) en projetant le passé récent dans le futur. Ces prévisions ne sont toutefois pas basées sur des projections précises et quantitatives pour les secteurs moteurs de l'économie régionale. Malgré le désir de posséder de telles projections, il nous semble prétentieux d'enfermer le futur de la région dans des données quantitatives.

D'abord, comme le temps n'a pas la même valeur pour l'enfant que pour l'adulte, le temps n'a probablement pas de valeur égale pour les diverses activités économiques: il y a probablement un "temps minier", (43) un "temps agricole" et un "temps forestier". Il n'y a pas un "temps" unique pour toutes ces variables, rendant ainsi toute prévision quantitative incertaine. D'autre part, les projections ou les extrapolations quantitatives ne tiennent pas compte des variables qualitatives:

-
- (42) "La prévision à long terme place l'avenir dans le prolongement du passé. A partir de faits connus elle tend, par le raisonnement, la schématisation, l'élaboration de lois, à prévoir les événements futurs. Elle définit ainsi un avenir probabilisable. La prévision à long terme est donc fondée sur l'extrapolation des tendances passées". GOUX et MOREL, *Op. cit.*, p. 343.
- (43) Le "temps minier" est probablement le plus court des trois. Sans tomber dans le défaut inhérent à la quantification et sans y voir une grande précision mathématique, nous osons risquer que le "temps minier" a probablement et globalement (sans distinction du type de minéral) une durée approximative de 20 ans environ, étant donné les délais entre le début de l'exploration et la découverte minérale (durée variable), entre cette dernière et la mise en exploitation (5 à 7 ans environ), et la durée de vie d'une mine (8 ans environ: chiffre basé sur l'ensemble des mines fermées en Abitibi-Témiscamingue).

"A retenir les seuls éléments quantitatifs on néglige les ressorts humains dont la richesse est bien souvent la source de modifications fondamentales". (44)

La deuxième partie de cet article vise justement à accorder plus d'attention aux éléments qualitatifs. (45) C'est pourquoi diverses solutions aux problèmes régionaux, des plus banales aux plus irrationnelles (dans le contexte actuel) seront étudiées et passées en revue afin de dégager une véritable prospective régionale qu'il faut nécessairement distinguer de la prévision et de la projection.

(44) GOUX et MOREL. *Op. cit.*, p. 344

(45) Pour permettre au lecteur de cette première partie de saisir la structure générale de cet essai, voici le plan de la seconde partie:

DEUXIEME PARTIE: Espoirs de changements majeurs d'ici 1985

- 2.1 Changements possibles dans la structure régionale des activités économiques
- 2.2 Développement de la Baie de James et son impact réel sur la région habitée
- 2.3 Autres solutions de rechange plus ou moins partielles et/ou dangereuses pour le développement régional
- 2.4 Prise de conscience des problèmes régionaux et découragement
- 2.5 Faut-il rester ou partir? ou les éléments majeurs de la prospective

CONCLUSION: Suggestions sur les règles de fonctionnement de la structure économique régionale

BIBLIOGRAPHIE

L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE DU
NORD-OUEST QUEBECOIS

BIBIANE PLOURDE-SAVARD
statisticienne

et

NOEL SAVARD
géographe

TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux

Préface

Introduction:

Chapitre I: Portrait et analyse de l'industrie manufacturière du
Nord-Ouest du Québec.

- 1.- l'emploi manufacturier du Nord-Ouest Québécois.
- 2.- l'importance relative des différents groupes industriels.
- 3.- les principaux centres urbains.
- 4.- les salaires.

Chapitre II: Evolution de l'industrie manufacturière (1969-1974)

- 1.- les industries et l'emploi manufacturier dans la région.
- 2.- évolution des différents secteurs manufacturiers.

Conclusion

Appendice: Investissements moyens.

Carte

LISTE DES TABLEAUX

1. Répartition des usines selon leur taille; juillet 1974.
2. Répartition des usines selon leur taille; mars 1975.
3. Répartition des employés selon le sexe dans la production et l'administration pour la région 08; juillet 1974 - mars 1975.
4. Représentation des groupes majeurs et sous-groupes dans la région.
5. Importance relative des groupes majeurs d'industries d'après le nombre d'employés; juillet 1974.
6. Importance relative des groupes majeurs d'industries d'après le nombre d'employés; mars 1975.
7. Nombre d'employés selon le sexe dans la production et dans l'administration par groupe majeur; juillet 1974 - mars 1975.
8. Importance relative des groupes majeurs selon la taille des entreprises et le nombre d'employés pour le Nord-Ouest québécois; juillet 1974.
9. Importance relative des groupes majeurs selon la taille des entreprises et le nombre d'employés pour le Nord-Ouest québécois; mars 1975.
10. L'industrie manufacturière d'Amos.
11. L'industrie manufacturière de La Sarre.
12. L'industrie manufacturière de Rouyn-Noranda.

13. L'industrie manufacturière de Val d'Or.
14. L'industrie manufacturière de Ville-Marie.
15. Salaire annuel moyen selon le sexe dans la production et l'administration par groupe majeur: Abitibi, mars 1975.
16. Salaire annuel moyen selon le sexe dans la production et l'administration par groupe majeur: Témiscamingue, mars 1975.
17. Salaire annuel moyen selon le sexe dans la production et l'administration par groupe majeur: Région No. 08, mars 1975.
- 17B. Salaire annuel moyen selon le sexe par groupe majeur d'industrie: Région 08, mars 1975.
18. Nombre d'employés et moyenne salariale annuelle dans la production et l'administration par groupe majeur, mars 1975.
- 18B. Nombre d'employés et moyenne salariale annuelle par groupe majeur: Région 08, mars 1975.
19. Salaire annuel moyen selon le sexe dans la production et l'administration par taille d'entreprise: Abitibi, mars 1975.
20. Salaire annuel moyen selon le sexe dans la production et l'administration par taille d'entreprise: Témiscamingue, mars 1975.
21. Salaire annuel moyen selon le sexe dans la production et l'administration par taille d'entreprise: Région 08, mars 1975.
- 21B. Salaire annuel moyen selon le sexe par taille d'entreprise: Région 08, mars 1975.

22. Nombre d'employés et moyenne salariale annuelle dans la production et l'administration par taille d'entreprise; mars 1975.
- 22B. Nombre d'employés et moyenne salariale annuelle par taille d'entreprise: Région 08, mars 1975.
23. Répartition des usines selon leur taille 1965-69-74.
24. Importance relative des groupes majeurs du Nord-Ouest; 1965-69-74
25. Importance des différents groupes d'industries; 1965-69-74.

PREFACE

Cette étude a été faite avant tout pour le bureau régional du Ministère de l'Industrie et du Commerce afin de mettre à jour les données statistiques parues dans l'Industrie Manufacturière du Nord-Ouest québécois de 1971. (1) Ce rapport du MIC a été remis à l'Office de Planification et de Développement du Québec dans le cadre de la mission de planification économique du Nord-Ouest québécois. Toutefois notre étude a été retouchée de telle sorte qu'elle n'engage aucunement le MIC.

Pour renouveler les statistiques nous avons effectué un recensement complet des industries manufacturières de la région administrative 08 de février 1975 à mars 1975.

Le recensement s'est fait à l'aide d'un questionnaire composé des items suivants: la raison sociale de l'entreprise, l'adresse, les produits fabriqués, l'année de fondation, les montants investis et le nombre d'emplois créés depuis 1969, le nombre d'employés masculins et féminins dans la production et l'administration en juillet 1974 et en mars 1975, le salaire moyen de ces employés en mars 1975, la valeur des expéditions et enfin la destination de leurs produits en pourcentage.

Il est à noter que la majorité des entreprises n'ont pas répondu aux questions concernant la valeur des expéditions et les investissements.

(1) L'industrie manufacturière du Nord-Ouest québécois, B.S.Q., M.I.C., 1971, 136 p.

INTRODUCTION

Lorsque nous parlons de l'Abitibi-Témiscamingue ou du Nord-Ouest québécois dans le cadre de notre étude, nous nous référons toujours aux limites territoriales de la région administrative 08.

L'Abitibi-Témiscamingue, région retranchée derrière un écran forestier lequel l'isole de l'Outaouais peuplé et de l'axe Laurentien, est avant tout une grande "région-ressource" peu peuplée. La région administrative couvre une superficie d'environ 46,000 milles carrés mais n'avait en 1971 que 150,290 habitants. (1)

Etant donné qu'habituellement les régions ressources au Québec connaissent un taux de chômage plus élevé l'hiver, nous avons décidé de comparer la main-d'oeuvre estivale (juillet 1974) à la main-d'oeuvre hivernale (février, mars 1975) dans l'industrie secondaire.

De plus nous avons voulu ajouter une donnée à notre étude: la place de la femme dans l'industrie manufacturière d'une région ressource.

Brièvement, nous jetons un coup d'oeil particulier à la capitale régionale et aux sous-capitales afin de déceler très succinctement les forces et les faiblesses de ces villes.

(1) Source: Statistique Canada

Dans une deuxième partie nous étudions l'évolution de l'industrie manufacturière, l'année 1969 servant de base habituellement. Malheureusement nous devons en rester au niveau des constatations car le manque d'information concernant la valeur de production des entreprises, la valeur et le lieu de leurs expéditions et les argents investis dans l'entreprise depuis 1969 constitue un "handicap" fort sérieux dans l'analyse de l'industrie secondaire. Et de ce fait, nous ne pouvons émettre sous réserves des directives de développement.

CHAPITRE 1: PORTRAIT ET ANALYSE DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE DU NORD-OUEST QUEBÉCOIS.

Le premier chapitre nous donne une vue d'ensemble de l'industrie manufacturière de la région administrative 08. Pour ce faire, nous avons compilé les données recueillies lors du recensement des industries du Nord-Ouest Québécois lequel a été effectué du 24 février au 30 mars 1975.

1. L'emploi manufacturier du Nord-Ouest Québécois.

Pour donner une image plus juste de l'industrie manufacturière de la région, nous avons cru bon de considérer chaque variable pour l'été (juillet 1974) puis pour l'hiver (mars 1975).

Le tableau 1 nous renseigne sur la taille des entreprises secondaires et sur le nombre d'emplois manufacturiers en Abitibi, au Témiscamingue et dans la région complète (Abitibi-Témiscamingue) pour le mois de juillet 1974, tandis que le tableau 2 nous fournit les mêmes renseignements pour le mois de mars 1975. En mars 1975, plus du tiers (34.5%) des entreprises de la région sont de très petites dimensions: (0-4) employés. Or, on ne peut compter sur ces entreprises pour fortifier la structure industrielle d'une région puisqu'elles ne contribuent que très faiblement (1.4%) à l'emploi manufacturier. Par contre, les entreprises

TABLEAU 1 : REPARTITION DES USINES SELON LEUR TAILLE; JUILLET 1974 (1)

TAILLE	<u>ABITIBI</u>		<u>TEMISCAMINGUE</u>		<u>NORD-OUEST</u>	
	ETABLISSEMENTS	EMPLOYES	ETABLISSEMENTS	EMPLOYES	ETABLISSEMENTS	EMPLOYES
0-4	16	42	16	28	32	70
5-14	23	189	16	158	39	347
15-49	17	587	15	434	32	1,021
50-99	11	751	3	213	14	964
plus de 100	14	3,282	6	2,388	20	5,670
TOTAL	81	4,851	56	3,221	137	8,072
	pourcent		pourcent		pourcent	
0-4	19.7	0.9	29.1	0.9	23.5	.9
5-14	28.4	3.9	27.3	4.7	28.0	4.2
15-49	21.0	12.1	27.3	13.5	23.5	12.7
50-99	13.6	15.5	5.4	6.6	10.3	11.9
plus de 100	17.3	67.6	10.9	74.3	14.7	70.3
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

(1) Source: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région No.8
Février-Mars 1975.

TABLEAU 2: REPARTITION DES USINES SELON LEUR TAILLE; MARS 1975 (1)

TAILLE	<u>ABITIBI</u>		<u>TEMISCAMINGUE</u>		<u>NORD-OUEST</u>	
	ETABLISSEMENTS	EMPLOYES	ETABLISSEMENTS	EMPLOYES	ETABLISSEMENTS	EMPLOYES
0-4	25	58	22	38	47	96
5-14	20	165	14	124	34	289
15-49	15	470	10	299	25	769
50-99	12	785	5	341	17	1,126
plus de 100	9	2,199	5	2,305	14	4,504
TOTAL	81	3,677	56	3,107	137	6,784
	pourcent		pourcent		pourcent	
0-4	30.9	1.6	40.0	1.2	34.5	1.4
5-14	24.7	4.5	23.6	3.8	24.3	4.2
15-49	18.5	12.8	18.2	9.7	18.4	11.3
50-99	14.1	21.3	9.1	11.0	12.5	16.6
plus de 100	11.1	59.8	9.1	74.3	10.3	66.5
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

(1)Source: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région No.8, Février-Mars 1975.

employant plus de cent personnes ne représentent que 10.3% des entreprises mais apportent 66.5% des emplois manufacturiers de la région pour la même période.

En juillet, ce contraste est encore plus accentué: les établissements de taille 0-4 n'accaparent que 0.9% de la main-d'oeuvre par rapport à 70.3% pour ceux de la catégorie 100 et plus. Nous remarquons que pour l'hiver, le pourcentage des entreprises décroît à mesure que leur taille augmente, tandis que le nombre d'employés croît en importance avec la dimension des entreprises. Tel n'est pas le cas pour l'été. En effet, on retrouve plus d'usines dans la catégorie 100 et plus (14) que dans la classe 50-99 (11). Cette situation résulte de la baisse dans l'industrie du bois pour l'hiver. La majorité des entreprises ont été affectées par cette récession comme nous le verrons à l'analyse des tableaux 8 et 9.

En Abitibi, on constate une baisse de 1174 emplois (24.2%) durant l'hiver dont 1083 dans les entreprises de plus de cent employés. Par contre le Témiscamingue ne perd que 114 emplois l'hiver soit 3.5% de sa main-d'oeuvre estivale. Au niveau régional, le nombre d'emplois diminue de 1288 soit 15.96% l'hiver.

Le tableau 3 démontre avant tout que l'industrie secondaire engage peu de femmes comparativement aux hommes spécialement dans la partie "production" de l'industrie manufacturière. Notons toutefois que la main-d'oeuvre féminine dans l'administration varie très peu entre l'hiver et l'été. Si la main-d'oeuvre masculine dans l'administration a augmenté en mars 1975 comparativement à juillet 1974, ceci est surtout dû à la croissance des compagnies Tembec et Noranda Mines.

TABLEAU 3 : REPARTITION DES EMPLOYES SELON LE SEXE DANS LA PRODUCTION
ET DANS L'ADMINISTRATION POUR LA REGION 08 : JUILLET 74-MARS 75 (1)

JUILLET 1974

TAILLE	<u>PRODUCTION</u>			<u>ADMINISTRATION</u>			GRAND TOTAL
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	
0-4	52	5	57	10	3	13	70
5-14	275	17	292	38	17	55	347
15-49	827	66	893	87	41	128	1,021
50-99	831	32	863	63	38	101	964
100 et plus	5,067	128	5,195	366	109	475	5,670
TOTAL	7,052	248	7,300	564	208	772	8,072

MARS 1975

TAILLE	<u>PRODUCTION</u>			<u>ADMINISTRATION</u>			GRAND TOTAL
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	
0-4	61	3	64	20	12	32	96
5-14	215	16	231	42	16	58	289
15-49	606	41	647	81	41	122	769
50-99	946	54	1,000	75	51	126	1,126
100 et plus	3,915	99	4,014	400	90	490	4,504
TOTAL	5,743	213	5,956	618	210	828	6,784

(1) Source: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois,
Bureau Régional du M.I.C., Région No.8, Février-Mars 1975

2. L'importance relative des différents groupes industriels

Dans cette partie, nous étudions les groupes représentés dans la région ainsi que le nombre de sous-groupes présents. Dans la province, les 20 groupes industriels sont représentés à divers degrés mais nous n'avons pu obtenir le nombre de sous-groupes représentés au Québec. Le tableau 4 nous indique que parmi les 20 groupes industriels possibles seulement 12 sont représentés dans la région. Un seul groupe a disparu complètement depuis 1969: celui de l'industrie chimique et des produits connexes, d'ailleurs il était très peu représenté en 1969 (il s'agissait d'une distillerie d'alcool à Témiscaming et d'un petit fabricant d'eau de javel). Par contre, le groupe du vêtement est apparu mais sur une base artisanale (3 employés seulement). On a dénombré 8 nouveaux sous-groupes dont 3 dans les aliments et boissons et 3 dans les produits minéraux non-métalliques. On analysera en détail chaque groupe industriel et ses sous-groupes dans le chapitre II.

Des tableaux 5 et 6 ressortent les points suivants: La main-d'oeuvre abitibienne est tellement concentrée dans l'industrie du bois (67.6% en mars, 72.5% en juillet) que la main-d'oeuvre régionale, autant l'hiver que l'été, se trouve à près de 50% dans ce groupe. Cette concentration de main-d'oeuvre dans une sphère d'activité présente un inconvénient marquant: elle est trop dépendante des marchés extérieurs et peut subir une baisse drastique si la conjoncture lui est défavorable. Tel est le cas cet hiver (1975), où on a enregistré une baisse significative d'environ 1,300 emplois par rapport à l'été 1974.

TABLEAU 4: REPRESENTATION DES GROUPES MAJEURS ET SOUS-GROUPES
DANS LA REGION

	<u>SOUS-GROUPES</u>	
	1974 (1) 11*	1969 (2) 8
1) Aliments et boissons	—	—
2) Tabac	—	—
3) Caoutchouc	—	—
4) Cuir	—	—
5) Textile	—	—
6) Bonneterie	—	—
7) Vêtement	1	—
8) Bois	5	5
9) Meubles et articles d'ameublement	1	1
10) Papiers et produits connexes	1	1
11) Imprimerie, édition et produits connexes	3	3
12) Industrie métallique primaire	4	2
13) Industrie des produits métalliques	5	6
14) Industrie de la machinerie	1	1
15) Industrie du matériel de transport	3	2
16) Appareils et matériel électrique	—	—
17) Produits minéraux non-métalliques	5	2
18) Dérivés du pétrole et du charbon	—	—
19) Industrie chimique et produits connexes	—	2
20) Industries manufacturières diverses	3	2
	43	35

*Quatre sous-groupes sont représentés à l'intérieur d'une même entreprise

(1) Source: Recensement des Industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région No. 8, février-mars 1975.

(2) Source: L'industrie Manufacturière du Nord-Ouest Québécois, B.S.Q., M.I.C., 1970, page 24.

TABLEAU 5 : IMPORTANCE RELATIVE DES GROUPES MAJEURS D'INDUSTRIES D'APRES LE
NOMBRE D'EMPLOYES: JUILLET 1974 (1)

GROUPES MAJEURS	ABITIBI		TEMISCAMINGUE		NORD-OUEST	
	EMPLOYES		EMPLOYES		EMPLOYES	
	NOMBRE	POURCENT	NOMBRE	POURCENT	NOMBRE	POURCENT
1) Aliments & boissons	220	4.5	388	12.1	608	7.5
7) Vêtement	3	0.1	-	-	3	0.1
8) Bois	3,517	72.5	792	24.4	4,309	53.3
9) Meuble & articles d'ameublement	8	0.2	-	-	8	0.1
10) Papier & produits connexes	784	16.2	497	15.5	1,281	15.9
11) Imprimerie, reliure et produits connexes	107	2.2	48	1.5	155	1.9
12) Ind. métallique primaire	12	0.2	1,305	40.6	1,317	16.3
13) Produits métalliques	46	0.9	96	3.0	142	1.8
14) Machinerie	69	1.4	-	-	69	0.9
15) Matériel de transport	28	0.6	71	2.2	99	1.2
17) Produits minéraux non- métalliques	57	1.2	16	0.5	73	0.9
20) Ind. manufacturières diverses	-	-	8	0.2	8	0.1
TOTAL	4,851	100.0	3,221	100.0	8,072	100.0

(1) Source: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région No.8, Février-Mars 1975.

TABLEAU 6 : IMPORTANCE RELATIVE DES GROUPES MAJEURS D'INDUSTRIES D'APRES LE
NOMBRE D'EMPLOYES: MARS 1975 (1)

<u>GROUPES MAJEURS</u>	<u>ABITIBI</u>		<u>TEMISCAMINGUE</u>		<u>NORD-OUEST</u>	
	<u>EMPLOYES</u>		<u>EMPLOYES</u>		<u>EMPLOYES</u>	
	NOMBRE	POURCENT	NOMBRE	POURCENT	NOMBRE	POURCENT
1) Aliments et boissons	214	5.8	333	10.7	547	8.1
7) Vêtement	3	0.1	-	-	3	0.1
8) Bois	2,486	67.6	537	17.1	3,023	44.5
9) Meuble & articles d'ameublement	6	0.2	-	-	6	0.1
10) Papier & produits connexes	699	19.0	581	18.7	1,280	18.9
11) Imprimerie, reliure & produits connexes	106	2.9	88	2.8	194	2.9
12) Ind. métallique primaire	14	0.4	1,389	44.8	1,403	20.7
13) Produits métalliques	42	1.1	95	3.1	137	2.0
14) Machinerie	67	1.8	-	-	67	1.0
15) Matériel de transport	19	0.5	67	2.2	86	1.2
17) Produits minéraux non- métalliques	21	0.6	9	0.3	30	0.4
20) Ind. manufacturières diverses	-	-	8	0.3	8	0.1
TOTAL	3,677	100.0	3,107	100.0	6,784	100.0

(1) Source: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C. Région No. 8, Février-Mars 1975.

Le Témiscamingue a une main-d'oeuvre plus équilibrée même si l'industrie métallique primaire s'accapare plus de 40% de la main-d'oeuvre de ce comté. Toutefois, si on ajoute le groupe 10 (papier) au groupe 8 (bois, nous obtenons 39.9% et 35.8% de la main-d'oeuvre l'été et l'hiver respectivement. Le groupe des aliments et boissons demeure important dans le Témiscamingue avec plus de 10% de la main-d'oeuvre tandis que ce pourcentage est deux fois moindre pour l'Abitibi. D'ailleurs, si on ajoute le groupe du papier et des produits connexes à celui du bois, on retrouve 86.6% de la main-d'oeuvre totale abitibienne pour l'hiver et 88.7% pour l'été.

A noter également que la main-d'oeuvre régionale dans l'industrie du papier et des produits connexes demeure stable l'été et l'hiver tout comme celle de la machinerie. Les deux groupes qui comptent le moins d'employés soient ceux du vêtement et des industries manufacturières diverses ne varient pas non plus. Deux groupes seulement ont augmenté leur nombre d'employés cet hiver: celui de l'industrie métallique primaire et celui de l'imprimerie, la reliure et les produits connexes.

Les commentaires généraux utilisés à l'analyse du tableau 3 peuvent être repris pour l'étude du tableau 7. De plus, ce dernier tableau indique qu'en chiffres absolus le groupe 8, autant l'hiver que l'été engage le plus grand nombre de femmes dans la production et dans l'administration. Toutefois, le groupe 11 possède le pourcentage le plus élevé (38%) de femmes dans la production; le seul autre groupe où les femmes occupent un pourcentage intéressant d'emplois est celui des aliments et boissons, et déjà il n'est que de 12%. Dans les autres groupes les femmes représentent 3% ou moins de la main-d'oeuvre productive.

TABLEAU 7 : NOMBRE D'EMPLOYES SELON LE SEXE DANS LA PRODUCTION ET DANS L'ADMINISTRATION PAR GROUPE MAJEUR:

JUILLET 74 - MARS 75 (1)

JUILLET 1974

MARS 1975

GROUPES MAJEURS (2)	PRODUCTION			ADMINISTRATION			Grand Total	PRODUCTION			ADMINISTRATION			Grand Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
1	479	66	545	43	20	63	608	429	53	482	47	18	65	547
7	3	-	3	-	-	-	3	3	-	3	-	-	-	3
8	3,862	126	4,061	240	81	248	4,309	2,628	94	2,722	223	78	305	3,023
9	7	-	7	-	1	1	8	5	-	5	-	1	1	6
10	1,152	2	1,154	114	13	127	1,281	1,100	2	1,102	164	14	178	1,280
11	80	50	130	13	12	25	155	104	60	164	14	16	30	194
12	1,150	-	1,150	110	57	167	1,317	1,218	-	1,218	127	58	185	1,403
13	115	3	118	15	9	24	142	110	3	113	15	9	24	137
14	57	1	58	6	5	11	69	54	1	55	6	6	12	67
15	82	-	82	12	5	17	99	69	-	69	12	5	17	86
17	58	-	58	10	5	15	73	16	-	16	9	5	14	30
20	7	-	7	1	-	1	8	7	-	7	1	-	1	8
TOTAL	7,052	248	7,300	564	208	772	8,072	5,743	213	5,956	618	210	828	6,784

(1) Source: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région No. 8
Février - Mars 1975

(2) Pour la description des groupes majeurs voir tableau No. 4

Ces derniers pourcentages concernent la période estivale seulement mais nous pouvons les considérer valables pour la saison hivernale car ils ne varient guère de plus de 1% par groupe entre l'hiver et l'été.

Dans l'administration, les femmes représentent 48% de la main-d'oeuvre du groupe 11 l'été et 53% l'hiver. Ainsi est-il le groupe qui embauche le plus de femmes en pourcentage du nombre global de ses employés. Il n'est pas suivi, comme dans le cas de la production du groupe 1, mais du groupe 14 en ce qui concerne toujours le pourcentage car en chiffres absolus, le groupe du bois emploie encore le plus de femmes. Et, comptant pour 30% du personnel administratif, la gent féminine y est de beaucoup mieux représentée que dans la production avec ses 3%. Notons que l'industrie métallique primaire (12), qui ne déclarait pas de main-d'oeuvre féminine dans la production, vient au deuxième rang en chiffres pour l'engagement du personnel féminin dans l'administration (57 l'été, 58 l'hiver). La répartition selon le sexe des employés par groupe industriel est plus équilibrée dans la section administrative que dans la partie productive de l'industrie secondaire.

L'analyse des tableaux 8 et 9 nous fournit des renseignements supplémentaires sur chaque groupe industriel.

Groupe 1 (Aliments et boissons): Le nombre d'établissements par taille d'entreprises pour ce groupe ne varie pas entre l'hiver et l'été même si la main-d'oeuvre varie. Cette variation est des plus légère pour les tailles 0-4, 5-14 et 50-99 mais plutôt sensible pour les catégories 15-49 et plus de 100. En effet, il y a 30 employés de plus l'été dans le 15-49 et 20 pour l'entreprise de plus de 100 employés.

TABLEAU 8 : IMPORTANCE RELATIVE DES GROUPES MAJEURS SELON
LA TAILLE DES ENTREPRISES ET LE NOMBRE D'EMPLOYES POUR
LE NORD-OUEST QUEBECOIS: JUILLET 1974 (1)

GROUPES MAJEURS	TAILLE DES ENTPREPRISES	NOMBRE D'ENTREPRISES	NOMBRE D'EMPLOYES
1) Aliments et boissons	0-4	6	13
	5-14	12	98
	15-49	7	227
	50-99	2	138
	plus de 100	<u>1</u>	<u>132</u>
TOTAL	28	608	
7) Vêtement	0-4	1	3
8) Bois	0-4	1	4
	5-14	11	88
	15-49	15	545
	50-99	9	633
	plus de 100	<u>16</u>	<u>3,039</u>
TOTAL	52	4,309	
9) Meuble et articles d'ameublement	0-4	1	1
	5-14	<u>1</u>	<u>7</u>
	TOTAL	2	8
10) Papier et produits connexes	plus de 100	2	1,281
11) Imprimerie, reliure et produits connexes	0-4	6	18
	5-14	2	14
	15-49	3	58
	50-99	<u>1</u>	<u>65</u>
	TOTAL	12	155
12) Industrie métallique primaire	5-14	2	25
	50-99	1	74
	plus de 100	<u>1</u>	<u>1,218</u>
TOTAL	4	1,317	
13) Produits métalliques	0-4	3	9
	5-14	4	36
	15-49	<u>4</u>	<u>97</u>
	TOTAL	11	142
14) Machinerie	15-49	1	15
	50-99	<u>1</u>	<u>54</u>
	TOTAL	2	69

TABLEAU 8 : (SUITE)

<u>GROUPES MAJEURS</u>	<u>TAILLE DES ENTREPRISES</u>	<u>NOMBRE D'ENTREPRISES</u>	<u>NOMBRE D'EMPLOYES</u>
15) Matériel de transport	0-4	1	2
	5-14	4	36
	15-49	<u>2</u>	<u>61</u>
	TOTAL	7	99
17) Produits minéraux non-métalliques	0-4	7	12
	5-14	4	43
	15-49	<u>1</u>	<u>18</u>
	TOTAL	12	73
20) Industries manufacturières diverses	0-4	6	8
GRAND TOTAL:		139*	8,072

(1) Source: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région No. 8, Février-Mars 1975.

* Une entreprise est divisée en trois groupes

TABLEAU 9 : IMPORTANCE RELATIVE DES GROUPES MAJEURS SELON
LA TAILLE DES ENTREPRISES ET LE NOMBRE D'EMPLOYES POUR
LE NORD-OUEST QUEBECOIS: MARS 1975 (1)

GROUPES MAJEURS	TAILLE DES ENTREPRISES	NOMBRE D'ENTREPRISES	NOMBRE D'EMPLOYES
1) Aliments et boissons	0-4	6	12
	5-14	12	96
	15-49	7	187
	50-99	2	140
	plus de 100	<u>1</u>	<u>112</u>
	TOTAL	28	547
7) Vêtement	0-4	1	3
8) Bois	0-4	11	23
	5-14	9	65
	15-49	11	393
	50-99	11	730
	plus de 100	<u>10</u>	<u>1,812</u>
	TOTAL	52	3,023
9) Meuble et articles d'ameublement	0-4	2	6
10) Papier et produits connexes	plus de 100	2	1,280
11) Imprimerie, reliure et produits connexes	0-4	6	17
	5-14	2	14
	15-49	2	37
	50-99	<u>2</u>	<u>126</u>
	TOTAL	12	194
12) Industrie métallique primaire	5-14	2	27
	50-99	1	76
	plus de 100	<u>1</u>	<u>1,300</u>
	TOTAL	4	1,403
13) Produits métalliques	0-4	3	8
	5-14	4	33
	15-49	<u>4</u>	<u>96</u>
	TOTAL	11	137
14) Machinerie	5-14	1	13
	50-99	<u>1</u>	<u>54</u>
	TOTAL	2	67

TABLEAU 9 : (SUITE)

<u>GROUPES MAJEURS</u>	<u>TAILLE DES ENTREPRISES</u>	<u>NOMBRE D'ENTREPRISES</u>	<u>NOMBRE D'EMPLOYES</u>
15) Matériel de transport	0-4	2	2
	5-14	3	28
	15-49	<u>2</u>	<u>56</u>
	TOTAL	7	86
17) Produits minéraux non-métalliques	0-4	10	17
	5-14	<u>2</u>	<u>13</u>
	TOTAL	12	30
20) Industries manufacturières diverses	0-4	6	8
GRAND TOTAL:		139*	6,784

(1) Source: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région No. 8, Février-Mars 1975.

* Une entreprise est divisée en trois groupes

Groupe 8 (Bois): Notons premièrement l'équilibre dans la distribution des établissements par taille pour l'hiver comparativement aux écarts de l'été.

Cet équilibre hivernal est dû en majeure partie à la baisse fort importante de la main-d'oeuvre (1227) dans les entreprises de plus de cent employés l'hiver. De ce fait, plusieurs entreprises de plus de 100 employés l'été se trouvent cataloguées dans d'autres catégories l'hiver (spécialement dans celle de 50-99). Les établissements d'été classés dans cette dernière catégorie furent touchés également par la baisse de l'activité dans le domaine du bois, même si elle reflète un nombre d'entreprises et d'employés plus élevé pour l'hiver. Cette étrangeté s'explique tout simplement par l'apport des entreprises de 100 employés et plus l'été.

Ce mouvement de récession se prolonge aux autres catégories de telle sorte que celle des entreprises de taille 0-4 voit croître et ses établissements et ses employés l'hiver.

Il est à remarquer que ce groupe compte 52 entreprises sur un total de 139 soit 38% des industries manufacturières de la région.

Groupe 11 (Imprimerie, édition et produits connexes): On remarque avant tout une croissance des employés dans les entreprises de taille 50-99 l'hiver. La fondation d'un quotidien régional explique ce fait.

Groupe 12 (Industrie métallique primaire): La croissance de Noranda Mines explique l'augmentation du nombre d'employés dans ce groupe l'hiver.

Groupe 15 (Matériel de transport): Il présente un aspect un peu saisonnier; sa main-d'oeuvre baisse légèrement l'hiver.

Groupe 17 (Produits minéraux non-métalliques): Un groupe très saisonnier. La main-d'oeuvre baisse de 58% l'hiver et la catégorie 15-49 n'y est même plus représentée. Ce groupe se spécialise dans la fabrication de matériaux de construction qui connaît toujours une baisse dans le Nord-Ouest Québécois l'hiver.

Autres Groupes: Une stabilité autant dans le nombre d'établissement que dans le nombre d'employés les caractérisent.

3. Les principaux centres urbains

Dans cette section nous vous présentons le portrait industriel de la capitale régionale et de ses sous-capitales soit Rouyn-Noranda, Val d'Or, Amos, La Sarre et Ville-Marie.

Les tableaux 10 à 14 mettent en relief l'importance du secteur secondaire à Rouyn-Noranda par rapport aux sous-capitales régionales. Rouyn-Noranda s'accapare près de 50% de la main-d'oeuvre totale de ces villes pour juillet 1974 et plus de 50% pour l'hiver 1975. Ce pourcentage s'est élevé l'hiver car le groupe du bois est de beaucoup moins important à Rouyn-Noranda que dans les autres villes de la région. Cette agglomération, spécialisée dans l'industrie métallique, monopolise quand même environ 50% des emplois du groupe aliments et boissons.

TABLEAU 10 : L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE D'AMOS (1)

1- REPARTITION DES USINES SELON LEUR TAILLE

TAILLE	<u>MARS 1975</u>		<u>JUILLET 1974</u>	
	USINES NOMBRE	EMPLOYES NOMBRE	USINES NOMBRE	EMPLOYES NOMBRE
0-4	9	24	6	18
5-14	4	36	6	55
15-49	1	25	2	39
50-99	3	188	3	206
plus de 100	<u>2</u>	<u>272</u>	<u>2</u>	<u>351</u>
TOTAL	19	545	19	669

2- REPARTITION DES USINES SELON LES DIFFERENTS GROUPES MAJEURS

GROUPES MAJEURS	NOMBRE USINES	SOUS-GROUPES REPRESENTES	NOMBRE EMPLOYES MARS 75	NOMBRE EMPLOYES JUILLET 74
1) Aliments et boissons	3	3	102	101
7) Vêtement	1	1	3	3
8) Bois	3	1	337	434
9) Meuble & Articles d'ameublement	1	1	4	7
11) Imprimerie, reliure & produits connexes	3	1	9	10
13) Produits métalliques	2	2	9	15
14) Machinerie	2	1	67	69
15) Matériel de transport	3	2	10	18
17) Prod.minéraux non-métalliques	1	1	4	12
TOTAL	<u>19</u>	<u>13</u>	<u>545</u>	<u>669</u>

(1) Source: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région No.8, Février-Mars 1975.

TABLEAU 11 : L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE DE LA SARRE (1)

1- REPARTITION DES USINES SELON LEUR TAILLE

TAILLE	<u>MARS 1975</u>		<u>JUILLET 1974</u>	
	USINES NOMBRE	EMPLOYES NOMBRE	USINES NOMBRE	EMPLOYES NOMBRE
0-4	3	8	2	4
5-14	4	31	4	30
15-49	1	29	2	76
50-99	0	0	0	0
plus de 100	2	567	2	734
TOTAL	<u>10</u>	<u>635</u>	<u>10</u>	<u>844</u>

2- REPARTITION DES USINES SELON LES DIFFERENTS GROUPES MAJEURS

GROUPES MAJEURS	NOMBRE USINES	SOUS-GROUPES REPRESENTES	NOMBRE	NOMBRE
			EMPLOYES MARS 75	EMPLOYES JUILLET 74
1) Aliments et boissons	2	2	21	28
8) Bois	5	2	605	815
11) Imprimerie, Reliure et produits connexes	2	2	7	7
13) Produit métal- liques	1	1	2	2
TOTAL	<u>10</u>	<u>7</u>	<u>635</u>	<u>844</u>

(1) Source: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région No. 8, Février-Mars 1975.

TABLEAU 12 : L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE DE ROUYN-NORANDA (1)

1- REPARTITION DES USINES SELON LEUR TAILLE

TAILLE	<u>MARS 1975</u>		<u>JUILLET 1974</u>	
	USINES NOMBRE	EMPLOYES NOMBRE	USINES NOMBRE	EMPLOYES NOMBRE
0-4	11	17	10	16
5-14	5	50	6	57
15-49	7	187	9	262
50-99	5	341	2	143
plus de 100	2	1,412	3	1,451
TOTAL	30	2,007	30	1,929

2- REPARTITION DES USINES SELON LES DIFFERENTS GROUPES MAJEURS

GROUPES MAJEURS	NOMBRE USINES	SOUS-GROUPES REPRESENTES	NOMBRE EMPLOYES MARS 75	NOMBRE EMPLOYES JUILLET 74
1) Aliments et Boissons	6	5	266	300
8) Bois	3	2	136	144
11) Imprimerie, reliure et produits connexes	2	1	70	27
12) Ind. métallique 3 primaire	3	3	1,389	1,305
13) Produits métalliques	5	3	95	96
15) Matériel de transport	2	2	35	36
17) Produits minéraux non- métalliques	4	3	9	14
20) Ind. manufac- turiere diverses	5	3	7	7
TOTAL	30	22	2,007	1,929

(1) Source: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région No.8
Février-Mars 1975.

TABLEAU 13 : L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE DE VAL D'OR (1)

1- REPARTITION DES USINES SELON LEUR TAILLE

TAILLE	<u>MARS 1975</u>		<u>JUILLET 1974</u>	
	USINES NOMBRE	EMPLOYES NOMBRE	USINES NOMBRE	EMPLOYES NOMBRE
0-4	5	12	3	8
5-14	4	36	4	35
15-49	6	180	7	180
50-99	3	176	3	213
plus de 100	0	0	1	165
TOTAL	<u>18</u>	<u>404</u>	<u>18</u>	<u>601</u>

2- REPARTITION DES USINES SELON LES DIFFERENTS GROUPES MAJEURS

GROUPES MAJEURS	NOMBRE USINES	SOUS-GROUPES REPRESENTES	NOMBRE EMPLOYES	NOMBRE EMPLOYES
			MARS 75	JUILLET 74
1) Aliments et boissons	3	3	59	66
8) Bois	6	2	211	385
11) Imprimerie reliure et produits con.	2	2	87	87
12) Ind. métalli- que primaire	1	1	14	12
13) Ind. des pro- duits métal- liques	2	2	21	22
17) Prod. minéraux non-métalliques	4	4	12	29
TOTAL	<u>18</u>	<u>14</u>	<u>404</u>	<u>601</u>

(1) Source: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région No.8
Février-Mars 1975.

TABLEAU 14 : L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE DE VILLE-MARIE (1)

1- REPARTITION DES USINES SELON LEUR TAILLE

TAILLE	<u>MARS 1975</u>		<u>JUILLET 1974</u>	
	USINES NOMBRE	EMPLOYES NOMBRE	USINES NOMBRE	EMPLOYES NOMBRE
0-4	3	4	2	4
5-14	2	19	3	28
15-49	0	0	0	0
50-99	0	0	0	0
plus de 100	0	0	0	0
TOTAL	<u>5</u>	<u>23</u>	<u>5</u>	<u>32</u>

2- REPARTITION DES USINES SELON LES DIFFERENTS GROUPE MAJEURS

GROUPES MAJEURS	NOMBRE USINES	SOUS-GROUPES REPRESENTES	NOMBRE EMPLOYES MARS 75	NOMBRE EMPLOYES JUILLET 74
1) Aliments et boissons	2	2	19	21
8) Bois	1	1	0	7
11) Imprimerie reliure & produits connexes	1	1	3	3
20) Ind. manufactu- rieres diverses	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>1</u>
TOTAL	<u>5</u>	<u>5</u>	<u>23</u>	<u>32</u>

(1) Source: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région No.8, Février-Mars 1975.

Le tableau 14 démontre la faiblesse industrielle de Ville-Marie. Ce n'est sûrement pas sa trentaine d'emplois manufacturiers qui assurent l'existence de ce petit centre de service. Seul un essor industriel significatif permettra à Ville-Marie d'accroître sa population et son importance. Par rapport à sa population totale, Val d'Or non plus n'a pas tellement de travailleurs dans le secondaire, par contre c'est un centre minier important. L'industrie secondaire valdorienne ne représente que 3% de sa population totale (1) comparativement à 2% pour Ville-Marie, 7% pour Amos et Rouyn-Noranda et 12% pour La Sarre. Notons cependant que les villes industrielles de Lebel-sur-Quévillon (1140 emplois) et de Témiscaming (850 emplois) ont plus de main-d'oeuvre manufacturière qu'Amos, La Sarre, Val d'Or ou Ville-Marie.

4. Les salaires

a) Par groupes industriels (tableaux 15, 16 et 17)

Autant en Abitibi qu'au Témiscamingue, les femmes ont un revenu de beaucoup inférieur à celui des hommes tant au niveau de la production que de l'administration; l'écart salarial étant plus accentué dans l'administration.

Sauf pour les hommes dans l'administration, le salaire moyen du total des groupes est plus élevé en Abitibi qu'au Témiscamingue. Ce fait s'explique par le salaire élevé des hommes dans la production au groupe 10 en Abitibi et le même phénomène se réalise dans le groupe 11 mais pour les femmes. Le tableau 17 nous confirme cet énoncé mais en faisant abstraction du sexe. Notons également qu'en Abitibi et au Témiscamingue dans la production la moyenne du salaire

(1) Source: BFS 1971 où Amos comprend Amos Est et Amos Ouest et où La Sarre ville et paroisse sont ensemble.

TABLEAU 15 : SALAIRE ANNUEL MOYEN SELON LE SEXE DANS LA PRODUCTION ET L'ADMINISTRATION
PAR GROUPE MAJEUR: ABITIBI, MARS 1975 (1)

ABITIBI

<u>GROUPES</u> <u>MAJEURS</u> (2)	<u>PRODUCTION</u>				<u>ADMINISTRATION</u>			
	Hommes*	Salaire	Femmes*	Salaire	Hommes*	Salaire	Femmes*	Salaire
1	174	8,080.	12	5,835.87	15	11,686.53	6	6,543.33
8	2,164	8,770.	-	-	113	12,948.63	56	7,129.13
11	53	10,587.	32	7,062.72	-	-	6	7,020.
13	28	9,590	-	-	-	-	4	8,450.
15	12	7,845.	-	-	-	-	-	-
17	6	10,356.	-	-	7	15,600.	-	-
Autres	656	13,694.95	3	5,962.66	8	10,562.5	16	6,611.49
TOTAL	3,093	9,813.	47	6,679.27	149	12,722.	88	7,047.

(1) Source: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région No. 8, Février-Mars 1975.

(2) Pour la description des groupes majeurs voir tableau no. 4

(*) nombre d'hommes (ou de femmes) dont on a obtenu le salaire

TABLEAU 16 : SALAIRE ANNUEL MOYEN SELON LE SEXE DANS LA PRODUCTION ET L'ADMINISTRATION
PAR GROUPE MAJEUR: TEMISCAMINGUE, MARS 1975 (1)

TEMISCAMINGUE

<u>GROUPES MAJEURS</u> (2)	<u>PRODUCTION</u>				<u>ADMINISTRATION</u>			
	Hommes*	Salaire	Femmes*	Salaire	Hommes*	Salaire	Femmes*	Salaire
1	235	8,598.17	39	5,525.45	24	11,794.33	9	5,546.67
8	352	7,093.1	92	5,753.91	47	10,054.30	16	6,027.50
11	44	7,114.	28	6,290.14	7	10,251.43	9	7,110.13
13	79	10,169.62	-	-	9	14,186.67	4	8,300.
15	57	9,203.16	-	-	8	15,200.	-	-
17	7	8,132.8	-	-	-	-	-	-
Autres	<u>1,716</u>	<u>10,258.54</u>	<u>4</u>	<u>6,120.</u>	<u>63</u>	<u>15,869.84</u>	<u>12</u>	<u>8,840.</u>
TOTAL	2,490	9569.8	163	5,800.34	158	13,142.1	50	6,992.62

(1) Source: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région No. 8, Février-Mars 1975.

(2) Pour la description des groupes majeurs voir tableau no. 4

(*) Nombre d'hommes (ou de femmes) dont on a obtenu le salaire

TABLEAU 17 : SALAIRE ANNUEL MOYEN SELON LE SEXE DANS LA PRODUCTION ET L'ADMINISTRATION PAR GROUPE MAJEUR:

REGION NO. 08, MARS 1975 (1)

GROUPES MAJEURS (2)	PRODUCTION						ADMINISTRATION					
	Hommes	%	Salaire	Femmes	%	Salaire	Hommes	%	Salaire	Femmes	%	Salaire
1	409	95	8338	51	96	5598	39	83	11752	15	83	5945
8	2,516	96	8536	94	100	5733	160	71	12098	72	92	6884
11	97	93	9012	60	100	6702	10	71	10686	15	94	7074
12	1,218	100	10411	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	107	97	10018	-	-	-	11	73	13261	8	89	8375
15	69	100	8966	-	-	-	11	92	13890	-	-	-
17	13	81	9159	-	-	-	7	78	15600	-	-	-
Autres	1,154	99	12059	5	100	6560	69	40	15409	28	90	7566
TOTAL	5,583	97	9705	210	99	5997	307	50	12938	138	66	7027

(1) Source: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région NO. 8, Février-Mars 1975

(2) Pour la description des groupes majeurs voir le tableau no. 4

(*) % pourcentage d'employés dont on a obtenu le salaire

TABLEAU 17 B : SALAIRE ANNUEL MOYEN SELON LE SEXE PAR GROUPE MAJEUR
D'INDUSTRIE: REGION 08, MARS 1975 (1)

<u>GROUPE\$</u> <u>MAJEUR\$ (2)</u>	<u>HOMMES</u>	<u>%*</u>	<u>TRAITEMENT</u> <u>ET SALAIRE</u>	<u>FEMMES</u>	<u>%*</u>	<u>TRAITEMENT</u> <u>ET SALAIRE</u>
1	448	94	8,635.	66	92.95	5,676.86
8	2,676	93.86	8,748.50	166	96.51	6,232.23
11	107	93	9,168.54	75	98.68	6,776.40
12	1,218	90.55	10,411.	-	-	-
13	118	94.4	10,320.31	11	91.66	7,981.72
15	80	98.76	9,643.00	4	80	6,630.
17	20	80	11,413.35	3	60	6,413.33
20	3	37.5	9,776.	-	-	-
Autres	1,220	91.89	12,213.89	23	95.83	7,743.39
TOTAL	5,890	92.59	9,873.00	348	82.26	6,405.64

(1) Source: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région No.8, Février-Mars 1975.

(2) Pour la description des groupes majeurs voir le tableau 4.

(*) Pourcentage d'employés dont on a obtenu le salaire.

au groupe 8 est en-dessous de la moyenne totale des groupes. Le tableau 17 nous signale que le groupe du bois (8) est mieux rémunéré en Abitibi qu'au Témiscamingue où l'écart avec le salaire moyen total est très important. En effet cet écart se situe à \$2,523 au Témiscamingue et à \$1,000 en Abitibi.

Le tableau 16 indique, en plus de la moyenne salariale par groupe de la région, le pourcentage d'employés dont on a obtenu le salaire par rapport au nombre total d'employés. Nous croyons qu'un groupe qui a un pourcentage de réponses inférieur à 80% ne peut être considéré représentatif de la moyenne salariale de ce secteur. On peut toutefois y déceler certaines tendances et émettre des hypothèses fort plausibles.

Dans la production, les salaires indiqués reflètent très bien le salaire moyen réel car le seul groupe n'ayant pas un pourcentage appréciable est celui des industries manufacturières diverses. Par contre il n'y a pas représentativité dans l'administration, spécialement dans le cas des hommes car nous n'avons pas obtenu de réponses pour le groupe 12 et très peu pour le groupe 10. Nous émettons l'hypothèse suivante: le salaire moyen dans l'administration serait plus élevé si les salaires de Noranda Mines et de Domtar dans l'administration nous avaient été fournis.

b) Par taille d'entreprises (Tableaux 18 @ 20)

Comme on s'y attendait, les entreprises de plus de cent employés sont celles qui payent le salaire le plus élevé sauf pour les femmes dans la production. Toutefois, dire que plus la taille des entreprises augmente meilleur est le revenu des employés n'est pas exact. En effet, au niveau régional (tableau 19), les employés des entreprises de taille 5 à 14 ont un revenu annuel supérieur à ceux travaillant dans les entreprises de catégories 15-49.

TABLEAU 18 : NOMBRE D'EMPLOYES (*) ET MOYENNE SALARIALE ANNUELLE DANS LA PRODUCTION ET L'ADMINISTRATION PAR
GROUPE MAJEUR, MARS 1975 (1)

GROUPES MAJEURS (2)	ABITIBI				TEMISCAMINGUE				REGION			
	PRODUCTION		ADMINISTRATION		PRODUCTION		ADMINISTRATION		PRODUCTION		ADMINISTRATION	
	Employés	Salaire	Employés	Salaire	Employés	Salaire	Employés	Salaire	Employés	Salaire	Employés	Salaire
1	186	7935.51	21	10216.95	274	8160.81	33	10090.39	460	8069.71	54	10139.61
8	2,166	8766.5	169	11020.27	444	6815.61	63	9031.62	2,610	8434.64	232	10480.25
11	85	9260.83	9	8580	72	6793.60	16	8484.4	157	8129.36	25	8518.84
12	-	-	-	-	-	-	-	-	1,218	10411.75	-	-
13	29	9545.48	6	8666.67	81	10072.58	13	12375.3	110	9933.88	19	11204.21
15	12	7845	-	-	57	9203.16	10	13688	69	8966.96	15	11954.67
17	6	10356	10	12843.99	7	8132.8	-	-	13	9159.15	10	12843.99
Autres	656	13694.95	22	8233.82	1,716	10258.54	73	14942.40	1,156	12048.46	90	13658.93
TOTAL	3,140	9767.03	237	10614.83	2,653	9338.20	208	11663.8	5,793	9570.64	445	11105.16

(1) Source: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région No. 8, Février-Mars 1975.

(2) Pour la description des groupes majeurs voir tableau no. 4

(*) Nombre d'employés signifie ici le nombre d'employés dont on a obtenu le salaire

TABLEAU 18 B : NOMBRE D'EMPLOYES (*) ET MOYENNE SALARIALE ANNUELLE
PAR GROUPE MAJEUR, REGION 08, MARS 1975 (1)

<u>GROUPE MAJEURS</u>	<u>EMPLOYES</u>	<u>/</u>	<u>%</u>	<u>TRAITEMENT ET SALAIRE</u>
1	514		93.96	8,287.17
8	2,842		94	8,601.62
11	182		93.8	8,182.86
12	1,218		86.81	10,411.75
13	129		94.16	10,120.98
15	84		97.67	9,500.48
17	23		76.66	10,761.25
20	3		37.5	9,776.
Autres	1,243		91.66	12,170.55
TOTAL	6,238		91.95	9,680.14

(*) Nombre d'employés signifie ici le nombre d'employés dont on a obtenu le salaire

(1) Source: Recensement des Industriels du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région No. 8, Février-Mars 1975.

TABEAU 19 : SALAIRE ANNUEL MOYEN SELON LE SEXE DANS LA PRODUCTION ET L'ADMINISTRATION

PAR TAILLE D'ENTREPRISE: ABITIBI, MARS 1975 (1)

ABITIBI

<u>TAILLE</u>	<u>PRODUCTION</u>				<u>ADMINISTRATION</u>			
	Hommes*	Salaire	Femmes*	Salaire	Hommes*	Salaire	Femmes*	Salaire
0-4	28	8381	2	6111.5	6	12783.33	4	5746
5-14	111	7926	7	6323.2	17	12141.18	9	6459.56
15-49	338	7991	13	5323.08	37	11993.19	29	6546.21
50-99	661	8780	25	7529.6	52	12995.29	33	6610.21
plus de 100	1995	10606.02	-	-	37	13324.32	13	10084.62
TOTAL	3093	9813	47	6679.27	149	12722.	88	7047.

290

(1) Source: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région No. 8 Février-Mars 1975.

(*) Nombre d'hommes (ou de femmes) dont on a obtenu le salaire.

TABLEAU 20 : SALAIRE ANNUEL MOYEN SELON LE SEXE DANS LA PRODUCTION ET L'ADMINISTRATION
 PAR TAILLE D'ENTREPRISE: TEMISCAMINGUE, MARS 1975 (1)

TEMISCAMINGUE

<u>TAILLE</u>	<u>PRODUCTION</u>				<u>ADMINISTRATION</u>			
	Hommes *	Salaire	Femmes *	Salaire	Hommes*	Salaire	Femmes*	Salaire
0-4	15	8851	1	5980	4	9922.48	2	510
5-14	90	8548.50	7	5289.14	5	10612.43	5	7456
15-49	213	8313.68	28	5053.46	41	12055.61	8	6672.50
50-99	260	8064.16	28	6128.57	17	10828.24	16	6485.70
plus de 100	1912	9968.2	99	5953.9	91	14344.55	19	7632
TOTAL	2490	9569.8	163	5800.34	158	13142.1	50	6992.7

(1) Source: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région No. 8, Février-Mars 1975.

(*) Nombre d'hommes (ou de femmes) dont on a obtenu le salaire.

TABLEAU 21 : SALAIRE ANNUEL MOYEN SELON LE SEXE DANS LA PRODUCTION ET L'ADMINISTRATION
PAR TAILLE D'ENTREPRISES: REGION 08 , MARS 1975 (1)

TAILLE	PRODUCTION				ADMINISTRATION			
	Hommes % *	Salaire	Femmes %	Salaire	Hommes %	Salaire	Femmes %	Salaire
0-4	43 (70.5%)	8545	3(100)	6067	10(50)	11638	6(50)	5530
5-14	201(93.5)	8205	14(87.5)	5806	22(52.4)	11793	14(87.5)	6815
15-49	551(90.9)	8116	41(100)	5138	78(96.3)	12026	37(90.2)	6573
50-99	921(97.4)	8578	53(98)	6789	69(92)	12461	49(96)	6569
100 et plus	3867(98.8)	10290	99(100)	5953.9	128(32)	14049	32(35.6)	8628
TOTAL	5583(97.2)	9705	210(98.6)	5997	307(49.7)	12938	138(65.7)	7027

(1) Source: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région No. 8, Février-Mars 1975.

(*) Pourcentage d'employés dont on a obtenu le salaire.

TABLEAU 21 B : SALAIRE ANNUEL MOYEN SELON LE SEXE PAR TAILLE
D'ENTREPRISES, REGION 08, MARS 1975 (1)

<u>TAILLE</u>	<u>HOMMES</u>	<u>% *</u>	<u>TRAITEMENT ET SALAIRE</u>	<u>FEMMES</u>	<u>% *</u>	<u>TRAITEMENT ET SALAIRE</u>
0-4	53	65.43	9,128.58	9	60	5,709.
5-14	223	86.77	8,558.97	28	87.5	6,310.5
15-49	629	91.55	8,600.86	78	95.12	5,818.70
50-99	990	96.96	8,848.63	102	97.14	6,683.31
plus de 100	3,995	92.58	10,410.43	131	69.31	6,607.11
TOTAL	5,890	92.59	9,873.00	348	82.26	6,405.64

(1) Source: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région No. 8, Février-Mars 1975.

(*) Pourcentage d'hommes (ou de femmes) dont on a obtenu le salaire.

(*)
 TABLEAU 22 : NOMBRE D'EMPLOYES ET MOYENNE SALARIALE ANNUELLE DANS LA PRODUCTION ET DANS L'ADMINISTRATION
 PAR TAILLE D'ENTREPRISE , MARS 1975 (1)

TAILLE	ABITIBI				TEMISCAMINGUE				REGION			
	PRODUCTION		ADMINISTRATION		PRODUCTION		ADMINISTRATION		PRODUCTION		ADMINISTRATION	
	Employés	Salaire	Employés	Salaire	Employés	Salaire	Employés	Salaire	Employés	Salaire	Employés	Salaire
0-4	30	8230.33	10	9968.3	16	8671.56	6	8314.83	46	8383.80	16	9348.25
5-14	118	7831.49	26	10174.46	97	8313.28	10	9034.20	215	8048.86	36	9857.72
15-49	351	7892.92	66	9599.82	241	7934.90	49	11176.73	592	7910.00	115	10271.72
50-99	686	8735.08	85	10516.36	288	7875.90	33	8722.76	974	8481.06	118	10014.72
plus de 100 *	1955	10606.02	50	12481.98	2011	9770.58	110	13185.11	3966	10182.40	160	12965.38
TOTAL	3140	9767.03	237	10614.83	2653	9338.20	208	11663.88	5793	9570.64	445	11105.17

(1) Source: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région No.8, Février-Mars 1975.

(*) Nombre d'employés signifie ici le nombre d'employés dont on a obtenu le salaire.

TABLEAU 22 B : NOMBRE D'EMPLOYES (*) ET MOYENNE SALARIALE ANNUELLE
PAR TAILLE D'ENTREPRISES, REGION 08, MARS 1975 (1)

<u>TAILLE</u>	<u>EMPLOYES</u>	<u>%</u>	<u>TRAITEMENT ET SALAIRE</u>
0-4	62	64.58	8,632.69
5-14	251	86.85	8,308.29
15-49	707	91.93	8,294.15
50-99	1,092	96.98	8,646.78
plus de 100	4,126	91.60	10,290.32
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
TOTAL	6,238	91.95	9,680.14

(1) Source: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région No. 8, Février-Mars 1975.

(*) Nombre d'employés signifie ici le nombre d'employés dont on a obtenu le salaire.

CHAPITRE II: EVOLUTION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE 1969 - 1974.

Dans ce chapitre, nous ne considérons que les données de juillet 1974 car elles seules peuvent être comparées aux données précédentes qui ont été recueillies l'été.

1. Les industries et les emplois manufacturiers dans la région

Le tableau 23 nous montre clairement la diminution du nombre d'usines et la croissance du nombre d'emplois manufacturiers dans la région.

De 1969 à 1974, le nombre d'usines passe de 155 à 137, alors que le nombre d'employés augmente de 5,434 à 8,072, soit une augmentation de 2,638 emplois (48.55%). Dans la catégorie plus de cent employés, l'augmentation d'emplois est de 2,818 soit plus que l'augmentation totale. C'est donc que toutes les autres catégories, sauf celle des entreprises ayant de 15 à 49 employés (qui augmente de 75 emplois), ont perdu 255 emplois. La seule catégorie d'entreprise à avoir augmenté son apport d'employés en pourcentage est celle de plus de 100 employés qui représente maintenant 70.3% des emplois manufacturiers de la région. Le nombre d'entreprises de cette taille a doublé depuis 1969 (10 à 20) ce qui indique la consolidation des entreprises et le regroupement de celles-ci, mouvement qui était déjà amorcé depuis 1965.

Depuis 1969, au moins 10 entreprises ont fermé leurs portes mais 21 nouvelles industries ont vu le jour créant 1,135 emplois. De ces 21 dernières, 60% sont directement reliées à la forêt. La diminution du total des entreprises est due au fait que plusieurs petites entreprises qui faisaient de la fabrication n'offrent que des services maintenant et aussi au fait qu'il est très difficile d'évaluer exactement le nombre de fermetures d'usines.

TABLEAU 23 : REPARTITION DES USINES SELON LEUR TAILLE 1965-69-74 (1) (2)

TAILLE	ETABLISSEMENTS			EMPLOYES		
	1965 (3)	1969	1974	1965	1969	1974
0-4	59	52	32	103	114	70
5-14	57	41	39	518	361	347
15-49	36	35	32	995	946	1,021
50-99	15	17	14	977	1,161	964
plus de 100	<u>6</u>	<u>10</u>	<u>20</u>	<u>1,866</u>	<u>2,852</u>	<u>5,670</u>
TOTAL	173	115	137	4,479	5,434	8,072
	pourcent			pourcent		
0-4	34.1	33.5	23.5	2.3	2.1	.9
5-14	32.9	26.4	28.0	11.6	6.6	4.2
15-49	20.8	22.6	23.5	22.2	17.4	12.7
50-99	8.7	11.0	10.3	21.8	21.4	11.9
plus de 100	<u>3.5</u>	<u>6.5</u>	<u>14.7</u>	<u>42.1</u>	<u>52.5</u>	<u>70.3</u>
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

- (1) Source: 1965-1969: L'Industrie manufacturière du Nord-Ouest Québécois, B.S.Q., M.I.C., Nov. 1970 pages 11-12
 (2) 1974: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région no.8, Février-Mars 1975.
 (3) Incluant Chapais et Chibougamau

2. Evolution des différents groupes industriels.

Dans cette section, nous étudions chaque groupe séparément. Toutes les données comprises dans le texte et qui ne figurent pas dans les tableaux 24 et 25 ont été prises dans le volume "L'industrie manufacturière au Nord-Ouest Québécois" sauf celles se rapportant à l'année 1974 qui ont été tirées de notre recensement.

A) Le groupe des aliments et boissons:

Dans ce groupe, le nombre d'établissements a diminué de près de 50% depuis 1965 tandis que le nombre d'employés a augmenté de 86, soit 16.5%. Le mouvement de concentration amorcé en 1965, qui avait déjà fait sentir ses effets en 1969, a continué de plus belle depuis.

a) Les laiteries et fromageries:

Cette industrie a connu une très grande concentration depuis 1965 alors qu'il y avait 18 fabriques laitières en opération, en 1969 il en restait 6 tandis qu'en juillet 1974 on dénombre une laiterie et une fromagerie. Les autres laiteries de la région ne sont en fait que des centres de distribution.

b) Manufacturiers d'aliments pour animaux:

Ce domaine reste stable depuis 1965, il y a encore 5 établissements qui embauchent 17 personnes. De plus, on ne prévoit aucun changement appréciable dans ce sous-groupe.

c) Les boulangeries:

Nous assistons à une baisse de 44% des entreprises et de 10.4% des employés depuis 1969 dans ce sous-groupe.

d) Manufacturiers de boissons gazeuses:

Le mouvement de regroupement de ces usines s'amorçait en 1969 et il s'est accentué par la suite. En 1969 on recensait 12 entreprises pour un total de 101 employés tandis qu'en 1974 on n'en compte que 6 pour 88 employés.

TABEAU 24 : IMPORTANCE RELATIVE DES GROUPES MAJEURS DU NORD-OUEST: 1965-69-74 (1) (2)

GROUPES MAJEURS	ETABLISSEMENTS			EMPLOYES		
	1965	1969	1974	1965	1969	1974
1) Aliments et boissons	31.2	29.0	20.2	11.6	10.5	7.5
7) Vêtement	-	-	0.7	-	x	0.1
8) Bois	41.0	32.2	37.5	50.9	48.8	53.3
9) Meuble et articles d'ameublement	1.7	1.3	1.4	0.2	x	0.1
10) Papier et produits connexes	0.6	1.3	1.4	x	x	15.9
11) Imprimerie, édition & produits connexes	6.9	12.2	8.6	2.2	2.7	1.9
12) Industrie métallique primaire	1.2	1.3	2.9	x	x	16.3
13) Produits métalliques	6.9	9.0	8.0	2.4	2.5	1.8
14) Machinerie	1.2	1.3	1.4	x	x	0.9
15) Matériel de transport	0.6	2.6	5.0	x	0.8	1.2
17) Produits minéraux non- métalliques	5.2	6.5	8.6	1.5	2.7	0.9
19) Produits chimiques	1.2	0.7	-	x	x	-
20) Industries manufacturières diverses	2.3	2.6	4.3	0.1	0.2	0.1
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

(1) Source: 1965-69 L'industrie manufacturière du Nord-Ouest Québécois, B.S.Q., M.I.C. 1970.

(2) 1974 Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C.,
Région No. 8, Février-Mars 1975.

TABLEAU 25 : IMPORTANCE DES DIFFERENTS GROUPES D'INDUSTRIES 1965-69-74

<u>GROUPES D'INDUSTRIES</u>	<u>ETABLISSEMENTS</u>			<u>EMPLOYES</u>		
	1965	1969	1974	1965	1969	1974
<u>Aliments et boissons</u>						
-boulangeries	17	14	9	186	195	172
-boissons gazeuses	13	12	6	124	101	88
-autres (laiteries, salaisons,..)	24	18	13	212	273	348
TOTAL	54	44	28	522	569	608
Bois, meuble et articles d'ameublement, papier et produits connexes, indus- trie métallique primaire	77	56	60	3,659	4,346	6,915
Industrie des produits métalliques	12	14	11	107	136	142
Imprimerie, édition et produits connexes	12	19	12	99	150	155
Machinerie, matériel de transport, produits minéraux non-métalliques, industrie chimique et des produits connexes, industrie du vêtement et industries manufacturières diverses	18	22	28	92	233	252
GRAND TOTAL	173	155	139*	4,479	5,434	8,072

(1) Source pour 1965 - 1969: L'industrie manufacturière du Nord-Ouest Québécois, B.S.Q. M.I.C., 1970, p.8

(2) Source pour 1974: Recensement des industries du Nord-Ouest Québécois, Bureau Régional du M.I.C., Région No.8, Février-Mars 1975.

* Une entreprise est divisé en 3 groupes dans le groupe majeur du bois.

Ce regroupement a consolidé certaines petites entreprises mais a engendré une perte d'emplois.

e) Salaisons, abattage et préparation de la viande:

Il y a actuellement 5 salaisons en opération dans la région et ces dernières emploient 155 personnes. Fait surprenant, en 1969 on ne recensait qu'une entreprise qui déclarait n'avoir aucun employé.

f) Distilleries et aliments divers:

Une seule entreprise a été classée dans ce sous-groupe cette année, il s'agit d'une entreprise familiale fabriquant un sirop de table et n'employant qu'une seule personne à temps plein. Les entreprises du groupe des aliments et boissons ne connaîtront d'expansions et n'augmenteront leurs effectifs que si la population du Nord-Ouest croît.

B) Les industries du bois et du meuble:

Ces industries sont de loin les plus importantes de la région puisqu'elles représentent à ellesseules 53.4% de la main- d'oeuvre industrielle totale de la région. Elles comprennent les scieries, les fabriquant de placages et contreplaqués, les usines de portes et châssis et de rabotage, l'industrie des boîtes en bois et enfin le groupe des meubles de maison. Il est à noter qu'une entreprise est divisée en 3 section: scierie, placages et contreplaqués puis rabotage.

a) Les scieries:

C'est le sous-groupe le plus important à l'intérieur des industries du bois (78.37%). En 1963, 62 scieries étaient en opération; en 1967, 44; en 1969 il en restait 40 et enfin en 1974 il n'en reste plus que 30. Par contre le nombre d'employés travaillant dans les scieries s'est encore accru. Il est passé de 1.340 en 1963 à 2.120 en 1967 à 2,371 en 1969 et à 3,377 en 1974. Le nombre d'entreprises a donc diminué de 52% depuis 1963 alors que le nombre d'employés a augmenté de 60% durant la même période. Il apparaît que le regroupement des entreprises dans ce sous-groupe a insufflé à ce dernier un dynamisme important puisque sa main-d'oeuvre n'a fait qu'augmenter.

b) Placages et contreplaqués:

En 1963 il y avait 3 usines en production, il n'en restait plus qu'une seule en 1967. En 1974, on en retrouve quatre dont deux ont dû effectuer une mise à pied complète pour l'hiver 1975. Il y avait 306 employés dans ces quatre usines à l'été 1974 puis, malgré la fermeture temporaire de deux usines, il reste quand même 283 employés dans ce domaine en mars 1975.

c) Portes et châssis, rabotage:

En 1969 il n'y avait que 4 entreprises employant 11 personnes dans ce sous-groupe pourtant nous en avons dénombré 10 employant 375 personnes en 1974.

d) Boîtes en bois:

Il reste encore 3 entreprises dans ce domaine tout comme en 1969 mais nous n'avons pas le nombre d'employés qui travaillaient dans ce sous-groupe à ce moment-là. En juillet 1974, il y avait 27 employés dans les 3 usines en opération.

e) Les industries diverses du bois :

Dans ce sous-groupe nous avons recensé 6 entreprises employant 218 personnes comparativement à deux entreprises en 1969. Nous avons classé dans ce sous-groupe les entreprises fabriquant des maisons préfabriquées et une usine fabricant des bâtons de "popsicle". Il est à noter qu'une entreprise fabriquant des jouets de bois a ouvert ses portes à Senneterre peu après notre recensement.

f) L'industrie des meubles de maison :

Dans ce groupe, nous avons éliminé toutes les entreprises qui ne font que du rembourrage de meubles usagés pour ne garder que les véritables manufacturiers. Il y a 2 entreprises dans ce groupe employant 8 personnes. Cependant, notons qu'une de ces entreprises prévoit une augmentation de production et se spécialisera dans les meubles de salon.

C) L'Industrie des Pâtes et Papiers :

Depuis 1969, ce groupe a connu une crise grave qui s'est réglée pour le mieux depuis. On a assisté à la fermeture de la C.I.P. à Témiscaming en 1972 puis à la réouverture de cette usine sous forme de cogestion sous le nom de Tembec en 1973. En 1974, il y a encore deux usines dans ce domaine qui emploient 1,281 personnes.

D) Imprimerie, édition et produits connexes :

En 1969, 19 établissements employaient 150 personnes alors qu'en 1974 il restait 12 entreprises dans ce groupe donnant de l'emploi à 155 personnes. Remarquons que ce domaine a connu un essor depuis juillet 1974 et les mêmes 12 usines embauchaient 194 personnes en mars 1975. Malheureusement cet essor n'aura été que passager puisqu'il était dû presque exclusivement à l'ouverture du "Journal du Nord-Ouest" qui a fermé ses portes le 3 mai 1975.

E) Industrie métallique primaire:

Dans ce groupe industriel le groupe Noranda possède toujours deux usines en opération dans la région soit une fonderie et une usine d'affinage du minerai de cuivre. Ces deux entreprises comptaient 1,292 employés en juillet 1974 et 1,376 en mars 1975. En 1967, on comptait plus 700 employés dans l'usine d'affinage; en 1969 on en a recensé moins de 500 alors qu'en 1974 il y a 1,218 employés dans cette même usine en y incluant le personnel administratif. Deux nouvelles entreprises employant 25 personnes ont vu le jour depuis 1969.

F) Industrie des produits métalliques et industrie de la machinerie:

De 1963 à 1969 il y a eu une augmentation du nombre d'employés dans ce domaine. Ce mouvement s'est continué car en 1969 on comptait 16 entreprises employant 170 personnes tandis qu'en 1974 il y a 13 usines avec 211 employés.

G) Industrie du matériel de transport:

Dans ce groupe, en 1969, on comptait quatre entreprises dont 2 n'étaient que des centres de distribution. En 1974, on compte 8 usines employant 99 personnes. Ces 8 entreprises fabriquent des carrosseries de camions et de remorques, des pièces et accessoires automobiles et enfin des embarcations. C'est donc signe que ce groupe a connu un essor important depuis 1969.

H) Industrie des produits minéraux non-métalliques (tuyaux, blocs de béton, briques,...)

Ce groupe nous réserve des surprises en ce sens que les variations sont spectaculaires. En 1965 il y avait 67 employés, en 1967 il n'en restait plus que 18, en 1969 on en comptait 146 et en 1974 il en reste 73 répartis dans 12 usines. Cette variation est due à l'instabilité du domaine de la construction.

I) Industries manufacturières diverses et industrie du vêtement:

L'industrie du vêtement est presque inexistante dans la région puisqu'elle ne compte que 3 employés.

Dans les industries manufacturières diverses on compte 6 entreprises dont une fabrique des vadrouilles, les autres sont des laboratoires dentaires et des usines fabriquant des enseignes. C'est donc qu'elles sont très peu importantes dans l'économie régionale. Toutefois, la présence de laboratoires dentaires dans la région est fort appréciée des gens.

CONCLUSION

De cette étude de l'industrie manufacturière de la région administrative 08, quelques grands traits ressortent: le manque de diversification de l'industrie secondaire, le regroupement d'entreprises depuis 1969 et la baisse de l'activité manufacturière l'hiver.

En Abitibi-Témiscamingue, l'industrie secondaire est essentiellement axée sur les ressources naturelles (minéral, bois) et malheureusement seules les toutes premières étapes de transformation se font dans la région. Ce phénomène est un handicap sérieux à la consolidation de l'industrie du Nord-Ouest Québécois et au développement régional dans son ensemble.

Le groupe du papier et des produits connexes qui emploie près de 19% de la main-d'oeuvre manufacturière hivernale expédie la totalité de ses produits à l'extérieur de la région pour y subir d'autres transformations; de plus, la majorité de ces expéditions vont à l'extérieur du Canada.

Dans le groupe des industries du bois, où l'on retrouve près de 45% des emplois manufacturiers l'hiver, seules les entreprises de portes et châssis et de maisons préfabriquées écoulent leur production sur place.

Dans l'industrie métallique primaire, plus de 95% de la production est expédié à Montréal afin de subir les transformations pour obtenir un produit fini. Cette industrie regroupe 20.7% de la main-d'oeuvre hivernale.

Les autres groupes majeurs, représentant moins de 16% de la main-d'oeuvre hivernale, écoulent la majorité de leurs produits dans le Nord-Ouest Québécois. Le Nord-Est Ontarien constitue un marché supplémentaire pour quelques entreprises de ces groupes.

Depuis 1969, nous assistons au regroupement des entreprises spécialement dans les groupes majeurs du bois et des aliments et boissons. Ce regroupement a été des plus bénéfiques pour le groupe des aliments et boissons puisqu'il a consolidé plusieurs industries.

Par contre, malgré le regroupement des entreprises du groupe majeur du bois, celles-ci sont toujours aussi dépendantes de la conjoncture économique dans la construction domiciliaire autant au Québec qu'aux Etats-Unis.

Le fait que les usines de pâtes et papier s'alimentent, depuis 1969, de plus en plus en copeaux a aidé le regroupement et l'expansion de l'industrie manufacturière.

L'industrie manufacturière du Nord-Ouest Québécois se caractérise également à son aspect saisonnier. Tous les hivers nous assistons à une baisse de la main-d'oeuvre manufacturière; cependant cette baisse n'est pas toujours aussi importante que celle enregistrée en juillet 1974 et mars 1975 car cette année la récession économique aux Etats-Unis a aggravé la situation dans l'industrie du bois.

Notons que dès le mois d'avril l'industrie forestière reprenait graduellement ses activités.

APPENDICE

Nous avons décidé d'analyser en annexe les montants d'investissements nécessaire pour la création d'un emploi par groupes majeurs parce que le nombre d'entreprises ayant répondu adéquatement à cette partie du questionnaire n'est pas suffisant pour nous assurer l'exactitude de l'analyse. A l'exception du groupe 15, on ne peut parler que d'indices.

Il semble que le groupe 17 soit celui qui nécessite le plus d'investissement pour créer un emploi: \$75,254.17. Ce groupe engage peu d'employés mais nécessite beaucoup d'espace pour entreposer ses produits. C'est la construction de ces entrepôts qui augmente considérablement la moyenne d'investissement par emploi créé. Ces commentaires doivent être envisagés avec beaucoup de réserve car le tiers des entreprises seulement a répondu.

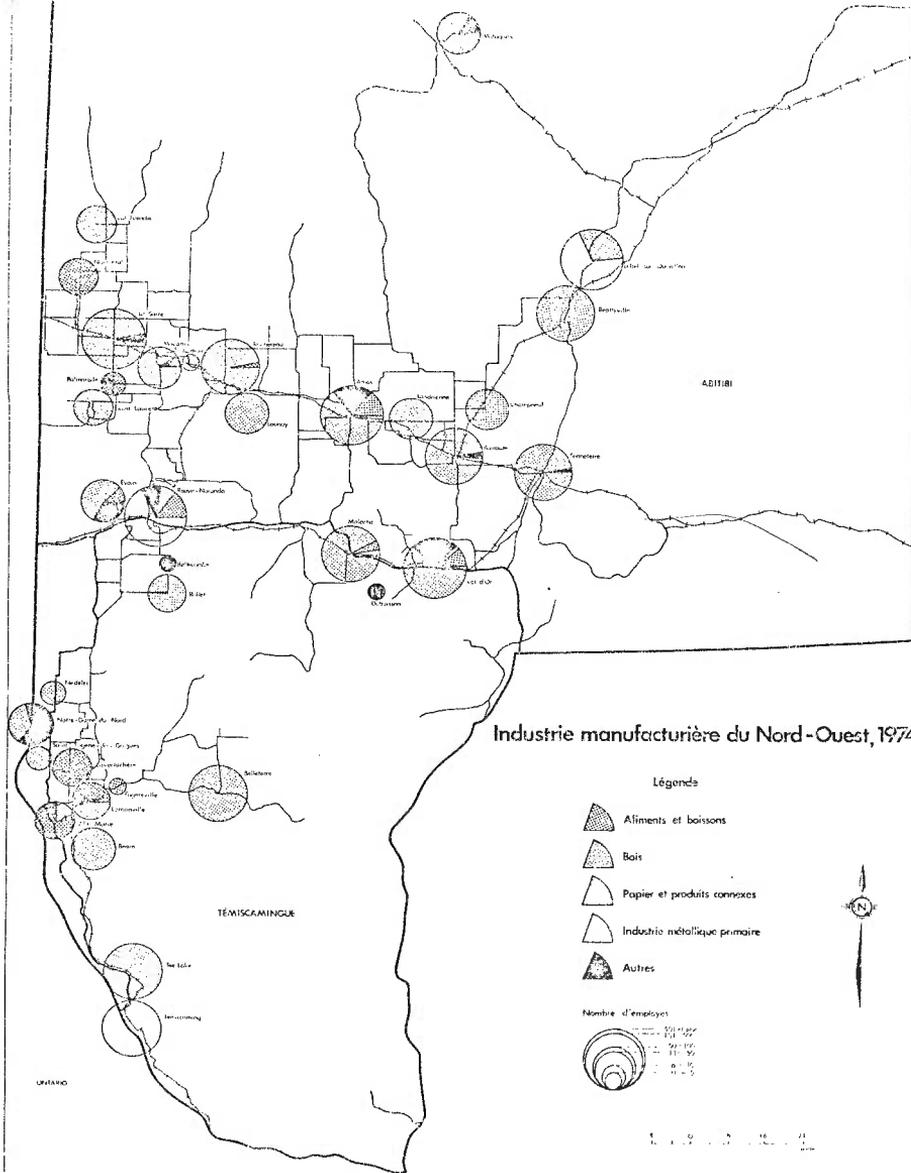
Dans le groupe des aliments et boissons, les chiffres cités semblent plus justifiés car 57% des entreprises ont répondu. C'est un groupe où il faut investir beaucoup par emploi créé: \$36,107,29. L'explication qui nous semble la plus plausible est que le regroupement des entreprises dans ce groupe depuis 1969 a obligé certaines industries à renouveler leur équipement. De plus, l'équipement industriel moderne est plus coûteux et, plus productif donc il requiert moins de main-d'oeuvre ce qui explique bien la baisse de main-d'oeuvre enregistrée dans certains sous-groupes des aliments et boissons.

Le groupe 10, pâtes et papier, requiert également un investissement substantiel pour la création d'un emploi: \$35,275. Le groupe du bois, le plus important employeur du Nord-Ouest Québécois requiert \$25,588,45 d'investissement par création d'emploi.

Par contre, les autres groupes (11,13,14,15) ne demandent que peu d'investissement pour accroître leur main-d'oeuvre.

TABLEAU A: INVESTISSEMENTS MOYENS REQUIS POUR LA CREATION D'UN EMPLOI
PAR GROUPES MAJEURS AU NORD-OUEST QUEBECOIS DEPUIS 1969.

<u>GROUPES MAJEURS</u>	<u>INVESTISSEMENT PAR EMPLOI CREE</u>	<u>NOMBRE DE RECONDANTS</u>	<u>POURCENTAGE DE RECONDANTS</u>
1	36,107.29	16	57
8	25,588.45	18	34.6
10	32,275.	1	50
11	15,606.	3	25
13	14,039.64	6	54
14	14,018.	2	100
15	10,446.67	6	85.7
17	75,254.47	4	33



LE CONSEIL REGIONAL DE DEVELOPPEMENT
DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE
UN ORGANISME-TAMPON? 1-

JEAN DE DENUS

Département de Sciences Sociales
Collège du Nord-Ouest

- 1- Texte tiré d'une conférence prononcée lors du colloque du dixième anniversaire du CRDAT, novembre 1974.

INTRODUCTION

Novembre 1974 représentait une date importante pour le C.R.D.A.T. (Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue). Au cours de ce mois, plus précisément le 15, le C.R.D.A.T., successeur du C.E.R.N.O.Q. (Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois) célébrait son dixième anniversaire.

A cette occasion, le C.R.D.A.T. décidait de se pencher sur son passé et invitait tous ceux qui avaient participé à un moment ou l'autre à la vie de l'organisme à réfléchir sur l'action qu'il avait mené jusque là, ainsi qu'à se prononcer sur son avenir. C'est avec plaisir que j'acceptai de participer à ce colloque où on me demandait d'exprimer mon opinion sur le sujet qui fait l'objet de cet article à savoir si le C.R.D.A.T. est un organisme-tampon.

Je reprends donc ici l'essentiel des propos que je tins ce jour-là tout en profitant de l'occasion qui m'est offerte pour préciser certaines de mes positions.

Une brochure publiée à l'occasion de cet anniversaire élabore les causes et les objectifs qui présidèrent à la création du C.R.N.O.Q.. Ainsi, "Long-temps ignorée des politiques gouvernementales, la région, désignée alors comme le Nord-Ouest Québécois, décidait de se donner des instruments pour faire valoir ses besoins et les solutions envisagées pour remédier à un sous-développement chronique qui allait en s'accroissant." Le C.E.R.N.O.Q. naissait dans l'espoir toujours selon cette même brochure:

- 1) "D'unir les agents économiques et sociaux de la région susceptibles d'agir sur les variables de l'économie;
- 2) D'orienter et de développer la région dans le sens de sa vocation et en fonction de ses ressources naturelles, de sa situation géographique et de ses valeurs humaines, afin de lui assurer une prospérité réelle et durable;
- 3) Connaître mieux notre milieu, par l'inventaire de son capital humain, de ses richesses naturelles, de relever les déficiences essentielles de son équipement industriel, agricole, commercial et touristique, d'examiner les moyens d'y remédier et de susciter les initiatives nécessaires;
- 4) Etre le porte-parole de la région, en raison de ces objectifs et être le lien entre la région et les pouvoirs publics."

En ayant à l'esprit ces objectifs, je me hasardai donc à traiter du sujet qu'on m'avait confié à savoir: Le C.R.D.A.T. est-il un organisme-tampon?

Habituellement lorsqu'on célèbre un anniversaire deux états d'âme, qui parfois nous entre-déchirent, se font jour: premièrement nous traversons une phase euphorique durant laquelle on s'amuse et durant laquelle on reçoit les félicitations d'usage.

C'est la phase joyeuse. Et je m'en voudrais de ne pas féliciter le C.R.D.A.T. pour tout ce qu'il a fait au cours de ces dix ans. Les pressions qu'il aura exercées en maintes occasions auront contribué à sensibiliser nos gouvernements, voire certaines compagnies aux problèmes de la région ainsi qu'à la solution de certains. Sans vouloir énumérer toutes les réalisations du C.R.D.A.T.,

citons l'obtention d'une mission de planification, la réplique fournie à l'avis de cette mission, l'opération Nord-Ouest, le programme ARDA et l'étude sur la vocation des paroisses marginales etc.

Cependant, lorsque tout le monde est parti, une phase de réflexion succède à cette phase d'euphorie. Celle-ci s'avère habituellement plus pénible que la première. On en profite un peu pour s'analyser, s'évaluer et rarement n'en sortons-nous pas un peu déçus.

Tout étant politique et mes préoccupations étant essentiellement de cet ordre c'est sous cet aspect que je considère la question de l'organisme-tampon. La consultation du dictionnaire m'apprit que le terme "Tampon" pouvait avoir sept significations différentes... et si on se force un peu les méninges, on verra que chacune d'entre elles peut expliquer un peu le rôle du C.R.D.A.T. surtout si on les applique au sens figuré.

J'aborde donc la phase joyeuse de mon exposé. Peu importe la définition que vous retiendrez, je crois que vous en arriverez à la conclusion que le C.R.D.A.T. constitue effectivement un organisme-tampon.

LE CRDAT: UN ORGANISME-TAMPON

La première définition pourra en faire sourire certains puisque Larousse définit le tampon comme étant un "gros bouchon destiné à obturer un trou." Personnellement, je crois qu'en effet le C.R.D.A.T. est souvent appelé à jouer ce

rôle de bouchon puisque souvent, non pas toujours, nos gouvernements procèdent à la consultation pour se donner du temps, parfois parce qu'il y a un trou c'est-à-dire absence de politique ou de moyens pour résoudre immédiatement le problème qui lui est soumis. Même si la population impliquée s'offusque souvent des délais ainsi entraînés par un gouvernement pris au dépourvu par une situation imprévue et devant laquelle il n'a pas de solution, on peut alors facilement justifier et se féliciter du désir du gouvernement de s'informer et de trouver des solutions qui rencontreront les vues de la population tout en étant rationnelles, ce qui n'est pas toujours l'apanage des décisions hâtives. Par ailleurs, la consultation constitue trop souvent une délicieuse fuite des responsabilités gouvernementales qui sert à noyer le poisson dans l'eau ou encore à créer de faux espoirs chez la population. D'abord, noyer le poisson dans l'eau en ce sens que le problème perdra de son acuité dans le temps ou encore que la population s'en désintéressera ou finalement parce que le problème disparaîtra de lui-même.

Deuxièmement, créer de faux espoirs chez la population!... Prenons, en exemple, le cas de Cadillac. S'il n'y avait rien à faire pour aider la population de cet endroit, si on n'envisageait pas de solution à court terme qui permettait d'espérer un relèvement de la situation économique, je crois qu'on se devait de le dire franchement à la population. A ce moment-là, celle-ci aurait eu deux options: soit tout abandonner, soit prendre ses problèmes en mains de façon immédiate. Or, depuis quatre ans, on laisse penser à cette population que d'autres instances, notamment le gouvernement, parviendraient à résoudre les problèmes pour elle. Comité pour ci, comité pour ça, enquête à gauche, enquête à droite, tout cela a contribué à endormir la population, à "boucher le trou"... et le C.R.D.A.T. a été jusqu'à un certain point complice de ces activités. Il me semble,

en effet, que le C.R.D.A.T. aurait pu ébaucher un essai de solution ou avouer tout simplement à la population qu'il n'entrevoit pas de solutions. Avouer son impuissance devant certaines situations complexes, ce n'est pas se diminuer. Au contraire, ce serait faire preuve d'honnêteté.

Personnellement, j'aurais été d'accord avec ces modalités si elles avaient eu lieu, il y a dix ans. Cependant attendre en 1972, 1973 et 1974 pour mener de telles opérations ne pouvait pas servir à grand chose puisque les forces vives de Cadillac l'avaient quitté. Or, tout ce qui en résulte, c'est une étude péri-mée menée sous l'égide de l'O.P.D.Q..

Si Cadillac revit et retrouve sa vie d'antan, cela ne pourra jamais être porté au crédit du C.R.D.A.T. ou de l'O.P.D.Q.. Ce sera tout simplement un accident de parcours, heureux cette fois-là.

Remarquez que je n'ai rien contre les enquêtes socio-économiques. (1) J'en suis même un ardent défenseur et promoteur... pourvu qu'elles soient faites en temps et lieu.

On n'appelle pas planification du "bouchage" de trous ou du replâtrage. De plus, lorsque des experts ne peuvent trouver de solutions à un problème ou lorsqu'ils arrivent à la conclusion qu'il y a pas de solution à ce problème, il se doivent de le dire franchement à la population. C'est agir avec démagogie que de faire croire en dernier essor à une population que c'est elle qui détient

(1) Ce paragraphe est tiré textuellement de mon allocution prononcée devant le C.R.D.A.T.. C'est pourquoi je comprends mal l'interprétation qu'en a faite le journal "La Frontière" en disant que je m'opposais aux études socio-économiques.

la solution du problème parce que c'est elle qui le vit.

Poursuivons avec Larousse "Tampon: Calibre cylindrique utilisé pour la vérification des dimensions d'un trou." Trop souvent, c'est le rôle qui est dévolu au C.R.D.A.T. et aux autres organismes consultatifs du genre. En effet, la consultation est entreprise tellement tardivement que tout ce qui reste à faire c'est de constater les dimensions du trou. Or, souvent ce n'est même pas nécessaire. Un regard superficiel nous permet de constater que le trou est tellement profond que ça ne vaut pas la peine d'essayer de le remplir.

Larousse définit aussi le tampon comme une "plaque de métal gravée, qui imprégnée d'encre, permet d'imprimer le timbre d'une administration, d'une société." C'est alors faire appel à la notion du "rubber stamp" avec laquelle on est très familier.

En effet, en jetant un coup d'oeil rapide sur les principales réalisations et les grandes étapes du C.R.D.A.T. au cours des dix dernières années et en faisant exception de la réplique à l'avis de la Mission de planification du Nord-Ouest québécois, je crois que la plupart d'entre elles auraient vu le jour même si cet organisme n'avait pas existé. Les impératifs minimum de la planification, la politique de consultation développée par la plupart des ministères, les données statistiques déjà à la portée des gouvernements, l'action individuelle menée par les groupes de pression, l'existence de nombreux comités consultatifs, de commissions parlementaires et de commissions d'enquêtes ainsi que le travail de nos députés auraient permis ces réalisations sans qu'il soit nécessaire de maintenir un organisme comme le C.R.D.A.T. qui, avouons-le, monopolise

passablement d'énergies humaines et de fonds. Il ne s'agit pas de discréditer les personnes qui travaillent ou qui ont travaillé au C.R.D.A.T.. Il s'agit plutôt de les encourager à porter leurs efforts vers des organismes plus appropriés tout en évitant souvent des réunions nombreuses et inutiles parce que finalement c'est à ces organismes qu'il faudra s'adresser. Lorsqu'on multiplie par dix (10), soit le nombre de C.R.D. qui existe actuellement, les sommes qui sont employées par ceux-ci, on en arrive à des sommes assez fantastiques qui pourraient, à mon avis, être utilisées de façon plus rationnelle et surtout plus efficace. Le C.R.D.A.T. fait souvent office de "rubber-stamp" en appuyant les résolutions de différents organismes locaux ou régionaux et je m'interroge énormément quant à l'utilité et à l'importance que revêt cette estampille puisqu'il y a tellement d'autres endroits où la population d'une région peut faire pression.

Les réalisations et les étapes auxquelles je me réfère principalement sont le rapport Sicé, le comité interministériel sur la fermeture des mines de Cadillac et de la région, l'obtention d'une Mission de planification pour la région, l'application du programme A.R.D.A., les sociétés forestières sylvicoles, la conférence administrative et l'obtention d'un taux d'intérêt de 2½% pour les prêts agricoles.

Je ne nie pas le fait que le C.E.R.N.O.Q., puis le C.R.D.A.T. aient mené des campagnes et multiplié les efforts pour parvenir à ces résultats. Je souligne tout simplement que de nombreux organismes déjà en place auraient permis à la population de la région de se faire entendre et d'atteindre les mêmes résultats même si le C.E.R.N.O.Q. ou le C.R.D.A.T. n'existaient pas.

Larousse définit aussi le tampon comme "un plateau métallique, muni de ressorts, placé à l'extrémité des wagons ou des voitures pour amortir les chocs". Encore une fois pris dans son sens figuré, je crois que le C.R.D.A.T. répond bien à la définition d'organisme-tampon tant il sert à amortir le choc entre les directives et les actions gouvernementales d'une part et les aspirations et les exigences des groupes de pression et de la population en général d'autre part.

De plus, en se référant à son mode de financement qui repose et sur les fonds publics et sur la participation de groupes privés, le C.R.D.A.T. ne peut être autre chose qu'un organisme-tampon puisque pour se maintenir l'organisme doit chercher à plaire à ses bailleurs de fond. On n'a qu'à constater les nombreux départs, les menaces de désaffiliations ou les désapprobations publiques subies par l'organisme lorsque les décisions du C.R.D.A.T. ne rencontrent pas leurs vues, ou encore la tiédeur manifestée par nos gouvernements pour les mêmes raisons. On en arrive donc à l'application pratique de la fable "Le meunier, son fils et l'âne," sauf que dans le cas qui nous intéresse le meunier ne peut pas n'en faire qu'à sa tête puisqu'il risque de perdre son fils ou l'âne et qu'il perdrait dès lors sa raison d'être.

En accordant toujours le même sens au terme "Tampon", on peut ajouter que le C.R.D.A.T. constitue un organisme-tampon parce que la majorité de ses participants a voulu qu'il en soit ainsi. Que ce soit le gouvernement ou d'une façon plus particulière et souvent plus visible les municipalités, les compagnies, les syndicats, les groupes de pression et les individus, chacune a voulu se servir du C.R.D.A.T. afin de servir ses propres intérêts.

S'il n'y a pas eu au cours des dix dernières années de développement d'une véritable conscience régionale, cela n'est sûrement pas imputable à la direction du C.R.D.A.T. ou à ses permanents, mais plutôt à la conception et à la volonté des participants de se servir du C.R.D.A.T. plutôt que de l'utiliser à des fins régionales. Il aurait fallu que tous ensemble, ils établissent des objectifs régionaux et travaillent à les atteindre. Réaliser une telle unanimité est certes difficile et on ne serait probablement parvenu à s'entendre que sur des sujets d'ordre mineur. Cependant tant que survivra l'esprit de clocher, et il est difficile à extirper puisqu'il y va parfois de la survie d'un groupe aux dépens d'un autre, le C.R.D.A.T. demeurera un organisme-tampon. Je ne suis pas assez naïf pour croire que des hommes représentant une municipalité ou un groupe peuvent les laisser tomber puisqu'ils auraient tôt fait de tomber à leur tour. On ne peut pas demander à un maire de ne pas défendre les intérêts de sa municipalité ou encore à un président de syndicat de ne pas défendre les intérêts de ses membres ou à un président de compagnie

de ne pas procéder de la même façon. Par ailleurs, pourquoi et comment le C.R.D.A.T. peut-il circonscrire les difficultés? Le consensus est-il possible avec la panoplie de tactiques dont non seulement disposent les dissidents mais qu'ils utilisent avec un sans-gêne decevant pour celui qui espérait assister à la naissance d'une véritable conscience régionale? Dans un tel contexte, le C.R.D.A.T. ne peut espérer réaliser ses objectifs.

Au risque de me répéter, les échecs du C.R.D.A.T. ne sont pas d'abord imputables aux membres de son conseil d'administration ou à permanents. C'est plutôt à ses membres qu'il faudrait jeter le pierre. Si ceux-ci ne désirent pas changer d'attitude, je ne vois pas pourquoi on s'entêterait à maintenir un organisme qui aurait pour mission de régler les problèmes des autres participants mais qui ne pourrait pas intervenir dans les domaines qui nous concernent directement sans qu'on jette sa démission sur la table.

Une autre définition de tampon qui, par extension, pourrait s'appliquer au C.R.D.A.T. est la suivante: "Substance ou solution qui maintient la constance du "Ph", le "Ph" étant ce mélange d'acide carbonique-carbonate qu'on retrouve dans le sang. On peut, je crois, dire que le C.R.D.A.T. a pu, à l'occasion, être utilisé pour maintenir le "Ph" du corps social puisqu'il peut servir de soupape de sureté lorsque des problèmes cruciaux sont soulevés, ainsi que je le mentionnais précédemment en me référant à l'exemple de Cadillac.

Les deux dernières définitions de "tampon" peuvent aussi s'appliquer à notre sujet quoique je n'élaborerai pas très longuement. Il y a d'abord la définition "d'une étoffe pressée servant à frotter ou à imprégner". Au sens figuré, c'est le rôle dévolu à un organisme de pression tel le C.R.D.A.T. auprès du gouvernement. Plus le C.R.D.A.T. jouera ce rôle, auprès du gouvernement, plus il justifiera sa raison d'être et son existence. Ainsi, plus les idées avancées par le C.R.D.A.T. se traduiront par des législations et par des programmes gouvernementaux, plus le C.R.D.A.T. sera un organisme-tampon, ce terme ayant cette fois-ci une connotation positive.

Quant à la dernière définition, elle se lit comme suit: "cheville de bois mou enfoncée dans un mur de maçonnerie afin d'y placer une vis ou un clou." Je me demande si on ne peut appliquer à l'action du C.R.D.A.T. auprès du gouvernement: le C.R.D.A.T. constituant la "cheville de bois mou", le gouvernement représentant le "mur de maçonnerie" et les propositions du C.R.D.A.T. les "vis et les clous."

Trève d'imagination et de justification tirées par les cheveux, même si ça aide à réfléchir ou si cela fait sourire. Approchons maintenant le phénomène de la consultation politique de façon plus sérieuse!

Dans son livre intitulé L'avenir politique de l'Europe orientale, Ghita Ionescu définit la politique consultative comme étant un "phénomène qui vise à concilier la tendance fonctionnelle à la centralisation et au monolithisme qui sont le propre de l'Etat à l'aspiration de la société qui elle tend vers la décentralisation et le pluralisme."

Alors, comment se fait-il que tant dans les pays socialistes que dans nos démocraties occidentales, on parvienne si difficilement à faire jouer un rôle efficace à des organismes de type C.R.D.A.T.? Pourquoi une expérience de ce genre s'avère-t-elle au bout de dix ans une source de désillusions?

Plusieurs causes expliquent ce phénomène, et même si j'en ai cité quelques-unes, j'aimerais les reprendre et en ajouter d'autres d'une façon plus systématique.

Retournons d'abord à la création du C.E.R.N.O.Q..

Si l'on se souvient bien, l'idée de la création des C.E.R. revient à M. René Paré et fut mise à exécution sous le gouvernement Lesage. Celui-ci ainsi que M. René Lévesque en furent probablement les plus grands instigateurs. L'idée sous-jacente qui prévalait alors était d'impliquer davantage les populations dans le développement économique régional.

On parlait de décentralisation. On chuchotait que ces C.E.R. constituaient l'embryon de gouvernement régionaux. Rien de tel ne s'est produit et pour cause.

Dès 1965, MM. Lesage et Lévesque avaient perdu leur enthousiasme en ce qui concerne la décentralisation puisque des rapports de hauts-fonctionnaires les avaient convaincus du contraire. M. Johnson poursuivit sa politique dans le même sens et il en fut de même de ses successeurs.

Une autre cause qui peut expliquer le succès très relatif des C.E.R. que ce fut, à l'instar de plusieurs autres réformes de la révolution tranquille, un peu trop hâtive et un peu mal articulée. On sautait sur les idées mais on n'était pas prêt à les appliquer soit par manque, de compétence, soit par manque de personnel, d'objectifs mal définis et de la non-préparation de la population en général.

Ainsi, même si le gouvernement poursuivait un objectif louable, à savoir la démocratisation de la planification, cela ne répondait pas à un désir exprimé par la population. En fait, cette dernière ne fut jamais très impliquée sauf par l'intermédiaire de représentants qui détenaient des mandats très larges ou par des individus qui exprimaient leur opinion mais qui souvent ne représentaient qu'eux-mêmes. D'où la possibilité pour le gouvernement de justifier facilement le fait qu'il passe-oultre aux avis.

La consultation ne donnant pas tellement de résultats, ceux qui devaient s'y intéresser se désistèrent les uns après les autres et le mouvement continua.

Le C.R.D.A.T. aura eu comme conséquence heureuse de permettre à des gens (je pense à la conférence régionale des mouvements populaires et l'U.P.A.) de prendre conscience de leur situation. Ils se sont regroupés afin d'organiser leurs luttes de façon plus efficace et à d'autres paliers. Plus ce mouvement s'accroîtra c'est-à-dire plus les groupes prendront conscience de leur situation, se constitueront de façon articulée et décideront d'exercer eux-mêmes les pressions qu'ils jugeront appropriées, moins le C.R.D.A.T. aura sa raison d'être. Cependant, ne serait-ce là que son unique réalisation,

cela aura constitué une étape importante dans la conscientisation démocratique populaire au Québec et c'est à mon sens très important.

Le second obstacle gouvernemental majeur que je peux identifier c'est la jalousie qui existe entre les ministères et au sein même de chacun des ministères. Chacun de ceux-ci ayant déjà ses propres comités consultatifs— le professeur Léon Dion en a dénombré 126 au seul Ministère de l'Education— préfèrent s'en remettre à l'avis de ces derniers parce que la plupart du temps ils sont mieux spécialisés. De plus, les sous-ministres et les directeurs-généraux, jaloux de leur emprise sur leur empire, ne sont pas prêts à fractionner et à émietter leurs pouvoirs dans les régions.

Par ailleurs, les obstacles qui limitent le rôle des organismes consultatifs ne viennent pas que du gouvernement même si certains étaient tentés de jeter la pierre uniquement sur lui.

Trop souvent, parce qu'ils sont consultés, les gens voudraient que le gouvernement suive aveuglement leurs conseils. Ils oublient trop facilement deux choses:

- 1^o qu'elles ne sont pas les seules personnes consultées et que, par conséquent, il peut y avoir des avis différents,
- 2^o qu'en fournissant un avis, ils n'assument aucune responsabilité. En effet, un gouvernement est forcément limité dans ses actions par les argentés dont il dispose. Par ailleurs, si les avis s'avèrent néfastes, si le consulté ne s'acquitte pas de sa tâche consciencieusement et que des conséquences fâcheuses s'en suivent, le consultant, c'est-à-dire le gouvernement, ne dispose d'aucun recours à l'heure actuelle contre celui qu'il a consulté. Or tant que nous ne trouverons pas de mécanismes pouvant rendre juridiquement responsables les gens consultés, on ne pourra pas rendre le processus de consultation décisionnel.

S'il faut éviter que les gouvernements consultent pour la forme, il faut aussi éviter la partisansnerie et le manque de sérieux chez les consultants ce qui est souvent l'apanage des groupes de pression.

On peut aussi s'interroger sur la représentativité des gens qui fournissent des avis. Parlent-ils véritablement au nom de leur groupe ou parlent-ils en leur nom personnel? Ont-ils les horizons assez ouverts pour se préoccuper des intérêts de la communauté ou ne revendiquent-ils pas uniquement en fonction de leurs intérêts propres?

Appartiennent-ils à de trop nombreux groupes? Dans un tel cas, malgré leur compétence n'y a-t-il pas risque que leur efficacité se trouve diminuée du fait qu'ils sont débordés de travail? Ne se désintéressent-ils pas à ce moment là de leur rôle et de leurs responsabilités?

Ne visent-ils pas à concentrer un certain pouvoir entre leurs mains sans détenir de mandat, sans avoir à se faire élire?

Répondre oui à ces questions signifie que la consultation n'est pas aussi démocratique que certains voudraient nous le faire croire.

Ces éléments font que le C.R.D.A.T. ne peut être que consultatif et qu'il ne peut jouer qu'un rôle de tampon puisque son rôle doit se résumer à susciter, diriger et contrôler les initiatives populaires.

CONCLUSION

Le C.R.D.A.T. doit-il continuer d'exister? Je serai tenté de répondre non. On devrait plutôt tenter de gréffer la consultation au bureau régional de l'O.P.D.Q. afin de rapprocher la consultation des centres de décision et afin de l'encadrer davantage. Sans mettre sur pied des mécanismes l'obligeant à une consultation régulière ou permanente, l'O.P.D.Q. devrait être en mesure et obligée de consulter lors de l'élaboration du Plan.

Les groupes de pression régionaux étant de mieux en mieux constitués pourront toujours faire valoir leurs doléances devant les ministères concernés. Enfin, s'il veut prendre son rôle au sérieux, le symposium des maires pourrait aussi jouer un rôle de premier plan puisque ses représentants sont élus.

Le C.R.D.A.T. aura quand même eu sa raison d'être puisqu'il aura permis à plusieurs citoyens de prendre conscience de leur rôle dans la société et, mais à un degré moindre, de leurs responsabilités.

Peut-être s'avèrera-t-il nécessaire de ressusciter le C.R.D.A.T. d'ici dix ans, mais il serait malheureux de le voir se maintenir lorsqu'il semble à bout de souffle et qu'il tourne en rond.

CLASSES SOCIALES DES ETUDIANTS
DU CEGEP DU NORD-OUEST

MICHEL POUDRIER

Département de Mathématiques

Cegep de Rouyn-Noranda

Le Rapport Parent affirme que "les écoles de la province de Québec doivent être accessibles à chaque enfant, sans distinction de croyance, d'origine raciale, de culture, de milieu social, d'âge, de sexe, de santé physique ou mentale. Et ces écoles doivent offrir à tous des services d'une qualité et d'une diversité à peu près comparables afin que l'élève des régions rurales de Gaspésie ou d'Abitibi ou des territoires non organisés de la Côte-Nord ne soit pas trop défavorisé par rapport au citadin"

Ces propos fort louables ont été repris régulièrement par les ministres de l'Éducation. Cependant ce texte correspond-il à la réalité? Les chances sont-elles égales pour tous? La gratuité scolaire a-t-elle nivelé certaines inégalités? Le système de prêt et bourse au Cégep et à l'Université est-il efficace?

Au-dessus de toutes ces questions plane l'interrogation suivante:

Le système d'éducation au Québec ouvre-t-il ses portes à tous, sans distinction de classes sociales? La réponse à une telle question est loin d'être évidente et nous n'avons pas la prétention d'y répondre. Cependant nous avons voulu faire une enquête au niveau d'un Cégep, celui du Nord-Ouest québécois afin d'apporter une réponse locale à cette question.

Cette enquête sociologique avait pour but de déterminer l'origine des étudiants du Cégep du Nord-Ouest de par leur classe sociale. Elle présentait trois variables, plus ou moins interdépendantes, qui ont permis de cataloguer chaque étudiant dans une des classes suivantes: classe bourgeoise, classe moyenne, classe ouvrière et classe paysanne.

Ces trois variables étaient la profession, le revenu et le niveau d'éducation des parents. L'enquête s'adressait à tous les étudiants du Cégep et c'est avec la collaboration des professeurs de philosophie qu'on a pu rejoindre 454 étudiants sur les 1,350 d'inscrits au Cégep à la deuxième session 1974-75.

L'hypothèse de base qu'on a formulée est la suivante: Au Cégep du Nord-Ouest, les classes paysanne et ouvrière sont surreprésentées par rapport aux classes paysanne et ouvrière des 5 Cégeps de l'Île de Montréal. (Cf. l'étude de Claude Escande: Les classes sociales au Cégep, Parti Pris, Montréal, 1973).

Résultats de l'Enquête:

Le premier tableau donne la répartition des étudiants selon le secteur (général ou professionnel).

TABLEAU -1-		
Répartition des étudiants par Secteur		
Général	Professionnel	Sans réponse
46.5%	33.9%	19.6%
		(1)

- (1) Une erreur de disposition dans le questionnaire explique le fort taux (19.6%) d'étudiants qui n'ont pas répondu à la question suivante:

"Êtes-vous inscrit (e) au cours général ou professionnel"?

Ainsi si on élimine ce taux, on obtient de nouveaux pourcentages inscrits au tableau suivant:

TABLEAU -1- corrigé	
Répartition des étudiants par Secteur	
Général	Professionnel
57.8%	42.2%

On est bien loin encore des objectifs du ministère de l'éducation qui prévoyait le rapport suivant lors de la création des Cégeps en 1967: 70% de la clientèle au professionnel et 30% au général. Or, c'est le contraire qui s'est produit dans la majorité des Cégeps et il est devenu difficile non seulement d'ouvrir tel que prévu de nouvelles options professionnelles mais encore de maintenir celles qui existent déjà. (Ex.: informatique au Cégep du Nord-Ouest). Devant l'acuité du problème et en raison de son incidence sur l'avenir économique du Québec une campagne d'information (1969) a été entreprise auprès de la population et plus particulièrement auprès des étudiants. L'équilibre sera peut-être rétabli par une action concertée et une information soutenue mais il faudra attendre quelques années avant que les Cégeps ne présentent "cette stature polyvalente à prédominance professionnelle qui a présidé à leur conception". (1)

1. Rapport du ministre de l'Éducation 1968-69. Page 52.

Cependant les données officielles fournies par le registraire du Cegep du Nord-Ouest répartissent la clientèle étudiante de la façon suivante pour la session hiver 1974-75: 713 étudiants inscrits au secteur général et 637 inscrits au professionnel, pour une répartition en pourcentage de 52.8% au général et 47.2% au professionnel.

Pourquoi les résultats de notre échantillon ne corroborent-ils pas ceux de la population? Cela est peut-être dû à un biais de l'échantillon en ce sens que les étudiants du professionnel ont 6 sessions pour obtenir leur diplôme et n'ont que 4 cours de philosophie à suivre, alors que les étudiants du général ont 4 sessions et aussi 4 cours obligatoires en philosophie.

C'est donc dire que les gens du professionnel peuvent à une certaine session ne pas suivre de cours de philosophie et comme ce sont les professeurs de philosophie qui ont fait passer l'enquête, certains étudiants du professionnel ont peut-être été inatteignables.

La série de tableaux 2 fournit la répartition des étudiants par rapport au sexe, d'abord pour tout le Cegep et ensuite par secteur.

TABLEAU No. -2- A	
Sexe des étudiants du Cegep	
Masculin	Féminin
52.2%	47.8%

Bien que le pourcentage des filles soit légèrement inférieur à celui des garçons il faut noter la nette évolution qui s'est effectuée au cours des dernières années quant à l'accessibilité des filles aux études

collégiales. Voici quelques chiffres provinciaux relevant de la Fédération des collèges classiques et du Ministère de l'éducation:

- 1955-1956: taux de filles inscrites aux collèges classiques: 8%.
- 1961-1962: taux de filles inscrites aux collèges classiques: 24%.
- 1967-1968: taux de filles inscrites au Cegep I: 26%.
- 1968-1969: taux de filles inscrites au Cegep I: 38.5%.
- 1970-1971: taux de filles inscrites au Cegep I: 43%.

Il y a donc eu une première scolarisation des filles entre 1955 et 1962 mais c'est vraiment le Cegep qui a ouvert aux filles la porte de l'enseignement collégial.

Cette progression rapide de l'accès aux filles à l'enseignement collégial rend d'autant plus intéressante la répartition des étudiants dans les secteurs selon le sexe. Il s'agit maintenant de vérifier dans une étude ultérieure "si l'accès des filles au Cegep contribuera à placer les hommes et les femmes sur un pied d'égalité quant à leur orientation vers le marché du travail". (2)

TABLEAU 2-B	
Sexe des étudiants au secteur général	
Masculin	Féminin
59.1%	40.9%

TABLEAU 2-C	
Sexe des étudiants au secteur professionnel	
Masculin	Féminin
43.4%	56.6%

Cette disparité des sexes entre les secteurs vient entre autre du fait qu'en techniques humaines et en particulier techniques infirmières, la clientèle est presque unilatéralement féminine. On dira peut-être qu'en techniques physiques la clientèle est masculine, mais en nombre, la clientèle des techniques physiques est de beaucoup inférieure à celle des techniques humaines, d'où un plus fort pourcentage de filles au secteur professionnel.

Quant au secteur général, la disparité en faveur des garçons peut s'expliquer par la tendance masculine encore de nos jours à remplir les postes de commande et d'administration ainsi que les professions libérales. Bien qu'on tente à égaliser les chances pour les deux sexes, bien qu'on admette plus facilement d'être dirigé et soigné par des femmes, "le médecin sera plus souvent un garçon, alors que ce dernier sera rarement technicien dans un laboratoire médical".(3)

Pour ce qui est de l'âge des étudiants à la deuxième session 1974-75 l'enquête nous a fourni les résultats suivants:

3. Claude Escande, Les classes sociales au Cegep, p. 90.

TABLEAU no.3 A			
Age des étudiants du Cegep			
Age	Pourcentage (%)	Age	Pourcentage (%)
16	0.22	21	7.27
17	4.63	22	1.76
18	32.60	23	0.88
19	32.16	24	0.88
20	18.50	25 et plus	1.10

La distribution précédente donne une moyenne d'âge de 19.2 ans pour le Cegep du Nord-Ouest.

On a calculé aussi la moyenne d'âge pour le secteur général et le secteur professionnel. Les résultats sont inscrits au tableau comparatif suivant:

TABLEAU no.3 B	
Comparaison des moyennes d'âge	
Secteur général	Moyenne = 19.2
Secteur professionnel	Moyenne = 19.2
Cegep du Nord-Ouest	Moyenne = 19.2

Est-ce normal que les étudiants du secteur général et du secteur professionnel aient la même moyenne d'âge? Nous croyons que oui car deux facteurs à effet contraire se compensent dans ce cas. Il s'agit en premier lieu du facteur temps, c'est-à-dire qu'au professionnel il y a trois ans (soit 6 sessions) alors qu'au général il n'y a que deux ans (soit 4 sessions). Ce facteur devrait créer une disparité des âges dans le sens suivant: on devrait trouver une moyenne d'âge du professionnel plus élevée qu'au général. Par contre un autre facteur, la mobilité ou le changement d'orientation qui sont plus prononcés dans la direction professionnel-général, devrait renverser en partie l'effet de l'autre facteur, car les étudiants du professionnel qui passent au général doivent souvent recommencer une session ou plus; ils terminent donc leur cours collégial plus tard que prévu.

Un autre facteur vient épauler le changement d'orientation: c'est le facteur entraînement au travail et détermination. On verra plus rarement en effet, un étudiant professionnel prendre plus que le nombre prévu de sessions pour obtenir son D.E.C. Peut-être cela est-il dû au surplus de travail qu'ils ont au professionnel, surplus de travail qui les entraîne au travail constant et acharné.

Les prochains tableaux nous renseignent sur le niveau scolaire des parents des étudiants.

TABLEAU no.4 A							
Scolarité du père ou de la mère (si père décédé)							
1	2	3	4	5	6	7	8
32.4%	21.9%	24.1%	9.2%	4.7%	0.9%	3.2%	3.6%

- Légende: 1. Élémentaire non complété
 2. Élémentaire complété
 3. Secondaire non complété
 4. Secondaire complété
 5. Post-secondaire
 6. Universitaire sans diplôme
 7. Universitaire avec diplôme
 8. Sans réponse.

Moyenne de scolarité: 7.9 ans.

TABLEAU no.4 B	
Moyennes comparées de scolarité	
Secteur général	8.3 ans
Secteur professionnel	7.4 ans
Cegep du Nord-Ouest	7.9 ans

Il semble y avoir un lien entre la scolarité des parents et l'orientation des étudiants. On remarque en effet, que les parents des étudiants du secteur général ont en moyenne une scolarité plus élevée que les parents des étudiants du professionnel. Cela est probablement dû à l'influence des parents qui ont une forte scolarité et qui de ce fait encouragent leurs enfants à poursuivre des études menant à des diplômes universitaires. Ces enfants pour satisfaire les désirs de leurs parents doivent s'inscrire au cours général du Cegep.

Quant au salaire des parents, on retrouve dans les tableaux qui suivent, le salaire moyen des parents des étudiants du Cégep et ensuite une comparaison entre les secteurs.

TABLEAU no.5 A

Salaire du père ou de la mère (si père décédé)

\$	0-4,999	5,000-14,999	15,000-24,999	25,000-49,999	50,000 et plus	Sans réponse
%	13.0%	62.2%	14.5%	3.7%	1.5%	5.1%

Moyenne des salaires = \$12,640.00

TABLEAU no.5 B

Moyennes comparatives des salaires par secteur

Secteur général	\$13,175
Secteur professionnel	\$12,160
Cégep du Nord-Ouest	\$12,640

La disparité de la moyenne des salaires en faveur des parents des étudiants du secteur général peut s'expliquer du fait que ceux-ci ont un niveau de scolarité plus élevé que les parents des étudiants du secteur professionnel. Aussi les enfants des parents qui ont une plus grande aisance finan-

cière, sont-ils influencés par ce milieu favorisé et de cette façon espère la même aisance. Un des moyens de parvenir à ces fins est d'aspirer à un niveau de scolarité plus élevé.

Après avoir étudié les répartitions du sexe et de l'âge des étudiants du Cegep, de la scolarité et du salaire de leurs parents, globalement et par secteur, nous aborderons maintenant la division des classes sociales des étudiants du Cegep. Ces résultats apparaissent au tableau no.6.

TABLEAU no.6				
Répartition des classes sociales des étudiants du Cegep du Nord-Ouest				
Classes Secteurs	Supérieure	Moyenne	Ouvrière	Paysanne
Général	8.9%	36.1%	42.6%	12.4%
Professionnel	8.4%	33.8%	43.5%	14.3%
Général et Professionnel	8.8%	35.9%	42.7%	12.6%

Définissons d'abord la façon de classer tel ou tel individu dans telle ou telle classe. Nous avons choisi les mêmes normes que Claude Escande dans son enquête sur quelques Cégeps de l'Ile de Montréal (1973).

Classes Sociales et Catégories Socio-professionnelles ⁽⁴⁾1 - Classe supérieure:

- Propriétaires - gérants et gestionnaires de grosses industries et grands commerces.
- Cadres supérieurs = personnel de direction hautement qualifié dans les grosses industries, les grands commerces, la fonction publique, ingénieurs.
- Professions libérales (médecins, juristes, etc...) comptables agréés.
- Professeurs (de formation universitaire, ayant au moins 18 ans de scolarité).

2 - Classe moyenne:

- Petits producteurs indépendants, petits industriels, artisans. Petits commerçants, gérants de commerce.
- Cadres moyens dans le commerce, les institutions financières. Représentants, voyageurs, courtiers.
- Employés des administrations publiques. Fonctionnaires moyens et subalternes.
- Instituteurs (moins de 18 ans de scolarité).
- Contremaîtres.
- Techniciens de l'industrie. Infirmières diplômées.
- Employés de bureau. Secrétaire.

4. Claude Escande, Les classes sociales au Cegep, p. 68,69,70.

3 - Classe ouvrière:

- Ouvriers de l'industrie.
- Hommes de métier hors de l'industrie.
- Manoeuvres et journaliers.
- Personnel de service sans qualification professionnelle, gardiens, employés manutentionnaires, chauffeurs, livreurs, vendeurs salariés dans le commerce, employés des services municipaux, personnel de voirie, femmes de ménage, etc.

4 - Classe paysanne:

- Cultivateurs (petits propriétaires exploitants).
- Salariés agricoles.
- Ménagères.

Lorsque le classement était ambiguë, nous faisons intervenir les variables scolarité et salaire et ainsi nous pouvions classer chaque individu.

Il aurait été intéressant de comparer notre répartition de classes sociales avec la répartition des classes de la province de Québec. Cependant il nous a été impossible de trouver une telle répartition. La seule répartition trouvée a été celle du Canada en 1961. Comme notre étude a été réalisée 14 ans plus tard, il nous a paru incorrect de comparer ces deux répartitions car il y a eu une telle évolution depuis 1961, que cette comparaison n'aurait pas été honnête.

Nous pouvons cependant comparer nos résultats à ceux de Claude Escande. Celui-ci a fait porter son étude sur 5 Cegeps de Montréal en 1973; Ahuntsic, Edouard-Montpetit, Maisonneuve, Rosemont et St-Laurent.

L'ensemble des résultats a été le suivant:

TABLEAU no.7			
Répartition des classes sociales des étudiants de 5 Cégeps de Montréal			
Classe supérieure	Classe moyenne	Classe ouvrière	Classe paysanne
9.3%	54.2%	29.9%	2.6%

pour un total de 96%, car 4% des étudiants n'ont pu être classés, laissant certaines questions sans réponse.

Si on compare maintenant les tableaux no.6 et no.7, on remarque un taux sensiblement égal pour la classe supérieure, cette classe dirigeante et dominante qui partout est formée d'une minorité, mais d'une minorité qui détient le pouvoir de direction et de production.

Une différence marquante se manifeste au niveau des classes moyenne et ouvrière. Cela est dû au fait que Montréal étant un grand centre, une métropole, une ville où toute la province vient pour y effectuer des transactions (voir même simplement y magasiner), une ville qui contient un aéroport international, et bien cette ville donne beaucoup plus d'opportunité au commerce de se développer que dans le Nord-Ouest québécois où la population est disséminée sur plusieurs milliers de kilomètres carrés. Il y a aussi beaucoup plus d'hôpitaux à Montréal étant donné la forte population; beaucoup plus d'édifices administratifs, beaucoup plus de petites entreprises privées

n'engageant qu'un minimum de salariés, etc. Or, tous ces facteurs tendent à augmenter le pourcentage d'individus dans la classe moyenne, au détriment de la classe ouvrière. On peut aussi ajouter que dans le Nord-Ouest les industries minières et forestières emploient un très grand nombre d'ouvriers spécialisés, de manoeuvres et de petits salariés, ce qui tend à grossir la classe ouvrière dans notre région. Bref, le commerce du Nord-Ouest québécois qui ne dessert que la clientèle locale, (étant donné l'éloignement) qui a vu le jour et qui s'est développée grâce aux divers centres miniers, fait toute la différence avec le commerce de la grande métropole.

Finalement, pour ce qui est de la classe paysanne, étant donnée la situation géographique de notre région, étant donnée sa très grande superficie, étant donné son faible taux d'habitant par kilomètre carré, le Nord-Ouest québécois devient donc une région à caractère beaucoup plus agricole que la métropole, d'où une différence de 10% entre les classes paysannes en faveur du Nord-Ouest.

Le dernier point à étudier est l'origine géographique de chaque étudiant du Cegep. Les tableaux no.8 A et B donnent cette répartition par comtés provinciaux.

TABLEAU no.8 A			
Origine des étudiants du Cegep par comtés provinciaux			
Rouyn-Noranda	32.0%	Témiscamingue	13.2%
Abitibi-est	29.6%	Autres comtés	2.6%
Abitibi-ouest	21.9%	Sans réponse	0.7%

TABLEAU no.8 B		
Origine des étudiants par comtés provinciaux et par secteur		
Comtés Provinciaux \ Secteurs	Général	Professionnel
Rouyn-Noranda	33.2%	27.8%
Abitibi-Est	31.8%	31.8%
Abitibi-Ouest	20.4%	19.5%
Témiscamingue	11.8%	16.2%
Autres comtés	2.4%	3.9%
Sans réponse	0.5%	0.7%

Du tableau No. 8-A se dégage une évidence dans la répartition des comtés. Etudions ces comtés par ordre de pourcentage. Le comté de Rouyn-Noranda (32%) contient les villes de Rouyn et Noranda qui forment la plus grande agglomération du Nord-Ouest: 28,562 habitants (1971). De plus le Cegep est érigé sur les lieux de ce comté. Vient ensuite Abitibi-Est où l'on retrouve trois villes de 4,500 habitants et plus, soit Val d'or (17,421 habitants en 1971), Amos (10,101 habitants en 1971) et Malartic (5,347 habitants en 1971). L'Abitibi-Ouest avec une seule ville importante: La Sarre (7,563 habitants en 1971) prend le troisième rang et finalement le Témiscamingue, vaste comté qui sauf Ville-Marie ne contient que de très petites

agglomérations. Dans les autres comtés, on retrouve des comtés québécois tels que St-Hyacinthe, Drummond, Beauce, Labelle, Missisquoi et Montréal et des comtés ontariens.

Quant au tableau no.8 B, il ne fait qu'illustrer la répartition des comtés par secteur, répartition sensiblement égale. On pourrait ajouter que le profil du secteur général suit le profil de tout le Cegep (no.8 A) tandis que celui du professionnel tend à s'en éloigner, à cause du nombre d'options offertes au secteur professionnel. En effet, au Cegep du Nord-Ouest on n'offre pas toutes les techniques, par contre, on offre des techniques qui ne se donnent pas partout (mines et foresterie), d'où la plus forte densité dans la case "Autres comtés" pour le secteur professionnel.

ANNEXE I

La présente enquête a aussi été présentée aux étudiants du module du Cegep. Définissons d'abord ce qu'est le module et ensuite nous donnerons les résultats de l'enquête par rapport à ce module.

Le module est né d'un désir commun de certains professeurs et étudiants qui doutaient d'une certaine façon de l'efficacité, pour l'étudiant de nos jours, de l'enseignement traditionnel, magistral. Cet enseignement ne répondait plus aux besoins de ces individus. Ils ont alors expérimenté une nouvelle formule pédagogique à laquelle ils donnèrent le nom de "MODULE".

A l'intérieur du module les étudiants ne suivent pas de cours réguliers, mais travaillent sur un ou plusieurs projets d'envergure. Ils sont assistés dans leurs travaux de personnes-ressource (les professeurs) que l'on nomme "tuteurs" et fonctionnent généralement en groupe.

Les résultats de l'enquête administrée aux étudiants du module sont les suivants:

Sur 108 étudiants inscrits au module 63 ont répondu au questionnaire, pour une fréquence de réponse de 58.3%. On notera que tous les étudiants du module font partie du secteur général.

TABLEAU A -1	
Sexe des étudiants du module	
Masculin	Féminin
58.7%	41.3%

TABLEAU A-2								
Age des étudiants du module								
17	18	19	20	21	22	23	----	27
1.6%	23.8%	42.8%	22.2%	3.2%	3.2%	1.6%	0%	1.6%

Moyenne d'âge = 19.3 ans

TABLEAU A-3						
Salaire du père ou de la mère (si père décédé)						
\$	0-4,999	5,000-14,999	15,000-24,999	25,000-49,999	50,000 et +	sans réponse
%	19.0%	50.8%	15.9%	3.2%	4.8%	6.3%

Moyenne des salaires = \$13,500.

TABLEAU A-4							
Scolarité du père ou de la mère (si père décédé)							
1	2	3	4	5	6	7	8
33.3%	30.2%	25.4%	4.8%	1.6%	3.1%	0%	1.6%

Légende: 1 - Élémentaire non complété
 2 - Élémentaire complété
 3 - Secondaire non complété.

- 4 - Secondaire complété
- 5 - Post-secondaire
- 6 - Universitaire sans diplôme
- 7 - Universitaire avec diplôme
- 8 - Sans réponse.

Moyenne de scolarité = 7.5 ans

TABLEAU A-5			
Origine sociale des étudiants du module			
Supérieure	Moyenne	Ouvrière	Paysanne
6.25%	47.6%	37.7%	8.25%

Si on compare ce dernier tableau au tableau no.6 (vu précédemment) on remarque que la classe moyenne est surreprésentée au détriment des autres classes dans le module, et cela peut s'expliquer du fait que la majorité des étudiants de la classe supérieure se retrouvent en sciences de la santé ou sciences pures de par l'influence de leurs parents, alors que dans le module on ne rencontre surtout que les concentrations: sciences humaines et administratives, d'où une baisse dans la classe supérieure (professions libérales) et une hausse de la classe moyenne (étudiants des sciences administratives et humaines qui deviendront respectivement commerçants, fonctionnaires publics et instituteurs). La diminution des classes ouvrières et paysannes dans le module provient probablement de l'absence de techniques dans le module, car on a déjà parlé de l'influence du milieu familial. Or, les enfants de parents ouvriers et paysans tendent à suivre des cours

menant rapidement sur le marché du travail.

Enfin, la répartition, par comtés provinciaux, des étudiants du module se fait comme suit: sur 63 étudiants interrogés,

22 sont originaires de l'Abitibi-Est (34.9%)

18 sont originaires de Rouyn-Noranda (28.6%)

10 sont originaires de l'Abitibi-Ouest (15.9%)

10 sont originaires du Témiscamingue (15.9%)

2 sont originaires d'autres comtés (3.2%)

et 1 étudiant n'a pas donné son origine (1.6%)

ENCUETE SOCIOLOGIQUE

Ce questionnaire s'adresse à tous les étudiants du Cérep. Il a pour but de déterminer l'origine des étudiants du Cérep du Nord-Ouest de par leur classe sociale.

1. Age de l'étudiant 2. Sexe de l'étudiant M F

3. Résidence des parents: _____ (ville ou village) _____ (comté)

4. Père: vivant décédé

Si le père est vivant, répondre à la série de questions "A".

Si le père est décédé, répondre à la série de questions "B".

A-1. Profession du père: agriculteur(fermier) profession libérale
 chômeur manoeuvre ouvrier spécialisé ouvrier qualifié
 contremaître administrateur autres (préciser) _____

A-2. Revenu du père: \$0 - \$4,999. - \$5,000 - \$14,999.
 \$15,000. - \$24,999. \$25,000 - \$49,999. 50,000. et plus

A-3. Niveau d'éducation du père: (encercler la réponse)

- élémentaire 0 1 2 3 4 5 6 7

- secondaire 8 9 10 11 12

- collégial 13 14 15

- universitaire: sans diplôme avec baccalauréat
 avec maîtrise avec doctorat

B - 1. Profession de la mère: _____

B - 2. Revenu de la mère: _____

B - 3. Niveau d'éducation de la mère: _____

Etes-vous inscrit(e) au cours général ou professionnel ?

Merci de votre collaboration.

Bibliographie

- | | |
|--|--|
| 1- Claude Escande, | <u>Les classes sociales au Cegep,</u>
Parti Pris, Montréal, 1973. |
| 2- Corporation des Enseignants
du Québec, | <u>L'école au service de la classe dominante,</u>
Montréal, 1972. |
| 3- Corporation des Enseignants
du Québec, | <u>Ecole et lutte de classes au Québec,</u>
Montréal, 1974. |
| 4- Emile Durkheim, | <u>Education et Sociologie,</u>
P.U.F., Paris, 1968. |
| 5- Pierre Jaccard, | <u>Sociologie et l'éducation,</u>
Payot, Paris, 1962. |
| 6- Pierre W. Bélanger et
Guy Rocher, | <u>Ecole et société au Québec,</u>
H.M.H., Montréal, 1970. |
| 7- Annuaire du Québec, 1973. | |

Nous remercions aussi les organismes suivants qui de près ou de loin ont apporté leur collaboration à cette enquête:

- 1 - Administration pédagogique du Cegep du Nord-Ouest.
- 2 - Département de philosophie du Cegep.
- 3 - Département de géographie du Cegep.
- 4 - Département des sciences sociales du Cegep.
- 5 - Département de psychologie du Cegep.
- 6 - Le CRDAT (Conseil Régional de Développement de l'Abitibi-Témiscamingue).
- 7 - Le STENOQ (Syndicat des travailleurs enseignants du Nord-Ouest Québécois).
- 8 - Le ministère des Affaires Sociales (gouvernement du Québec).